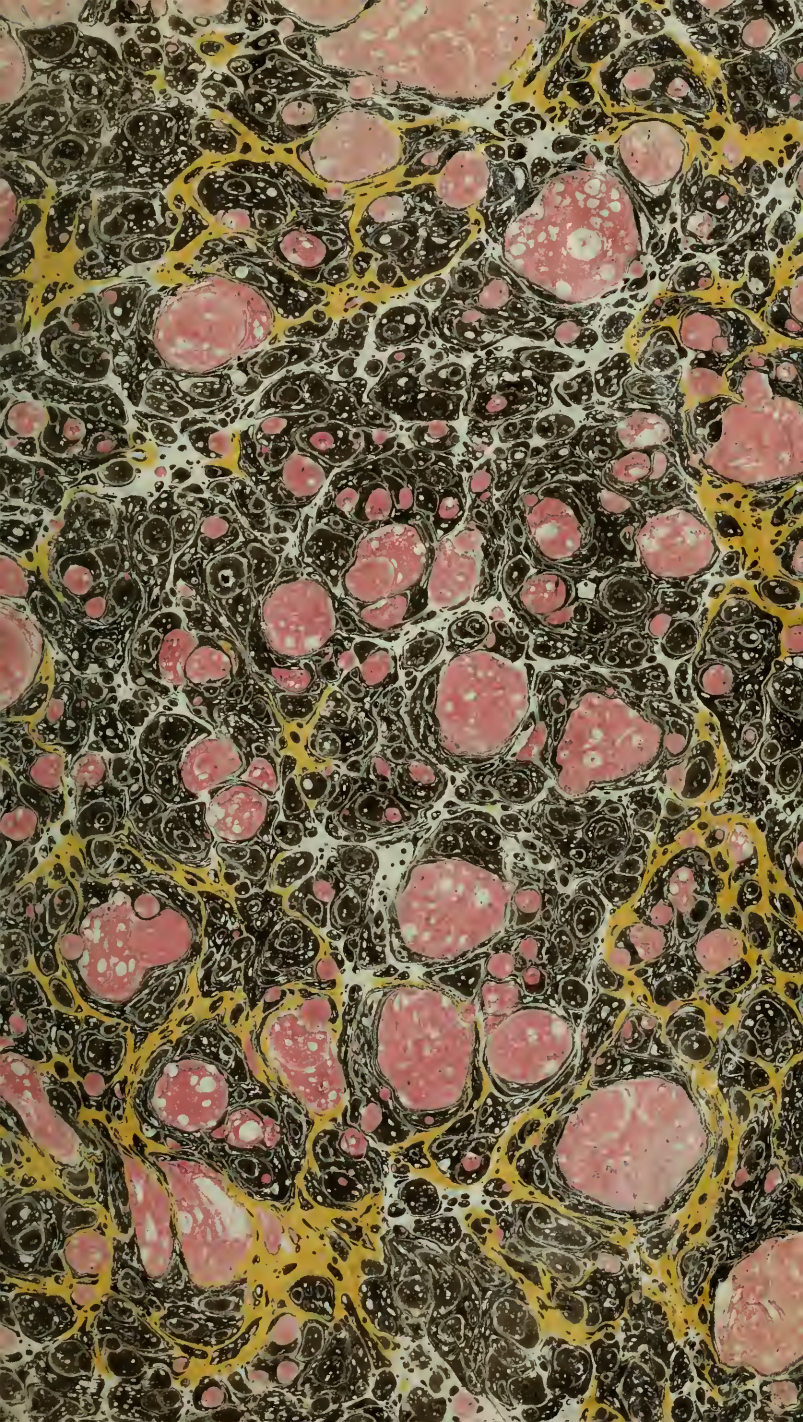

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE M. PALISSOT.

TOME III.

L
4D
6

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE M. PALISSOT,

NOUVELLE ÉDITION,

REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE.

TOME TROISIÈME.

UNIVERSITAS
O. M. I.
OTTAWIENSIS

HISTOIRE DES PREMIERS SIÈCLES DE ROME,
ET DIVERS MÉLANGES.

A PARIS,

CHEZ LÉOPOLD COLLIN, LIBRAIRE,
rue Cît-le-Cœur, n° 4.

M. DCCC. IX.

PQ
2019
.P25
1809
v.3
COLL. SPEC.

AVERTISSEMENT.

Il parut, en 1753, une Édition d'une partie de cette Histoire, qui, toute informe qu'elle était, fut cependant reçue assez favorablement.

On en fit, en 1756, une Édition complète, à laquelle l'Auteur donna plus de soin. Tous les Ouvrages publics en parlèrent avec des éloges que le succès de cette Édition sembla confirmer. L'Auteur n'a jamais regardé ces éloges que comme de nouveaux motifs de mieux faire : aussi n'a-t-il rien négligé pour rendre cet Ouvrage plus digne de l'attention du Public éclairé. On invite ceux qui pourraient condamner le choix du sujet, à lire le Discours Préliminaire.

C'est avec regret que l'on tire un moment de l'oubli deux critiques très-amples de cette Histoire, qui n'ont guère été connues que dans l'Université. L'Auteur avait dit, dans l'avant-propos de cet Ouvrage, qu'il croyait que M. Rollin ne savait pas le Grec ; et cela, parce que cet Historien, qui prend ordinai-

rement la peine de traduire les bons Auteurs Latins, n'emploie jamais que des Traductions, même assez médiocres, des Auteurs Grecs, dont il rapporte les témoignages. On ne peut nier que cette observation ne fût très-capable de faire naître le doute que l'Auteur avait exprimé sans aucune passion : mais, *pour l'amour du Grec*, M. Crévier, et je ne sais quel autre Professeur ou Ex-Professeur d'un collége de Paris, écrivirent deux longues Dissertations, dans lesquelles l'Historien moderne n'était pas ménagé. On n'avait jamais employé un style plus aigre et plus violent, pour défendre un homme aussi doux, aussi modéré, aussi honnête que l'était M. Rollin. Les gens du monde ne lisent guère ces sortes d'Écrits : cependant M. Palissot a supprimé sa Remarque, par l'antipathie qu'il a pour les querelles, et par l'amour qu'on lui connaît pour la paix.

DISCOURS

SUR

L'HISTOIRE,

A MADAME

LA COMTESSE DE LA MARCK.

Tout le monde lit aujourd'hui, Madame; mais il est peu de personnes qui lisent comme vous. Des lectures commencées au hasard et sans choix, précipitées, parcourues, ne produisent jamais que des connaissances imparfaites, qui nuisent à l'esprit au lieu de l'éclairer; il faut un fil pour se conduire dans le labyrinthe des sciences, et la méthode seule peut le donner. Rien n'est peut-être plus insupportable dans la société que ces gens à notions confuses, dont le jugement ne porte sur aucun principe, et qui, pourtant, à la faveur de quelques idées superficielles, parlent de tout avec une confiance qui étonne.

Ce sont ces demi-connaisseurs en tout genre qui forment la véritable espèce de pédants,

espèce (il faut l'avouer) qui n'est pas moins commune dans le monde poli que dans la poussière de l'école. Cependant si le ridicule en est insoutenable, même dans un homme d'étude, combien ne l'est-il pas davantage dans les personnes que leur état dispensait de toutes prétentions, et surtout dans celles de votre sexe, dont tous les devoirs paraissent remplis quand elles savent plaire!

On ne veut pas comprendre que l'ignorance n'exclut les grâces que lorsqu'elle ose se parer d'un extérieur d'érudition; qu'il vaut infiniment mieux ne rien savoir que de savoir mal; et de tous côtés il s'élève des tribunaux d'esprit que le désœuvrement, quelques flatteurs et quelques protégés soutiènent. Cette contagion menace encore de s'accroître, depuis que, par une foule d'abrégés, on a mis à peu près tout le monde à portée de prendre une superficie universelle des sciences. Tel homme qui pouvait être de quelque agrément dans la société se croit de bonne foi la vocation des Lettres, après en avoir pris une légère teinture dans ces almanachs. Nous en avons vu se précipiter indiscrètement dans des querelles de littérature, et finir par être siffiés des deux partis.

Pour vous, MADAME, vous lisez avec ordre, et vous ajoutez par vos réflexions à ce que vous avez lu; vous avez formé, dans un siècle frivole,

le projet de perfectionner votre raison : projet qui ne peut réussir que lorsqu'il est conçu par un esprit solide. Vous avez senti de bonne heure qu'étendre ses idées c'était se préparer des plaisirs ; mais la même modestie sous laquelle vous cachez l'âme la plus noble vous sert encore à dérober à tous les yeux votre goût pour les arts, et l'appui que vous leur accordez. Ma reconnaissance en dirait davantage, si vous ne l'aviez accoutumée à ménager votre délicatesse.

Je me souviens que j'eus l'honneur de vous lire différents morceaux de cette histoire que je viens enfin de publier ; elle était encore informe, et telle à peu près qu'il en parut quelques parties, dans une édition très-défectueuse que l'on en fit à Paris, il y a quelques années. Malgré l'indulgence avec laquelle tous les papiers publics avaient parlé de ces premiers essais, cette édition m'avait absolument découragé ; j'y voyais, outre mes fautes (et elles étaient en grand nombre), tout ce qui peut caractériser la négligence la plus impardonnable dans l'exécution. C'est vous, MADAME, qui avez ranimé sur cet ouvrage mon émulation presque éteinte ; qui m'avez engagé à le finir, et surtout à le corriger.

Cette manière d'écrire l'histoire, et de la raisonner, pour ainsi dire, en joignant des réflexions aux faits, vous parut intéressante. Vous approuviez avec complaisance ces rapports, que

j'ai tâché de saisir entre des événements éloignés et des traits plus modernes ; le soin que j'avais pris de les rapprocher ; la liberté que je m'étais donnée de parcourir tous les temps ; et les principes de politique, de philosophie, souvent même de critique, que j'avais répandus dans cet ouvrage, « J'ai lu tous ces faits, me disiez-vous, » dans nos différents historiens, et j'aurais désiré » que l'on me mît du moins sur la voie de ces » réflexions, qui me semblent donner une nou- » velle vie à l'histoire. »

J'osai croire après vous, MADAME, que cette manière était surtout indispensable dans l'histoire ancienne. Les faits en sont si connus, qu'on ne peut guère les rajeunir que par les réflexions ; leur éloignement les fait rentrer, en quelque sorte, dans la classe des fables, et les fables ne sont utiles que par la morale qn'on peut en tirer.

Alors ce champ de l'histoire ancienne, qui paraît épuisé, devient encore fertile, parce que tous les hommes ont une manière différente d'apercevoir avec les mêmes yeux ; et que tel fait, par exemple, que je n'aurai considéré que sous un rapport, peut être présenté sous autant de nouveaux aspects qu'il y aura de nouveaux historiens. On dit quelquefois qu'il faut laisser faire les réflexions au lecteur ; mais, quelque pénétration que l'on suppose à ceux qui lisent, il en est certainement qui ont plus ou moins besoin

d'instructions. L'étude particulière qu'un auteur a faite des matières qu'il a méditées, lui donne le droit de penser qu'il s'est mis du moins plus à portée de saisir certaines vérités relatives à son objet, que le commun des lecteurs, qui ne réfléchissent point. D'ailleurs, l'homme le plus habile consent à être conduit; c'est souvent le point où vous l'avez laissé dont il part pour faire de nouvelles découvertes. Il voit une chaîne entière où vous aviez à peine aperçu quelques anneaux; mais il ne la voit que parce que vous l'avez préparé à la remarquer. Pour moi, j'avoue, MADAME, que je suis du nombre de ces lecteurs paresseux, qui ne sont point fâchés qu'on leur évite la peine de réfléchir; mais il ne m'appartient pas de proposer mon goût comme une loi.

L'histoire moderne, qui devient plus intéressante à mesure qu'elle se rapproche de nos jours, peut ne contenir que des faits, et réussir par la simple narration. Je ne sais cependant si la postérité nous pardonnera d'avoir eu si long-temps, pour toute histoire (1), d'ennuyeuses Annales,

(1) Je ne parle que d'un corps d'histoire qui nous manque. Nous avons le chef-d'œuvre de M. de Thou, d'excellentes histoires particulières, telles que le morceau de la Conjuration de Venise, les Révolutions de l'abbé de Vertot, etc. Un génie qui s'est assujetti tous les genres, nous a donné l'Histoire de Charles XII, le Siècle de

compilées avec sécheresse, écrites d'un style dur, inégal et rampant, digérées sans méthode et sans choix, dénuées de toute espèce de vues philosophiques; qui nous font, en un mot, une triste et pénible étude de l'histoire de notre nation. Il me semble que tous les hommes auraient à peu près le même talent pour transcrire des événements et des dates; mais on ne fera jamais qu'une gazette, si l'on ne donne de la vie à ces corps inanimés.

Si vous approuviez, MADAME, les réflexions que je me suis si souvent permises, vous me repreniez avec justice de ne les avoir pas toujours assez amenées. Vous aviez la bonté de ne m'opposer qu'à moi-même (car j'aurais trop perdu à être comparé à tout autre); et vous me faisiez observer qu'il y avait une différence sensible entre la vie de Romulus, par exemple, et celle de Numa. Dans cette dernière, les réflexions, plus liées aux faits, plus fondues dans le sujet, avaient un avantage que je ne pouvais me dissimuler; il est vrai que je m'étais égaré dans la Vie de Romulus, à la suite d'un modèle italien (1), que je n'avais souvent fait que traduire; et j'osai

---

Louis XIV, etc.; mais nous n'avons rien de plus complet, pour notre histoire, que l'Abrégé de M. le président Hénault; et n'est-ce pas une preuve d'indigence, que d'être réduits à un abrégé?

(1) Le Romulus de Virgile Malvezzi.

penser, d'après vous, que je devais abandonner ce modèle, et ne puiser que dans les premières sources. Il vous était resté quelques doutes, MADAME, sur le choix que j'avais fait de ces événements reculés, et sur le degré de croyance qu'ils peuvent mériter. Vos doutes vont me servir à développer peut-être quelques vérités utiles.

Encore des Romains! disait-on, lorsque les premiers essais de cette histoire parurent; et quels faits l'auteur a-t-il choisis? Ceux précisément qui n'ont pu soutenir le flambeau de la critique, et qui portent presque généralement un caractère de supposition.

J'avoue qu'on a beaucoup écrit sur les Romains; mais si vous exceptez l'excellent ouvrage de M. de Montesquieu sur les Causes de leur grandeur et de leur décadence, et les Révolutions de l'abbé de Vertot, il me semble que nous n'avons encore rien de complet dans notre langue sur l'histoire romaine. L'Abrégé de Laurent Échard est un très-bon abrégé jusqu'à la continuation; personne, que je sache, n'a été tenté de lire l'Histoire du P. Catrou. M. Rollin, dont le style est pur, élégant, harmonieux, lorsqu'il traduit de bons modèles, n'est plus le même lorsqu'il manque d'appui. Toujours clair, souvent lâche et diffus, l'oreille est flattée du nombre de ses phrases; mais j'ai cent fois éprouvé de resserrer en quelques lignes ce qu'il dit en

plusieurs pages. Il emploie communément une traduction de Denys d'Halicarnasse, dont je me suis quelquefois servi en écrivant cette histoire ; cette traduction est très-faiblement écrite, et ne forme cependant aucune bigarrure dans le style de M. Rollin. Il faut donc avouer que cet historien n'a point une manière qui lui soit propre ; et qu'il est, parmi les écrivains, à peu près comme ces personnes sans physionomie, que l'on trouve dans le monde. M. Rollin, d'ailleurs, paraît trop souvent n'avoir écrit que pour des enfants. S'il raconte la Mort de Lucrèce, il cite un long passage de saint Augustin, pour prouver que Lucrèce aurait mal fait de se tuer, si elle eût été chrétienne. Si, dans son Histoire ancienne, il parle de la Mort de Socrate, après avoir remarqué que l'exécuteur s'attendrit en lui donnant la ciguë, il ajoute, par réflexion, que c'est une excellente leçon, pour les gens de cette espèce, de paraître compatir aux maux que la justice humaine leur prescrit de faire à leurs semblables. Cent traits puérils de ce genre ne doivent rien ôter à la considération que méritait d'ailleurs M. Rollin, par sa piété et par l'étendue de ses lumières, mais peuvent dispenser de relire son histoire quand on est sorti de l'enfance (1).

(1) L'auteur, éclairé par l'expérience, a rendu depuis

Ne nous vantons donc point d'une richesse que nous n'avons pas, et croyons que les Romains ne sont usés qu'au théâtre. Permettons aux historiens d'écrire, tant qu'il restera quelque espérance de pouvoir présenter les objets sous de nouvelles formes. Chaque peintre a une manière qui le caractérise; on se plaît à les comparer dans les mêmes tableaux. Il en est de même de chaque écrivain. Les différentes productions des hommes sont un luxe dans la littérature; on est libre de s'assortir où l'on veut.

J'ai choisi, à la vérité, l'enfance de l'empire romain, précisément parce qu'il m'a semblé que cette partie de l'histoire avait été le plus négligée. J'ai cherché à étudier, dans ces faibles commencements, l'origine de la grandeur romaine; j'ai cru la découvrir dans le caractère des premiers rois de Rome, dans leurs lois, dans la religion, dans les préjugés qui prirent faveur chez ce peuple naissant. Ce sont les plus petits ressorts qui font la destinée des hommes et des empires; un germe imperceptible a produit cet arbre dont l'ombre couvre la terre : le prodige de l'effet rend la cause intéressante.

Mais tout est-il bien certain dans ces commencements de Rome? Existait-il des monuments

---

plus de justice à cet homme célèbre, et vraiment digne de sa réputation.

antérieurs à l'embrasement de cette ville par les Gaulois, et la flamme les avait-elle épargnés? Les historiens ont-ils pu s'appuyer de quelques garants dans les faits qu'ils racontent? Fabius Pictor n'écrivit, dit-on, que long-temps après cette époque. Les Gellius, les Cicinnius, les Cincius, les Catons, les Varons, etc., n'ont fait peut-être que copier sans trop d'examen, ainsi que cela se pratique, les rêves ou les mensonges de cet écrivain.

Ce fut là, MADAME, le sujet d'une célèbre dispute qui s'éleva, à l'Académie des inscriptions, en 1722.

Un homme de beaucoup d'esprit, nommé M. de Pouilly, attaqua vivement, dans une dissertation spécieuse, la certitude historique des quatre premiers siècles de Rome. Il se fondait sur la quantité de prodiges mêlés à l'histoire de ces premiers siècles; sur les variations de quelques auteurs, qui ont attribué la fondation de Rome à différentes personnes, et sur quelques passages de Tite-Live, qui sembleraient prouver qu'il échappa peu de monuments aux ravages des Gaulois.

M. l'abbé Sallier épuisa tous les moyens de l'érudition pour défendre l'authenticité de ces événements reculés. Il démontra qu'il était resté plusieurs monuments; et Tite-Live lui-même, en disant que la plupart avaient péri, indique

bien qu'il en était échappé. En effet, MADAME, les annales des pontifes, les livres des augures, les hymnes des Saliens, les tables de dénombrement, les livres de toile, les inscriptions, les statues, les colonnes, etc., sont autant d'autorités qui renversent de fond en comble le paradoxe de M. de Pouilly. Cicéron, et tous les historiens anciens, s'accordent pour attester l'existence de ces monuments, et de quantité d'autres auxquels on pouvait avoir recours de leur temps. La simple raison ne nous permet pas de croire que nous soyions mieux instruits de l'histoire des premiers Romains, que ces Romains eux-mêmes, ni de former, après deux mille ans, le moindre doute sur leur témoignage.

On lisait, du temps de Denys d'Halicarnasse, le traité de Tarquin-le-Superbe avec les Gabiens, conservé dans le temple de Jupiter Fidius.

On trouve dans Polybe le premier traité de Rome avec Carthage, passé sous le consulat de Brutus.

Pline rapporte une des lois que Porsenna, vainqueur, imposa aux Romains.

Il existait donc des monuments antérieurs à l'irruption des Gaulois; mais ces monuments mêmes, dit-on, accusent de quelques erreurs les historiens les plus accrédités. Eh! quelle histoire moderne, malgré tant de secours que

nous semblons avoir aujourd'hui contre le mensonge, est à l'abri de quelques contradictions!

Salluste, disait-on encore, attribue la fondation de Rome à Enée; donc rien n'est plus incertain que ce qu'on raconte de Romulus; mais il suffit que tous les autres historiens le contredisent. De tous les temps on a vu de ces génies singuliers, qui se plaisent dans les paradoxes, et nous avons eu un père Hardouin, qui, avec beaucoup d'esprit, attribuait l'Enéide de Virgile et les Odes d'Horace à des moines du treizième siècle. De vaines subtilités feront-elles rejeter une tradition uniforme et constante? Peut-on croire qu'un peuple entier se trompe sur son fondateur, sur l'instituteur de sa religion? Dans quel monstrueux pyrrhonisme une pareille idée ne nous précipiterait-elle pas? Serait-il moins étrange de contester Romulus aux Romains que Mahomet aux Musulmans, Confucius aux Chinois, etc.?

Mais du moins les prodiges, si fréquents dans ces commencements de l'histoire, pourraient être un motif de douter? Oui, s'il était un peuple qui n'eût pas eu ses prodiges. Que dirait-on d'un critique qui s'aviserait de croire que tout ce que l'on a écrit du règne précédent est supposé, parce que, dans les premières années de ce règne, de fort honnêtes gens prétendaient avoir des convulsions, en faisant leur prière sur le

tombeau d'un diacre? Un homme sensé rejèterait toutes ces archives de la démence et du fanatisme, mais n'en conclurait rien contre les événements dignes de la majesté de l'histoire, et constatés par des témoignages qui ne laissent aucun doute.

M. de Voltaire, qui, de tous les hommes, est peut-être celui qui a le mieux raisonné sur l'histoire, et qui a justifié tout ce qu'il avait dit par sa manière de l'écrire, me semble cependant s'être trompé dans l'exclusion qu'il voudrait y donner aux faits merveilleux. Il faut, je crois, les rapporter, par trois raisons : l'une, c'est qu'il est important de connaître à quel point la faiblesse humaine a toujours été la dupe de certaines absurdités ; l'autre, c'est que ces prodiges, que la raison désavoue, sont pourtant liés à la constitution des empires. Par exemple, il était réellement faux que les augures fussent de vrais prophètes, et qu'ils vissent clairement l'avenir à l'inspection des poulets sacrés ; ce fut cependant sur l'opinion générale qui s'était répandue de leur science qu'on les appela d'Étrurie à Rome. Voilà donc une des branches du système de religion des Romains, fondée sur une crédulité, ridicule si l'on veut, mais universelle ; et l'on sait combien le système de religion est lié, chez tous les peuples, avec celui de la politique. Enfin, une dernière raison de rapporter ces faits singuliers, c'est que, dans l'ordre moral ou dans le physique,

le merveilleux n'est pas toujours faux. Il n'est peut-être pas d'époque plus connue dans notre histoire que cette bizarre machine dont on se servit pour relever le courage de Charles VII et des Français, lorsque les Anglais assiégeaient Orléans. Dépouillons cette aventure de tout ce qu'on supposait de surnaturel, il reste toujours un grand merveilleux, qui est le fait même. Joignez à ce trait, MADAME, les convulsions dont je vous parlais tout-à-l'heure, assurément je n'y vois que du fanatisme; mais un miracle bien plus singulier que ceux qu'on avait eu l'intention d'opérer, c'est que chez un peuple poli, et dans un siècle éclairé, il y ait eu des convulsions; et qu'à la faveur de ces prestiges ridicules, des charlatans ayent eu l'art de faire des prosélytes.

Je crois avoir prouvé qu'on pouvait encore écrire sur les Romains, et que l'époque que j'ai choisie dans leur histoire n'est pas moins appuyée qu'une autre sur un nombre suffisant d'autorités. Ces commencements sont, à la vérité, mêlés de prodiges; mais, chez toutes les nations, c'est le temps des prodiges que leur origine. Vous ne croirez point, MADAME, que Romulus fut allaité par une louve, ni qu'un figuier se fût conservé pendant huit siècles pour servir de preuve à cette merveille. Vous pourrez ne pas ajouter foi au combat de ces six jumeaux nés le même jour de deux sœurs, quoique j'avoue que je ne l'ai con-

tredit que sur l'autorité d'un livre qui ne mérite guère plus de croyance que cette histoire : ce sont les Parallèles des faits grecs et romains, ouvrage qui a été attribué à Plutarque, mais qui ne paraît pas digne de lui. On révoque en doute la plupart de ces parallèles, quoique l'auteur ait cité ses garants : on ne veut pas même que ces garants ayent existé. Il me semble, à la vérité, tout simple qu'un homme écrive beaucoup de mensonges, mais non pas qu'il cite des auteurs qui n'existent point, et qu'au risque du plus profond mépris, il imagine mille fausses histoires, pour les opposer à des faits véritables. Quoi qu'il en soit, il s'est appuyé du témoignage des Arcadiques de Démarate, pour raconter ce combat des Tégéens et des Phénéens, qui m'avait paru l'original de celui des Horaces et des Curiaces.

L'alliage de quelques faits peu vraisemblables ne vous fera point rejeter ceux qui ne choquent ni la nature ni la raison; si tous ces faits étaient supposés, ceux qu'il faudrait en regarder comme les inventeurs, auraient eu bien du génie pour arranger une suite d'événements, de lois, de principes politiques, qui s'enchaînent si parfaitement avec les faits postérieurs. En effet, dans ces premiers principes, on trouve quelquefois (et j'ai tâché de le prouver) le germe sensible de l'agrandissement des Romains. Il me semble

que cette réflexion ajoute quelque force aux raisons dont M. l'abbé Sallier s'est servi pour défendre la certitude historique de ces siècles reculés.

Vous vous contenterez de douter des faits qui vous paraîtront bizarres, de nier ceux dont le merveilleux est absurde; et c'est une règle dont vous aurez besoin pour toutes les histoires du monde. Vous ne croirez pas, par exemple, sur le témoignage d'un auteur des annales de Bavière, que cinquante paysans furent changés en statues de sel après un tremblement de terre; vous ne respecterez ce prodige que dans la Bible.

Croyez, si vous voulez, qu'on montre à Smyrne le bâton de saint Polycarpe, qui devint un cerisier; mais ne croyez pas que l'olivier qu'on voyait à Trézène avait été la massue d'Hercule.

N'ajoutez point de foi aux Irlandais, qui vous diront que l'on conserve dans leur pays le tombeau d'une petite fille de Noé, qui vint aborder en Irlande après le déluge. Toutes ces traditions populaires sont autant de mensonges ridicules.

Quand les voyageurs vous raconteront qu'il y a de belles contrées, dont tous les habitants sont honnêtes gens, où tous les hommes sont égaux, et vivent en frères, selon les principes de la loi naturelle, rejetez toutes ces fables, et croyez que les hommes ont partout les mêmes passions et les mêmes vices; que l'égalité des conditions

est une chimère ; que si l'on n'entend rien autre chose par cette égalité, sinon que les hommes naissent tous de la même manière, on ne vous dit qu'une vérité puérile et grossière. Que si on prétend que l'intention de la nature était que l'égalité subsistât parmi les hommes, démontrez la fausseté de ce paradoxe par les différences de subordination que la nature elle-même a mises dans nos organisations. Dès qu'il y a de la faiblesse et de la force, de la finesse et de la stupidité, croyez que la chimère de l'égalité tombe. Il est vrai que, dans les combinaisons de la société, il est des hommes qui peuvent être déplacés.

Il est bien singulier, MADAME (et cette considération vient naturellement à la suite de tant d'erreurs), qu'en parcourant les deux extrémités de notre globe, on trouve partout des êtres pensants, faits à peu près comme nous, qui tous ont des lois très-sages pour leur conservation ; des principes de commerce fondés sur le bon sens ; à qui les plus habiles marchands d'Europe n'en imposeraient pas sur leurs intérêts ; et que, parmi ces mêmes hommes, les traditions les plus absurdes, les rites les plus extravagants, se soient établis, de manière qu'une partie de la terre n'offre guère aux voyageurs que le tableau de la raison humaine écrasée sous le joug de la superstition. Sans les lumières de la révélation, il faut avouer qu'à la vue de ces abîmes de contrariétés

incompréhensibles, on serait assez tenté de revenir au système des anciens Guèbres, et d'admettre deux âmes dans les hommes, comme deux principes dans la nature.

Voilà, MADAME, un long discours, où je me suis quelquefois écarté de mon objet. Je ne pouvais guére écrire sur l'histoire, qui est si souvent le tableau des sottises humaines, sans m'égarer dans ces détails. Parmi ces compilations de faits, échappés à la nuit des temps, il n'en est point de complétement vraies, ni de complétement fausses. Il est des vérités fondamentales dans l'histoire, sur lesquelles tous les partis s'accordent, comme il est dans les religions des points fondamentaux où toutes les sectes se réunissent. Votre raison vous apprendra à séparer ces vérités du merveilleux qui les offusque. C'est un flambeau auquel on peut se fier, quand on a, comme vous, MADAME, l'esprit juste et le goût épuré.

HISTOIRE

DES PREMIERS SIÈCLES

DE ROME,

DEPUIS SA FONDATION JUSQU'A LA RÉPUBLIQUE.

ROMULUS.

Que ce prince descendît d'Enée, ou que son origine soit inconnue; qu'il ait été de race royale, ou que, simple chef de brigands, son courage l'ait élevé à l'empire, le pyrrhonisme s'arrête à la fondation de Rome, qu'il n'est guère possible de lui contester raisonnablement. On se conforme aux traditions reçues jusqu'à cette époque de sa vie. On ne se refusera pas même aux réflexions que pourront présenter les faits. En les supposant inventés, on croit qu'ils n'auraient pu l'être que sur le modèle de quelques événements plus reculés, que leur profonde antiquité nous dérobe. Les hommes sont plus imitateurs encore qu'inventeurs. Mais quand on

regarderait ces faits comme absolument fabuleux, on sait que les fables même ont leur moralité; et, sans vouloir dégrader l'histoire, peut-être serait-il facile de prouver que souvent elles l'emportent sur elle par l'agrément, et, ce qui est bien plus important, par l'utilité.

La postérité d'Énée occupait le trône d'Albe depuis quatre cents ans. Procas, un des descendants de ce prince, eut deux fils, Amulius et Numitor. Celui-ci était l'aîné; il joignait à un caractère paisible cette modération si nécessaire au bonheur d'un particulier, mais qui, dans un souverain, n'est pas toujours une vertu. L'autre était, au contraire, violent, ambitieux, ne connaissant de principes que ceux de la tyrannie, parce qu'ils s'accordaient avec ses passions.

Procas, après vingt-trois ans de règne, disposa de sa couronne en faveur de Numitor; mais Amulius ne respecta ni les droits de la naissance, ni les dernières volontés de son père. La faiblesse de Numitor, et la facilité qu'il eut de s'accoutumer à une vie privée, semblent prouver qu'il n'était pas digne du trône; du moins faut-il convenir que son frère avait sur lui la supériorité de l'esprit et du courage.

Amulius épuisa toutes les ressources de la tyrannie pour rendre sa possession paisible. Non content d'avoir fait périr Egestus, fils unique de Numitor, il étendit sa barbarie jusque sur

une fille. Le sexe de Rhea Silvia, sa nièce, ne la mit point à l'abri de ses persécutions. Les enfants qui pouvaient naître d'elle, instruits par l'exemple même d'Amulius, auraient pu lui ravir, un jour, ce même rang qu'il avait usurpé.

Il crut n'avoir pas besoin de répandre le sang de cette jeune victime; il se contenta de la reléguer chez les Vestales : leur virginité, qu'elles étaient obligées de consacrer aux dieux, le rassurait contre les craintes d'une postérité dangereuse. La faiblesse de Rhea Silvia lui tint lieu d'innocence : Amulius s'aveugla sur l'instrument que le ciel destinait à sa ruine.

Quelque habile que fût ce prince, il commit une double imprudence, en laissant la vie au père et à la fille; mais la politique des tyrans est sujette à se démentir. S'il crut devoir garder quelque ombre de justice et de modération, il oublia qu'il était usurpateur.

La fille de Numitor ne respecta pas long-temps des vœux qu'elle n'avait prononcés que par crainte. Elle eut deux fils, dont elle attribua la naissance au dieu Mars, soit pour se rendre excusable par la prétendue dignité de leur père, soit pour consacrer, en quelque façon, sa faiblesse. Le courage de Romulus (l'un de ces jumeaux) nourrit cette opinion dans l'esprit des peuples, qui la fortifièrent ensuite pour annoblir leur origine; et

les nations que ce prince assujettit, feignirent de le croire, pour diminuer la honte de leur défaite. Il était naturel de céder au fils de Mars, et glorieux de lui avoir disputé la victoire.

Quelques auteurs pensent que le dieu Mars n'était qu'un jeune amant à qui la Vestale avait donné un rendez-vous dans le bois sacré. D'autres assurent qu'Amulius lui-même, sous les habits que la superstition attribuait au dieu de la guerre, avait fait violence à sa nièce, moins par un sentiment de passion, que pour avoir un prétexte de la faire périr. On sait quelle était la rigueur des lois contre une Vestale convaincue de faiblesse. Il la surprit, dit-on, lorsque, pour quelque cérémonie de son ministère, elle allait puiser de l'eau dans une source voisine du temple. Le sacrilége et l'inceste n'ont rien d'incroyable dans Amulius : la crainte des dieux n'arrête guère un tyran, tant qu'il peut braver la main des hommes.

Lorsque l'usurpateur n'eut plus à douter du succès de sa perfidie, des femmes, vendues à sa cruauté, observèrent la princesse, par ses ordres, jusqu'au moment de la naissance des deux jumeaux. Alors Amulius leva le masque, et, dans une assemblée du peuple, il prêta les couleurs les plus noires à l'intrigue prétendue de la Vestale. Il osa même répandre des soupçons qui rejetaient l'inceste sur Numitor, ou

du moins qui le rendaient suspect d'avoir favorisé un commerce qui devait lui donner des petits-fils. Il se servit habilement des préjugés de religion et de l'autorité des lois, pour mettre le peuple dans la nécessité d'user de rigueur, en conservant les apparences de la justice. C'est ainsi que de tout temps la superstition a servi de voile aux crimes de la politique.

Amulius réussit à inspirer au peuple un zèle religieux que lui-même n'avait pas. La profanation du culte de Vesta parut, à des sujets crédules, digne du plus rigoureux supplice. La malheureuse Rhea Silvia fut condamnée à la mort, et les fruits de sa faiblesse à être jetés dans le Tibre. On croit que son accusateur, attendri par les pleurs d'Antho, sa fille unique, changea l'arrêt de mort porté contre la Vestale, en une prison perpétuelle. Le sentiment de quelques historiens, qui prétendent qu'elle fut enterrée vive, n'est fondé que sur l'usage qui s'introduisit depuis, de faire périr ainsi les Vestales infidèles à leurs vœux ; mais il paraît certain que cette barbare coutume ne commença que sous le règne du premier Tarquin, quoique d'autres en attribuent l'institution à Numa.

Les enfants exposés sur le Tibre, échappèrent à la mort par une espèce de prodige. Le fleuve était débordé ; leur berceau flotta long-temps au gré de l'onde et des vents, lorsqu'enfin en-

traîné par la rapidité du courant, jusqu'au pied du mont Palatin, les eaux s'étant insensiblement écoulées, le laissèrent à sec sur le rivage.

Une louve accourut, dit-on, aux cris de ces enfants, et les allaita. On a voulu désigner par-là une femme déréglée, à qui ses débauches avaient fait donner le nom de Lupa. Le hasard conduisit aussi dans ce désert Faustulus, intendant des troupeaux du roi. Ce berger, qui n'ignorait pas l'origine de ces enfants, eut la prudence de dissimuler sa découverte, et n'en fit part qu'au seul Numitor. Ce malheureux prince avait toujours appuyé le stratagème de sa fille, en feignant de reconnaître le dieu Mars pour le père des deux jumeaux : on eût dit qu'il prévoyait de quel avantage ils lui seraient un jour.

Faustulus les porta dans sa cabane, et les remit à sa femme Acca Laurentia, qui se chargea de les nourrir. Les prodiges de leur naissance intéressaient pour eux, et semblaient annoncer, dans ces enfants, quelque chose de surnaturel. Le berger se regarda comme un instrument des décrets du ciel qui veillait à leur conservation. Il les fit instruire dans les lettres à Gabies, ville du Latium. Par les exercices du corps, il les endurcit à la fatigue; enfin, il leur tint lieu de père, et les mit en état de remplir la brillante carrière que leur préparait la fortune.

Romulus et Remus (c'était le nom de ces prin-

ces) portaient, dès leur jeunesse, une empreinte d'héroïsme et de grandeur. La force avait devancé leur âge. Non contents de faire servir de trophée à leur courage, les dépouilles des animaux dont ils purgeaient les forêts, suivis d'un grand nombre de chasseurs, attirés par leur renommée, ils délivrèrent la campagne d'une multitude de brigands qui la désolaient. La reconnaissance, et ce sentiment de confiance qu'inspire la valeur, engagèrent les bergers des contrées voisines à les choisir pour leurs chefs.

La fête des Lupercales (1) parut aux brigands, domptés par ces princes, une occasion favorable de se venger. En effet, tandis que les deux frères remplissaient les fonctions de cette bizarre cérémonie, ces brigands enlevèrent Remus, le traînèrent devant l'usurpateur, et l'accusèrent d'avoir ravagé ses terres. Amulius, maître d'une victime dont il ne connaissait pas l'importance, la retint dans les fers, sans prévoir combien elle allait lui devenir funeste.

Romulus supportait impatiemment l'affront fait à son frère. Le berger Faustulus, en rapprochant les temps et les circonstances, savait à peu près l'âge des deux princes. Jusques alors, il n'avait pas voulu mêler à la douceur de leurs premiers

(1) Superstition en l'honneur du dieu Pan, introduite en Italie par Évandre.

succès l'amertume du secret de leur naissance. C'était une gloire suprême pour les enfants d'un simple berger, de s'être élevés, par leur courage, à la qualité de chefs des autres pasteurs; mais cette gloire devenait le comble de l'infortune pour les petits-fils de Numitor. Faustulus attendait, pour révéler cet important mystère, qu'il y fût déterminé par quelque occasion favorable, ou que les forces des deux frères répondissent à leur ambition. Le ressentiment de Romulus lui parut une heureuse conjoncture, et hâta la confidence qu'il lui devait :

« Vous n'êtes point mon fils, lui dit-il; et, si » l'on en croit l'opinion publique, vous êtes d'un » sang plus auguste encore que celui de nos rois. » L'infortunée Rhea Silvia, dont je vous ai sou- » vent raconté les malheurs, expie, dans une » affreuse prison, celui de vous avoir donné le » jour; et Numitor, votre aïeul, gémit dans l'es- » clavage sous la tyrannie du barbare Amulius. »

Ces connaissances trouvèrent dans le cœur de Romulus des sentiments dignes de son origine. La vengeance, l'honneur, la nature, lui faisaient un devoir de la mort d'Amulius; il voulut, cependant, avant que de porter les premiers coups à la tyrannie, avoir une conférence secrète avec son aïeul, et reconnaître, pour ainsi dire, la place où il devait frapper. Il se rendit, avec précaution, au palais de l'usurpateur, et se fit connaître

à Numitor. Il en reçut toutes les marques de tendresse qui pouvaient encore lui confirmer sa naissance. Faustulus, inquiet du sort de son élève, s'empresse de marcher sur ses pas : il arrive aux portes de la ville, chargé du même berceau dans lequel on avait exposé les deux frères. Il était facile à reconnaître, par une inscription qu'on y lisait encore. L'embarras inquiet que l'on remarqua sur le visage du berger, le fit arrêter par des gardes, qui le conduisirent devant Amulius. Faustulus ne put dissimuler que les deux princes vivaient : mais, pour gagner du temps, il eut la prudence d'ajouter qu'ils paissaient des troupeaux dans un désert écarté qu'il indiqua.

Lorsque, par ordre d'Amulius, on faisait des recherches dans tous les lieux voisins, Romulus, qui sentait l'importance des moments, persuadé que ses forces ne lui permettaient pas une guerre ouverte, eut recours à la ruse. Suivi d'une troupe d'habitants de la campagne, dévoués à leur chef, armés à la hâte, divisés par centuries, à qui des bottes de foin, suspendues à de longues perches, servaient d'enseignes, il investit les avenues du palais, force la garde, délivre son frère, surprend Amulius, et l'immole sur ce même trône qu'il avait acquis et conservé par le crime.

Tel fut le sort de l'usurpateur, après quarante-trois ans de règne. Numitor assembla le peuple, lui rappela les crimes de son frère, et fit ensuite

approcher ses petits-fils ; exposa les prodiges de leur naissance, de leur conservation, et la manière dont le ciel les avait fait reconnaître. Leur jeunesse, leur courage, leur physionomie, tout déposait pour eux. Le peuple brisa la prison de Rhea Silvia, et remit à Numitor la couronne de ses pères.

Ce prince étant remonté sur le trône, Romulus et Remus allèrent chercher, dans les contrées voisines, de nouvelles occasions de signaler leur courage. Ils résolurent de former une colonie, et de bâtir une ville dans la même place où ils avaient été autrefois exposés : sans doute en mémoire de l'événement, ou par reconnaissance pour les dieux qui les avaient sauvés.

Numitor entra facilement dans leurs vues. Il leur fournit des instruments pour remuer la terre, des esclaves et des bêtes de charge, et permit à ceux de ses sujets qui voudraient les accompagner, de se joindre à la nouvelle colonie. Les habitants des petites villes de Pallantium et de Saturnia, et un grand nombre de familles Troyennes, s'attachèrent à la fortune des deux frères. Lorsqu'on se disposait à élever les murs de la ville, les ouvriers, pour avancer leurs travaux, se partagèrent en deux classes ; Romulus avait l'inspection sur l'une, Remus sur l'autre. Cette division, qui n'avait d'abord pour objet que d'exciter l'émulation entre les deux partis,

produisit des effets funestes : la jalousie en prit la place ; elle passa du peuple aux deux princes, et se manifesta surtout lorsqu'il fut question du nom qu'on devait donner à la ville, et de la forme de gouvernement qu'il y fallait établir. Aucun de ces deux princes jumeaux ne pouvant s'arroger le droit d'aînesse, ils convinrent que le vol des oiseaux déciderait de leur différend. Les Etrusques avaient porté en Italie cette espèce de divination. Romulus se plaça sur le mont Palatin, et Remus sur l'Aventin. Remus aperçut le premier six vautours ; mais Romulus prétendit en avoir vu douze. Il se forme deux partis : chacun se range du côté de son chef. La querelle s'échauffe, on en vient aux mains ; le malheureux Faustulus périt dans la mêlée, lorsqu'il ne pensait qu'à se rendre médiateur. Quelques historiens prétendent que Remus perdit aussi la vie dans ce combat ; mais l'opinion la plus commune est que Romulus lui-même trempa ses mains dans le sang de ce prince, qui, par dérision, avait sauté par-dessus les remparts que ce frère cruel venait d'élever. Selon d'autres auteurs, ce fut un soldat, nommé Fabius, qui, choqué de cette insulte, frappa Remus à la tête, et, par cette action hardie, délivra Romulus d'un rival importun.

Ce dernier, resté seul maître de la colonie, ne voulut devoir son autorité qu'à un suffrage

libre. Il fut élu roi d'un consentement unanime, donna son nom à la nouvelle ville, et ordonna des jeux en l'honneur d'Hercule, pour célébrer son avénement au trône.

Le circuit de Rome s'augmentait; mais cette étendue exigeait de nouveaux habitants. Pour en attirer, Romulus y donna retraite à tous ceux qui, chargés de quelques crimes, avaient à craindre la rigueur des lois; il en fit un lieu de franchise, qui, par leur courage, devint pour eux un asyle sacré. Une foule de brigands, d'esclaves fugitifs, de débiteurs insolvables, ne fut pas d'abord admise dans l'enceinte de la ville; Romulus leur assigna pour demeure le mont Saturnius, où fut depuis bâti le capitole. Pour consacrer, en quelque façon, sa politique, il y fit élever un temple en l'honneur d'une divinité inconnue jusqu'alors, qu'il lui plut de nommer le dieu de l'Asyle (1) : par cette apparence de religion, et sous la protection de ce dieu, ces transfuges jouirent en paix de l'impunité. Lorsque le mont Saturnius fut ensuite renfermé dans Rome, ces vagabonds, déjà policés par les lois, devinrent citoyens.

Les Romains manquaient de femmes, et ce peuple naissant allait s'éteindre, faute de postérité. Leurs voisins jaloux auguraient déjà la chute

(1) Θεὸν Ασυλαῖον.

d'une ville qui commençait à leur faire ombrage. Romulus ne se dissimula point le danger de sa colonie ; il sentit d'ailleurs combien les femmes, par la douceur de leur commerce, pouvaient polir un peuple féroce et grossier : ce prince envoya des ambassadeurs à différentes nations voisines, pour les inviter de s'allier avec ses sujets par le mariage avec leurs filles. En cas de refus, le dessein était pris de les y réduire par ruse, ou par violence. L'extrême nécessité, la première des lois, justifiait Romulus.

Ces nations, indignées de la retraite que les Romains avaient donnée à des citoyens bannis, ne répondirent à leurs députés que par des insultes.

« Que n'avez-vous (1) admis dans votre asyle (leur dit-on) » des femmes perdues aussi bien » que des proscrits et des transfuges ? L'union » de part et d'autre ne pouvait être mieux assor- » tie, et jamais l'inégalité des conditions n'eût » servi, parmi vous, de prétexte au divorce. »

Les Romains ne purent supporter, sans indignation, la honte d'un pareil refus. Romulus eut besoin de toute sa prudence pour contenir la fougue de la jeunesse, qui, ne respirant que guerre et que vengeance, voulait, au prix de son sang, humilier ces orgueilleux voisins. Par

(1) Tit. Liv.

le conseil de Numitor, il prit le parti de dissimuler son ressentiment, et de recourir à la feinte. Il fit donc annoncer des jeux publics en l'honneur de Neptune, ou de Consus (1), divinité qui présidait aux résolutions secrettes, et qui, selon quelques auteurs, dut son nom et son origine à Romulus. Il fit dresser avec pompe l'appareil de ces jeux. La mémoire de cet événement les perpétua dans Rome (1).

Les Sabins accourent en foule à ce spectacle; la curiosité dépeuple leurs villes. Dans la chaleur des jeux, au moment où les spectateurs étaient le plus attentifs, les Romains, qui, par ordre de Romulus, avaient tenu jusqu'alors leurs armes cachées, s'élancent, au signal convenu, sur les Sabins, enlèvent leurs filles à la faveur du tumulte, mais sans verser de sang, ainsi que ce prince l'avait prescrit.

Ces étrangers, désarmés, saisis de crainte, prènent la fuite en désordre, réclament l'hospitalité violée, attestent les dieux à qui les jeux étaient consacrés, et jurent à Rome une guerre éternelle.

L'indignation des Sabines ne parut pas d'abord

---

(1) Quelques auteurs prétendent que Neptune et Consus n'étaient qu'une même divinité.

(2) Les jeux appelés *Consualia*, qui se renouvelaient tous les ans.

moins violente. Romulus se fit une excuse de la nécessité. Les Romains, par leurs caresses, et surtout par de l'amour, parvinrent enfin à les appaiser. Pour conserver à Rome la mémoire de cet événement, on conduisait, comme par force, les nouvelles mariées dans la maison de leurs époux (1). Au sentiment de quelques auteurs, le nombre des Sabines enlevées montait à six cent quatre-vingt-trois; d'autres le réduisent à cinq cent vingt-sept; d'autres enfin à trente seulement. Je ne rapporte des variations d'une si légère importance, que pour fonder ce que peut-être j'aurai occasion d'établir dans la suite sur des faits plus essentiels, l'incertitude de ces événements reculés.

Cependant les Sabins, pénétrés de l'outrage qu'ils avaient reçu, portaient l'alarme chez tous leurs voisins. Ils crurent devoir commencer par tenter la voie des négociations. Ils envoyèrent à Rome redemander leurs filles; et les députés, sous cette condition, proposaient aux Romains une alliance qui, dans la suite, pourrait être cimentée entre les deux peuples par des mariages volontaires. Romulus fut inflexible. Il voulut que les Sabins confirmassent les mariages déjà contractés; il en fit la première, ou plutôt la seule

(1) C'est à cet usage qu'un poète latin fait allusion dans ce vers :

Qui rapis teneram ad virum virginem.

condition du traité. Les Sabins, irrités de ces refus, quoiqu'ils n'eussent proposé l'alliance que pour éblouir les Romains, exagérèrent leur perfidie, et pressèrent Tatius, leur roi, d'en tirer vengeance.

Ce prince modéra l'ardeur du peuple, en lui représentant les dangers d'une entreprise mal combinée, la nécessité de consulter leurs alliés, et de se préparer à la guerre de façon à n'en pas redouter les hasards.

Les Céciniens, les Antemnates, les habitants de Crustumerium, voisins et alliés de Tatius, trop aigris pour imiter sa modération, commencèrent des hostilités contre les Romains par une violente irruption sur leurs terres. Si ces nations eussent agi de concert avec les Sabins, et que leurs forces se fussent réunies, sans doute c'était fait de Rome : cette division la sauva.

Romulus vole au-devant des Céciniens, les bat, les poursuit, tue leur chef, et ramène son armée victorieuse. Cette victoire lui fut apparemment disputée, et lui parut assez importante, puisqu'il la jugea digne d'un monument. Il fit bâtir un temple à Jupiter sous le nom de *Feretrius*, et lui consacra les dépouilles des vaincus. Pendant qu'il préparait cette solennité, et que les Romains étaient occupés à ce nouvel édifice, l'armée des Antemnates fit une incursion sur le territoire de Rome. Ce prince commanda contre

eux un simple détachement, les repoussa jusque dans leur ville, et s'en empara. Hersilie, que l'on croit femme de Romulus, lui persuada de faire grâce aux habitants, et de les admettre au nombre des citoyens Romains. Cette loi, que Romulus se prescrivit toujours depuis, et qui lui donna bientôt un peuple nombreux, condamne la politique de tant de rois, qui, sans faire attention que leur véritable force consiste dans le nombre de leurs sujets, ont chassé de leurs états d'anciens habitants, sous des prétextes frivoles; tandis que la saine politique eût exigé qu'ils en fissent venir d'ailleurs, s'ils en avaient eu le pouvoir. Les Romains, en s'assujétissant ainsi la plupart des Latins, ne firent qu'un grand corps de plusieurs membres séparés. Un même climat, une même langue, des mœurs presque semblables, mettaient Rome à couvert des séditions qu'elle eût pu craindre de ces nouveaux citoyens. Romulus, pour les attacher encore davantage au bien public, leur accorda, sans distinction, tous les priviléges dont jouissaient les premiers habitants; il les appela même au rang de sénateur, et se fit par-là, de ses propres ennemis, un soutien dans les guerres qu'il entreprit dans la suite, soit pour sa défense, soit pour l'agrandissement de son État.

Les Antemnates soumis, Romulus tourna ses armes avec le même succès contre les habitants

de Crustumerium. Les Sabins, étonnés des pertes rapides de leurs alliés, crurent qu'il était temps de marcher à Rome. Cette guerre allait devenir d'autant plus sérieuse, qu'elle était préméditée de longue main, tramée dans le silence, dirigée, non par le premier mouvement d'une vengeance aveugle, mais par la sagesse de Tatius, qui commandait une armée nombreuse. Les Sabins n'étaient pas moins alarmés du danger qui menaçait leur État, que touchés du ressentiment de leur injure. Jusqu'alors les Romains avaient paru respecter les nœuds qui les unissaient à ce peuple; mais ils étendaient leurs frontières, se mettaient à l'abri de la crainte, et commençaient à en inspirer.

La fille de Spurius Tarpeius, gagnée par les Sabins, leur livra la citadelle de Rome, où commandait son père : mais elle fut la victime de sa perfidie. L'horreur que leur inspira son crime, l'envie d'ensevelir leur propre trahison dans l'oubli, et la crainte de l'exemple, les déterminèrent à la faire périr.

Enhardis par l'importance de ce poste, les Sabins résolurent de terminer la guerre par une action décisive. On en vient aux mains de part et d'autre. Metius Curtius, un de leurs généraux, signale son courage par la mort d'un des plus braves Romains, le vaillant Hostus, aïeul de ce Tullus Hostilius, qui fut depuis roi de

Rome. Les Romains étonnés plient devant leurs ennemis, et entraînent Romulus dans leur fuite. Ce prince indigné s'arrête sur le mont Palatin, fait vœu de bâtir un temple à Jupiter, lui demande la victoire, rallie ses troupes, et les ramène à la charge. Les Romains reprènent courage à sa voix, et repoussent Métius dans un marais. Les Sabins volent au secours de leur général, le combat s'engage avec plus d'ardeur; chaque parti voit sa ruine dans la perte de cette bataille, et la valeur ne prend plus conseil que d'elle-même.

Au plus fort de la mêlée, un spectacle intéressant attire tous les yeux, et suspend la fureur des soldats. Les Sabines, par le conseil d'Hersilie, dans un appareil lugubre, les cheveux épars, portant leurs enfants dans leurs bras, s'élancent au milieu du carnage et des morts, implorent tour à tour leurs pères et leurs époux : « Ne vous souillez plus, s'écriaient-elles, d'un » sang qui doit vous être sacré. Romains, res- » pectez ces gages de notre amour; Sabins, » épargnez votre postérité; ou si nous n'avons » plus de droits sur vos cœurs, ni comme femmes, » ni comme filles, barbares, tournez vos armes » contre nous. Il nous sera plus doux de mourir » par des mains si chères, que de survivre à » votre perte. »

Les deux peuples s'attendrirent, et ne dédai-

gnèrent pas de mêler leurs larmes à celles de ces femmes courageuses. Le péril qu'elles avaient bravé rendait encore leurs plaintes plus touchantes ; ainsi les Sabines désarmèrent les deux partis, et devinrent les médiatrices d'une querelle dont elles avaient été l'occasion. La guerre entre les deux nations finit enfin par la réunion de leurs cœurs et de leurs villes. Par ce traité, plus avantageux à Rome qu'une victoire, ces mêmes Sabins, qui ne respiraient que sa ruine, devinrent les instruments de sa grandeur. Les principaux d'entre eux furent admis au sénat, et Tatius, leur roi, fut le collègue de Romulus.

La fin tragique de Remus devait cependant lui persuader que rien n'était plus dangereux que de partager l'autorité souveraine avec ce prince, et qu'il eût mieux valu peut-être l'avoir encore pour ennemi. Tatius se laisse éblouir par l'éclat d'une couronne qui lui paraît plus brillante. Fier de commander aux Romains, dont il avait appris à estimer le courage, il s'associe en secret à leur gloire et à celle de leur fondateur ; il ne voit que la grandeur naissante de Rome ; il oublie que c'est à lui qu'elle en devient redevable ; qu'il régnait seul, et qu'il n'est plus que le collègue d'un roi. Il fut la victime de cette confiance. Il crut Romulus peu redoutable, soit qu'il ne pût le soupçonner d'ingratitude, ou que son orgueil l'empêchât de le croire dangereux.

En effet, ils conservèrent long-temps les apparences d'une parfaite intelligence. Cette conduite étonne dans Romulus, qui, n'ayant pu souffrir que peu de jours celui que la nature lui avait donné pour égal, souffrit, pendant plusieurs années, le rival que lui avait donné la fortune.

Tatius régnait depuis cinq ans avec Romulus. Quelques créatures du premier prirent querelle avec les députés des peuples de Lavinie, et violèrent le droit des gens par un assassinat. Romulus, qui jusqu'alors avait dissimulé la haine qu'il portait à son collègue, la mit à découvert sous le voile spécieux de la religion. Il déclara publiquement qu'il fallait livrer les coupables. Tatius les prit sous sa protection, tant pour se conserver ses anciennes créatures, que pour s'en faire de nouvelles, en paraissant défendre avec chaleur, même dans une cause injuste, ceux qui s'étaient attachés à sa fortune. Les députés de Lavinie, excités par Romulus, profitèrent d'un moment où Tatius était occupé des apprêts d'un sacrifice, pour l'immoler à leur vengeance. Ce malheureux prince expia par sa mort l'attentat de ses sujets. C'était un nouvel exemple de l'ambition jalouse de Romulus : mais combien Tatius ne devait-il pas se défier d'un collègue qui, avec des qualités brillantes, et de la véritable grandeur, n'avait d'autre passion que de commander; qui avait commencé par le meurtre d'un frère, et qui rou-

gissait de partager son autorité avec le sénat que lui-même avait établi!

Les Sabins soupçonnèrent Romulus d'avoir trempé dans l'assassinat de leur roi; cependant ils se bornèrent à des murmures que ce prince feignit d'ignorer. Peu de temps après, il fit une alliance avec les peuples de Lavinie. Pendant qu'il s'assurait de ceux-ci, les Fidenates vinrent l'attaquer jusque dans Rome : ce fut pour lui l'occasion d'un nouveau triomphe. Les Véiens, jusqu'alors tranquilles spectateurs de tant de guerres, crurent pouvoir, à leur tour, en courir les hasards; ils commencèrent par des ravages sur les terres des Romains, et se retirèrent, avec leur proie, sans attendre l'ennemi. Romulus les poursuit, porte le siége devant leur ville, les bat dans une sortie, et leur accorde, à des conditions onéreuses, une trève de cent ans.

Plusieurs villes d'Étrurie se soumirent volontairement à ce prince. Sa réputation augmentait à la fois, et défendait ses nouveaux États. Rome suffisait à peine pour contenir ses habitants; il envoya des colonies dans les places conquises.

Il fallait des lois et des magistrats à ce peuple formé de différentes nations, opposées de caracractères et d'usages : ce fut le premier soin de Romulus.

L'espèce des lois varie selon leur objet. Les unes veillent sur les mœurs et les intérêts des

citoyens ; les autres forment la base du système politique de l'État. Celles-ci sont arbitraires, et ne regardent que le prince. Les premières émanent de lui, tirent leur vigueur de son autorité, mais regardent plus directement les magistrats qu'il en fait dépositaires ; elles doivent être stables, parce que la justice est leur principe, et qu'elle est invariable. Les autres peuvent, au contraire, et doivent quelquefois changer selon les temps : la politique n'a pas de point fixe. Une loi nécessaire, amenée par les circonstances, peut devenir dangereuse dans une nouvelle position du gouvernement. Le prince doit alors prendre un nouvel esprit et de nouvelles vues. Il est, comme législateur, au-dessus des lois, non pour les violer quand elles sont utiles, mais pour les abroger lorsqu'elles deviènent abusives. La nécessité rend alors l'innovation légitime. La plupart des Etats ont péri pour n'avoir pas connu le danger de garder trop long-temps des lois qui ne subsistaient plus qu'à leur ruine.

La forme du gouvernement que Romulus établit d'abord dans Rome, fut de distinguer ses habitants en deux classes, l'une de Patriciens, l'autre de Plébéiens. Il unit, par des liens réciproques, ces deux ordres de l'État. Chaque Plébéien pouvait se choisir, dans le corps des Patriciens, un protecteur chargé du soin de le défendre de l'oppression, et de lui prêter son crédit et

ses lumières. Ces protecteurs prenaient le nom de *patrons*, et leurs protégés celui de *clients*. Ceux-ci devaient à leur tour contribuer tous ensemble à payer la rançon ou les dettes de leurs patrons, s'il arrivait qu'ils fussent hors d'état d'y satisfaire. Les uns ni les autres ne pouvaient s'accuser en justice, ni se nuire par témoignage; et si quelqu'un d'eux venait à violer ces obligations, il était permis à l'offensé de le punir de mort.

Romulus tira de l'ordre des Patriciens cent vieillards, qui devaient être, pour ainsi dire, ses collègues dans l'administration des affaires publiques. Ce conseil s'appela sénat, et son autorité n'était guère moins étendue que celle du prince. La pure monarchie ni le despotisme ne convenaient point à un peuple guerrier, composé d'une multitude d'esclaves fugitifs, ou de citoyens qui n'étaient venus dans Rome que pour y chercher un asyle contre les lois de leur pays. Romulus se repentit, dans la suite, d'avoir ainsi limité son autorité. Le pouvoir arbitraire a des charmes bien séduisants pour les rois : mais ce prince éprouva, pour son malheur, qu'il est dangereux de toucher à des priviléges établis, et que les souverains doivent quelquefois redouter leur propre ouvrage. Dans un empire qui commence, le joug le moins rigoureux ne paraît encore que trop pénible. Insensiblement

on se plie à la servitude ; le despotisme même peut s'introduire à la fin, sans blesser les yeux, tandis que dans un état naissant il eût effarouché d'abord, et paru tel qu'il est, injuste et barbare.

L'autorité ne souffre point de partage entre elle et la liberté ; l'une tend toujours à la destruction de l'autre. Lorsque Romulus crut avoir affermi son trône, il affecta les dehors de la tyrannie. Il se choisit une garde de trois cents hommes, et il marchait ordinairement précédé de douze licteurs armés de haches et de faisceaux. Il ne convoquait plus le sénat que pour la forme, et pour ratifier ses ordres ; souvent même il se dispensait de le consulter. Cette conduite indisposa contre lui les Patriciens ; mais les effets de leur haine furent long-temps suspendus par cette suite de guerres que le peuple eut à soutenir, et qui fit diversion à leur animosité. Il semblait étrange au sénat d'être libre par sa constitution, et de se voir obligé d'obéir. Il ne semblait pas moins pénible au prince d'être maître, et de voir son autorité balancée. Cette espèce de gouvernement mixte entraîne nécessairement les divisions : chaque parti méconnaît les justes bornes de son pouvoir. C'est ce qui doit réduire à leur valeur purement spéculative tant d'éloges prodigués de nos jours à la constitution de l'Angleterre. La paix ne se trouve guère

que dans les extrêmes, la dépendance, ou la liberté.

Romulus, persuadé que les arts sédentaires énervent le courage, et que par le canal de l'industrie ils introduisent dans un État le luxe et la mollesse, n'en permit l'exercice qu'aux esclaves. Il ne jugea que la guerre et l'agriculture dignes d'occuper les Romains. Il partagea les terres en portions égales, et ne s'en réserva pour son domaine, qu'autant qu'il en fallait pour fournir aux frais des sacrifices.

Rome alors présentait moins l'image d'une ville, que celle d'un camp fertile en guerriers. L'intention du fondateur n'était pas d'ouvrir des retraites à l'oisiveté, mais de former un peuple de conquérants. Il regarda la discipline militaire comme un moyen de subjuguer les esprits encore indomptés de ces nouveaux sujets, de les plier à l'obéissance, et de leur faciliter le joug de la vie civile. La sévérité de l'une rend les avantages de l'autre plus sensibles.

Romulus ne donna pas à la religion cette forme décente et régulière que la politique de Numa réduisit en système. Il n'ajouta rien aux traditions de son pays. Il se contenta de multiplier les prêtres, et de mettre un certain ordre dans le sacerdoce. Il prit la qualité de premier pontife, et réunit ainsi dans sa personne les droits de

l'autel et du trône : politique admirable (1), qui coupait toute voie à ces contestations si délicates, qui peuvent naître entre deux puissances, dont il est toujours dangereux de fixer les véritables limites. Il institua quelques fêtes, et permit au peuple de se choisir ses aruspices et ses augures. On sait quelles étaient les fonctions de cette espèce de prophètes. Ses lois sur le mariage se sont, au divorce près, conservées parmi nous. Chaque citoyen ne pouvait avoir qu'une femme. Les biens étaient communs entre eux, mais le mari seul en avait l'administration. Les mêmes lois laissaient aux pères le despotisme le plus absolu sur leurs enfants. Les parents d'une femme tombée dans l'adultère, avaient droit de la punir de mort. Cette loi cruelle, qui confondait le crime et la faiblesse, fut rarement observée à la rigueur, et n'était pas de nature à l'être.

La plupart de ces institutions s'accordaient parfaitement avec la médiocrité d'un État naissant. Il fallut dans la suite ou les changer ou les abolir.

La mort de Numitor assurait la souveraineté d'Albe à Romulus, mais il se contenta du droit d'y nommer annuellement un dictateur, pour la

(1) On sent bien qu'il n'est pas ici question d'une religion révélée, où les bornes des deux puissances sont fixées de droit divin.

gouverner comme république. Cette conduite étonne dans un roi jaloux d'étendre son pouvoir. Aimait-il assez sa patrie, pour ne pas attenter à sa liberté?

Ce prince, faisant un jour la revue de ses troupes dans un champ voisin du marais de Caprée, il s'éleva tout-à-coup un orage si violent, et l'obscurité fut si grande, que l'on pouvait à peine se distinguer. Romulus disparut alors, et le peuple soupçonna les sénateurs, dont il avait diminué l'autorité, de s'en être défait à la faveur des ténèbres.

On imagine toujours quelque chose d'extraordinaire dans la mort des grands, comme s'ils étaient dispensés de la loi commune, et que la mort même craignît de les attaquer. On en accuse volontiers la main des hommes, parce que réellement ils en ont offensé plusieurs, ce qui n'est qu'une suite nécessaire du pouvoir qu'ils ont eu.

Le ressentiment des Romains éclata par des murmures. Le peuple était près de venger Romulus; la sédition n'attendait qu'un chef. Julius Proculus, patricien d'une probité reconnue, prévoyant les suites funestes d'une division, parut dans l'instant même : « Romains, leur dit-il, » votre fondateur vient de se présenter à moi; » il m'ordonne de vous annoncer vos destins. » Élevez des temples à ce dieu nouveau, sous

» le nom de *Quirinus*; cultivez toujours le grand
» art de la guerre : Rome doit être un jour la ca-
» pitale du monde; Romulus lui-même vous en
» assure par ma voix : il veillera sur vous, et son
» génie soutiendra la gloire de vos armes. »

Le peuple crut aveuglément, les sénateurs feignirent de croire, les murmures cessèrent, et les Romains, au lieu de venger leur fondateur, coururent lui dresser des autels.

Faire de Romulus un dieu, c'était peut-être abaisser le héros. Ses actions, toutes glorieuses qu'elles pouvaient paraître aux yeux des Romains, ne surpassaient point les forces humaines, et c'est de là qu'elles tiraient leur véritable grandeur. Cette apothéose n'était que plus injurieuse encore à la divinité; mais le peuple, crédule et flatteur, croit aisément au-dessus de la condition commune quiconque a su le contenir et le gouverner. Un seul revers suffit, à la vérité, pour changer son admiration en mépris. Le vrai grand homme serait peut-être celui qui aurait acquis le droit d'être malheureux impunément. Romulus n'éprouva point l'inconstance du sort : il fut enlevé au milieu de ses triomphes, sans aucun mélange d'adversité; sa mort, en un mot, fut heureuse.

Ce prince emprunta des Sabins la façon de leur bouclier, qui était large, au lieu du petit bouclier Argien dont il s'était servi jusqu'alors;

« et l'on doit remarquer, dit un auteur respec-
» table (1), que ce qui a le plus contribué à ren-
» dre les Romains les maîtres du monde, c'est
» qu'ayant combattu successivement contre tous
» les peuples, ils ont toujours renoncé à leurs
» usages sitôt qu'ils en ont trouvé de meilleurs. »

Dans les événements de la vie de Romulus, je remarque partout une conformité singulière avec l'histoire du législateur des Juifs. L'un et l'autre furent exposés sur les eaux, et tous deux furent heureusement sauvés. Moïse et Romulus furent élevés parmi des bergers ; le premier délivra l'Egypte d'un tyran, l'autre fit périr un usurpateur ; tous deux furent les chefs d'un grand peuple, établirent un sénat, donnèrent des lois. La conformité de leur mort a quelque chose d'aussi frappant que celle de leur vie. Moïse disparut du milieu des Israélites, comme Romulus du milieu des Romains. On ignora la destinée et le lieu de la sépulture de tous deux. Dieu, disent les interprètes, enleva le corps de l'un, de peur que les Hébreux, naturellement portés à l'idolâtrie, ne lui rendissent les honneurs divins : le sénat romain, au contraire, déroba celui de Romulus, pour que le peuple lui bâtit des temples. L'un ne fut point adoré, parce qu'on ne le trouva pas ; l'autre le fut par cette raison-là même.

(1) M. de Montesquieu.

Le meurtre de Remus et celui de Tatius, dont on ne peut guère justifier ce prince, furent les crimes de l'ambition et de la politique : heureux s'il n'eût pas voulu donner atteinte aux priviléges du sénat, et sortir des bornes qu'il s'était lui-même si sagement prescrites ! Le sénat, humilié par Romulus, se rendit redoutable à son tour ; il oublia ce qu'il devait à ce prince, et n'en fut pas plus libre sous la plupart de ses successeurs. Dans une monarchie, pour que l'autorité des magistrats soit constante, il faut qu'ils se regardent uniquement comme les dépositaires de la puissance du souverain.

J'ai cru devoir omettre, dans le cours de cette histoire, des faits qui méritaient à peine d'être écrits, encore moins d'être servilement copiés par cette foule d'auteurs qui nous les ont conservés. Il n'est guère intéressant que pour des antiquaires, de savoir exactement les cérémonies que fit observer Romulus, le jour de la fondation de Rome ; la première division de ce petit peuple, qui n'était alors qu'une faible colonie ; l'institution de quelques fêtes dans cette ville naissante, dont le système de religion ne fut perfectionné que par Numa. Je me suis contenté de rapporter des faits connus et prouvés, autant qu'ils peuvent l'être dans un aussi grand éloignement. En effet, s'il est si difficile d'établir la vérité des événements qui se sont passés, pour ainsi

dire, sous nos yeux, que doit-on penser de la confiance de ces auteurs qui compilent scrupuleusement de petites anecdotes de l'antiquité, comme s'ils en avaient été les témoins, tandis qu'il serait à peine possible de justifier les faits même qui servent d'époque à la chronologie ?

HISTOIRE

DE NUMA POMPILIUS.

L'HISTOIRE de Romulus a présenté sous nos yeux Rome naissante, s'élevant, par le bonheur de ses armes, au-dessus de ses voisins tour à tour ligués contre elle. Nous l'avons vue recevoir dans son sein des nations qui ne s'étaient unies que pour le déchirer, et se fortifier de ce qui semblait devoir occasionner sa ruine. La valeur et la politique de Romulus commencèrent à la rendre redoutable ; la piété et la sagesse de Numa Pompilius achevèrent d'affermir les fondements de cet édifice qui devait un jour dominer sur l'univers. Rome n'était encore peuplée que de guerriers. Un État naissant ne s'agrandit que par les armes ; toute autre ressource lui serait alors inutile, et peut-être dangereuse : mais si c'est à la valeur à fonder les empires, c'est à l'autorité des lois, c'est à une certaine forme de religion combinée sur les mœurs et sur le caractère des peuples ; c'est enfin à un gouvernement établi sur

ces deux bases faites pour se prêter un appui réciproque, à les maintenir dans ce degré de force qui les met, du moins pour un temps, à l'abri des révolutions.

Il fallait donc assujettir au frein des lois une nation qui, sans elles, eût bientôt vengé ses voisins de la rapidité de ses premières victoires : mais ce n'était point assez ; il fallait adoucir les mœurs de ces brigands courageux, rassemblés la plupart sous les enseignes de Romulus, pour éviter la punition de quelques crimes. Malgré l'idée de grandeur attachée au nom Romain, on ne peut se dissimuler que tels furent les fondateurs de ce vaste empire, et sans doute de tous ceux qui l'ont précédé ou suivi. Mais si l'admiration involontaire que cause encore ce grand nom, se trouve justifiée par tant d'actions généreuses que le temps n'a pu nous dérober, c'est dans ces principes de morale, établis ou développés par Numa, qu'il faut en rechercher la source. Romulus avait fait des guerriers ; son successeur fit des hommes et des citoyens.

La religion, qui se soutient par le trône, et qui le soutient à son tour ; cette religion (quoi qu'en disent ses ennemis) si nécessaire pour contenir du moins cette partie du peuple sur qui l'amour du bien public, la raison, l'honneur, les devoirs de la société, ne font qu'une impression aussi légère que ses connaissances sont bor-

nées, la religion, dis-je, fut le principal objet de la politique de Numa. Trop éclairé pour négliger un des plus solides appuis de son autorité, nous verrons de quels artifices il se servit pour l'établir; artifices dont la plupart des législateurs lui avaient donné l'exemple, et qu'après lui, d'autres ont cru devoir imiter. Ne lui faisons pas cependant un crime d'un stratagème qu'il employa, moins par des vues intéressées, que parce qu'il le crut nécessaire au bonheur de son peuple, et à l'affermissement de son empire. Numa fut philosophe avant que d'être roi; le trône ne changea rien à ses mœurs; et, comme philosophe, il jugea que les hommes avaient besoin d'être trompés pour être heureux.

Après la mort de Romulus, il s'éleva de grands troubles dans le sénat, sur le choix d'un nouveau roi. Les Sabins prétendaient que ce choix devait tomber sur un de leurs concitoyens. « Depuis la » mort de Tatius, disaient-ils, nous avons laissé » Romulus paisible possesseur d'une couronne » que la foi des traités l'obligeait de partager; la » raison veut que le nouveau roi soit élu parmi » nous. Si les Romains nous ont reçus dans leur » ville, ce n'est point à titre de grâce; notre » union a fortifié leur état, et nous laisse le droit » de nommer nos maîtres. » Les Romains, jaloux » de commander, leur disputaient ce droit si » naturel. Il n'en fallait pas plus pour allumer

dans Rome le feu des guerres civiles, ou pour la plonger dans les désordres de l'anarchie.

Les sénateurs, pour parer ces inconvénients, après une longue délibération, convinrent que chacun d'eux gouvernerait l'un après l'autre, jusqu'au temps où l'on pourrait espérer de voir les sentiments réunis. Ils se partagèrent donc par décuries, et tour à tour chaque membre de ces différentes décuries devait exercer la souveraineté cinq jours de suite. Cette bizarre forme de gouvernement prit le nom d'interrègne. Les sénateurs crurent que l'autorité royale, passant ainsi de l'un à l'autre, blesserait moins les yeux des Romains. Un règne si court pour chacun d'eux, une autorité partagée dans un si grand nombre, laissaient peu de place à la vexation et à la tyrannie. Tout abus du pouvoir eût été rigoureusement puni dans un roi prêt à redevenir simple citoyen.

Quoique ce gouvernement fût très-modéré, les sénateurs ne purent éviter les soupçons et les murmures du peuple, qui prétendit que, par cet artifice, ils avaient mis toute l'autorité dans les mains de la noblesse; et qu'au lieu d'un tyran qu'il pouvait craindre dans un prince, les Patriciens avaient trouvé le moyen de lui en donner successivement un grand nombre; enfin, qu'ils ne cherchaient à prolonger cette espèce d'aristocratie, que pour changer la face de l'État, et

pour ne pas choisir un roi qui mettrait des bornes à leur ambition. Les soupçons du peuple étaient fondés sur la longueur de cet interrègne, qui dura pendant un an.

Il fallut donc s'accorder pour une élection. Les deux partis proposèrent un expédient plein de sagesse : ce fut de tirer au sort, et de laisser au parti qu'il favoriserait, le droit de choisir; mais avec cette condition, qu'il ne pourrait donner sa voix qu'à un membre de l'autre parti : tellement que, si le droit d'élection tombait aux Romains, ils seraient obligés de choisir un Sabin; et que si la fortune, au contraire, en disposait en faveur des Sabins, ils ne pourraient couronner qu'un Romain. Cet expédient pacifiait non seulement la division présente, mais partageait l'affection du roi qui allait être élu entre les deux nations. Il devait des égards à l'un par reconnaissance, et à l'autre par l'amour naturel de la patrie.

Les Sabins déférèrent le droit de choisir aux Romains, qui ne voulurent le tenir que de la décision du sort. Ils jugèrent plus honorable de se donner un étranger pour maître, que d'en recevoir un de leur nation de la main des Sabins. Ils élurent donc Numa Pompilius, âgé alors de quarante ans. Son origine était illustre, et sa vertu si respectée, que ses concitoyens ne purent l'entendre nommer, sans témoigner, par des applau-

dissements redoublés, qu'ils l'acceptaient avec plus de plaisir encore, que ceux mêmes qui l'avaient élu.

Numa Pompilius avait dédaigné les avantages que sa naissance lui donnait lieu d'attendre, soit à la cour de Tatius, soit à celle de Romulus son collègue. Il s'était fixé dans le sein de sa famille, à Cures, sa ville natale, où il s'appliquait à l'étude de la philosophie. La réputation de sagesse qu'il s'était acquise, l'avait rendu respectable même aux nations voisines. Il était fils de Pomponius, homme d'un mérite distingué, soutenu d'une probité qui fut héréditaire dans sa maison. Il est à propos de donner ici une idée plus étendue de ses occupations et de son caractère.

L'étude de la philosophie purgea son âme de ces passions qui dégradent l'humanité par l'abus qu'elle en fait presque toujours, et qui sont bien plus dangereuses dans un roi, par la facilité qu'il a de les satisfaire. Elle le guérit aussi de cette ambition, qui regarde comme légitimes les moyens les plus injustes, dès qu'il est question d'usurper et de s'agrandir. Aussi le règne de Numa fut aussi tranquille, que celui de son prédécesseur avait été orageux. Sa modération mérite en cela d'autant plus d'éloges, que l'avidité des conquêtes semblait alors le seul moyen de parvenir à la gloire. Il avait banni de sa maison le luxe et les plaisirs;

qui énervent le courage. L'hospitalité la tenait ouverte tant aux étrangers, qu'à ceux de ses compatriotes qui pouvaient avoir besoin de ses conseils. Là, il s'occupait, non pas à multiplier ses richesses par des voies injustes, mais à servir les dieux, et à étudier leur nature autant que la faiblesse de l'esprit humain peut y parvenir. Ce fut pour ces rares qualités que Tatius, son roi, crut devoir le récompenser en lui donnant sa fille unique. Ce mariage ne l'enorgueillit point ; et, loin d'aller à Rome mendier les faveurs de son beau-père, il préféra ses occupations tranquilles, et les soins qu'il devait à la vieillesse de Pomponius, aux frivoles honneurs de la cour. Tatia sa femme partagea, tant qu'elle vécut, sa modération et son goût pour la retraite. Leur union ne dura que treize ans. Ce fut alors que Numa, pour tromper son affliction, quitta le séjour de la ville, et se retira à une campagne assez éloignée de Cures. C'est là qu'il se promenait ordinairement seul dans les bois consacrés aux dieux, et c'est ce qui fonda sans doute l'opinion de son commerce avec la nymphe Égérie, qui, selon la crédulité des Romains, ne s'était pas bornée à lui prodiguer ses faveurs (1), mais l'avait instruit de

(1) De là ce vers de Juvénal, à l'occasion du bocage d'Égérie :

Hic ubi nocturnæ Numa constituebat amicæ.

la nature des dieux, et du culte qu'il fallait leur rendre.

Les peuples ont eu, de tous les temps, un penchant naturel à croire que les dieux se plaisaient à se communiquer aux grands hommes. C'est de cette crédulité que toutes ces fables mystérieuses et utiles, consacrées depuis sous le nom de religion, tirent leur origine. Chaque nation eut les siennes privilégiées, toutes appuyées sur de pareilles traditions. Atys chez les Phrygiens, Rodotus dans la Bythinie, Endymion dans l'Arcadie, etc., eurent, si l'on en croit l'histoire de ces nations, un semblable commerce avec les dieux.

Cette réflexion en amène une autre, qui pourrait sembler humiliante pour l'humanité. Supposer toujours que ceux d'entre les hommes qui se sont distingués par leur vertu, n'ont été, pour ainsi dire, que les instruments des dieux, n'est-ce pas convenir tacitement que la vertu n'est pas naturelle à notre espèce ? n'est-ce pas, en inspirant d'un côté plus de vénération pour elle, la reléguer, en quelque sorte, loin de nous, et prêter des excuses à ceux qui la trouvent trop pénible ? S'il était flatteur pour des sages, tels que Zoroastre, Minos, Lycurgue, Numa, etc., que les peuples les crussent inspirés des dieux, il semble qu'il n'était guère satisfaisant pour leur amour-propre, qu'on ne les crût pas capables

d'avoir exécuté seuls des projets qui n'étaient point au-dessus des forces humaines : d'ailleurs, ces petites prédilections qu'il fallait supposer aux dieux, à la nymphe Égérie, par exemple, s'accordaient-elles bien avec leur nature ? et faut-il être bien éclairé pour sentir qu'un homme qui se dit inspiré, n'est qu'un fourbe, même assez maladroit, puisqu'il se dérobe une partie de sa gloire ?

Ce n'est pas que les sages dont j'ai parlé, ayant à discipliner des nations sauvages, crédules et grossières, désespérant de les éclairer, n'ayent agi prudemment de se conformer à leur façon de penser, et de soutenir l'autorité des lois par le crédit que donne aux fables la crédulité du vulgaire ; c'est une belle imposture que celle qui a pour objet le bonheur des hommes. On a beau dire qu'il ne coûtait pas plus d'employer la vérité ; il y a long-temps qu'il est passé en maxime, que la vérité ne prendrait pas chez ce que l'on appèle peuple.

Les Romains députèrent à Numa pour le prier d'accepter l'empire. Proculus et Velesus, l'un Romain, l'autre Sabin, sur qui leur mérite avait d'abord fixé les vœux des deux nations, furent choisis pour lui porter une couronne dont eux-mêmes avaient été jugés dignes. Ils arrivèrent à Cures, et se présentèrent à Numa, persuadés qu'ils n'avaient pas besoin de longs discours pour

le déterminer à les suivre; mais sa modestie mit sa grandeur d'âme dans tout son jour. Il leur fit, en présence de son père et de son parent Martius, cette réponse que les historiens nous ont conservée.

« Il est peu de changements dans la vie de » l'homme qui ne présentent un avenir à craindre. » Celui qui, par la modération de ses désirs, s'est » mis au-dessus des besoins, et qui n'a point à se » plaindre de sa fortune, commet au moins une » imprudence, s'il sacrifie à des vues ambitieuses » l'heureuse médiocrité de son état; il abandonne » un bonheur réel pour des espérances incer- » taines. La faute que je ferais en acceptant » vos offres, serait encore moins excusable, » puisque je n'ai pas même devant les yeux » ces espérances flatteuses dont l'illusion pour- » rait me séduire. Si, d'un côté, j'envisage » la fin cruelle de Tatius; de l'autre, les soup- » çons injurieux qu'elle a jetés sur Romulus » son collégue; si ce même Romulus (du moins » comme le dépose la voix publique) est tombé » sous les coups des sénateurs qui m'offrent au- » jourd'hui de le remplacer, trouverais-je dans » cette grandeur suprême, environnée de tant » d'écueils, le prix de mes sacrifices? Si ce » héros, quoique d'une extraction divine, mal- » gré les prodiges de sa naissance et de sa » conservation, n'en a pas moins été la vic-

» time d'une lâche perfidie, sur quelle appa-
» rence attendrais-je une vie tranquille, où ce
» grand homme n'a trouvé que la mort? Mais
» quand je présumerais assez de la fortune pour
» me flatter de me dérober aux mêmes dan-
» gers, mes mœurs, mes inclinations, et ces
» faibles vertus qui m'ont fait connaître, ne
» sont-elles pas ce qui doit m'exclure du rang
» que vous me proposez? J'ai passé ma vie
» dans la retraite et dans l'étude; accoutumé à
» l'innocence des travaux champêtres, mes pre-
» mières occupations sont d'honorer et de servir
» les dieux. Romulus vous a laissé beaucoup
» d'ennemis; vous avez besoin, pour vous
» défendre, d'un prince actif et belliqueux:
» que ferait parmi vous un homme pacifique,
» qui pourrait tout au plus vous inspirer quel-
» ques sentiments de modération et d'amour
» pour la justice?»

Telles furent les raisons dont se servit Numa pour se décharger du fardeau de la royauté. Les ambassadeurs admirèrent la sagesse de sa réponse; mais, loin de se rebuter, ils redoublèrent leurs instances, et le conjurèrent de ne pas permettre, par un refus si généreux, que le peuple, qui l'avait choisi, retombât dans les troubles que son élection venait d'appaiser. Ils ajoutèrent que c'était sur lui seul que les vœux des deux nations avaient pu se réunir, et qu'ils n'oseraient repa-

raître à Rome, s'il persistait à rejeter leurs prières. Le père de Numa, Martius, son parent et son ami, s'unirent aux députés, et lui remontrèrent qu'à la vérité cette gloire que l'on retire de la vertu était bien au-dessus de celle de commander, mais que la vertu même lui faisait une loi de se rendre aux désirs des Romains.

« Où pourrez-vous, lui disaient-ils, servir les » dieux avec plus de fruit, et leur offrir un en- » cens plus agréable, que sur ce trône où ils vous » appèlent? Vous leur soumettrez les cœurs de » vos sujets : vous adoucirez les mœurs de cette » nation guerrière ; elle se modèlera sur les vô- » tres : l'exemple du prince a bien plus de pou- » voir que les lois. Les Romains ont fait voir que » le vrai mérite avait des droits sur eux, et qu'ils » savaient le respecter, même dans les étrangers. » Ils l'ont honoré dans Tatius : quels hommages » ne lui rendront-ils pas dans un maître qu'eux- » mêmes se seront choisi, eux qui l'ont déifié » dans Romulus? Le pouvoir suprême est le » plus beau des droits dans les mains d'un prince » juste et bienfaisant. Il partage avec les dieux » l'amour des hommes, et la gloire de les rendre » heureux. Pensez-vous, d'ailleurs, que les Ro- » mains, que ce peuple naissant soit si dévoué » à la guerre, qu'il ne préférât volontiers le bon- » heur de jouir tranquillement de ses conquêtes, » à l'avidité d'en faire de nouvelles? Doutez-

» vous qu'il ne vît avec joie un maître doux et » paisible affermir l'État par la justice et la sain- » teté des lois, appui bien plus stable que les » armes, dont le succès dépend toujours de la » fortune ? Mais quand il brûlerait encore de » cette ardeur de combattre, ne pouvez-vous » pas réprimer cette audace guerrière, et vous » appliquer surtout à réunir à jamais la nation « des Sabins, et cette ville déjà si florissante ? » L'empressement de tous nos citoyens, dès qu'ils » ont appris l'arrivée des députés de Rome, leur » empressement à vous solliciter d'accepter l'em- » pire, n'est-il pas un sûr garant du désir qu'ils » ont de voir resserrer l'alliance entre les deux » peuples ? L'amour du bien public, la voix de » la patrie, celle des dieux, tout vous prescrit de » régner. Ce n'est point par de vaines spécula- » tions, mais par des vertus actives, que l'on » obtient la véritable gloire. »

Numa s'étant enfin laissé fléchir, suivit les ambassadeurs, après avoir fait un sacrifice solennel. Le sénat et le peuple vinrent en foule au-devant de lui ; les temples retentissaient d'acclamations ; l'encens fumait sur les autels : il semblait, aux transports des Romains, que c'était moins un roi, qu'une nouvelle province qu'ils venaient d'acquérir. Ce fut à travers cette pompe consacrée par la joie publique, que Numa Pompilius fut conduit jusque sur la place, où celui

des sénateurs qui jouissait alors de la souveraineté, Spurius Vertius, le salua roi, au nom du peuple, et lui apporta les marques de sa nouvelle dignité ; mais Numa suspendit encore la cérémonie, et voulut que son élection fût confirmée par les dieux. Il prit donc avec lui les augures et les prêtres, et leur ordonna de le suivre au capitole, qui s'appelait encore le mont Tarpéien. Le chef de ces augures, tourné vers l'orient, le visage voilé, touchant de la main droite la tête de Numa, pria les dieux de déclarer leur volonté par le vol des oiseaux, ou par tel autre auspice favorable qu'il leur plairait d'accorder. Un profond silence régnait dans l'assemblée du peuple, qui, prosterné, attendait avec impatience l'issue de cette cérémonie. Les oiseaux parurent, l'élection fut confirmée ; Numa prit la pourpre, et descendit dans la place, où l'élite des deux nations le reçut avec respect, comme le bien-aimé des dieux.

Cet acte de religion fut le premier par lequel Numa voulut inspirer de la vénération pour elle. On imagine bien que le miracle était convenu, et les oiseaux préparés. Il fallait en imposer aux Romains ; et jamais les prêtres n'ont manqué de ces sortes de ressources, moins pour établir le culte de leurs divinités, que pour augmenter leur crédit et l'éclat extérieur de leur ministère.

Les différents oracles qui se rendaient dans le

paganisme, sont une preuve qu'ils avaient eu l'art de les perpétuer. Le prince se servait d'eux comme des instruments de sa politique, et les prêtres, à leur tour, faisaient servir le prince à leurs desseins : ainsi le trône fut l'appui de l'autel, et l'autel celui du trône.

Un prodige aussi simple était proportionné à la grossière crédulité de ces peuples. Dans Rome plus éclairée, peut-être ne l'eût-on pas hasardé. Prodige pour prodige, avec un peu plus de finesse et de méditation, les prêtres en auraient trouvé de plus frappants. Aussi n'ont-ils pas oublié, pour accréditer certains temples, certaines forêts, certaines contrées, d'en produire de plus merveilleux, à l'envi les uns des autres. Les plus adroits étaient privilégiés, et le temple seul d'Esculape à Epidaure contenait plus de vœux, plus d'offrandes, plus de tableaux de guérisons miraculeuses, que l'on n'en a vus depuis dans aucune autre région. Le prodige d'Actius Nevius, l'un des augures, sous le règne de Tarquin l'ancien, prouve à quel point, cent ans après Numa, l'on avait déjà raffiné sur les miracles. Sous l'empereur Vespasien, temps auquel les lettres et les arts avaient été portés à leur plus haut degré dans Rome, il ne fallut pas moins que la guérison d'un aveugle-né, pour donner, dans ce genre, quelque réputation à cet empereur. Apollonius de Thyane voulut

pousser l'adresse jusqu'à ressusciter des morts: mais dans un temps où les prodiges du paganisme tombaient dans le discrédit, ils s'anéantirent devant ceux des chrétiens, comme la monnaie contrefaite tombe devant celle du prince : Apollonius fit cependant encore quelques prosélytes.

Numa prit possession de l'empire, et conserva sur le trône les mœurs qu'il avait apportées dans Rome. C'est sans doute le plus grand trait de sa vie, puisqu'il est si rare de voir des hommes conserver dans l'élévation, des sentiments qui les avaient fait estimer dans la médiocrité. Il sut être grand par lui-même : c'est la véritable grandeur, et la seule que l'on puisse louer dans un sage. Avant que d'entrer dans le détail des actions de ce prince, il est à propos d'observer dans quel état il trouva l'empire : c'est le moyen d'apprécier la sagesse de ses lois, de ses établissements, et des remèdes qu'il crut devoir apporter aux divisions de la république. Écoutons parler Denys d'Halicarnasse.

Après la mort de Romulus, la division commença à s'introduire dans l'ordre des patriciens, au sujet de la forme qu'il fallait donner au gouvernement. Les anciens compagnons de Romulus, ceux qui avaient suivi sa fortune depuis Albe jusqu'à la fondation de Rome, prétendaient mériter, par leur ancienneté, que l'on ne prît

que leurs avis, et que, par des honneurs, on les distinguât du reste des citoyens. Ils exigeaient même une préférence exclusive pour toutes les dignités, et regardaient, en quelque sorte, les nouveaux habitants comme des sujets. Ceux-ci, au contraire, qui, depuis l'union des Sabins, avaient été admis dans l'ordre des patriciens, et qui prétendaient aux mêmes honneurs, assuraient que, par le traité fait avec Tatius, tout était égal entre eux et les Romains. Enfin une petite partie du peuple, qui jouissait nouvellement du droit de bourgeoisie, qui ne s'était signalée dans aucune guerre, et qui, par conséquent, n'avait point encore été appelée au partage des terres, regardait l'opulence des autres d'un œil d'envie, tandis qu'elle languissait dans la plus affreuse misère. Cette espèce de gens, ordinairement inquiète et factieuse, n'avait pas une petite part dans les troubles du gouvernement. Ce fut dans cet État, divisé dans tous ces différents ordres, que Numa Pompilius entreprit de remettre, et remit effectivement la tranquillité. Il commença d'abord par étendre ses soins paternels sur cette classe du peuple, dont les besoins plus pressants exigeaient des secours plus prompts. Il lui partagea les terres conquises; mais l'un des plus grands traits de sagesse de ce prince, fut la manière dont il parvint à cimenter l'union entre les Romains et les Sabins. Ces deux nations, tou-

jours rivales, quoique liées par la foi des traités, un même gouvernement et une même religion n'avaient point encore étouffé ces semences de haine qui pouvaient un jour les détruire l'une par l'autre. Rarement une concorde purement politique est-elle durable ; il se passait peu de jours où l'on ne vît éclore quelques fruits de division entre les deux peuples. Numa comprit que, de même que des corps solides ne peuvent se mêler ensemble, si la division n'en facilite le mélange, il fallait, pour les unir, partager ces deux grands corps en différentes classes, dont chacune serait composée de Romains et de Sabins. Il rangea donc les deux peuples, selon les diverses professions, en autant de petites classes séparées, dont chacune avait ses priviléges, ses fêtes, ses assemblées et sa juridiction. Ainsi les Romains, confondus avec les Sabins par cette prudente distribution, oublièrent cette diversité d'origine qui, jusqu'alors, les avait désunis. On ne parla plus de rivalité ; l'intérêt national disparut ; les noms de Romulus et de Tatius ne furent plus un cri de discorde pour les deux nations : tout devint Romain.

Après avoir remis le calme dans l'État, il était digne de ce grand homme d'y faire régner l'abondance. Il voulut attacher son peuple à l'agriculture. Cette profession, la première, la plus utile, et peut-être la plus honorable, est en même

temps la véritable richesse d'un empire. Un roi qui veut être le père de ses sujets, ne peut l'encourager par trop d'exemptions et de priviléges. Dans un État où le luxe aurait fait une idole du superflu, et qui par là même serait plus voisin de sa ruine, on ne doit pas craindre de répéter trop souvent que l'agriculture seule est sa ressource réelle ; mais si le laboureur accablé trouve à peine dans un travail ingrat et pénible de quoi satisfaire à l'avidité des exacteurs, bientôt les terres en friche, mal cultivées du moins, peut-être abandonnées, n'offriront plus, au lieu du riant tableau d'une campagne fertile, que le spectacle affreux de l'indigence et de la désolation. Tous les canaux d'où circule l'abondance tarissent ; le commerce languit, le nombre des citoyens diminue, l'amour de la patrie s'éteint, et le luxe même (qui n'est que le fard des misères publiques) s'évanouit avec l'État devenu sa victime.

Numa n'oublia rien pour prévenir ces malheurs : il savait d'ailleurs que l'agriculture est amie de la paix ; qu'elle adoucit les mœurs sans les amollir ; qu'elle augmente le courage qui n'a pour objet qu'une défense légitime, en même temps qu'elle réprime cette valeur inquiète, née de l'oisiveté, qui préfère le dangereux avantage d'usurper, au bonheur plus solide d'une possession juste et tranquille. Il savait enfin que l'abon-

dance qui suit l'agriculture est d'autant plus précieuse, qu'elle est achetée par le travail : de là naît l'envie d'une jouissance paisible, dont le plaisir redouble toujours à proportion des peines qu'il a coûtées.

Ce prince distribua donc dans les campagnes une partie du peuple. Il divisa en plusieurs bourgades une vaste étendue de terres cultivées par un certain nombre de familles, qui devaient s'appliquer tant à l'agriculture qu'aux autres travaux de la vie rustique. Il établit dans chacune de ces bourgades un magistrat, pour maintenir l'ordre, et prévenir ou terminer les différends qui pouvaient s'élever dans ces petites sociétés. Ce magistrat remarquait ceux qui se distinguaient par leur activité, punissait les autres comme des citoyens inutiles ou dangereux ; étudiait les mœurs des habitants, leurs inclinations, leurs talents, pour en rendre compte à Numa qui, de son côté, venait lui-même visiter ces colonies, animait, par des éloges, par des récompenses, par des honneurs, celles qui montraient le plus d'ardeur à l'ouvrage, et le plus d'industrie. Il tâchait d'encourager, par la crainte des reproches, du blâme ou de la honte, celles sur qui le bon exemple des autres n'était pas assez puissant, et qui, comme de vils frelons, ne subsistaient que des travaux de leurs concitoyens.

C'est ainsi que Rome, par les soins paternels

de Numa, prit une nouvelle face. Il les étendit jusque sur les esclaves. Privés du plus beau présent de la nature, la liberté, il n'oublia point qu'ils étaient hommes ; et pour en rappeler continuellement le souvenir aux Romains, pour leur rendre l'humanité précieuse, en leur laissant une image de l'égalité que la nature a mise, non seulement entre tous les citoyens d'une même ville, d'un même État, mais entre tous les habitants de l'univers, notre patrie commune, il institua les Saturnales. L'esclave, admis alors à la table de son maître, jouissait de toutes les prérogatives des autres citoyens. Il crut qu'il était juste que des hommes qui enrichissaient l'État par des travaux utiles, jouissent, du moins pendant quelques jours, de l'abondance qu'ils lui procuraient ; enfin, qu'ils avaient des droits sur les premiers fruits d'une terre que leurs mains avaient rendue fertile.

Le malheur des conditions ne détruit point en effet l'égalité primitive, et ne peut servir de prétexte au mépris. Cette Rome, si fière de l'expulsion de ses tyrans, ne dut-elle pas sa liberté à la vigilance de l'esclave Vindex ?

Cette licence des Saturnales tournait doublement au profit des maîtres ; elle les mettait à portée de connaître le caractère de leurs esclaves ; ceux-ci, d'ailleurs, en les avertissant de leurs défauts, avec la familiarité permise pendant

ces fêtes, pouvaient leur donner d'utiles leçons, et peut-être les corriger.

Le pouvoir que Romulus avait laissé aux pères sur leurs enfants, tenait de la barbarie. Ils étaient en droit de les tenir en prison, de les faire frapper de verges, de les condamner aux travaux les plus pénibles; enfin, de les mettre à mort, de quelque rang que les eût honorés la république; jusque-là que l'on vit à Rome des pères arracher de la tribune, avec violence, leurs enfants qui haranguaient le peuple, sans que ni le consul, ni le tribun, ni ce peuple même, qui ne connaissait point de puissance supérieure à la sienne, osât prendre leur défense. L'histoire romaine est remplie de monuments de la sévérité paternelle. Brutus, Manlius Torquatus, et tant d'autres, la poussèrent jusqu'à la dernière rigueur. Ce cruel despotisme subsistait tout le temps de leur vie. Un père pouvait vendre son fils jusqu'à trois fois; condition plus dure que celle d'un esclave, puisqu'une fois affranchi, ce dernier devenait libre, tandis qu'un fils courait les risques d'une seconde et troisième servitude. Il est vrai qu'alors, s'il pouvait se racheter, le père n'avait plus aucun droit sur lui. Malgré ce pouvoir excessif, Romulus ne statua rien sur le parricide, comme s'il n'eût pas imaginé que ce crime fût possible. Il est même remarquable que, pendant six siècles, on n'en vit aucun exemple dans Rome.

Numa n'osa pas abroger entièrement cette loi ; mais il était de son caractère modéré d'en adoucir la rigueur. Il excepta de la loi les enfants qui se seraient mariés du consentement de leurs pères ; alléguant pour raison qu'il n'était pas juste qu'une citoyenne qui avait cru épouser un homme libre, se trouvât la femme d'un esclave.

Les filles, par les lois de ce prince, étaient nubiles à douze ans, et les Romains n'attendaient pas toujours ce terme pour les marier. Cette coutume avait ses inconvénients ; car, dans un âge si tendre, une fille n'est point assez formée pour soutenir le poids des affaires domestiques, ni assez robuste pour devenir mère sans danger. Mais, d'un autre côté, une femme si jeune prenait plus aisément le pli de sa nouvelle condition ; il lui en coûtait moins pour se conformer au caractère, à l'humeur de la famille qu'elle s'était choisie, l'union devenait par là moins onéreuse : aussi, deux cent trente ans après la fondation de Rome, on ne connaissait pas encore le divorce. Spurius Carvilius fut le premier qui en donna l'exemple ; et, depuis Numa jusqu'à Tarquin-le-Superbe, on ne vit qu'une seule Romaine en division avec sa belle-mère.

La sobriété des femmes fut encore une suite des sages réglements de ce prince. L'usage du vin leur était interdit. D'autres lois ne leur permettaient de parler qu'en présence de leurs

maris ; ce qui fut si constamment observé, qu'une femme ayant un jour plaidé sa cause en pleine audience, le sénat envoya consulter l'oracle d'Apollon, pour savoir ce qu'un pareil prodige annonçait à la république. Toute curiosité sur les affaires d'Etat leur était encore expressément défendue. Ces lois étaient trop austères, sans doute, et peut-être injustes ; mais il faut convenir aussi qu'aucun peuple ne porta plus loin les égards pour les femmes que les Romains. Cette urbanité surprend d'abord dans une nation encore grossière ; elle était un effet de la politique de Romulus qui, pour se concilier l'amitié des Sabins, après l'enlèvement de leurs filles, prescrivit à son peuple d'avoir pour elles toutes les attentions que, d'ailleurs, elles avaient lieu d'attendre de la douceur et des grâces de leur sexe. Cette conduite des premiers Romains devint une habitude naturelle à leur postérité.

Numa réduisit à dix mois le terme du plus long deuil (1). Une veuve, avant ce temps expiré,

(1) Le père Catrou, à l'occasion de ce réglement du deuil, fait une réflexion dont le ridicule mérite d'être observé. « Il paraît, dit-il, que les Romains avaient porté » à l'excès la pompe de leur deuil, et la somptuosité des » obsèques. Ce prince les resserra dans de justes bornes. » Il proscrivit les bûchers magnifiques, les lits précieux, » les parfums trop exquis. Il défendit de laver les osse- » ments des morts, et fit cesser les cris de ce cortége de

ne pouvait se marier; mais si quelqu'une, pressée par des raisons d'intérêt, ou par d'autres causes, trouvait la loi trop rigoureuse, elle était libre d'en acheter la dispense par un sacrifice.

Les traités, qui n'avaient pour garant que la bonne foi des contractants, étaient souvent exposés à être violés par l'infidélité d'un des deux partis. Numa, pour cimenter la confiance entre les citoyens, érigea un temple à cette bonne foi

---

» pleureuses dont on les accompagnait. Il voulut qu'on » n'ornât de couronnes que ceux des morts qui en avaient » mérité pendant leur vie, etc. »

Numa certainement ne fit rien de tout cela. Ce prétendu luxe de funérailles n'a jamais existé que dans l'imagination du père Catrou. Il oublie que Rome, sous le règne de ce prince, n'était qu'une ville assez médiocre, sans arts et sans commerce, peuplée par des gens encore sauvages, qui ne connaissaient ni superflu ni délicatesse. Le grand nom de Rome a fait illusion à cet historien : on lui passerait tout au plus une pareille description après la prise de Carthage.

M. de Voltaire a dit avec bien plus de vérité dans son ingénieuse Apologie du Luxe :

« L'auguste Rome avec tout son orgueil,
» Rome jadis était ce qu'est Auteuil.
» Quand ces enfants de Mars et de Silvie,
» Pour quelques prés signalant leur furie,
» De leur village allaient au champ de Mars,
» Ils arboraient du foin pour étendards.
» Leur Jupiter, au temps du bon roi Tulle,
» Était de bois; il fut d'or sous Luculle, etc. »

(le premier lien de toute société), et la rendit si respectable aux Romains, que leur parole fut long-temps regardée comme inviolable, même par leurs ennemis.

Ce prince, ami de la paix et de la justice, pour assurer l'héritage du plus faible contre l'avidité du plus fort, voulut que chaque citoyen marquât, par des bornes, les limites de ses terres. Ces termes devinrent pour les Romains des dieux qui veillaient à la sûreté publique. Il leur consacra des autels ; on leur offrait, non des sacrifices sanglants, mais les prémices des fruits ; et ce fut une profanation digne de mort, que d'oser les enlever ou les reculer. Le territoire même de Rome eut ses limites. Romulus, toujours avide de nouvelles conquêtes, ne les avait point fixées ; elles auraient attesté ses usurpations : mais Numa, plus jaloux de conserver ses États, que de les étendre par des voies injustes, contint, tant qu'il vécut, la valeur inquiète des Romains.

Un des établissements qui décèle encore son caractère pacifique, fut celui des Féciales ; leurs fonctions étaient d'appaiser les différends, et de prévenir les voies de fait, tant qu'il restait quelque espérance de conciliation. Le peuple ne pouvait entreprendre aucune guerre, qu'auparavant ils ne l'eussent déclarée légitime. Lorsqu'une ville alliée des Romains avait enfreint les con-

ditions des traités, les Féciales s'y transportaient, et demandaient justice au nom du peuple. Sur un refus, ils la déclaraient ennemie : mais ils n'étaient pas moins attentifs à écouter les plaintes que l'on portait contre les Romains, pour en rendre compte au sénat. Si quelque citoyen pouvait prouver que l'on eût violé à son égard la foi des traités, ils exigeaient que les coupables fussent remis à leur discrétion. Ils faisaient respecter le droit des gens dans la personne des ambassadeurs ; enfin, ils avaient le plein pouvoir de conclure la paix ou de l'annuller, si elle leur paraissait contraire aux intérêts de la république. Lorsqu'ils étaient députés vers une nation, leur chef, revêtu des marques de sa dignité, s'avançait sur les frontières, et là, prenant Jupiter et les autres dieux à témoin de la justice de la demande qu'il allait faire, se dévouant lui et ses concitoyens à la vengeance céleste, s'il donnait la moindre atteinte à la vérité ; après avoir fait les mêmes protestations devant la première personne que le hasard offrait à sa vue, il marchait vers la capitale. En présence des magistrats, il exposait les ordres dont il était chargé, renouvelant toujours les mêmes imprécations et les mêmes serments. Si les magistrats lui faisaient justice, il se retirait en ami. S'ils demandaient du temps pour délibérer, il leur accordait dix jours, et quelquefois trente ; mais, ce temps

expiré, s'ils refusaient de le satisfaire, il s'éloignait pour toujours, en dévouant les coupables à la colère des dieux. Il retournait ensuite au sénat avec les Féciales qui l'avaient suivi, et leurs réponses décidaient la guerre.

Les Romains avaient cette coutume si fort en vénération, que, long-temps après Numa, ils crurent que leur ville n'avait été prise par les Gaulois, que pour avoir négligé de s'y conformer. En effet, Fabius Ambustus, leur ambassadeur auprès de ces barbares, chargé de négocier avec eux quelque accommodement, et mécontent du succès de sa négociation, défia l'un des plus braves d'entre eux à un combat singulier, le vainquit et le tua.

Les Gaulois irrités envoyèrent à Rome un député, chargé d'accuser Fabius d'avoir porté la guerre chez eux, sans qu'elle leur eût été déclarée. Les Féciales furent d'avis de le livrer aux Gaulois; mais le peuple s'y opposa : des Romains ne pouvaient se résoudre à punir la valeur comme un crime. Les Gaulois marchèrent à Rome, la prirent, la saccagèrent et la mirent en cendres. Le seul capitole fut sauvé par l'intrépidité de Camille.

Numa congédia les trois cents hommes que Romulus avait choisis pour sa garde; il crut que l'amour de ses sujets suffisait pour sa défense, et qu'il ne devait point se défier d'un peuple

qui lui avait confié l'autorité suprême. Ce n'est qu'aux rois capables d'en abuser, que la défiance est permise. Il n'est pas d'exemple que des sujets se soient lassés d'un maître qui les traitait en père. La cruelle politique exagère en vain la perversité humaine; la reconnaissance et l'amour établissent plus solidement le pouvoir des rois, que l'oppression et la crainte.

J'ai dit que Numa s'appliqua surtout à faire fleurir la religion. Par respect pour la mémoire de son prédécesseur, il ne changea rien dans le petit nombre de lois et de cérémonies que ce prince avait prescrites ; mais il se permit d'ajouter de lui-même tout ce qu'il crut que Romulus avait négligé. Il embellit Rome de plusieurs temples, et assigna des fêtes particulières à tous les dieux ; il créa de nouveaux prêtres en l'honneur de Jupiter et de Mars. Il voulut que Romulus lui-même en eût un qui fut appelé Quirinalis, du nom du dieu auquel il était consacré.

A l'exemple du fondateur de Rome, il garda la dignité de premier pontife, et il eut la sagesse de réunir dans sa personne la puissance royale et le sacerdoce. Il se réserva par conséquent le droit de juger souverainement les controverses de religion, et d'établir à son gré de nouvelles lois sur tout ce qui concernait ou le culte ou l'intelligence des dogmes. C'était à lui d'exa-

miner ceux des magistrats qui devaient présider aux sacrifices, et les personnes qui se dévouaient au service des dieux. Il veillait à ce que les ministres ne fissent aucune innovation dans les cérémonies. On le consultait sur ce qu'il fallait croire; et si quelqu'un semblait manquer de déférence pour ses décisions, il le punissait selon l'importance de l'objet. Il n'était comptable de sa conduite ni au peuple ni au sénat; enfin les vestales étaient commises à sa garde.

L'établissement de ces prêtresses fut un nouveau monument de la piété de Numa. C'est mal à propos que quelques historiens l'ont attribué à Romulus. Il est vrai qu'avant la fondation de Rome, le culte de Vesta s'était introduit chez les Albains : on a vu que la mère de Romulus était une vestale; mais, par cette raison-là même, ce prince n'en établit point dans Rome. Il n'était point naturel qu'il rappelât au souvenir des Romains la honte de sa mère, ni qu'il s'exposât à punir sur, des vestales infidèles, un attentat qui leur eût été commun avec Rhea Silvia. La chasteté que l'on exigeait de ces prêtresses, était un symbole de la pureté de l'élément qu'elles avaient en garde. Outre le dépôt du feu sacré, elles étaient chargées de la conservation du palladium, ou des livres des sybilles; du moins la piété de Cecilius Metellus, qui, revenant vainqueur de la première guerre de Carthage, s'élança dans le sanctuaire

embrasé de leur temple, et sauva des flammes quantité de monuments précieux que la frayeur des vestales avait abandonnés, est-elle une preuve que le feu sacré n'était pas le seul objet de l'attention de ces vierges.

Leur nombre était de quatre sous le règne de Numa; il fut augmenté sous celui de Tarquin l'ancien. Elles jouissaient de plusieurs priviléges honorables. On portait des faisceaux devant elles; et si le hasard les conduisait sur le passage de quelque criminel condamné à la mort, elles lui sauvaient la vie, pourvu qu'elles jurassent que cette rencontre n'était point préméditée. Elles jouissaient aussi du droit de tester du vivant de leurs pères. Leur règle les condamnait à rester trente années au service de la déesse; dix pour se former aux fonctions de leur ministère; dix pour l'exercer, et les dix dernières pour instruire les jeunes élèves qui devaient les remplacer. Au bout de ce temps, il leur était libre de sortir du temple, et de se marier. Peu d'entre elles profitaient de cette liberté. La superstition remarqua même que celles qui le firent, ne furent point heureuses. Mais il ne paraît pas étonnant que de vieilles filles, fières de la vénération que l'on avait eue pour elles, n'inspirassent point à leurs maris des passions bien violentes : le contraire eût été plus digne d'être observé.

Elles étaient sévèrement punies des moindres

négligences. Les pontifes les frappaient de verges pour une légère inattention, et on enterrait toutes vives, avec l'appareil le plus effrayant, celles dont la chasteté s'était démentie. On prétend que la déesse s'intéressait au sort des vestales injustement accusées. Une d'entre elles (1), soupçonnée d'avoir laissé, par sa négligence, éteindre le feu sacré, le ralluma, dit-on, en y jetant sa ceinture, quoique le foyer ne fût couvert que de cendres froides. Une autre (2), dont les mœurs étaient suspectes, du moins au rapport des prêtres, qui peut-être ne l'accusaient d'un crime, que par l'attention qu'elle avait eue à s'en défendre, offrit, pour se justifier, de puiser de l'eau dans un crible : ce qui lui réussit aux yeux de tout le peuple. On ajoute que jamais son principal accusateur ne reparut ; et, comme on le juge bien, ces prodiges ne pouvaient manquer d'accréditer le temple de Vesta. Je ne les rapporte que pour prouver qu'il s'est trouvé, chez tous les peuples, de ces traditions consacrées par les esprits faibles : traditions que les philosophes, tels que Démocrite, Épicure, Cicéron, etc., ne méprisaient qu'avec les ménagements que des sages doivent aux préjugés de leur pays.

Pour adoucir insensiblement les mœurs des

(1) Émilie.

(2) Tucia.

Romains, et leur faire perdre cette férocité guerrière qu'ils avaient contractée sous le règne de Romulus, son successeur se servit habilement des spectacles de religion, des sacrifices, des fêtes, des danses en l'honneur des dieux : il y assistait lui-même avec décence ; et le peuple, toujours imitateur de ses rois, s'y livrait avec d'autant plus de zèle, qu'il trouvait à la fois, dans ces cérémonies, de quoi satisfaire son penchant à la superstition, et son goût pour les plaisirs. Ces chants, ces danses, ces jeux, qui faisaient la principale partie du culte, étaient en effet de purs spectacles, bien capables, par conséquent, de réussir chez le peuple toujours crédule, curieux, avide de nouveautés, et devaient attiédir par degrés cette ardeur belliqueuse, jusqu'alors l'unique vertu des Romains. Ce culte extérieur, qui fut si favorable aux desseins de Numa, prouve que ceux qui l'ont voulu abolir dans la religion, ne connaissaient pas si bien que lui la nature des peuples ; et que, loin d'en retrancher quelque partie, il serait peut-être plus à propos de l'augmenter : le vulgaire ne s'attache que par les sens.

La création des Saliens eut pour origine une peste qui désola Rome et une partie de l'Italie. Numa feignit alors qu'un bouclier de cuivre, gage de la conservation des Romains, était tombé du ciel dans son palais, et qu'il devait cette révéla-

tion à la nymphe Égérie. Une calamité publique est le vrai moment de la crédulité. La contagion cessa, le bouclier fut regardé comme un monument de salut qu'il fallait conserver précieusement. On proposa d'en faire forger onze parfaitement semblables, afin que des voleurs, ou des ennemis qui auraient eu l'intention de l'enlever, ne sussent lequel choisir. Numa le fit porter inutilement à tous les ouvriers de Rome; le seul Veturius Mamurius, qui sans doute avait fait le premier, réussit à faire les onze autres, et les fit si ressemblants, que ce prince même ne put reconnaître le véritable. Il institua des prêtres nommés *Saliens*, pour les garder. Leur fonction était de les porter en pompe, et d'en donner le spectacle au peuple pendant le mois de mars. Ils dansaient en frappant en cadence sur ces boucliers; et c'est de ces danses que le nom de *Salien* tire son étymologie.

Tant d'institutions pieuses et nouvelles pour les Romains, leur avaient inspiré une si grande confiance dans la sagesse de Numa, qu'il pouvait, sans risquer de se compromettre, leur persuader tout ce qu'il voulait. C'est ce qui leur fit adopter, sans aucune contradiction, son commerce avec la nymphe Égérie; mais, comme on l'a déjà remarqué, ce prince ne cherchait à leur en imposer que pour les rendre meilleurs : pouvait-il prendre une route plus sûre, qu'en leur

annonçant des dieux qui récompensaient les vertus, et qui punissaient les crimes?

Convaincu que tout ce qui semble mystérieux imprime au peuple un certain respect, il établit quantité de pratiques auxquelles les Romains devaient d'autant plus s'attacher, qu'ils n'en pouvaient pénétrer ni les convenances ni les rapports; par exemple, de sacrifier aux dieux célestes en nombre impair, aux terrestres en nombre pair; de se tourner, en faisant leurs prières, d'orient en occident, et d'occident en orient; de ne pas regarder derrière eux lorsqu'ils sortaient de leurs maisons, et beaucoup de pareils usages qu'ils respectaient d'autant plus, qu'ils leur semblaient impénétrables. Des chimères semblables sont, dans toutes les religions, l'aliment du peuple. Cependant, quelque crédule qu'il puisse être, il faut de temps en temps réveiller sa confiance par des prodiges. Numa était trop éclairé pour y manquer. Il invita un jour les principaux des Romains à un repas solennel; et leur ayant fait voir des apprêts très-médiocres, il s'éloigna quelques moments avec eux, jusqu'à l'heure du service. A leur retour, des tables parurent couvertes d'une vaisselle magnifique, et d'une abondance de mets les plus recherchés en tout genre. Lisant leur étonnement dans leurs yeux, il remercia hautement la nymphe Égérie, qui avait bien voulu, disait-il, leur faire les honneurs du

festin. Les Romains, surpris et flattés, ne pouvant imaginer d'ailleurs qu'en aussi peu de temps ce prince eût pu ordonner une fête si somptueuse, ne doutèrent plus de son crédit auprès de la nymphe ; et lui, pour les convaincre de plus en plus, lui dédia, par reconnaissance, et aux muses ses compagnes, un bois arrosé d'une fontaine, où les vestales allèrent puiser l'eau pour laver le sanctuaire de leur temple. Il prescrivit ensuite les formes des expiations et des purifications. Enfin, il rendit Rome si respectable par cet appareil de religion, que ses ennemis mêmes auraient regardé comme un sacrilége de faire la moindre entreprise contre une ville entièrement dévouée au culte des dieux.

Ce qui paraîtra singulier, c'est que Numa reconnaissait un premier être, au-dessus des sens, invisible, immortel, immuable ; et ce fut en conséquence de cette opinion, qu'il défendit de le représenter sous aucune forme corporelle : tellement que les Romains, pendant plus d'un siècle et demi, ne placèrent point de statues dans leurs temples, regardant comme un attentat de prendre des modèles sur la terre pour peindre les dieux, et n'imaginant pas que l'on pût atteindre à leur connaissance autrement que par la raison.

Il est remarquable que cette doctrine de Numa se trouve entièrement conforme à celle de Moïse,

et qu'elle renferme un des premiers commandements qu'il ait fait aux Hébreux.

Numa, Pythagore, Platon, Socrate, etc., ont eu de la divinité à peu près les mêmes idées. Peut-être, dira-t-on, qu'ils avaient quelque connaissance du livre des Hébreux ; mais, outre qu'il serait difficile de prouver que Numa, par exemple, qui s'y rapporte si bien, eût fait quelque voyage en Judée, ne sait-on pas que les Juifs avaient tant de vénération pour leurs mystères, qu'ils auraient cru les profaner en les communiquant à des étrangers, et que toute alliance avec eux leur était expressément défendue ? Ne sait-on pas aussi la haine que ce peuple superstitieux portait à toutes les nations ? Dans le temps même où la Judée, devenue province romaine, était forcée d'avoir quelque commerce avec ses vainqueurs, ils n'étaient pas fort instruits de la religion des Juifs ; témoin ce vers d'un poète latin, qui croyait exprimer l'objet de leur culte :

Nil præter nubes, et Cœli numen adorant.

Je ne parle point du reproche qu'on leur fit d'adorer la tête d'un âne. Après cela, peut-on s'imaginer de bonne foi que Numa, huit cents ans avant la conquête de Jérusalem, ait été si bien instruit de leur croyance, qu'il ait transcrit, pour ainsi dire, le premier commandement du décalogue ?

La conformité des sentiments de ce législateur avec quelques principes de Pythagore, a donné lieu à l'anachronisme qui le fait disciple de ce philosophe. On trouve dans Plutarque toutes les raisons dont on a cru l'appuyer; mais Numa (1) régnait plus de cent ans avant que Pythagore eût établi son école à Crotone, et cette ville elle-même ne fut bâtie que quatre ans après que ce prince fut monté sur le trône. Il ne resterait donc aux partisans de cette opinion, que de supposer qu'il y ait eu un autre philosophe du même nom, contemporain de Numa; mais aucune histoire, soit grecque, soit romaine, n'en a fait mention.

La réforme du calendrier, autant que l'ignorance où l'on était alors de l'astronomie put le permettre, ne fut pas un des moindres ouvrages de Numa. Sous le règne de Romulus, il s'était glissé tant de confusion dans les mois, que les uns ne contenaient pas plus de vingt jours, tandis que d'autres en contenaient plus de trente-cinq, et cela, faute d'avoir observé la différence de l'année lunaire à la solaire, qui a onze jours de plus. On s'était contenté de diviser l'année en trois cent soixante jours; mais les douze révolutions de la lune s'achevant en trois cent cinquante-quatre jours, et celles du soleil en trois

(1) Numa fut élu vers le milieu de la seizième Olympiade, et Pythagore ne parut en Italie qu'à la fin de la cinquantième.

cent soixante-cinq, Numa, de ces onze jours multipliés deux fois, forma un nouveau mois que l'on intercalait, de deux ans en deux ans, après celui de février. Les Romains l'appelèrent *mercedonius*, de l'usage qui s'introduisait de payer pendant ce mois les gages des domestiques mercenaires. Ce changement de Numa eut encore besoin d'être corrigé dans la suite.

Il paraît que, sous Romulus, l'année des Romains n'était que de dix mois; celui de mars la commençait. Numa le fit précéder de ceux que nous nommons janvier et février. L'un tire sa dénomination de certaines expiations appelées *Februa*, que la religion avait consacrées dans le cours de ce mois; l'autre tire la sienne de Janus, un des anciens rois d'Italie, prince pacifique, à qui Numa fit élever un temple qui devait être ouvert durant la guerre, et fermé pendant la paix. Il le fut constamment tout le temps de son règne, et c'est ce que Rome ne vit jamais après lui. Depuis Numa jusqu'à Tibère, les historiens ont observé qu'il ne fut fermé que quatre fois, encore par intervalles. Ce prince, en substituant au mois de mars celui de Janus, voulait prouver sans doute combien il préférait la paix à la guerre.

Quelques auteurs ont donné quatre fils (1) à Numa, desquels on a prétendu que descendaient les quatre plus anciennes familles de Rome; mais

(1) Pomponius, Pinus, Calpus, Mamercus.

l'opinion la plus commune ne lui donne que la seule Pompilia, mère de cet Ancus Martius, qui fut le successeur de Tullus.

Après une carrière de quatre-vingts ans, dont il en avait régné quarante-trois, Numa vit approcher son terme, et mourut en philosophe. Ce grand homme fut regretté non seulement des Romains, mais des nations voisines chez qui sa réputation s'était étendue, et qui souvent l'avaient pris pour arbitre de leurs différends. Il avait joui toute sa vie des fruits de sa sagesse. Il laissa Rome paisible au-dedans, respectée au dehors, et l'égalité de son règne fut l'image de celle de ses mœurs. On exprimerait mal la désolation des Romains. Les femmes, les enfants mêmes prirent part au deuil public. Il avait défendu que l'on brûlât son corps; les patriciens le portèrent avec pompe jusqu'au pied du mont Janicule, où il fut enterré. On déposa dans sa tombe, par ses ordres, vingt-quatre livres, douze latins et douze grecs, qu'il avait composés sur les cérémonies sacrées. Le temps avait épargné ces précieux monuments pendant quatre siècles. Le sénat, informé qu'on les avait découverts, sur le rapport de Petilius, préteur chargé de les examiner, commanda qu'ils fussent brûlés, comme si le peuple ne méritait pas d'être instruit des mystères qu'ils renfermaient, mais plutôt pour lui cacher à quel point on s'était écarté des sages institutions de Numa.

HISTOIRE.

DE TULLUS HOSTILIUS.

La modération et le caractère pacifique de Numa pouvaient faire de Rome un petit État florissant. Cette abondance, fruit du travail, bien différente de celle qui semble émanée du luxe, laissait à ses habitants assez de courage pour se défendre, mais ne leur permettait guère de penser à devenir conquérants.

S'il est hors de doute qu'une possession paisible et bornée l'emporte, pour le bonheur d'un État, sur une possession plus étendue, mais plus disputée, il est constant que les Romains ne devaient jamais s'écarter du plan d'un législateur qui n'avait songé qu'à les rendre heureux; cependant, aussitôt après sa mort, on les voit retomber dans tous les excès dont il avait cru les corriger. Ce temple de Janus, qu'il avait tenu fermé pendant toute sa vie, fut ouvert, sans interruption, sous le règne de ses successeurs. L'ambition des Romains était un feu couvert sous la cendre, tout prêt à se réveiller; et quarante

ans de tranquillité n'avaient point encore étouffé chez eux le génie inquiet de leur fondateur. Ce peuple n'eût été qu'heureux en suivant les maximes de Numa; il devint grand dès qu'il osa s'en éloigner : et vraisemblablement il ne s'y conforma, tant qu'il vécut, que par l'admiration involontaire que ce roi-philosophe lui avait imposée. Cette révolution soudaine, l'origine de la grandeur de Rome, n'eut pas cependant pour principe le caractère seul de la nation. Une faute essentielle, dont on ne peut justifier la mémoire de Numa, ne contribua pas moins à détruire l'effet de ses lois. Ce n'était point assez de faire envisager la paix comme le plus grand des biens, et l'ambition comme la source de tous les maux, il fallait perpétuer ces idées dans le cœur des Romains; les pères devaient les transmettre à leurs enfants par l'éducation, et c'est sur quoi Numa négligea de rien prescrire. Cette faute d'un grand homme est d'autant moins excusable, qu'aucun législateur avant lui n'avait perdu de vue cette base importante de tout système politique. Il laissa chaque citoyen maître d'élever ses enfants à son gré, parce qu'il craignit de donner atteinte aux lois de Romulus, qui avaient porté le pouvoir paternel jusqu'au despotisme. Nous avons vu qu'il osa les modérer : mais il crut dangereux, sans doute, de les réduire à des bornes trop étroites. L'ancienneté d'un abus le rend,

sinon respectable, du moins difficile à réformer. Les enfants sont le dépôt le plus précieux de l'État; mais, pour que ces jeunes plantes puissent porter un jour des fruits qui l'enrichissent, il ne faut point laisser au caprice le soin de les cultiver. Si l'effet d'une bonne éducation est d'inspirer de la reconnaissance pour ceux dont on l'a reçue, pourquoi l'État lui-même ne chercherait-il pas à mériter cette reconnaissance qui lui donnerait des patriotes? S'il est important, soit dans une république, soit dans une monarchie, que les citoyens affectionnent l'espèce de gouvernement établi, est-il de la prudence de laisser à des particuliers la liberté d'inspirer aux jeunes gens des maximes directement opposées à ce grand intérêt? Ne serait-il pas aussi ridicule, dans une république, d'insinuer aux enfants les idées de Machiavel, ce précepteur des tyrans, qu'il est singulier, dans un état monarchique, de ne leur mettre sous les yeux que des auteurs républicains, dont le génie libre, indépendant, hardi, si propre à élever l'âme, lui imprime en même temps des principes contraires au gouvernement? Ne vaudrait-il pas mieux, par exemple, leur apprendre l'histoire de leur nation, leur inspirer du respect pour les grands hommes qui se sont signalés par leur fidélité, leur obéissance et leur zèle au service de leurs rois, que de leur faire admirer Brutus chassant son maître du trône,

et fondant sur une rébellion l'édifice de la liberté romaine?

Quelles pertes l'État ne fait-il pas tous les jours, en laissant avilir dans l obscurité des jeunes gens dignes de le servir, si l'indigence ou le malheur de leur condition ne les eût privés des ressources d'une éducation nécessaire (1)? Combien de préjugés perpétués par l'ignorance des guides à qui l'on confie la jeunesse! A quels désordres ne remédierait-on pas, si l'on regardait d'un œil moins indifférent ces premières impressions, dont l'expérience nous démontre cependant la force et la durée! Lycurgue avait bien combiné tous les avantages qu'une éducation donnée aux dépens de l'État, pouvait apporter à Sparte. Aussi les vues de ce sage législateur furent-elles parfaitement remplies, tant que les Spartiates se conformèrent à ses lois. Les Romains perdirent, au contraire, par cette seule négligence de Numa, cet esprit de justice et de modération qu'il leur avait inspiré, mais qu'une éducation arbitraire ne put transmettre à leur postérité. Le règne agité de Tullus va présenter

(1) C'est sous les grands princes, que de grandes idées se conçoivent et s'exécutent. L'École militaire, établie de nos jours, est un monument qui peindra l'âme de Louis XV à la postérité, et que Rome et l'ancienne Grèce nous auraient envié.

sous nos yeux un contraste que le caractère paisible de son prédécesseur rend encore plus intéressant. Il semblait que l'humeur belliqueuse des Romains ne se fût assoupie que pour tirer plus de forces de son réveil.

La mort de Numa fut suivie d'un interrègne peu remarquable. Le peuple, d'un consentement unanime, éleva sur le trône Tullus Hostilius, et le sénat confirma cette élection. Son aïeul, Hostus, était originaire de Médulie, petite ville du Latium. Il était venu s'établir à Rome peu de temps après sa fondation, et avait épousé la fille de cette fameuse Hersilie, dont les sages conseils produisirent le traité d'union entre Rome et les Sabins. Il s'était distingué dans les différentes guerres de Romulus, et il périt dans cette journée même où les Sabines, par leurs larmes et par leur courage, réussirent à ne faire qu'un peuple de deux nations rivales. Romulus honora sa valeur d'un monument érigé sur le champ de bataille, et chargé d'une inscription qui annonçait à la postérité la reconnaissance que lui devait la patrie. Fidèle un moment aux traces de son prédécesseur, ce prince ne tarda pas à les abandonner. Non moins passionné pour la guerre que son aïeul, ce fut Romulus qu'il se proposa pour modèle, mais il commença par se concilier cette partie du peuple qui languissait dans l'infortune.

Les rois qui l'avaient devancé, s'étaient réservé une campagne fertile, dont les revenus étaient uniquement destinés aux frais des sacrifices, et aux dépenses qu'exigeait le faste de leur dignité. Romulus l'avait conquise; Numa l'avait possédée, comme son successeur; Tullus en fit le partage au peuple, se bornant à son patrimoine. Cette générosité lui gagna tous les cœurs. Il renferma le Mont Cœlius dans l'enceinte de Rome, pour y loger ceux d'entre les citoyens qui n'avaient pas encore de demeure fixe; lui-même y bâtit son palais. Les occasions de signaler son courage lui manquaient : elles ne tardèrent pas à se présenter.

Cluilius, dictateur d'Albe, homme d'un caractère inquiet et superbe, jaloux de la gloire des Romains, résolut d'allumer la guerre entre les deux nations. Il n'avait pas le moindre prétexte de rupture; il engagea des gens sans aveu à ravager le territoire de Rome, les flattant de l'espoir du gain et de l'impunité. Ce piége qu'il tendait aux Romains réussit; il avait prévu que ce peuple belliqueux repousserait la force par la force, et lui donnerait occasion de l'accuser d'avoir violé la paix. Il ne doutait pas que cette calomnie ne prît crédit sur le plus grand nombre, toujours ennemi du bonheur public, et qu'il n'obligeât ses concitoyens à se résoudre à une guerre ouverte. En effet, les Romains prirent

les armes, fondirent sur ces brigands, en tuèrent une partie, et firent plusieurs prisonniers. Cluilius, charmé du succès de son stratagème, assembla le peuple, lui peignit les Romains comme les agresseurs : fit paraître les blessés, les parents des captifs et des morts ; et, après un discours dans lequel il prétextait encore d'autres motifs de vengeance, il persuada à sa nation d'envoyer des ambassadeurs à Rome, pour qu'on leur remît les coupables, ou pour déclarer la guerre aux Romains, en cas de refus.

C'était flatter le penchant de Tullus, qui ne désirait pas moins la guerre que son ennemi ; cependant il différa, sous divers prétextes, de donner audience à ces députés ; et, pour prévenir les Albains, il leur envoya dans le même temps le chef des Féciales, pour leur demander raison de l'insulte faite au peuple romain. Sa politique adroite voulut par-là rejeter sur Cluilius toute l'injustice de la guerre, et conserver une apparence de modération. Les Féciales arrivèrent à Albe, et s'adressèrent à Cluilius même, au milieu de la plaçe publique. Ils se plaignirent de l'infraction des traités, et demandèrent une satisfaction proportionnée à l'injure. Le dictateur leur répondit que lui-même avait envoyé des députés à Rome, pour exiger une réparation. Il accusa les Romains d'avoir commis les premières hostilités, et finit par leur déclarer la

guerre. Alors le chef des Féciales lui demanda s'il convenait que ceux-là dussent être regardés comme les agresseurs, qui, les premiers, refusaient de satisfaire à des demandes justes et saintes, qui n'avaient pour objet que l'accomplissement des traités. Cluilius en étant convenu, persuadé que ses ambassadeurs auraient essuyé le premier refus, le chef des Féciales reprit la parole, et lui dit : « J'atteste donc » tous les dieux que nos ancêtres prirent jadis » à témoin de leur alliance, de la juste indigna- » tion du peuple romain, puisque c'est nous » qui avons demandé les premiers une réparation » qui nous est due, et que, loin de nous l'accor- » der, vous nous avez déclaré la guerre. Prépa- » rez-vous, Albains, à nous faire bientôt raison » de tant d'injures. »

Les Féciales étant de retour à Rome, Tullus donna enfin audience aux députés d'Albe, que, jusqu'alors, il avait amusés par des distinctions flatteuses, et de vains honneurs, dont ils avaient conçu de frivoles espérances. Il leur demanda le sujet de leur députation ; et, sur leur réponse : « Je me suis déjà plaint, leur dit-il, du procédé » de vos maîtres ; allez leur annoncer de ma » part la guerre qu'ils désirent, et que je vais » leur porter avec tous les alliés des Romains. »

Après avoir tout prévu pour l'attaque et pour la défense, les deux nations entrèrent en cam-

pagne. Les Albains dressèrent leur camp à cinq milles de Rome, dans un endroit appelé depuis le fossé de Cluilius; et les Romains dressèrent le leur entre la ville et les ennemis. L'une et l'autre armée étaient égales en forces; la situation du camp des Romains était plus avantageuse. Quand elles furent en présence, l'ardeur du combat parut se refroidir dans les deux partis : on eût dit qu'ils s'inspiraient une terreur mutuelle.

L'ancienne liaison qui, jusqu'alors, n'avait pas encore été altérée entre les deux peuples, leur faisait regarder cette guerre comme une guerre civile : on songea plus à la défense qu'à l'attaque; et, de part et d'autre, on prit le parti de se retrancher.

Les plus sages se repentaient déjà d'avoir secondé l'entreprise de leurs chefs, et le gros de l'armée murmurait de voir traîner la guerre en longueur, sans que l'on osât tenter un événement décisif. On se bornait à se harceler réciproquement, et le temps se consumait en de fréquentes escarmouches, qui, sans rien décider, affaiblissaient toujours les deux partis. Cluilius, auteur de ces troubles, souffrait avec impatience tant de délais; il brûlait de présenter la bataille à l'ennemi, ou de le forcer dans ses retranchements. Après avoir pris toutes les mesures nécessaires pour l'action, ou pour l'attaque du camp, s'étant retiré la nuit dans sa tente pour y

prendre quelque repos, on le trouva mort le lendemain, quoique sa garde ordinaire ne l'eût point quitté, sans que l'on pût trouver sur son corps les moindres traces d'une mort violente. Le peuple, superstitieux, crut que les dieux l'avaient puni de son injustice envers les Romains; d'autres, plus raisonnables (mais peut-être également trompés), privés par sa mort de l'espoir d'un riche butin, soupçonnaient des rivaux jaloux de son rang, de s'en être défaits par le poison : enfin d'autres l'accusaient de s'être lui-même donné la mort, désespéré des obstacles qui retardaient son entreprise, et ne sachant d'ailleurs à quel parti se résoudre. Ceux qui n'étaient prévenus ni par l'amitié, ni par la haine, n'attribuaient sa mort ni au désespoir, ni à la colère des dieux, ni aux piéges de ses ennemis. Les simples lois de la nature suffisaient à des gens raisonnables pour expliquer ce prétendu prodige; et l'exemple d'une mort subite n'était pas assez rare pour en tirer d'autres conséquences.

On enterra ce dictateur dans l'enceinte même du camp. Les Albains lui donnèrent pour successeur Metius Suffetius, ou, comme d'autres l'écrivent, Fuffetius, homme sans foi, et qui n'avait aucune des qualités nécessaires à son rang. Il n'avait pas moins contribué à jeter des semences de division entre les deux peuples, que Cluilius lui-même, et ce fut une des causes de

son élection ; mais voyant que l'ardeur des principaux Albains s'était ralentie, et d'ailleurs moins courageux que son prédécesseur, il envoya des députés à Tullus pour lui proposer un accommodement : il est vrai que tous deux avaient appris une nouvelle qui devait les disposer à se réunir pour éviter un péril commun.

Les Véiens et les Fidénates, toujours vaincus sous le règne de Romulus, avaient été obligés d'acheter une trève honteuse, d'une partie de leur territoire. La paix dont ils jouirent sous celui de Numa releva leurs espérances, leur courage et leur fortune ; ils n'aspiraient qu'au moment de secouer le joug des Romains : mais jusqu'alors ils avaient dissimulé leurs projets de vengeance.

La division d'Albe et de Rome leur parut une occasion favorable d'éclater. Les principaux d'entre eux convinrent que tous ceux qui se trouveraient en état de porter les armes, se rendraient à Fidènes par des sentiers détournés, avec la précaution de n'y point entrer en troupe, mais de se diviser par petits corps, pour mieux cacher l'importance de leur marche, et le piége qu'ils allaient tendre à leurs ennemis. Ils devaient observer le temps où les Romains et les Albains engageraient l'action, et ils avaient disposé des espions sur les montagnes voisines pour les avertir par un signal convenu, afin qu'au même

instant ils se rassemblassent tous sous les armes, qu'ils prissent le chemin du champ de bataille, éloigné seulement de leur rendez-vous d'environ deux lieues, et qu'ils fondissent tous ensemble sur les vainqueurs et sur les vaincus. La puissance des Albains leur faisait presque autant d'ombrage que celle des Romains, et ils ne doutaient pas qu'ils ne dussent tailler en pièces les deux armées. Ces mesures paraissaient bien prises; mais ces longs délais qui avaient causé tant de murmures dans les deux camps, furent le salut d'Albe et de Rome. Il est rare qu'une conspiration ne transpire, quand on en retarde l'exécution. Quelques conjurés, soit par haine pour leurs chefs, soit qu'ils craignissent d'être prévenus par d'autres (ce qui arrive ordinairement dans tous les projets qui demandent un grand nombre d'acteurs), soit qu'ils attendissent une récompense, ou qu'enfin ils eussent horreur d'un dessein si cruel, en portèrent l'alarme aux deux partis.

Suffetius, moins par amour pour la paix, que pour se dérober lui-même au danger, fit donc proposer une conférence à Tullus, qui, de son côté, ne refusa pas de s'y prêter. Ils convinrent d'une entrevue au milieu des deux camps, et s'y trouvèrent l'un et l'autre, accompagnés des principaux officiers de leurs armées.

L'Albain prit la parole, et ne dissimula point

que l'ambition seule, et le désir de dominer, plutôt que les prétextes allégués de part et d'autre, avaient allumé la guerre entre deux nations voisines et liées par le sang ; mais il ajouta que l'intérêt commun devait, sinon les réunir, du moins leur faire prendre les voies les moins sanglantes, pour décider du sort des deux peuples, de peur qu'en s'affaiblissant mutuellement, ils ne devinssent tour à tour la proie de leurs ennemis.

Cette proposition fut applaudie des deux côtés, et Tullus s'offrit lui-même à combattre Suffetius, disant que, dans une querelle dont le succès allait décider du droit de commander, c'était aux deux chefs à s'en disputer l'honneur ; mais Suffetius (1) représenta qu'une affaire de cette importance ne devait pas se remettre au hasard d'un combat singulier : qu'il fallait, à la vérité, ne pas rendre cette journée trop meurtrière, mais que trois combattants de part et d'autre n'étaient pas trop pour un si grand intérêt. Cette résolution prise, les deux chefs se séparèrent. Ils assemblèrent leurs troupes, et leur rendirent compte de leur délibération. Les plus braves des deux armées se disputèrent la gloire d'un combat qui devait acquérir l'empire à leur nation.

(1) Le caractère de Suffetius ne l'annonce nulle part comme un homme courageux.

Tous ceux qui pouvaient, ou se vanter d'une naissance illustre, ou se prévaloir d'une force peu commune, ou de quelque action d'éclat, demandaient la préférence avec une chaleur agréable aux deux chefs, mais il leur rendait le choix difficile. Enfin, par une espèce de prodige, il tomba sur de jeunes guerriers qui semblaient destinés, par les merveilles de leur naissance, à cet événement extraordinaire.

Un Albain, nommé Séquinius, avait eu deux filles, dont il avait marié l'une à Curiace, un de ses compatriotes, et l'autre à P. Horace, citoyen romain. Toutes deux avaient donné le jour à trois jumeaux, qui, parvenus à la fleur de leur âge, s'étaient également distingués au service de leur pays. Le ciel les avait favorisés de tous les dons de la nature, la beauté, le courage et l'adresse : ce fut sur eux que se réunit le choix des deux nations. Ils en reçurent la nouvelle avec joie, et se disposèrent au combat. Le jour nommé, l'armée des Romains sortit du camp. Tullus, à leur tête, conduisit les trois Horaces, et les soldats les couronnaient de fleurs, comme des victimes dévouées à la patrie. Les Albains rendaient les mêmes honneurs aux Curiaces, et les deux partis ne négligeaient rien pour inspirer à leurs défenseurs le mépris du péril, et l'ardeur de vaincre. Les uns ni les autres n'avaient pas besoin d'être animés. Le fanatisme de la patrie

était un aiguillon suffisant pour leur faire envisager la barbarie comme une grandeur d'âme, et les murmures du sang comme une faiblesse.

Une vaste plaine qui séparait les deux camps, fut indiquée pour le lieu du combat. On immola d'abord des victimes, et les deux chefs jurèrent, au nom du peuple, que l'une et l'autre ville suivraient la destinée des combattants, se dévouant à la colère des cieux, s'il arrivait jamais que le traité fût violé directement, ou par fraude.

Les six guerriers s'étant approchés, ne purent refuser quelques moments aux douces impressions de la nature. Ce spectacle arracha des larmes aux soldats même, que leur état semble dispenser de l'humanité. Ils condamnaient à haute voix la barbarie de leurs chefs, qui, pouvant remettre en d'autres mains la querelle de la patrie, avaient permis un combat qui tenait du parricide. Cependant les jeunes guerriers reprènent leurs armes, et chacun se choisit un adversaire. Leur choc, semblable à celui de deux armées dont ils réunissaient le courage, étonne les deux nations, et leur imprime un saisissement mêlé d'espérance et de crainte. Chacun d'eux, aveuglé sur son propre danger, ne voit que celui de sa patrie, dont la honte ou la gloire va dépendre de son bras. Ce n'est déjà plus l'agilité de leurs mouvements, ni la vivacité de leurs coups pressés et rapides, ce sont les blessures et le sang

qui frappent les yeux des spectateurs. Les trois Curiaces sont blessés ; deux Horaces tombent morts l'un auprès de l'autre. Albe voit sa victoire dans leur chute, elle insulte aux Romains par des cris de joie. Au désespoir de ceux-ci, se joint la douleur de voir leur dernier défenseur environné par les trois Curiaces ; mais seul, sans blessure, trop faible contre les trois, plus fort que chacun d'eux, il les divise par une fuite adroite, persuadé qu'ils le suivraient plus ou moins vite, selon le degré de leurs forces. Il était déjà loin du lieu du combat ; soudain il se retourne, et voit un des Curiaces près de l'atteindre. Tandis que les Albains crient aux deux autres de secourir leur frère, Horace, déjà vainqueur, court à une nouvelle victoire. L'espérance se réveille dans le cœur des Romains : excité par leurs cris, il fond sur le second Curiace, et le jète à ses pieds. Le troisième, fatigué de sa course et de ses blessures, à demi-vaincu par la mort de ses frères, se présente, moins pour les venger, que comme une victime qui s'offre au coup mortel. « Je viens d'immoler, dit Horace, les » deux premiers aux manes de mes frères, j'im- » mole le troisième à ma patrie. » Il lui plonge en même temps son épée dans le sein, le dépouille, et retourne au camp des Romains qui le reçoivent avec d'autant plus de joie, qu'ils avaient eu lieu de tout craindre. Ainsi la valeur

d'un seul homme décida du sort de sa nation. Suffetius se soumit au nom des Albains, et demanda à Tullus quels ordres il avait à lui donner. Tullus lui commanda de se tenir prêt pour la guerre qu'il était résolu de porter chez les Véiens.

Horace retournait à Rome, chargé des dépouilles des Curiaces. Du comble de la gloire, un retour de fortune le destinait à se souiller d'un crime. Dans la foule de ceux qui sortaient de la ville pour applaudir à sa victoire, il aperçut sa sœur, qui se pressait de le joindre. Il prit d'abord pour une marque de tendresse ce qui n'était qu'un emportement de l'amour. Promise à l'un des Curiaces, elle reconnut parmi leurs dépouilles une cotte d'armes embellie de son travail, et dont elle-même, dans des temps plus heureux, avait orné son amant. A cette vue, ne pouvant plus retenir ses larmes, et se frappant le sein : » Viens, barbare, dit-elle à son frère, » viens jouir du désespoir d'une sœur infortunée, » que ta furie a privée de ce qu'elle avait de » plus cher. Cruel! achève ton crime, et mêle » mon sang à celui du malheureux Curiace. »

» Sœur dénaturée, lui répondit Horace, tu » demandes la mort, et tu la mérites. Périsse, » ainsi que toi, quiconque osera regretter un » ennemi de Rome! » A ces mots, il la frappe du même fer dont il venait d'immoler son amant.

Il court à l'instant chez son père, qui non seulement ne donna point de larmes au malheur de sa fille, mais qui défendit qu'elle fût enterrée dans le tombeau de ses ancêtres. Cette férocité, que les Romains regardèrent long-temps comme une vertu, ne pouvait prendre sa source que dans un excès d'orgueil, qui la rend encore plus atroce. Quels que soient les droits de la patrie, la nature a nos premiers serments.

Le père du jeune Horace ne se contenta point de priver sa fille des honneurs funèbres; il osa marquer une joie indécente, dans un festin auquel il invita les principaux des Romains. Rien ne marque mieux l'abus qu'on peut faire de l'esprit, que les éloges prodigués par tant d'écrivains à une action si contraire à l'humanité. Le peuple, quoique féroce, ne put la supporter. L'indifférence du père ne l'aveugla point sur le crime du fils; il fut accusé devant Tullus qui refusa de le juger. Le service qu'il venait de lui rendre était trop récent; mais la valeur d'un sujet ne le dispense pas d'obéir aux lois. L'impunité ne pouvait être que dangereuse : ainsi Tullus, obligé de se rendre aux remontrances du sénat, nomma des duumvirs pour juger cette affaire. Le crime était trop odieux, trop public, et les lois contre les meurtriers trop formelles, pour que le jeune Horace pût échapper à leur rigueur. Les duumvirs le condamnèrent; et les

licteurs se mettaient en devoir d'exécuter l'arrêt, lorsque son père, par le conseil de Tullus, en appela au peuple. Les larmes de ce vieillard, qui protestait que sa fille avait été justement punie, et qu'il eût vengé sa mort, s'il eût cru son fils coupable, rappelèrent les Romains à des sentiments d'indulgence. « Quoi! s'écria-t-il, mon » fils, le reste d'un sang prodigué pour vous, » ce brave guerrier qui vient d'étendre votre » empire, vous souffrirez, Romains, que l'on » charge de fers ses mains triomphantes! Quel » Albain serait assez cruel pour soutenir un pa- » reil spectacle? Licteur, traîne au supplice le » libérateur de Rome; qu'il expire sous tes coups, » ou dans l'enceinte de la ville, parmi les dé- » pouilles des Curiaces, ou hors des murs, » parmi leurs tombeaux. Vous, à qui son bras » vient d'acquérir un empire, Romains, où ne » trouvera-t-il pas des monuments de sa gloire, » qui vous accuseraient d'injustice ou d'ingra- » titude? »

Le peuple attendri révoqua l'arrêt des duumvirs, plus par reconnaissance et par admiration pour la valeur d'Horace, que par conviction de son innocence. Cependant, pour ne pas laisser le crime absolument impuni, on le fit passer sous le joug, peine ignominieuse, en usage pour les prisonniers de guerre assez lâches pour se rendre avec leurs armes, et pour acheter leur liberté

par cette honteuse cérémonie. Tullus offrit aussi des sacrifices expiatoires pour appaiser la colère des dieux, et fit élever deux autels, l'un à Junon, l'autre à Janus. Les monuments et le joug sous lequel Horace avait passé, appelé depuis le joug de la sœur (1), subsistaient encore du temps d'Auguste, ainsi que les tombeaux des deux Horaces et des Curiaces. Par une loi faite pour perpétuer la mémoire de cet événement, et qui ne fut abrogée que long-temps après la republique, s'il arrivait qu'un père eût trois enfants jumeaux, l'État était obligé de les nourrir. Qui croirait, après tant de preuves qui semblent ne laisser aucun doute sur la vérité de cette histoire, que l'on pût, avec raison, la regarder comme suspecte? Est-il quelque fait plus à l'abri des traits du pyrrhonisme? Cependant à peine Tite-Live ose-t-il décider lesquels étaient Albains ou Romains, des Horaces ou des Curiaces. S'il penche pour l'opinion commune, il avoue que les sentiments étaient fort partagés. D'un autre côté, Denys d'Halicarnasse rapporte le combat tout différemment de Tite-Live, que j'ai cependant suivi. Selon le premier, un des Curiaces périt au commencement de l'action, et le dernier des Horaces n'eut à vaincre que deux ennemis. J'omets beaucoup d'autres circonstances où les variations

(1) *Sororium tigillum.*

sont aussi marquées ; je me contente de rapporter encore un fait qui pourra prouver que les Romains, pour enrichir leur histoire, ont quelquefois puisé dans celle des Grecs, et qu'ils ont connu cette vanité nationale, commune à tant de peuples, pour annoblir leur origine.

Deux villes d'Arcadie, Phénée et Tégée, toutes deux rivales, convinrent de terminer leur querelle par le combat de six jumeaux, qui se trouvaient, à nombre égal, dans l'une et l'autre armée. Ils en vinrent aux mains entre les deux camps. Un des Tégéens, resté seul contre trois, feignit de céder au nombre, prit la fuite, et, par ce stratagème, vengea ses deux frères, et soutint l'honneur de sa patrie. Démodice, sa sœur, promise à l'un des Phénéens, ne put voir sans horreur un frère meurtrier de son amant ; elle en fut la victime, et périt de la main du vainqueur, qui, je crois, se nommait Christolaüs. Son père Démostrate approuva cette action, et le peuple n'osa punir son libérateur.

Cet événement peut bien n'être pas vrai, mais il laisse un grand préjugé contre a vérité de l'autre, à qui, selon toute apparence, il a servi d'original. Que penser, après cela, de l'authenticité de l'histoire ancienne ?

Tullus se diposa, pendant une année, à la guerre qu'il méditait contre les Véiens. Il les cita devant le sénat pour rendre raison de leur perfidie.

Ils refusèrent d'obéir, prirent les armes, s'unirent avec les Fidénates, et commencèrent les hostilités. Tullus, à la tête de ses troupes et des Albains, ses nouveaux sujets, partit de Rome pour les combattre ; mais son imprudente confiance dans la fidélité de Suffetius, manqua d'entraîner la ruine des Romains. Celui-ci, toujours jaloux de sa première indépendance, dépêcha des envoyés secrets aux Fidénates, et promit de fondre sur les Romains aussitôt que l'action serait engagée. Il fit entrer dans cette conspiration les Albains, accoutumés à lui obéir, avec d'autant plus de facilité, qu'eux-mêmes supportaient impatiemment le nouveau joug des Romains, et que d'ailleurs Suffetius se proposait d'accabler à la fois Tullus et les Fidénates, et de relever la gloire de sa patrie sur les débris des deux nations.

Les deux armées sortirent de leur camp. Tullus commandait l'aile gauche opposée aux Véiens; Suffetius, l'aile droite, en face des Fidénates : mais à peine les troupes commençaient-elles à s'ébranler de part et d'autre, que les Albains gagnèrent une hauteur, comme pour être tranquilles spectateurs de l'événement. A cette vue, les Fidénates enhardis fondent avec impétuosité sur les Romains. Tullus, étonné de la perfidie de Suffetius, mais dissimulant son trouble, après avoir fait vœu de créer douze nouveaux Saliens, et d'élever un temple à la pâleur et à la crainte,

s'écrie d'une voix assez haute pour être entendu des deux partis : « Romains, la victoire est à » vous. C'est par mes ordres que Suffetius s'est » emparé de ce poste pour attaquer en queue les » Fidénates. » Ces paroles, prononcées avec un ton de confiance, sauvèrent l'armée romaine déjà toute découragée, et firent soupçonner aux ennemis quelque trahison de la part des Albains. En effet, Suffetius ne tombait pas sur les Romains comme il l'avait promis. La victoire ne balança pas long-temps entre les soldats ranimés par leur chef, et des troupes à demi-battues par la défiance et la crainte. La cavalerie de Tullus mit en fuite les Fidénates, et tourna sur-le-champ contre les Véiens. Ils soutinrent le premier choc avec une valeur digne de leurs ennemis ; mais quand ils virent la déroute entière de leurs alliés, le courage fit place à la terreur ; ils rompirent leurs rangs, et coururent en désordre vers le Tibre pour y chercher un passage. La plupart périrent dans les flots, ou sous le fer des Romains.

Suffetius, temoin de leur défaite, crut qu'il était temps de se ranger du parti de la fortune. Dans le dessein d'en imposer à Tullus, et de justifier sa conduite, il fond à son tour sur les ennemis, en fait un grand carnage, et rejoint les Romains avec cette sécurité que l'innocence n'a pas toujours, et par qui le crime en impose.

Tullus dissimula sa colère, et donna même

des éloges à la valeur de Suffetius ; mais pendant la nuit il se rendit secrètement à Rome, instruisit le sénat de la perfidie des Albains, et du châtiment qu'il leur préparait ; et, de retour à son camp avant le lever du soleil, il donna ordre au jeune Horace d'aller droit à Albe avec un détachement d'infanterie et de cavalerie.

A la naissance du jour, ce prince convoqua les deux armées. Les Albains, par un excès d'aveuglement, avaient quitté leurs armes. Les Romains, prévenus par Tullus, les renfermèrent comme dans un centre, prêts, au moindre signal, à tomber sur eux avec de courtes épées qu'ils tenaient cachées sous leurs habits.

« Romains, dit alors Tullus, si jamais vous » avez eu des grâces à rendre aux dieux pour » une protection signalée ; et si votre courage » mérite de justes éloges, c'est assurément dans » cette dernière bataille. Non seulement vous » avez eu les Fidénates et les Véiens à com- » battre, mais encore la perfidie de vos lâches » alliés. Vous avez cru trop long-temps que c'était » par mes ordres que les Albains s'étaient reti- » rés sur cette hauteur où vous les avez vus, » tranquilles pendant l'action, vous donner une » apparence de secours après la victoire : mais » il est temps de vous tirer d'erreur ; non que » j'accuse tout un peuple, tous les Albains, d'une » si basse trahison. Séduits par leur chef, c'est

» par son ordre qu'ils vous ont abandonnés;
» c'est lui qui avait juré notre perte, lui qui a
» rompu nos traités, et dont le juste supplice va
» servir à jamais d'exemple aux traîtres capables
» de l'imiter. »

Le trouble de Suffetius l'accusait assez. La vue de ces armes, que les Romains jusqu'alors avaient tenu cachées, prévint toute idée de révolte en sa faveur. Les Albains, en silence, attendaient le jugement de Tullus. Il fit attacher leur malheureux dictateur à des chevaux indomptés, qui, poussés de différents côtés, le mirent en pièces aux yeux de ses complices. Les principaux d'entre eux périrent aussi, mais d'une mort moins rigoureuse. Cet exemple d'un supplice si cruel ne fut jamais renouvelé chez les Romains.

La vengeance de Tullus n'était point satisfaite; le dernier jour d'Albe était arrivé. Horace, par les ordres secrets dont il était chargé, venait de réduire en cendres cette ville si florissante depuis quatre siècles, la première de l'Italie, la patrie de Romulus, cette ville dont l'origine remontait jusqu'aux Troyens. Il n'avait épargné que les temples des dieux et le sang des citoyens.

Ses habitants furent transférés à Rome avec les mêmes droits que les Sabins avaient autrefois obtenus des Romains. Les plus illustres familles, celles des Jules, des Servilius, des Geganius, des Cloelius, des Curiaces et des Quintius, furent

admises dans le sénat. D'autres citoyens furent honorés du titre de chevalier (1): tous devinrent Romains, et Tullus se les attacha par ses bienfaits. C'est ainsi que Rome s'acheminait insensiblement vers sa grandeur. Ses ennemis vaincus devenaient pour elle des sujets dont la soumission lui facilitait celle des autres.

Au retour du printemps, Tullus attaqua de nouveau les Fidénates, les vainquit, prit leur ville, et les obligea de se rendre à discrétion. Il se contenta de faire punir les plus séditieux, remit les autres en possession de leurs biens et de leur liberté, mais sous la dépendance de Rome. Le sénat lui décerna les honneurs du triomphe, cérémonie qui n'avait pas eu lieu depuis Romulus (2). Cette guerre terminée, Tullus tourna ses armes contre les Sabins. Quelques insultes dont on s'accusait de part et d'autre, et peut-être avec raison des deux côtés, servirent de prétexte à ce prince. Les guerres les plus cruelles n'ont eu souvent que des causes aussi légères.

Les Sabins implorèrent en vain les secours de leurs alliés ; la terreur qu'inspirait déjà le nom romain, les fit demeurer neutres. Une bataille

(1) Cet ordre fut institué par Romulus après l'union des Sabins.

(2) Ce fut, je crois, après la défaite des Céciniens.

sanglante, mais peu décisive, termina la première campagne. L'année suivante, on reprit les armes avec la même furie. Les deux armées se rencontrèrent auprès d'Heretum, à dix milles de Rome; l'avantage fut long-temps égal : mais l'ardeur des Romains, ranimée par un vœu que fit Tullus, d'instituer des fêtes en l'honneur d'Ops et de Saturne, décida la victoire de leur côté. Les Sabins n'eurent de ressource qu'une fuite précipitée. Ils se retirèrent en tumulte dans leur camp; les vainqueurs les y forcèrent, et retournèrent à Rome chargés de butin. Ce fut l'occasion d'un nouveau triomphe pour Tullus. Il accorda la paix aux Sabins à des conditions moins onéreuses qu'ils n'avaient lieu de l'attendre : ce prince, enorgueilli de ses victoires, était impatient de porter la guerre chez les Latins.

Il fit sommer celles de leurs villes que les Albains avaient autrefois soumises à leur domination, de le reconnaître pour leur maître. Les Latins rejetèrent sa demande; et, dans une assemblée générale de la nation, ils choisirent pour chefs Ancus Publicius de Cora, et Spurius Vecilius de Lavinium. Cette guerre entre deux peuples unis par les liens du sang, dura cinq ans, mais ne fut pas meurtrière. Aucune des villes prises ne fut détruite ni livrée à l'avidité du soldat. Il y eut dans les différentes rencontres plus de ménagements que de fureur : on se bornait de part et

d'autre à courir sur les terres dans le temps de la moisson, et chaque partie se retirait avec sa proie. Mais la ville de Médulie, qui, dès le règne de Romulus, avait reçu dans ses murs une colonie romaine, et qui venait de se ranger du côté des Latins, fut la seule pour qui Tullus n'eut aucune indulgence. Il crut devoir, après s'en être rendu maître, la punir de sa rébellion, et la mettre pour jamais hors d'état d'y retomber. Ainsi finit cette guerre ; les esprits n'étaient point assez aigris pour en désirer la continuation : la paix ne trouva nul obstacle.

Les Sabins, toujours inquiets, toujours ennemis des Romains, dont cependant ils avaient tant de fois éprouvé la supériorité, firent une incursion sur leurs terres, les ravagèrent ; et, animés par de petits succès, ils osèrent penser au siége de Rome. Tullus ne tarda pas à les joindre. On se rencontra auprès d'une forêt nommée par les Latins *sylva maliciosa* (1). La bataille fut douteuse et sanglante : mais les Sabins, moins forts de cavalerie, se virent enfin réduits à prendre une fuite honteuse ; leurs champs furent ravagés à leur tour : cette nation guerrière apprit à reconnaître sa faiblesse, et recourut à la modération des Romains.

Tullus, dans sa vieillesse, ouvrit son cœur à

(1) La forêt des malfaiteurs.

la superstition. Ce prince sage, politique et belliqueux, voulut imiter Numa, quand les glaces de l'âge ne lui permirent plus d'égaler Romulus. Il devint crédule : les prêtres s'en aperçurent et en profitèrent ; les prodiges revinrent de mode. Une pluie de pierres que l'on avait vu tomber sur une montagne, une voix qui défendait aux Albains d'abandonner leur ancien rite dans les cérémonies de religion, d'autres merveilles de cette nature, engagèrent Tullus à ordonner des sacrifices expiatoires qui devaient durer neuf jours et se renouveler souvent. Ce prince mourut enfin chargé d'années, et de cette gloire que méritent les rois guerriers.

Les uns disent que le feu prit à son palais et qu'il fut brûlé avec toute sa famille ; d'autres, avec plus de vraisemblance, qu'il fut assassiné par son successeur Ancus Martius : enfin quelques historiens ont écrit que, dans un sacrifice magique, une cérémonie essentielle qu'il avait oubliée, irrita tellement la divinité qu'il évoquait, qu'elle frappa son palais, lui, sa femme et ses enfants de la foudre.

Cette opinion absurde prévalut, par cette raison-là même, dans l'esprit du peuple.

HISTOIRE
D'ANCUS MARTIUS.

Après la mort tragique de Tullus, que la plupart des Romains attribuèrent, comme on l'a dit, à des causes ridicules, le sénat, qui feignit d'adopter l'opinion du peuple, ne lui fit rendre aucun honneur funèbre, suivant la loi établie, dit-on, par Numa, qui privait de la sépulture les personnes frappées de la foudre (1).

Malgré les soupçons que jetaient sur Ancus Martius la fin cruelle de ce malheureux prince, soupçons mieux fondés (ainsi qu'on se propose de le prouver) que de vains bruits imaginés par la crédulité des Romains, il n'en fut pas moins élu pour son successeur, après le court interrègne qui suivait ordinairement à Rome la mort de ses rois.

(1) On nous a conservé cette loi. La barbarie du style semble garantir son authenticité : *Si hominem fulmen occisit, ne supra genua tollito. Et justa fieri nulla oporteto.*

Le plus grand nombre des historiens a cru justifier de ce crime la mémoire d'Ancus, mais par des raisons qui me semblent bien peu solides. S'il m'est permis de hasarder à mon tour quelques conjectures sur des faits si reculés, on trouverait, je crois, dans le caractère même de ce prince, et dans la conduite qu'il garda constamment sur le trône, des preuves sensibles de son ambition. Il est toujours intéressant de montrer que, dans le cœur des hommes, de grands crimes peuvent s'allier à de grandes vertus. Celles que ce roi fit paraître pendant tout son règne, son zèle apparent ou sincère pour les dieux que l'on a trop fait valoir en sa faveur, prouvent seulement que, dans une même personne, la religion et les passions les plus violentes ne contredisent pas toujours (1). Lorsqu'un ambitieux est satisfait, il peut regarder la vertu comme un moyen de jouir en paix du fruit de ses crimes. Tous les usurpateurs n'ont pas été des tyrans. Il est des vertus de politique et d'intérêt; il en est même de naturelles, que l'ambition n'exclut pas, lorsque ses vues sont remplies. César et son successeur ne permettent pas d'en douter : tous deux ambitieux, tous deux criminels, tous deux l'amour du monde, ils se donnèrent sur lui le droit de

(1) On sait que Néron était fort crédule. Caligula craignait le tonnerre; Louis XI était dévot à la Vierge.

bienfaiteurs, et sans doute il n'en est pas de plus auguste.

Ceux (et Denys d'Halicarnasse est de ce nombre) qui, pour la justification d'Ancus, disent que n'étant pas assuré qu'après la mort de Tullus, le choix des Romains dût tomber sur lui, il se fût exposé à commettre cet attentat en pure perte, ne songent pas qu'un succès vraisemblable, quoique douteux, suffit pour encourager au crime, et que les obstacles s'évanouissent devant les passions violentes. Les fils d'Ancus firent périr Tarquin l'ancien, pour régner après lui ; ce fait n'est pas contesté : cependant, si la réflexion de Denys d'Halicarnasse était juste, elle pourrait leur servir d'apologie aussi bien qu'à leur père. Il est vrai qu'ils ne réussirent pas comme lui : mais ce prince avait sans doute mieux pris ses mesures, ou la mémoire de Tullus était moins précieuse au peuple que celle de Tarquin.

L'historien grec ajoute en vain que ce crime eût exigé des complices ; que le secret n'eût pas manqué de transpirer, et que les Romains n'auraient jamais souffert que le meurtrier de Tullus le remplaçât sur le trône. Il faudrait prouver la nécessité des complices dans toutes les conspirations, ou du moins que le secret n'a jamais été gardé dans aucune. Les Romains, d'ailleurs, ne laissèrent-ils pas régner l'assassin public de Servius Tullius, le meilleur de leurs rois ?

Si cet historien ne cherchait à combattre les soupçons qui se répandirent contre la mémoire d'Ancus, que pour rejeter la mort de Tullus sur des causes purement naturelles, ses raisons pourraient paraître moins forcées ; mais il croit, avec le peuple, que l'omission de quelques cérémonies dans un sacrifice magique attira sur ce malheureux prince l'indignation du ciel.

Les bruits qui coururent à Rome, et que tous les historiens attestent, que l'ambition d'Ancus s'était effectivement ouvert un chemin au trône par le crime, me semblent une preuve bien plus décisive en faveur de cette opinion, que toutes celles dont Denys d'Halicarnasse s'est servi pour la contredire. Comment imaginer, en effet, qu'un prince, reconnu d'ailleurs pour vertueux, eût été généralement flétri de cette accusation, si rien n'avait pu la fonder ? Consultons ces historiens mêmes sur le caractère de ce prince. Il portait à l'excès, disent-ils, l'amour des louanges, et la fierté de sa noblesse. J'ajouterai que, dans sa maison, la soif des grandeurs était une passion héréditaire. Martius, son aïeul paternel, fut celui qui détermina Numa Pompilius à sacrifier son goût pour la retraite, au rang que lui offraient les Romains. Il eut soin de faire épouser ensuite à son fils, Pompilia, fille unique de ce prince ; et lorsque, par la préférence que les Romains donnèrent à Tullus, il se vit exclu du trône dont

il s'était approché par cette alliance, et qu'il avait secrètement brigué, il se tua de désespoir. Il avait, comme on voit, donné l'exemple de l'ambition à sa postérité : serait-il hors de vraisemblance que son petit-fils Ancus eût puni dans la suite le malheureux objet de cette préférence du peuple, et qu'il eût cru devoir cette victime aux manes de son aïeul, ou plutôt aux droits qu'il pensait avoir reçus de Pompilia sa mère ? Les fils mêmes de ce prince ne furent pas exempts de cette ambition : j'ai déjà remarqué qu'ils firent assassiner Tarquin l'ancien.

Je sais ce que ces conjectures peuvent laisser d'incertitude ; mais réunies à d'autres indices remarquables dans le cours de cette histoire, on ne peut disconvenir qu'elles n'entraînent en quelque sorte la conviction.

Ancus, solennellement élu, chercha dans les auspices, à l'exemple de ses prédécesseurs, le consentement des dieux. On imagine bien que les présages furent favorables ; les élections faisaient la meilleure partie du revenu des augures. L'inclination de ce prince parut le porter à faire revivre en tout les pieuses institutions de Numa. Sous le règne belliqueux de Tullus, les Romains les avaient négligées ; et les prodiges dont on parlait peu de temps avant sa mort, prouvent que l'intention des prêtres n'était pas de les laisser abolir. Ancus profita de leurs dispositions : peut-être les

avait-il fait agir pour décrier le règne de son prédécesseur, ou voulait-il seulement se concilier ce corps, qui n'a pas toujours devant les yeux le but de son institution.

Il paraîtrait surtout très-vraisemblable que, parmi ces prêtres, il ménageait des complices dont il ne pouvait mieux se garantir la fidélité qu'en donnant au peuple l'exemple de les respecter. Tullus, uniquement occupé de la guerre, avait sans doute marqué de l'indifférence pour leurs cérémonies. Cette réflexion me semble jeter un grand jour sur le genre de sa mort, sur les fables dont elle fut l'occasion, et sur la conduite que nous allons voir tenir à son successeur.

Après que les auspices eurent confirmé son élection, il assembla le peuple, et lui fit envisager, par un discours éloquent, la vengeance du ciel prête à tomber sur Rome, pour la punir de sa négligence dans le culte des dieux. Il ne marqua pas d'attribuer (et ceci devient pour mon opinion une circonstance remarquable) la triste fin de Tullus au courroux de ces dieux, jaloux du respect que l'on doit à leurs ministres. Il peignit ensuite ce prince comme accablé depuis long-temps du poids d'une vieillesse languissante, qui n'avait pas même épargné sa raison, ce qui vérifiait, disait-il, la juste indignation du ciel à son égard. Une peste qui avait désolé Rome sur la

fin de son règne, lui fournit encore de nouvelles preuves du tort qu'avaient eu les Romains, et surtout le malheureux Tullus, de s'être écartés des pratiques religieuses de Numa. Il termina ce discours par un pompeux éloge de ces augustes cérémonies ; il exhorta le peuple à conserver pour elles le même respect qu'il avait témoigné sous ce sage législateur ; il déplora les suites funestes de la guerre, qui avait fait perdre, en si peu de temps, aux Romains le zèle de la religion, et l'amour des lois ; enfin qui leur avait inspiré l'ambition d'étendre leurs frontières par d'injustes conquêtes, au lieu de cultiver l'agriculture, et de se borner aux travaux innocents et paisibles de la vie champêtre : « C'est à la paix, » continuait-il, à vous rendre de si précieux » avantages, et c'est elle aussi que je veux ra- » mener parmi vous. »

On voit, par ce zèle affecté, par cette adroite éloquence, que ce prince cherchait à flétrir la mémoire de son prédécesseur, et, comme je l'ai dit, à s'appuyer de l'autorité de la religion. Cependant il n'était rien moins que pacifique, et c'est ce que prouvera la suite de son règne. Il n'imita constamment Numa que dans un respect simulé pour les prêtres, et dans les embellissements qu'il crut devoir faire à Rome, pendant les intervalles que lui laissait la guerre. C'est par-là qu'il est facile d'expliquer ce que dit Tite-Live,

que son naturel tenait à la fois du caractère de Romulus et de Numa.

Les Romains se rappelèrent les jours tranquilles qu'ils avaient passés sous le second de leurs rois, et crurent qu'ils les allaient voir renaître par la modération d'Ancus. Pour les confirmer dans cette opinion, il fit assembler les pontifes, reçut de leurs mains les traditions mystérieuses que Numa leur avait laissées, ou qu'ils avaient transcrites d'après lui, les fit graver sur des tables de chêne, et les exposa dans la place publique. Elles y subsistèrent jusqu'à ce que le temps les eût presque entièrement consumées ; et, dans Rome devenue république, le grand-prêtre C. Papirius les fit renouveler. Les colonnes de bronze ou d'airain n'étaient pas encore en usage pour ces sortes de monuments.

Par cette conduite, Ancus remit les sacrifices en vigueur, et rendit au culte des dieux cet appareil pompeux qui les fait respecter du peuple.

Les campagnes se repeuplèrent par ses ordres ; les armes des soldats furent employées à des instruments d'agriculture ; les honneurs devinrent le prix de l'activité : la négligence fut sévèrement punie.

Avant que d'entrer dans le détail des événements guerriers de la vie de ce prince, qui fit bientôt revivre les maximes de son prédéces-

seur, et qui ralluma l'ambition des Romains, on va mettre sous les yeux tout ce qu'il fit pendant la paix. Ces actions, quoique moins brillantes, paraîtront à quiconque pense, d'un bien plus grand prix que des victoires : rien n'est petit dans ce que font les rois pour le bonheur des hommes.

Il augmenta considérablement le circuit de Rome, et renferma le mont Aventin dans son enceinte. D'épaisses forêts, qui le couvraient alors, firent bientôt place à des maisons régulières et commodes. Le goût fit sous son règne quelques progrès chez les Romains, et les édifices publics prirent une forme plus majestueuse. La vallée, connue sous le nom de Myrtia, soit à cause de la quantité de myrtes dont elle était plantée, ou parce qu'elle était consacrée par quelque temple au culte de Vénus (1), fut peuplée par ce prince d'une foule de Latins qu'il avait vaincus et transportés dans Rome. Cette vallée s'étendait du mont Aventin au mont Palatin.

Il fortifia Rome, qui n'était défendue que par un mur d'une médiocre résistance ; et, dans les endroits où sa situation la rendait le plus exposée, il fit creuser un fossé large et profond, qui la mettait à l'abri des surprises. Cet ouvrage, si nécessaire à la tranquillité publique, prit le nom

(1) Vénus, chez les Romains, eut le nom de Myrtia.

de *Fossa Quiritium* (1), parce que tout le peuple y fut employé. Il bâtit sur le mont Janicule, qui, par son élévation, commandait à la ville, une citadelle pour la garantir des irruptions des Étrusques : il l'entoura d'une forte muraille ; et, pour former une communication entre Rome et cette citadelle, il fit construire sur le Tibre le pont Sublicien, dans l'endroit où ce fleuve arrose le pied du mont Aventin. Ce pont, qui n'était que de bois, parce qu'un oracle l'avait prescrit, et dont toutes les pièces se répondaient exactement, sans aucune liaison de fer ou de cuivre, subsista très-long-temps. Ce ne fut qu'environ six cents ans après, que le questeur Emilius en fit bâtir un de pierre. Il est vrai que c'était un des soins des pontifes, que de veiller à sa réparation ; et comme la crédulité du peuple avait, en quelque sorte, consacré cet édifice, ils s'en acquittaient avec exactitude. L'ancien mot latin *licio*, qui signifie joindre, ou celui de *sublica*, qui veut dire poutre et pilotis, forment l'étymologie du nom de *Sublicien*.

Le monument le plus glorieux à la mémoire d'Ancus, et le plus utile aux Romains, fut le fameux port d'Ostie (2). Ce prince avait étendu les limites de ses États jusqu'à l'embouchure du

(1) Tite-Live.
(2) Denys d'Halicarnasse.

Tibre ; il observa que ce fleuve, à seize milles environ de distance, se perdait dans la mer de Tyrrhène, et que le port qu'il avait dessein de bâtir, était, pour ainsi dire, commencé par la nature. Jusqu'alors les Romains n'avaient pas profité des facilités que leur donnait, pour le commerce, le voisinage de la mer. Quoique le Tibre fût navigable pour de gros bateaux, et qu'il pût même porter des bâtiments marchands depuis la mer jusqu'à Rome, cependant, faute d'un port commode pour recevoir et pour mettre à l'abri les vaisseaux, la ville ne pouvait en tirer que de légers avantages. Ancus trouva moyen d'en ménager un d'une assez grande étendue pour retirer les plus gros navires, qui, de l'embouchure du fleuve, étaient aisément conduits jusqu'à Rome, à l'aide des rames ou des cordages. Si la charge était trop forte, on mouillait l'ancre : alors les bateaux venaient au secours, et recevaient les marchandises que ces navires avaient amenées. Sur la rive gauche du Tibre, à l'endroit où la mer y forme une espèce de coude, il fonda la ville d'Ostie, qui s'est conservée jusqu'à nous. Ce nom d'Ostie dérive du latin *Ostium*, qui caractérise sa situation. Le port semble aujourd'hui bien différent de la description que les auteurs contemporains nous en ont laissée : c'est une suite du ravage des temps, et des variations même de l'élément, qui paraît avoir décru.

Ce ne fut point le seul avantage que retirèrent les Romains de cet important édifice. Ancus, devenu maître des bords de la mer, y fit creuser des salines dont il voulut que le sel fût distribué gratuitement au peuple. Ces libéralités, renouvelées sous ses successeurs, et passées depuis en coutume, s'appelaient *Congiaria* (1), du mot *Congius*, mesure en usage dans l'ancienne Rome.

Cette ville, considérablement agrandie par les établissements dont j'ai parlé, et le nombre de ses citoyens multiplié à proportion, il était nécessaire de rendre la police plus exacte et plus sévère. Le vol et les assassinats commençaient à devenir à la fois et plus faciles et plus fréquents. Pour réprimer cette licence, Ancus fit bâtir une prison dans la place publique, au pied du mont Tarpéien (2). Jusqu'alors l'austérité des mœurs romaines avait rendu cet appareil de terreur inutile.

---

(1) On appela de ce nom toutes les distributions que les magistrats, les empereurs et tous ceux qui briguaient des dignités, faisaient au peuple.

(2) Autrefois le mont Saturnius, et depuis le capitole. On l'avait appelé Tarpéien, du nom de cette malheureuse fille de Spurius Tarpéius, que les Sabins, sous le règne de Romulus, avaient si mal récompensée de sa perfidie. Lors même que le capitole y fut bâti, un endroit escarpé de cette montagne, d'où l'on précipitait les criminels, retint le nom de *Rupes Tarpeïa*.

Toutes les victoires de ce prince tournèrent à l'intérêt public. Il enleva aux Véiens la forêt Moesia ; il conquit, sur les Sabins et sur les Latins, différentes places dont il fortifia ses États. Ces guerres qu'il eut à soutenir, et qu'il entreprit souvent sur des causes légères, vont prouver que cette religion dont il avait affecté de s'occuper d'abord, ne lui était pas plus sacrée qu'à son prédécesseur : du moins fut-il aussi belliqueux que ce prince dont il avait décrié la conduite.

Pendant que, pour remplir le premier plan qu'il s'était imposé, il s'appliquait à bâtir des temples, à donner plus d'étendue à celui de Jupiter Férétrius ; qu'il veillait, à l'exemple de Numa, aux progrès de l'agriculture, et que, par ce début pacifique, il captivait les cœurs des Romains, les Latins, qui, par des traités faits avec Tullus, s'étaient engagés à quelque dépendance envers Rome, crurent que, sous un prince qui ne paraissait occupé que de faire fleurir la paix et le culte des dieux, ils pouvaient s'affranchir de toute espèce d'obligation. Ils éclatèrent même par quelques hostilités ; et lorsque le sénat leur en fit demander raison au nom du peuple, ils répondirent que, depuis la mort de Tullus, ils demeuraient libres de tout engagement. Ils regardaient Ancus comme un prince indolent, dont le règne se consommerait en offrandes et en sacrifices.

Le roi de Rome, plus avide de guerre que les Latins eux-mêmes, mais ne voulant point paraître sortir tout-à-coup de son caractère, n'omit aucune des cérémonies que Numa Pompilius avait prescrites, avant que de la déclarer. Le génie impétueux et guerrier de Tullus les avait souvent négligées comme de vaines formalités ; Ancus en affecta plus de respect pour elles. Il députa chez les Latins le chef des Féciales (1) ; sur le refus que firent ces peuples de se soumettre aux conditions des traités, ce prince assembla le sénat pour décider des mesures qu'il fallait prendre pour les y réduire. Le plus grand nombre des sénateurs eut à peine opiné pour la guerre, qu'elle fut regardée comme du consentement unanime des Romains. Les Féciales retournèrent sur les frontières des Latins, avec ordre de leur annoncer la décision du peuple, et de lancer sur leurs terres une javeline (2) en signe d'hostilité.

Après cette députation, qui, dans l'opinion des Romains, devait leur rendre les dieux favo-

(1) Quelques historiens pensent que ce prince lui-même fut l'auteur de la loi qui déterminait les fonctions des Féciales, et que Numa ne les avait prescrites que verbalement. Cicéron la rapporte ainsi : *Fœderum, pacis, belli, inducіarum, Feciales oratores, judicesve sunto : bella disceptanto.*

(2) C'était encore une cérémonie du ministère des Féciales.

rables, parce qu'elle décidait la justice de la guerre, Ancus Martius se mit à la tête d'une armée nombreuse, mais formée de milices nouvelles. Il affecta de ne point employer les mêmes troupes qui s'étaient accoutumées à vaincre sous son prédécesseur. Cette exclusion a lieu de surprendre, et semble ajouter un degré de force à mes conjectures sur la conduite de ce prince envers Tullus. Ce qui peut les confirmer encore, c'est qu'à son départ de Rome, il confia l'administration des affaires aux prêtres et aux pontifes.

Il porta le siége devant Politoire, ville du Latium, la trouva sans défense, et s'en rendit maître avant que les Latins eussent eu le temps de la secourir. La vie des citoyens fut épargnée; et, suivant la sage politique de Romulus, il se contenta de les transporter à Rome. Le peu d'expérience que les Romains avaient alors dans l'art de la guerre, leur fit conserver mal-à-propos les murs de cette place, qui leur coûta, peu de temps après, un nouvel assaut. Ce fut depuis la prise de cette ville que le mont Aventin fut renfermé dans Rome, pour y loger ces nouveaux habitants, et ceux de Tellène et de Ficane, petites villes du pays Latin, dont Ancus s'empara dans la même campagne. La superstition, qui jusqu'alors avait mis en usage certaines consécrations, quand on augmentait le circuit de Rome, n'eut point lieu

dans cette occasion. La fin tragique de Remus, qui, pour observer l'augure qui devait décider de l'empire entre son frère et lui, avait choisi le mont Aventin, était devenue, pour le peuple, une raison de le regarder comme funeste. Les anciens avaient la même opinion des lieux frappés de la foudre.

La campagne suivante ne fut pas moins avantageuse aux armes romaines. Les Latins eurent du dessous dans différents petits combats, peu décisifs, à la vérité, mais quelquefois sanglants. Ancus avait négligé de détruire les murs de Politoire ; ils en profitèrent pour y jeter une nouvelle garnison. Ce prince reprit la ville et la rasa. Ce siége achevé, il ramena ses troupes à Rome.

Les Latins ne furent pas plus heureux dans la suite ; mais ils disputèrent mieux la victoire. Ils avaient surpris Médulie, tandis que les Romains en réparaient les remparts. Cette place, dont on a déjà parlé dans l'histoire de Tullus, était un objet de jalousie entre les deux nations : ils s'y fortifièrent avec soin, et, malgré les efforts des Romains, ils la conservèrent près de quatre années : non seulement ils l'avaient munie d'une forte garnison et de vivres en abondance, mais ils avaient une armée au pied de ses murailles. Il se donna plusieurs combats devant cette ville, sans que la victoire se déclarât pour l'un ou l'autre parti.

La constance d'Ancus était épuisée, mais les Romains ignoraient encore comme on abandonne une entreprise. Ce prince, avec des forces plus nombreuses, revint camper devant Médulie, battit l'armée qui la couvrait, entra dans la place en vainqueur, et permit le pillage à ses troupes. Il ne s'arrêta pas à cette conquête ; il tourna ses armes contre Ficane (1), dont trois ans auparavant il s'était déjà rendu maître, mais dont il avait eu l'imprudence d'épargner les murs : les Latins ne manquèrent pas de s'y rétablir, et le second siége de cette ville coûta plus de peine aux Romains que le premier ; ils la reprirent enfin, et la réduisirent en cendres.

Tant de pertes n'avaient encore pu désarmer la valeur inquiète et jalouse de ces peuples ; ils remirent sur pied de nouvelles forces, résolus de tenter une action décisive. On en vint aux mains de part et d'autre, avec une ardeur égale, qui ne permit pas à la fortune de se déclarer : la nuit sépara les combattants. Le lendemain, l'avantage fut encore disputé ; mais le génie de Rome

(1) Cette ville, ainsi que celles de Politoire et de Tellène, ne nous sont pas connues, et les historiens nous laissent dans une entière incertitude sur leur position. Elles étaient voisines, et probablement situées près de l'embouchure du Tibre. Pline en cite deux autres également ignorées aujourd'hui : Pitulum et Scaptia.

l'emporta. Les Latins, après une vigoureuse résistance, furent mis en déroute, et repoussés jusque dans leur camp. Affaiblis par cette défaite, ils n'osèrent tenter de nouveaux hasards ; ils se contentèrent de se partager en petits corps, et de faire quelques ravages sur les terres des Romains. Ancus ne leur opposa que de simples détachements commandés par un étranger, nommé Tarquin, nouvellement arrivé d'Etrurie. L'habileté du chef lui donna la supériorité dans toutes ces rencontres, et les Latins se virent réduits à demander la paix. Elle leur fut accordée : Ancus rentra dans Rome avec les honneurs du triomphe ; il y conduisit une foule de prisonniers qu'il avait faits dans le cours de cette guerre ; ils devinrent pour lui de nouveaux sujets : ce fut par eux que la vallée Myrtia fut peuplée.

Tarquin, cet étranger dont on vient de parler, joua, sous le règne de ce prince, dont il fut le successeur, un rôle trop intéressant pour ne pas le faire connaître ici. Damarate, son père, négociant de Corinthe, pour mettre ses immenses richesses à l'abri des rapines du tyran Cypsélus, s'était réfugié à Tarquinies (1), l'une des plus florissantes villes de l'Étrurie. Soit que son extraction fût illustre, comme le prétendent quel-

(1) Aujourd'hui Tarqueno.

ques auteurs, qui le font descendre d'Hercule (1), on que dès-lors les richesses fussent l'équivalent des titres, il épousa une Étrurienne du premier rang, dont il eut deux fils, Aruns et Lucumon, noms toscans que leur donna leur père pour plaire à la nation dont ils devenaient citoyens. Aruns mourut peu de mois après un mariage qui lui promettait le plus brillant avenir. Damarate, inconsolable de la perte de son fils aîné, ne lui survécut que peu de jours. Il laissa tous ses biens à Lucumon, et déshérita, sans le savoir, un fils d'Aruns, dont sa veuve était enceinte. Cet enfant posthume, malheureux avant que de naître, porta le triste nom d'Egerius, nom qui désignait sa disgrâce.

---

(1) On le disait de cette famille des Bacchiades, qui donna des rois à Corinthe. Le tyran Cypsélus, non content de leur avoir ravi la couronne, voulait encore anéantir tout ce qui pouvait rappeler à sa patrie le souvenir de cette maison. Voilà, selon Denys d'Halicarnasse, ce qui força Damarate à s'exiler; mais Tite-Live, en parlant de ce négociant, ne dit pas un mot de sa généalogie. Quelques flatteurs l'imaginèrent sans doute, lorsque son fils Lucumon fut monté sur le trône, et les Romains ne manquèrent pas de l'adopter. Peut-être Damarate lui-même, par la facilité que les gens, venus de loin, ont à débiter des fables, en fut-il l'inventeur. Ce qu'il y a de vrai, c'est que s'il n'était pas du sang des rois, son fils était digne d'en être.

Lucumon, seul héritier de la fortune de son père, se vit en état d'aspirer aux premières dignités ; mais sa qualité d'étranger, et l'envie toujours active à persécuter l'opulence, formaient un puissant obstacle à son élévation. Tanaquil, sa femme, qui joignait l'ambition de son sexe à la fierté de son origine, lui conseilla de quitter une patrie ingrate, et d'aller briguer à Rome les honneurs que lui refusait l'Étrurie. Cette ville paraissait en effet le sûr asyle du mérite : on n'y connaissait point cet orgueil national, qui jète sur l'étranger du mépris ou des ridicules. La vertu suffisait pour y parvenir, non seulement aux emplois les plus distingués, mais au trône même. Numa Pompilius, et la vénération que les Romains avaient encore pour sa mémoire, en étaient à la fois l'exemple et la preuve. Ancus, son petit-fils par Pompilia sa mère, devait peut-être à cette vénération la facilité qu'il avait eue à se faire aimer du peuple. Ces réflexions et les conseils de Tanaquil déterminèrent Lucumon à tenter la fortune : il partit pour Rome.

Sa femme, savante dans l'art des augures (1), de

(1) Un certain Tagès, dont la fable a fait un petit-fils de Jupiter, ou qui, selon d'autres auteurs, sortit tout-à-coup de la terre (expression qui désigne, en termes pompeux, l'obscurité de sa naissance), fut, dit-on, l'inven-

tout temps en usage dans l'Étrurie, tira, dit-on, d'un événement fort singulier les présages de sa grandeur future. Au pied du mont Janicule, un aigle plana quelque temps sur le char qui les conduisait, enleva le chapeau de Lucumon, se perdit dans les nues, et revint le lui remettre sur la tête. La suite rapide de prospérités qui l'éleva par degrés jusqu'au trône, fut sans doute l'origine de cette fable. Son adresse, ses libéralités, son courage, les services qu'il rendit aux Romains, le secondèrent mieux que ces prétendus présages. A peine fut-il admis au nombre des citoyens, qu'il n'omit rien de tout ce qui pouvait leur plaire; il prit le nom de Lucius Tarquinius, auquel, après sa mort, on ajouta le surnom de Priscus, apparemment pour le distinguer de Tarquin-le-Superbe. Il ne s'occupa que de paraître Romain. Ses manières nobles et bienfaisantes, son caractère insinuant, la douceur de son commerce, lui concilièrent bientôt l'affection du peuple, et firent naître au roi l'envie de se l'attacher.

---

teur de ce genre de divination. On prétend qu'il la réduisit en principes dans un livre que les Etrusques avaient conservé. C'est lui dont Ovide parle dans ces vers :

Indigenæ dixere Tagen, qui primus Etruscam
Edocuit gentem casus aperire futuros.

Pour ne pas blesser les yeux des Romains, encore pauvres, par le faste de ses richesses, il offrit de les déposer au trésor public pour les besoins de l'État. La valeur, chez un peuple accoutumé à la respecter, le servit beaucoup plus que sa politique. Il commandait un corps d'infanterie dans la guerre contre les Latins ; il y fit remarquer son activité, sa prudence, son courage, et partagea souvent avec son maître les honneurs de la victoire. Il ne se signala pas moins, dans la suite, à la tête de la cavalerie. Ancus crut devoir récompenser de pareils services par les titres de patricien et de sénateur. Lucumon se fit admirer au sénat comme à l'armée : ses conseils, inspirés par l'amour du bien public, furent toujours suivis.

Le roi porta la confiance jusqu'à le donner pour tuteur à ses fils. Il faut, ou que cet étranger ait eu le grand art de dissimuler son ambition, ou que ce prince ait pensé qu'un homme de fortune, nouvellement établi dans Rome, ne pouvait compter assez sur la faveur du peuple, pour enlever la couronne à ses enfants. On verra bientôt comme il y parvint, sans brigues, sans parti, sans violence. Le petit nombre d'Étrusques qui, par attachement pour lui, l'avaient suivi dans cette ville, ne contribuèrent en rien à son élévation. Si tout y paraît merveilleux, son caractère y donne de la vraisemblance, et

me frappe bien davantage que cette prospérité qui ne le quitta jamais. Propre à tous les emplois, il joignait aux talents nécessaires pour les remplir, l'audace, la souplesse, le courage, la prudence, la fermeté, toutes les vertus enfin qui pouvaient justifier et seconder son ambition : un tel homme eût été déplacé ailleurs que sur le trône.

Les Fidénates, humiliés sous le règne précédent, gardaient à Rome une haine couverte, qui n'attendait qu'un prétexte pour éclater. La crainte les retint long-temps ; mais lorsqu'ils crurent leurs pertes assez réparées, et qu'ils purent compter sur les secours de leurs alliés, ils se déterminèrent, non pas, à la vérité, à une guerre ouverte, mais à ravager les terres des Romains par de petits détachements, qui se retiraient avec leur butin sans attendre l'ennemi.

Ancus résolut de les punir ; et, sans leur envoyer de Féciales, il alla camper près de Fidènes avec une armée levée à la hâte, et fournie de tous les instruments nécessaires pour un siége. Les Fidénates, qui n'imaginaient pas que ce prince si religieux négligerait, avant de leur déclarer la guerre, ces longues cérémonies instituées par Numa, surpris de cette attaque imprévue, feignirent d'ignorer les sujets de plainte que pouvaient avoir les Romains. Ancus voulut bien les en instruire, et les fit sommer de répa-

rer au plus tôt les dommages qu'ils avaient faits à son peuple. Cette nation dissimulée s'excusa d'avoir trempé dans les rapines de quelques particuliers, demanda du temps pour en rechercher les auteurs, et promit de les livrer au sénat. Ancus reçut ces excuses ; mais les rebelles, délivrés de la présence importune de son armée, n'employèrent le temps qu'il leur avait accordé qu'à faire des préparatifs, à solliciter des troupes auxiliaires, et à se pourvoir de munitions. Ancus, informé de leur conduite, jugea qu'il fallait les prévenir, et revint devant leur ville. Il fit conduire des mines souterraines depuis son camp jusque sous les murs. Pendant qu'un gros de Romains pénétrait par cette voie sous les remparts de Fidènes, ce prince, inventeur de ce genre d'attaque, fit avancer le reste de son armée, comme pour tenter l'assaut du côté opposé à la mine. Les Fidénates, trompés par cette ruse, réunirent toutes leurs forces pour le défendre ; ils soutenaient avec vigueur l'effort des assiégeants, quand tout-à-coup les soldats qui s'étaient glissés sous les murs, se frayèrent des issues dans la ville, en brisèrent les portes, et firent passage à leurs compagnons.

Ancus, maître de Fidènes, réprima la fureur de ses troupes, arrêta le carnage, et fit indiquer aux habitants un asyle où leur vie serait en sûreté. Il se contenta de faire frapper de

verges quelques-uns de ceux qui avaient montré le plus d'ardeur à troubler la paix : il permit au reste des citoyens de vivre dans leur ville, après l'avoir livrée au pillage ; et, pour les contenir dans le devoir, il y laissa une forte garnison.

Cet exemple n'effraya pas les Sabins ; ils crurent pouvoir, à leur tour, faire des courses sur les terres des Romains. Toutes ces guerres, entre de petites nations voisines et rivales, n'avaient que des motifs aussi légers, l'espérance de quelque butin. Des causes non moins frivoles ont quelquefois, entre des nations plus puissantes, allumé des haines que des siècles n'ont pas vu finir.

Depuis la mort de Tullus, les Sabins s'étaient crus dispensés des traités faits avec les Romains, et les avaient inquiétés par des hostilités sourdes et réitérées sur leurs frontières. Ancus saisit avec avidité cette occasion de signaler son courage. Informé, par des espions et des transfuges, du moment où l'ardeur du pillage entraînait les Sabins dans leurs courses ordinaires, il s'avança vers leur camp à la tête de l'infanterie, le trouva presque sans défense, et s'en empara sans obstacle ; tandis que, par ses ordres, ce Lucumon (que nous nommerons Tarquin dans la suite), à la tête de la cavalerie, fondait avec impétuosité sur le gros de l'armée sabine, dispersée dans les campagnes.

Surpris de cette attaque imprévue, les Sabins

ne pensent qu'à se réfugier sous leurs tentes; ils jètent le butin dont ils étaient chargés, pour être plus libres dans leur fuite; mais lorsqu'ils les virent occupées par les Romains, ils coururent en désordre vers les montagnes et les forêts voisines. La cavalerie les y poursuivit avec tant de vigueur, qu'il n'en échappa qu'un petit nombre.

Les Sabins, découragés par cette défaite, envoyèrent à Rome des députés chargés de demander la paix; ils l'obtinrent à des conditions plus douces qu'ils n'avaient lieu de l'attendre. Cette modération des Romains avait pour cause, sans doute, les alarmes continuelles que leur donnait le caractère inquiet et belliqueux des Latins. Il fallait accorder à propos la paix à un peuple, pour se défendre plus facilement des entreprises d'un autre.

Le germe de cette ambition, qui rendit Rome la maîtresse de l'Italie, et dans la suite la capitale du monde, était déjà dans le cœur de ses premiers habitants; mais il ne se développa que par degrés et selon les circonstances. C'était beaucoup pour les faibles commencements de cette nation courageuse, que d'étendre insensiblement ses limites, d'humilier ses ennemis, sans montrer cependant le dessein de les asservir (ce qui les eût tous réunis contre elle); de les diviser par sa politique, de les affaiblir par ses victoires, enfin de préparer les fers dont sa postérité devait

les charger un jour. On a déjà vu des pères (1) sacrifier sans regret leurs enfans à cette fierté nationale, qui ne pouvait souffrir ni de maîtres ni de rivaux. Que ne devait-on pas espérer d'un peuple composé de pareils citoyens ? Dès le temps même de Numa, ces nouveaux Romains préfèrent de se choisir un maître parmi les Sabins, à la honte d'en recevoir un de leur propre nation de la main de ces étrangers. Cette fierté, déguisée depuis sous le nom d'amour de la patrie, donna l'essor à ces âmes vigoureuses, à ces sentiments fermes et sublimes, à cette foule d'actions héroïques auxquelles notre admiration paye encore un tribut involontaire, qui peut-être nous humilie. En effet, notre mollesse nous porterait à regarder la plupart de ces actions si généreuses et si communes chez les Romains, comme au-dessus de la nature. L'austérité rigide des mœurs de Crotone devait paraître incroyable à Sybaris.

Les Véiens, malheureux sous les règnes précédents, se crurent en état de relever leur fortune. A l'exemple des Sabins, ils infestèrent le territoire de Rome de meurtres et de rapines. Ancus, qu'un repos de quatre années n'avait point amolli, connaissant l'audace guerrière de

(1) P. Horace.

la nation qu'il avait à combattre, exigea des secours de ses alliés ; et, suivi de ces mêmes troupes qu'il avait accoutumées à vaincre, fit d'abord expier aux ennemis, par le ravage et la désolation qu'il porta sur leurs terres, les maux qu'ils avaient faits aux Romains. Devenus plus ardents par ces pertes, les Véiens passent le Tibre avec une armée nombreuse, et vont camper près de Fidènes. Ancus, plus fort de cavalerie, vole à leur rencontre, leur ferme les passages, les attire en plaine, les met en fuite après un combat opiniâtre, et s'empare de leur camp. Cette victoire lui valut, à son retour de Rome, les honneurs d'un nouveau triomphe.

Les Véiens, plus affaiblis que découragés par cette disgrâce, reparurent l'année suivante en campagne, et présumèrent assez de la fortune pour sommer les Romains de leur rendre toutes les places que Romulus avait usurpées sur leur nation. Ancus les attaqua près des Salines ; la victoire fut plus disputée, coûta plus de sang que la première fois, mais elle se déclara pour lui. Elle affermit les Romains dans leurs anciennes possessions, et les Véiens furent obligés d'acheter la paix à des conditions onéreuses. Ce fut après cette journée, où Tarquin n'avait pas moins montré d'habileté que de courage, qu'il fut admis, par l'ordre d'Ancus, au rang de patricien et de sénateur. Ce prince ne prévoyait pas qu'un

jour cette récompense dût conduire cet étranger au trône.

Les Volsques furent, à leur tour, accusés d'avoir commis des hostilités sur les terres de Rome. On leur déclara la guerre, non moins pour exiger de prétendues satisfactions, que pour l'avantage dont pouvaient être aux Romains de nouvelles conquêtes. Ancus porta le siége devant Vélitres (1), leur capitale ; et, maître de tous les dehors, il était près de la réduire, lorsque les assiégés, surpris de l'ordre et de la rapidité que ce prince mettait dans ses attaques, lui députèrent leurs principaux vieillards en habits de suppliants, pour le prier de suspendre sa vengeance. Ils lui promirent de réparer tous les dommages qu'ils avaient pu causer à Rome, et de livrer les coupables à sa justice. Ancus, désarmé par ce spectacle, donna aux Romains un exemple qui devint une règle à leur postérité (celui de pardonner aux nations soumises). Cette victoire sur son ambition lui coûta peut-être beaucoup ; mais enfin il la remporta. Il fit une trève avec les Volsques ; et comme ils furent fidèles à leurs promesses, Rome les reçut au nombre de ses alliés.

Les Romains ne jouirent pas long-temps de cet intervalle de repos. Une contrée de Sabins, où leurs armes n'avaient point encore pénétré,

(1) Aujourd'hui Véletri.

n'eut, pour leur déclarer la guerre, d'autre prétexte que la jalousie. Ces peuples belliqueux et sauvages, informés, par les bruits publics, de la prospérité de ce nouvel empire, purent à peine se fier aux rapports de la renommée, et résolurent d'en interrompre le cours. Ils commencèrent, comme toutes les autres nations voisines, par de petites irruptions sur les terres de la république (1). Attirés par le butin, et par la facilité qu'ils eurent à faire un grand nombre de prisonniers, bientôt ils ne se bornèrent plus à ces légères insultes; mais, avec une puissante armée, ils ravagèrent tous les environs de Rome.

Ancus ne différa sa vengeance qu'autant de temps qu'il en fallait pour assembler ses troupes.

---

(1) Qu'on ne s'étonne pas de trouver ici, non plus que dans quelques autres passages de cette histoire, le mot *république* employé avant l'expulsion de Tarquin. Rome ne fut jamais une pure monarchie que sous le règne des empereurs. Il est vrai que Tarquin changea, par usurpation, la forme du Gouvernement, mais il en fut puni. Les guerres ne se déclaraient qu'au nom du peuple romain; la paix ne se faisait que de son aveu; c'est lui qui se donnait des maîtres : Romulus lui-même s'était soumis à l'élection; et, quoiqu'il eût fait dans la suite quelques pas vers le despotisme, le sénat, par sa constitution, jouissait d'une grande autorité. Il ne faut pas confondre les idées; le nom de *roi* ne signifie pas la même chose chez toutes les nations : à Rome, ce n'était guère qu'un général.

La bataille fut longue, douteuse et sanglante, quoique les Romains eussent l'avantage du lieu. La valeur était égale de part et d'autre ; mais enfin la victoire se déclara pour eux. Les Sabins enfoncés prènent en tumulte le chemin de leur camp ; l'ennemi les y poursuit et s'en empare. Une troupe de soldats, armés à la légère, les inquiéta jusqu'à la nuit pendant leur fuite. Le carnage fut terrible ; aussi les Romains n'avaient pas encore trouvé d'ennemis plus dignes de leur courage. Ils ne durent l'honneur de cette journée, qu'à la constance et à la supériorité que leur avait donnée sur ce peuple l'expérience de leur roi dans l'art de la guerre. Cette victoire leur valut un riche butin, et un grand nombre de leurs prisonniers, qu'ils retrouvèrent dans le camp des Sabins. Cette foule de prospérités, jamais démenties par un seul revers, paraîtrait incroyable dans tout autre peuple que les Romains. On serait tenté de soupçonner leurs historiens d'adulation, si la rapidité avec laquelle cette nation fortunée subjugua non seulement ses rivales, mais le monde, ne déposait pour leur sincérité.

On voit que Rome avait acquis déjà, sous le règne d'Ancus, une certaine expérience dans la guerre. Ce prince avait des connaissances pour son temps. A la présence d'esprit de Tullus, il joignait plus de précautions dans un jour de

combat. Dans l'art militaire, comme dans les autres, les progrès ne se font qu'avec lenteur : il faut long-temps acheter l'expérience par des fautes.

Les dernières années de la vie d'Ancus furent assez paisibles ; et ce fut probablement alo rsqu'il entreprit la plupart des monuments dont on a parlé. Lorsqu'il enferma le mont Janicule dans des murs, et qu'il en fit la citadelle de Rome, il n'eut pas d'égard aux conventions que Romulus avait faites avec les Étrusques, et qui fixaient le Tibre pour limite des deux États. Ce mont était situé au-delà du fleuve ; mais Ancus pensa que l'utilité publique et la sûreté commune autorisaient cette légère usurpation. Ce prince en donna pour raison aux Étrusques les courses fréquentes qu'ils faisaient sur le bord du Tibre, et qui troublaient la navigation et le commerce de ses sujets. En effet, quelques marchands avaient été pillés, ou du moins Ancus crut devoir s'en plaindre.

Par quelque voie qu'il eût monté sur le trône, il prouva qu'il en était digne. Il ne fut effacé par aucun de ses prédécesseurs ; et si l'on ne doit compter des actions d'un roi que celles qui tournent au bien de ses sujets, on en a fait remarquer un assez grand nombre dans le cours de son histoire. Il mourut après vingt-quatre ans de règne, et je ne trouve que Plutarque

qui lui attribue une mort violente. Peut-être a-t-il voulu désigner par cette expression une mort prématurée. En effet, il n'avait guère que soixante ans, âge où la carrière naturelle de l'homme ne touche pas encore à ses limites. Ce n'est pas cependant ce que les termes de Plutarque (1) semblent présenter; mais son autorité, quoique d'un grand poids, cède à celles de Tite-Live et de Denys d Halicarnasse réunies.

Il laissa deux fils, l'un au berceau, l'autre dans l'âge de puberté, sous la tutèle de Tarquin. Les fruits du crime que l'ambition lui fit commettre, ne s'étendirent pas à sa postérité. C'est en vain que, par les mêmes voies, elle tenta de remonter sur le trône; les circonstances avaient changé. Tel usurpateur a réussi dans des conjonctures, qui, dans d'autres, eût péri sur un échafaud. Les hommes, ceux mêmes que l'on est convenu d'appeler *grands*, seraient la plupart bien humiliés, si l'on découvrait toutes les combinaisons du hasard qui leur ont fait jouer un rôle important. Je ne connais que certaines vertus, et l'humanité, la première de toutes, dont un prince puisse tirer un véritable éloge.

---

(1) Selon cet auteur, de tous les successeurs de Numa, Tarquin-le-Superbe seul mourut d'une mort naturelle.

HISTOIRE

DE LUCIUS TARQUINIUS PRISCUS.

Tous les vœux du peuple se réunirent sur Tarquin, si l'on en croit Denys d'Halicarnasse. Sous le règne d'Ancus, on s'était accoutumé à le regarder comme le premier homme qui fût parmi les Romains. Tite-Livre, sans lui contester cette considération publique, raconte la chose différemment. Selon lui, Tarquin, dominé par l'ambition, craignit que les fils d'Ancus, dont l'un touchait à l'âge de puberté, ne devinssent pour lui de dangereux concurrents au trône. Il pressa le jour de l'élection; et, après avoir écarté ces jeunes princes sous prétexte d'une partie de chasse, il demanda lui-même ouvertement la royauté dans un discours adressé à l'assemblée du peuple. Il y fit valoir ses services; son attachement pour Rome, dont il avait fait sa patrie par choix, en y transportant sa famille et ses biens; son zèle pour les intérêts de l'État dans les différents emplois dont son maître l'avait honoré; le bonheur qu'il avait

eu de se former à la discipline militaire sous ce grand homme, et d'apprendre de lui l'art de vaincre les ennemis de la république. Ce discours, qui ne contenait que des vérités encore toutes récentes, lui gagna les suffrages du peuple; et si ce premier exemple d'une ambition qui briguait les dignités pour elle-même, put éclairer les Romains sur les motifs qui l'avaient animé jusqu'alors, ils jugèrent avec raison que le désir de commander était une vertu de plus dans un homme du caractère de Tarquin.

On ne s'arrêtera pas long-temps sur le détail de ces petites guerres, qui, en rendant l'usage des armes familier aux Romains, les préparaient par degrés à de grandes conquêtes. On a pu prendre, dans l histoire de Tullus et d'Ancus, une idée de ces ligues toujours renaissantes entre des voisins inquiets et jaloux de ces commencements de la prospérité romaine. Ce tableau, trop peu varié pour être intéressant, n'offrirait encore ici que les mêmes objets; des combats quelquefois sanglants, jamais décisifs par la modération des vainqueurs, et souvent renouvelés par l'opiniâtreté des vaincus. Mais on ne peut se lasser d'étudier, dans les premiers événements de ces temps reculés, les mêmes principes qui conduisirent les Romains à ce haut degré de puissance où ils parvinrent dans la suite, et qui ne firent que se développer, pour ainsi dire, avec plus d'éten-

due ; cette constance infatigable qui leur assujétit les dangers ; ce désir de dominer, tempéré par un esprit de clémence qui les rend les bienfaiteurs des peuples soumis ; qui, en faisant aimer leur joug, leur donne pour alliés ou pour concitoyens ces mêmes voisins dont la jalousie avait conspiré leur ruine ; cette fermeté inébranlable dans les revers, fermeté qui devient leur ressource lorsque toutes les autres semblent épuisées pour eux ; en un mot, tout le germe de cette politique admirée depuis tant de siècles, se trouve ici dans Rome au berceau. Le génie qui veille à sa conservation, ne lui permet pas d'étendre d'abord ses conquêtes. Des progrès trop rapides ne laissant plus d'ennemis autour d'elles pour l'aguerrir, l'auraient élevée tout-à-coup à un certain degré de grandeur qui n'eût été pour elle qu'un état de médiocrité : des intervalles de repos auraient énervé le principe qui devait la porter sur le trône du monde.

Les Latins furent les premiers qui jugèrent que la mort d'Ancus était une occasion favorable pour se dispenser d'accomplir des traités que la nécessité leur avait arrachés. L'espérance d'une meilleure fortune séduisait tour à tour ces voisins tant de fois humiliés. Ils prirent les armes. Tarquin, sans les attendre, se rend maître de plusieurs de leurs places ; de Collatie, entre autres, dont il donne le gouvernement à cet

Aruns, fils de son frère, à qui le malheur de sa naissance avait fait donner le surnom d'Egerius.

Après plusieurs batailles, dont l'avantage était toujours resté aux Romains, les Latins, affaiblis par leurs pertes, découragés, et voyant Tarquin se disposer à la conquête de leurs villes, ont enfin recours à la modération du vainqueur : ce prince se contente de leur soumission, les condamne à de simples dédommagements des ravages qu'ils avaient pu faire sur les terres des Romains, et, sans rien changer à leurs lois, les reçoit dans son alliance. Ainsi se termina une guerre de vingt années ; Tarquin, à son retour dans Rome, fut honoré du triomphe.

L'année suivante, ce prince marcha contre les Sabins. Un combat, où la victoire fut indécise, termina cette campagne. Les Sabins, soutenus des Étrusques, parurent les premiers au retour du printemps. Ils allèrent se porter près de Fidènes, au confluent du Tibre et du Téveron. Ils y formèrent deux camps sur une même ligne, séparés par le canal commun aux deux fleuves, sur lequel ils jetèrent un pont de bateaux pour avoir communication de l'un à l'autre. Cette disposition fournit à Tarquin l'idée d'un stratagème qui les perdit.

« (1) Il jeta sur le Téveron quantité de petits

Denys d'Halicarnasse. Je me sers de la traduction du jésuite le Jay.

» bateaux chargés de bois sec, et d'autres ma-
» tières combustibles arrosées de résine et de
» soufre ; il y fit mettre le feu, et les lâcha dans
» le courant. Ces brûlots, poussés par un vent
» favorable, et portés au pont de bois qui sépa-
» rait les deux camps, y causèrent un grand em-
» brasement. Les Sabins y accoururent pour arrê-
» ter les progrès de l'incendie. Tarquin, cepen-
» dant, qui marchait en ordre de bataille, arrive
» à la petite pointe du jour à l'un des deux camps :
» il n'y trouve qu'une faible défense, parce que
» la plus grande partie des ennemis était occupée
» à éteindre le feu, ce qui fit qu'il n'eut pas de
» peine à s'en emparer. Le second camp des Sa-
» bins, posté à l'autre côté du fleuve, fut en même
» temps attaqué par un autre corps de l'armée
» romaine, qui, dès le commencement de la
» nuit, avait passé le confluent à la faveur des
» ténèbres, et n'attendait que l'embrasement du
» pont pour charger les ennemis. Cette entre-
» prise réussit aussi heureusement que la pre-
» mière. Les Romains firent main-basse sur une
» partie de ceux qui se trouvèrent dans le camp.
» Le reste, ou se noya dans le fleuve, en voulant
» échapper à l'ennemi, ou fut consumé par le
» feu, en tâchant de préserver le pont. Tarquin,
» maître des deux camps, partagea les dépouilles
» entre les soldats. Pour les prisonniers qu'il fit,
» tant sur les Sabins que sur les Étrusques, il les

» fit conduire à Rome, et tenir sous bonne » garde. »

Les Sabins consternés implorèrent, par des députés, la clémence de Tarquin, et en obtinrent une trève de six ans.

Les Étrusques, indignés de ce nouvel affront, crurent pouvoir se flatter de le réparer. Douze de leurs villes armèrent à la fois contre les Romains. Ils passent le Tibre, s'emparent de Fidènes par surprise, à la faveur d'une sédition qu'ils excitent dans cette ville, y font un grand nombre de prisonniers, et s'y fortifient. Tarquin se venge d'abord sur les Véiens, l'une des nations les plus puissantes de l'Étrurie, ravage leurs terres, et porte ensuite le siége devant Fidènes. Après une résistance que le désespoir des Etrusques rendit très-opiniâtre, et qui coûta bien du sang aux Romains, Fidènes est prise d'assaut, la garnison mise aux fers, et les chefs de la sédition punis de mort ou d'exil. Plus irrités qu'abattus par ces nouvelles pertes, les Étrusques prènent encore la résolution de tenter une dernière bataille. Tarquin les met en déroute, obtient à Rome les honneurs d'un nouveau triomphe, et reçoit les Étrusques découragés dans son alliance, aux mêmes conditions que les Latins. Ces peuples, pour gage de leur soumission volontaire, lui firent présenter par leurs députés une couronne et un sceptre d'or, un siége d'ivoire, et douze

haches entourées de faisceaux, comme les symboles de l'autorité qu'ils lui confiaient sur leurs villes.

La trève de six ans accordée aux Sabins était expirée; quelques-uns de leurs chefs avaient proposé de favoriser les Etrusques : Tarquin, pour les punir, déclare la guerre à leur nation. Après plusieurs combats d'un avantage assez égal entre les deux partis, une bataille, sanglante et décisive pour les Romains, jète le découragement parmi les Sabins, et les oblige d'implorer les mêmes conditions que les nations voisines. Tarquin, charmé que cette soumission lui épargne les dangers d'une conquête, reçoit leurs députés avec bonté, leur accorde son alliance, et, par surcroît de modération, leur renvoie leurs prisonniers sans exiger de rançon. Ce prince porta cette vertu plus loin encore que son prédécesseur. La maxime de ne point désespérer les nations soumises, devint, comme on l'a déjà observé, un des principaux fondements de la grandeur romaine.

Le gouvernement politique de ce prince ne justifia pas moins le choix des Romains, que tant de victoires remportées tour à tour sur leurs ennemis. Pour se concilier de plus en plus l'affection du peuple, il tira des familles plébéiennes cent nouveaux sénateurs, dont il augmenta l'ordre des Patriciens. Ils furent nommés séna-

teurs du second rang (1), quoiqu'ils eussent les mêmes prérogatives que ceux de l'ancienne création. C'était multiplier les appuis de l'État.

Il crut devoir augmenter aussi le nombre des vestales, en le fixant à six : ce nombre fut invariable tant que subsista la république.

L'ancienne cavalerie établie par Romulus, et proportionnée aux besoins de sa colonie naissante, ne consistait qu'en trois centuries ; Tarquin voulut y en ajouter trois nouvelles. On ignore par quel motif un augure, nommé Accius Nevius, imagina de s'opposer, de la part des dieux, à ce projet de son maître. Ce fut le premier exemple, parmi les Romains, d'une opposition entre les ministres de la religion et le souverain. Tarquin, surpris de la résistance de cet augure, voulut, par une question captieuse, convaincre le prétendu prophète d'imposture, et décrier son art dans l'esprit du peuple. L'entreprise était délicate. On sait combien la superstition a souvent fait expier aux princes le dangereux honneur de protéger ses ministres. Tarquin lui ordonna donc d'aller consulter ses auspices pour savoir si un projet, dont il était actuellement occupé, pouvait s'exécuter. L'augure obéit, et assura ce prince que les auspices étaient favorables. « Eh » bien, je songeais, lui dit alors Tarquin en

(1) *Patres minorum gentium.*

» riant, à couper ce caillou avec le rasoir que » j'ai dans la main. » On prétend que Nevius, sans se déconcerter, prit le rasoir des mains du prince, et, au grand étonnement du peuple, divisa le caillou avec la plus grande facilité. Ainsi l'épreuve du prince tourna au profit de la superstition. Ce prodige fut constaté par une statue d'airain que Tarquin fit élever à l'augure dans la place publique, et qui subsistait encore du temps d'Auguste. On ajoute que le rasoir et le caillou furent ainsi déposés près de ce monument, sous un autel souterrain que les Romains nommaient *Puteal*. Malgré ces monuments, qui faisaient dire au frère de Cicéron qu'il fallait brûler toutes les annales, rejeter toutes les traditions historiques pour révoquer en doute un pareil fait, on ne sent pas moins ce que l'on doit croire de la vérité de ce prodige.

On pourrait penser que Tarquin, se repentant peut-être du projet dangereux qu'il avait eu de décrier l'augure, et craignant d'armer le fanatisme contre lui, avait concerté avec Nevius de publier cette histoire, et par-là de lui donner un nouveau crédit dans l'esprit du peuple; et que l'insolent augure, charmé d'avoir humilié son prince, saisit avec avidité cette occasion d'en imposer à la crédulité des Romains. Mais je ne puis dissimuler que tous les historiens attestent que le prodige se passa en présence du peuple.

Cette circonstance pourrait bien être une de celles qu'on se permet d'ajouter avec le temps à ces faits merveilleux, pour les rendre plus respectables. Quoi qu'il en soit, quelques pères de l'Église, plus frappés que Cicéron de toutes les preuves dont ce miracle paraît être appuyé, l'ont attribué au démon.

Sans vouloir prendre de parti là-dessus, on se contentera seulement d'observer que cet augure, que la religion avait enhardi à résister en face à son maître, disparut quelque temps après son prodige; ce qui forma l'objet d'une accusation que les fils d'Ancus intentèrent à Tarquin.

Ce prince embellit Rome de plusieurs édifices, dont la magnificence causait encore de l'admiration plus de cinq siècles après lui. Les murs de la ville, grossièrement bâtis jusqu'alors, devinrent une enceinte formée de grandes et belles pierres régulièrement taillées.

Il fit élever le Cirque, édifice qui fut dans la suite un des plus superbes monuments de la grandeur romaine. Il le divisa en trente parties, pour répondre au nombre égal de Curies qui composaient le peuple. Les spectateurs, auparavant debout sur de mauvais amphithéâtres construits à la hâte, purent assister commodément aux représentations des jeux publics, assis et à couvert.

Il creusa des aqueducs pour distribuer des eaux dans Rome avec abondance; mais de tant

d'ouvrages, les seuls égoûts donnaient, au rapport de Denys d'Halicarnasse, une idée de magnificence que l'éloignement de ces temps rendrait à peine vraisemblable. On en peut juger par ce trait qu'il ajoute : Les conduits de ces égoûts ayant été négligés dans la suite au point que les eaux ne s'écoulaient plus, il en coûta mille talents, c'est-à-dire environ trois millions de livres de notre monnaie, pour les réparer. Tarquin prépara aussi les fondements du Capitole, dans le dessein de bâtir un temple à Jupiter, à Junon et à Minerve. La colline (1) destinée à ce temple n'offrait nulle part, à cause de sa hauteur et de ses inégalités, un espace de terrain uni assez vaste pour son emplacement. Ce prince fit construire à l'entour de fortes murailles qui, s'élevant jusqu'à son sommet, servaient d'appui à une terrasse immense propre à soutenir ce grand édifice.

La religion eut encore part dans le choix que l'on fit de cette place pour y bâtir le temple. Les augures prétendirent du moins qu'il fallait consulter les dieux qui pouvaient avoir des autels sur cette colline, pour savoir d'eux s'ils consentaient à être transportés ailleurs. Tous ces dieux interrogés voulurent bien céder la place à Jupiter, à l'exception du dieu Terme et de la déesse de la Jeunesse, qui furent inflexibles aux vœux des

(2) Le mont Saturnius, alors le mont Tarpéien.

augures. Ils en tirèrent le présage que les bornes de l'empire subsisteraient à jamais, et que la vigueur de Rome se maintiendrait contre toutes les révolutions des temps.

On prétend qu'une tête d'homme, trouvée depuis, lorsque l'on creusait les fondements de cet édifice, donna lieu aux augures de confirmer cet oracle, en annonçant que ce lieu-là même devait être un jour la capitale de l'Italie.

De pareilles traditions qui naissent avec un peuple, en imprimant de certains préjugés dans les esprits, peuvent contribuer plus qu'on ne pense, soit à la grandeur, soit à la décadence d'un empire, et, par l'événement heureux ou malheureux, deviènent quelquefois de véritables prophéties.

Cette gloire future de Rome, annoncée par tant de présages, était en effet bien capable d'entretenir, dans le cœur des Romains, cette fierté nationale, ce désir de dominer toujours croissant par les succès, jamais affaibli par les revers, cette confiance inébranlable au milieu des plus grands dangers : rien n'était plus propre, dis-je, à intéresser l'amour-propre de chaque citoyen à la conservation d'une patrie à qui les dieux promettaient tant de merveilles.

L'idée que la religion avait consacrée chez les Juifs, qu'un maître du monde devait naître d'une de leurs femmes, fut une loi qui ordonnait à cette nation de peupler, qui la rendit si florissante, et

qui la répand encore aujourd'hui dans tout l'univers. Les Péruviens, au contraire (si l'on peut établir quelque comparaison entre les destins du peuple juif et ceux des autres peuples), furent la victime d'une tradition malheureuse, qui leur annonçait la chute de leur empire, et qui s'était perpétuée chez eux jusqu'à l'arrivée des Espagnols. La sagesse des législateurs consiste surtout dans le choix des préjugés qu'ils savent inspirer aux nations.

Les fils d'Ancus, jaloux de la grandeur de Tarquin, qui effaçait la mémoire de leur père, et qui les éloignait du trône qu'ils regardaient comme leur héritage, conspirèrent contre ce prince, et tentèrent d'abord de le décrier dans l'esprit du peuple.

On a dit que l'augure Nevius avait disparu. Soit que Tarquin se fût vengé, soit que les fils d'Ancus eussent eux-mêmes sacrifié cet augure pour établir un bruit injurieux à la réputation de ce prince, ils l'accusèrent hautement d'avoir fait périr le seul homme qui pouvait s'opposer aux nouveautés qu'il voulait introduire dans Rome. La vénération que le fanatisme avait conservée pour Nevius, donna bientôt un parti puissant à ces factieux; ils publiaient que Tarquin, par ce meurtre d'une personne sacrée, s'était rendu indigne de tout ménagement, et qu'il déshonorait désormais un trône qui ne pouvait être à la fois

le réfuge du crime, et le tribunal de la justice. Mais la plus saine partie du peuple, témoin de ce que ce prince avait fait pour le bien public, voyant d'ailleurs que l'on n'alléguait contre lui que des soupçons destitués de toutes preuves, prévalut sur cette multitude; et les fils d'Ancus ne remportèrent que la honte d'avoir tenté sans fruit une entreprise qui mettait à découvert leur ambition et leur jalousie.

Un des motifs qui les avaient le plus excités contre Tarquin, c'était la faveur dont jouissait auprès de ce prince Servius Tullius, qui le remplaça sur le trône, et qu'il est à propos de faire connaître.

Il était de Corniculum, l'une des villes des Latins dont Tarquin s'empara pendant la guerre qu'il eut avec ces peuples. Son père mourut les armes à la main pour la défense de sa patrie. Sa mère Ocrisie était alors enceinte, et tomba en partage à Tarquin, qui la donna pour esclave à sa femme. Ocrisie accoucha d'un fils qu'elle nomma Tullius, du nom de ses pères, avec le surnom de Servius, pour marquer l'état de servitude dans lequel il était né.

D'autres lui donnent une origine plus merveilleuse. L'histoire des prodiges tient à celle des faiblesses de l'esprit humain; et c'est dans ce but philosophique que l'on se permet de raconter tous ceux qui se présentent. On ne peut trop dé-

montrer combien, de tous les temps, l'absurdité a eu d'empire sur la crédulité des hommes. Voici ce que ces historiens ont rapporté. Sur l'autel du palais, lorsque, selon la coutume des Romains d'offrir aux dieux les prémices de leurs repas, Ocrisie venait de jeter dans le feu les gâteaux sacrés, elle vit sortir du milieu des flammes ces attributs dont une superstition scandaleuse orna la statue du dieu des Jardins. Surprise de cette vision, elle courut en faire part au roi et à la reine. La reine, savante dans l'art des augures, décida qu'un dieu avait jeté ses regards sur son esclave, et que de son commerce avec elle il naîtrait un homme d'un mérite extraordinaire. On enferma donc Ocrisie dans le lieu où ce phénomène avait paru. Là, elle conçut de Vulcain, et, au bout du terme ordinaire, elle donna le jour à Tullius.

Ceux qui racontent sa naissance d'une manière plus naturelle, mêlent encore du prodige à son histoire, en disant qu'un jour cet enfant s'étant endormi, on vit tout-à-coup une flamme voltiger autour de sa tête, qui ne s'éteignit que lorsque sa mère l'eut éveillé. Tanaquil, présente à cette merveille, en conclut, ajoutent les mêmes auteurs, que cet enfant serait un jour la lumière et le soutien de sa maison : dès ce moment elle le fit élever comme son propre fils, et mit sa mère en liberté.

Quoi qu'il en soit, Tullius répondit parfaitement aux soins que l'on prit de son éducation, et il jouit à peu près, sous le règne de Tarquin, de la même considération dont Tarquin lui-même avait joui sous celui d'Ancus. Comme lui, il signala son courage dans toutes les guerres des Romains; et lorsque, pour prix de ses services, il fut admis dans l'ordre des patriciens, il ne se distingua pas moins au conseil qu'à l'armée. Tarquin se reposait sur lui du poids des affaires, et sa prudence et sa valeur le faisaient déjà regarder comme le seul homme digne de l'empire. Tarquin l'approcha du trône, en lui donnant sa fille. Ce prince n'avait pour héritiers que deux petits-fils encore au berceau; il jugea qu'il ne pouvait confier leur enfance en de meilleures mains que celles de Tullius. Tanaquil ne comptait pas moins sur sa vertu; ni l'un ni l'autre ne se trompèrent dans leurs espérances. Si Tarquin avait surpassé ses prédécesseurs, Tullius devint le modèle des rois.

Les fils d'Ancus voyaient, en frémissant, ce nouvel obstacle que la fortune opposait à leur ambition. Tarquin, par reconnaissance pour les obligations qu'il avait à leur père, avait eu l'indulgence de leur pardonner; il oublia que, de tous les vices, l'envie est le seul que la clémence ne désarme jamais.

En effet, ces séditieux conspirèrent de nou-

veau contre ce prince. Un jour ils firent déguiser, sous des habits de paysans, deux de leurs complices; ils les armèrent de coignées, et les envoyèrent au palais, après les avoir instruits de ce qu'ils avaient à faire. Ces scélérats entrent en murmurant l'un contre l'autre, comme s'ils s'étaient pris de querelle. Leurs cris attirèrent Tarquin. L'usage des rois était alors de rendre la justice par eux-mêmes à leurs sujets. Ce prince les fit approcher pour apprendre l'objet de leurs contestations; et, tandis qu'il prêtait une attention sérieuse à l'un d'eux, l'autre le frappa sur la tête d'un coup de sa coignée, et l'étendit sur la place. Ces meurtriers prènent la fuite. On accourt au bruit; et, tandis que l'on emporte le roi mourant dans son appartement, on arrête ses assassins. Le secret de la conjuration leur échappe dans les tortures : ils sont punis de mort.

Justement alarmée sur le sort de ses petits-fils, et craignant un nouveau crime de l'ambition des fils d'Ancus, Tanaquil ordonne, dans ce tumulte, que l'on ferme les portes du palais. Elle répand que Tarquin respire encore, que sa blessure est légère, et qu'on peut espérer une prompte guérison. Alors elle mande Tullius; et lui montrant le corps sanglant de Tarquin, elle le conjure, en lui présentant ses petits-fils, de ne pas laisser la mort de son beau-père impunie, et de ne pas souffrir qu'elle-même et ses malheureux enfants

deviènent les victimes de leurs ennemis. « Osez » régner, lui dit-elle, ne croyez pas que les Ro- » mains se soumettent sans violence à des meur- » triers dignes du dernier supplice. Saisissez- » vous des faisceaux et du commandement des » troupes. Le trône est à vous, si les dieux m'ont » jamais donné quelque connaissance de l'a- » venir. »

Cependant on avait peine à contenir le peuple qui s'empressait autour du palais. La reine paraît aux fenêtres, et fait entendre qu'après un long évanouissement, le roi vient de reprendre connaissance; que sa blessure n'annonce aucun danger; qu'en attendant qu'il puisse se faire voir aux Romains, il leur ordonne d'obéir à Tullius, comme à celui qu'il a jugé le plus digne de veiller au bien de l'État. Tullius paraît dans le moment même revêtu de la pourpre, et précédé des licteurs; le peuple le reçoit avec acclamation : il se rend à la place publique, décide quelques affaires, et fait citer les fils d'Ancus à venir rendre compte de leur conduite. Ceux-ci, persuadés que Tarquin vivait encore, effrayés d'ailleurs de l'indignation du peuple, et de l'autorité de Tullius, prènent la fuite, et se retirent à Pometia, ville des Volsques. Tullius confisque leurs biens, et les condamne à un exil perpétuel.

Ainsi mourut Tarquin, après trente-huit ans d'un règne consacré au bonheur public.

HISTOIRE

DE SERVIUS TULLIUS.

La faction des fils d'Ancus, éteinte par leur exil, Tullius jugeant son autorité suffisamment affermie, déclara enfin la mort de Tarquin, comme si ce prince ne faisait que d'expirer; il honora sa mémoire de superbes funérailles, et prit les rênes du gouvernement.

Les sénateurs, indignés que Tullius n'eût point observé les lois de l'interrègne, et qu'à l'exemple de ses prédécesseurs, il ne se fût point soumis à l'élection, délibérèrent de l'obliger, la première fois qu'il convoquerait le sénat, à quitter les faisceaux, et à remettre ces signes du pouvoir aux magistrats qui seraient nommés jusqu'au jour de l'élection d'un roi.

Tullius, informé de leur délibération, se concilie la faveur du plus grand nombre, en soulageant par des largesses les plus malheureux d'entre les citoyens; il assemble ensuite le peuple, lui présente les petits-fils de Tarquin, expose ce qu'il a lieu de craindre de leurs ennemis, par

l'obligation que lui prescrivent les dernières volontés de ce prince, de veiller à la conservation de ces malheureux enfants. Il implore pour eux et pour lui-même la protection des Romains ; il les intéresse en leur faveur, par le souvenir de la prospérité publique sous le règne de leur aïeul. A l'éloge des vertus de ce prince, il mêle adroitement un précis modeste de ses anciens services, et de tout ce qu'il se propose de faire à l'avenir pour le bonheur de l'Etat. Alors différentes personnes qu'il avait apostées dans la place, profitent de l'applaudissement qui s'élève, pour insinuer à la multitude qu'il faut recueillir les suffrages, et le nommer roi. Ce sentiment devient unanime. Tullius saisit ce moment de faveur générale pour indiquer l'assemblée des Comices. Le jour nommé, il est solennellement élu ; mais le sénat, redoutant cet exemple d'indépendance, refuse de confirmer son élection.

Tullius ne se rappela ce qu'il devait à la faveur du peuple, que pour s'occuper à le rendre heureux. L'histoire de son règne ne contient que celle de ses bienfaits. Il acquitta les dettes des pauvres, et leur fit partager une portion des terres du public. Il réprima l'avidité des usuriers et des traitants, et porta différentes lois contre les abus et les injustices qui pouvaient se commettre dans les contrats. Il renferma dans Rome le mont Viminal et le mont Esquilin ; il en abandonna le ter-

rain à ceux qui n'avaient pas de maisons, et lui-même y bâtit son palais. Ce fut la dernière augmentation de l'enceinte de Rome.

Il divisa la ville en quatre quartiers, et le peuple en autant de tribus qui prirent leur dénomination de ces différents quartiers. La première fut appelée Palatine; la seconde, Suburrane; la troisième, Esquiline; et la dernière, Tribu Colline ou Collatine.

Il institua les fêtes compitales en l'honneur des dieux Lares. Ces fêtes prirent leur nom des carrefours où ces dieux avaient leurs autels. Les seuls esclaves eurent le privilége d'y sacrifier. Tullius ne rougissait point de se rappeler l'état de servitude dans lequel il était né. La bonté de ce prince pour les esclaves s'étendit jusqu'à leur procurer des avantages plus réels. Il crut devoir venger la vertu malheureuse de l'injustice de la fortune, et ne voulut point qu'un caprice du sort pût exclure à jamais des hommes de ce droit naturel qu'ils ont tous à la liberté. En effet, s'il est des âmes qui se plient à la servitude, il en est d'assez vigoureuses pour résister à la bassesse de leur état. Il est des hommes libres dans les fers, comme il est des esclaves dans l'indépendance. Tullius, roi de Rome, était lui-même une preuve de cette vérité. Il introduisit donc la coutume d'affranchir les esclaves; et, malgré les murmures des Patriciens, il déclara que ces affran-

chis jouiraient des droits de citoyens. Il augmentait par là les forces de la république. Cette espérance d'ailleurs attachait les esclaves à leurs maîtres, et les soutenait contre le découragement capable de les rabaisser au-dessous même de leur condition. De toutes les peines civiles, l'ignominie perpétuelle est celle dont les législateurs doivent le moins abuser. Il est barbare de laisser subsister des professions que l'usage a livrées au mépris. Quelles mœurs attendre d'un citoyen à qui les voies de l'honneur sont fermées, et qu'un préjugé dangereux assujétit à l'infamie ?

Pour donner à la république une exacte connaissance de ses forces, Tullius institua le cens, ou dénombrement du peuple. Il se trouva, soit dans Rome, soit dans son territoire, plus de quatre-vingt mille citoyens libres, en état de porter les armes. Ce prince, après ce dénombrement, les fit assembler dans le champ de Mars, et voulut consacrer cette cérémonie par un sacrifice qui se renouvèlerait tous les cinq ans. Ce sacrifice, regardé comme une espèce de purification, fut l'origine de cette époque connue sous le nom de lustre chez les Romains. Il établit dans les mêmes vues une police très-utile, en prescrivant qu'à la naissance de chaque enfant, on porterait une pièce de monnaie dans le trésor de Junon Lucine; au passage de l'adolescence à l'âge viril, dans celui de la déesse de la Jeunesse; et enfin dans celui

de Vénus Libitine, à la mort de chaque citoyen. On croit communément que ce prince fut le premier qui introduisit à Rome l'usage de la monnaie.

Dans l'origine de la division des terres, la fortune des citoyens étant à peu près égale, chacun d'eux payait par tête un certain tribut pour les charges publiques. L'inégalité s'étant introduite depuis, Tullius sentit l'inconvénient de cette imposition qui devenait accablante pour les pauvres; il ordonna que chaque particulier, sans exception, donnerait une déclaration exacte de tous ses biens : elle devait être attestée par serment; et la perte de la liberté fut une des peines imposées aux citoyens, convaincus d'avoir manqué de sincérité dans leurs déclarations. Par ce moyen, les taxes, d'arbitraires qu'elles étaient, devinrent proportionnelles. En vain quelques ordres de l'État murmurèrent, l'intérêt général prévalut dans le cœur de ce prince qui aimait son peuple.

S'il soulageait par-là cette multitude, toujours digne de l'attention d'un roi, parce qu'elle est sa véritable force, il crut que c'était faire assez pour elle, et qu'il était temps de réprimer un abus qui laissait à cette foule obscure, inquiète et souvent factieuse, une trop grande autorité dans les délibérations publiques.

On avait assemblé jusqu'alors le peuple par curies, lorsqu'il était question d'élire les rois,

les magistrats, les prêtres, et même de proposer et de faire des lois. C'était au prince, de concert avec le sénat, à convoquer ces assemblées, et à confirmer les décisions qui en étaient émanées. Comme les affaires s'y terminaient à la pluralité des voix, les Plébéiens, par leur grand nombre, l'emportaient toujours dans ces délibérations sur le sénat et sur les Patriciens. Par cet abus, le gouvernement était exposé à tous les inconvénients de la démocratie. Tullius entreprit d'ébranler cette ancienne constitution, et de faire passer l'autorité dans l'ordre des citoyens le plus respectable et le plus éclairé : ce fut le chef-d'œuvre de sa politique, et le plan sur lequel s'éleva depuis l'édifice de la république. Il partagea les citoyens en six classes, dont il forma cent quatre-vingt-treize centuries. La première classe en contenait elle seule quatre-vingts. Elles étaient toutes composées de sénateurs, de Patriciens et des citoyens les plus considérables; il fallait, pour y être admis, posséder au moins cent mines (1) de revenu. Sous cette première classe il rangea toute la cavalerie composée de dix-huit centuries, pareillement choisies parmi les personnes les plus distinguées du peuple.

(1) Je me sers du calcul de Denys d'Halicarnasse. La mine valait cent deniers romains, et cinquante livres environ de notre monnaie.

La seconde classe comprenait vingt centuries formées de citoyens qui devaient avoir au moins soixante et quinze mines.

La troisième formait un pareil nombre, et le revenu des citoyens devait être au moins de cinquante mines.

La quatrième, distribuée de même que les deux précédentes, était composée de ceux qui possédaient depuis cinquante mines jusqu'à vingt.

La cinquième contenait trente centuries, et renfermait ceux des citoyens qui n'avaient que depuis vingt jusqu'à douze mines.

Enfin une dernière classe comprenait, sous une nombreuse centurie, tout le reste du peuple. Cette foule obscure, désignée par le nom de citoyens prolétaires, n'était redevable d'aucune charge envers la république, et n'en était pas moins utile à l'État, en le peuplant de défenseurs.

A ces centuries Tullius en ajouta quatre; deux composées d'ouvriers destinés à fabriquer les machines de guerre; deux autres de trompettes et de sonneurs de cor : il réunit ces ouvriers à la seconde classe, et les autres à la quatrième. A quelque différence près dans les armes défensives, toutes les classes étaient armées de même, du javelot, de la pique et de l'épée. La cinquième seule n'avait pour armes que des frondes et des pierres. Les pauvres, qui

composaient la sixième, étaient, comme on l'a dit, dispensés de tout service. Par cette sage distribution, les citoyens n'étaient chargés qu'à proportion de leur fortune.

Il était juste que ceux qui avaient le plus à perdre fussent le plus occupés des moyens de défendre, en contribuant, soit de leurs biens, soit de leur personne. Les soldats n'étaient point encore payés aux dépens du trésor public, et chaque citoyen avait son intérêt particulier à la conservation de sa patrie. « Quelle différence » dans un combat, dit un historien célèbre (1), » entre de telles troupes qui hasardent tout, et » des aventuriers qui n'ont rien à perdre! » Cette réflexion a un air de vérité, contredite cependant par l'expérience. Les nations riches et policées ont toujours été soumises par des aventuriers pauvres et barbares. L'attaque d'une nation qui combat pour ses besoins, est plus vive que la résistance d'un peuple qui défend ses possessions.

Le soulagement des pauvres ne fut pas le seul avantage que retira la république du nouvel ordre établi par Tullius. Les riches, toujours avides, n'auraient vu dans cet arrangement que les charges qui tombaient sur eux, sans faire attention à la chaîne qui rend l'intérêt particulier inséparable de l'intérêt public, et n'au-

(1) M. Rollin.

raient point senti qu'il n'est pas de véritable richesse dans un État opprimé. Tullius prévint leurs murmures, en leur donnant plus de part dans les affaires ; il compensa par les honneurs ce qu'il retranchait à la cupidité. Le peuple fut dorénavant assemblé par centuries ; et la classe des riches en comprenant elle seule quatre-vingt-dix-huit, tandis que les pauvres n'en composaient qu'une, il n'arrivait jamais que l'on en vînt jusqu'à cette dernière pour recueillir les suffrages. Si les opinions étaient partagées dans la première classe, on prenait les voix de la seconde, et rarement on passait jusqu'à la troisième.

La populace, toujours assemblée, toujours présente aux délibérations, et jouissant toujours du droit de suffrage, ne s'aperçut point qu'elle n'en conservait plus que l'apparence, et ne sentit que les bienfaits de Tullius. Cet admirable équilibre entre les différents ordres de l'État, suffisait seul pour immortaliser ce grand prince.

Depuis ce partage du peuple, les assemblées par curies ne se firent plus que pour élire les prêtres et quelques magistrats subalternes.

La politique sublime de Tullius éclata surtout dans l'union dont il fut le médiateur entre les Romains et les Latins. Ces deux nations toujours rivales, armées l'une contre l'autre par l'émulation de commander, s'affaiblissaient mutuellement par leurs divisions. Tullius entreprit de

faire de tous les peuples du Latium une espèce de république, dont Rome serait le centre, et de les unir à jamais entre eux et avec elle par une alliance qu'un appareil de religion rendrait inviolable. A l'exemple d'Amphiction, qui avait établi dans la Grèce un conseil où se traitaient toutes les affaires de la nation, il engagea les Latins à s'assembler tous les ans pour terminer, par des arbitres, les querelles qui pouvaient s'élever de peuple à peuple; pour délibérer sur leurs intérêts réciproques, sur les moyens de se défendre contre les nations rivales, et de resserrer entre eux les liens d'une concorde salutaire et durable. Ce prince les fit consentir à choisir Rome pour le lieu de ce conseil national, et ce fut de la part des Latins une espèce d'aveu tacite de la supériorité des Romains; supériorité qui, jusqu'alors, avait été le sujet de tant de guerres sanglantes.

Les Latins bâtirent donc à frais communs, avec eux, un temple consacré à Diane sur le mont Aventin, et tous les ans les peuples de chaque ville s'y rendaient pour y faire des sacrifices, pour y vaquer au commerce, et pour y traiter de leurs avantages mutuels. Les conditions de cette alliance, plus utile aux Romains que des victoires, furent gravées par ordre de Tullius sur une colonne d'airain qui subsistait encore du temps d'Auguste. Elles étaient en lettres grecques; ce

qui pourrait prouver que les Romains étaient originaires de la Grèce.

De si grandes vues, combinées avec tant de sagesse, sont encore effacées par un trait plus héroïque de Tullius. Ce prince, le bienfaiteur de son peuple, avait conçu le projet respectable de ne lui laisser d'autre maître que les lois, en abdiquant l'autorité souveraine. L'esprit républicain de Tullius perçait à travers toutes ses institutions. Peu jaloux d'étendre les prérogatives du trône, lui-même avait eu le courage de les limiter. Ses prédécesseurs s'étaient réservé la connaissance et la décision de toutes les contestations, tant publiques que particulières. Il se contenta d'évoquer à son tribunal les affaires criminelles, et abandonna les autres à des juges qu'il nomma pour arbitres de tous les différends des citoyens. Ce prince, avec des idées justes, avait compris qu'une autorité sans bornes porte en elle-même le principe de sa destruction, et le détachement de ses droits l'avait conduit jusqu'au dessein de rendre à son peuple l'inestimable avantage de la liberté. Il me semble que ce trait met Tullius au-dessus des plus grands rois. Brutus ne fit qu'adopter le modèle de gouvernement que ce prince avait tracé, et la prospérité de la république est une preuve des connaissances profondes qu'il avait acquises dans l'art de gouverner. Sa mort tragique prévint l'exécution d'un projet si

généreux, et ce fut ce projet-là même qui, vraisemblablement, arma contre lui des assassins dans sa propre famille. Il faut remonter à quelques faits antérieurs, et rapporter cette fin déplorable du meilleur des rois.

Tullius avait eu de Tarquinie, sa femme, deux filles, qu'il fit épouser aux deux petits-fils de Tarquin. Lucius, un de ces princes, homme superbe, ambitieux et cruel, trouva dans sa femme un naturel doux et paisible, et toutes les vertus opposées à ses vices. Aruns, plus humain, plus modéré que son frère, trouva au contraire dans la sienne un de ces caractères détestables, qu'une conformation malheureuse semble assujétir au crime. Une union si mal assortie ne pouvait produire que des effets funestes.

Tullie (c'était le nom de cette femme impie) reconnut bientôt dans Lucius cette conformité de penchant qui devait les unir. Entraînés l'un vers l'autre par cette fatale ressemblance, ils commencèrent par se plaindre mutuellement des obstacles que le hasard avait mis à leur union; et des plaintes, ils passèrent au projet de les franchir, l'un en se défaisant de sa femme, l'autre de son mari. Ce double crime exécuté, malgré les tristes pressentiments de Tullius, ils s'unirent par un mariage auquel ce prince n'osa s'opposer.

Cet attentat n'était que le signal d'un crime plus atroce. L'ambitieuse Tullie, effrayée des

projets républicains de son père, fit passer ses alarmes dans le cœur de Lucius : « Qu'attendez-» vous pour régner, lui disait-elle? Tullius n'a-» t-il pas abusé assez long-temps des bienfaits de » votre aïeul? Voulez-vous qu'il vous prive en-» core de votre héritage, en remettant aux mains » du peuple une autorité qui vous appartient par » le droit de la naissance? Me serais-je trompée » dans l'idée que j'avais prise de votre courage, » et n'aurais-je retrouvé dans vous que la fai-» blesse de mon premier époux? Si votre cœur » est né pour la servitude, quittez Rome, quit-» tez ce palais, où tout rappèle à vos yeux la » gloire de votre aïeul, où tout vous fait roi, si » vous osez seconder votre fortune; et retournez » à Corinthe ou à Tarquinies, vous ensevelir » dans une vie privée auprès des tombeaux de » vos pères. » Lucius, excité par cette furie, se forme un parti considérable parmi les nouveaux sénateurs de la création de Tarquin. Il corrompt, par des présents, cette classe du peuple, toujours vile, toujours inquiète, toujours avide de nouveautés. Il décrie la conduite de Tullius par des calomnies, et s'attache surtout ces citoyens mécontents, que le partage des terres avait indisposés contre ce prince.

Ses mesures prises, il paraît un jour dans la place publique, revêtu de la pourpre, et précédé par les faisceaux. Il avance jusqu'au sénat, et se

place sur le trône, environné de satellites et d'une jeunesse factieuse qu'il avait séduite par ses promesses. Alors il représente aux sénateurs que Tullius, né dans l'esclavage, s'est emparé de la royauté sans respecter les lois de l'interrègne, et sans attendre l'aveu du sénat : qu'il a conservé dans le rang suprême la bassesse de son origine, en se déclarant le protecteur des esclaves et des citoyens nés comme lui dans l'obscurité ; que sa haine pour les riches s'est manifestée par cette déclaration de leurs biens qu'il n'a exigée d'eux que pour les accabler des charges publiques ; et qu'enfin c'est encore dans l'intention de favoriser la plus vile populace, qu'il a institué le dénombrement.

Tullius, informé de ce qui se passait au sénat, arrive au moment même, suivi d'une faible escorte, et parvient jusqu'au pied du trône déshonoré par Lucius. Le peuple, accoutumé à respecter ce vertueux prince, hésite entre l'amour et la crainte. Lucius voit qu'il en faut venir aux dernières extrémités. Il s'élance sur le malheureux Tullius, qui lui demandait raison de son audace ; il le transporte hors de l'assemblée, et le précipite du haut des degrés qui donnaient sur la place : ce vénérable vieillard, tout étourdi de sa chute, se relève à peine entre les bras de quelques officiers de son parti, et tâche, avec leur aide, de regagner son palais. Comme il arrivait

au haut de la rue Cyprienne, des émissaires envoyés par Lucius l'atteignirent et le tuèrent.

Cependant la détestable Tullie était accourue au premier bruit : elle aperçoit son mari sur les degrés du sénat, dans l'instant même qu'il venait de précipiter l'infortuné Tullius. Elle le salue roi, et, sans respect pour la nature, forme des vœux en présence du peuple pour la prospérité de son règne.

C'était le jour des crimes. En retournant à son palais, le cocher, qui conduisait son char, tourna dans la rue Cyprienne, et s'arrêta tout court, saisi d'effroi à la vue du corps palpitant de Tullius. Sa fille dénaturée demande au cocher ce qui l'empêche d'avancer. « Eh! ne voyez-vous pas, » lui dit-il, le corps de votre père? » Alors, dit Tite-Live, les furies vengeresses achevèrent d'égarer sa raison ; et, pour étourdir dans son cœur les derniers mouvements de l'humanité, elle fit passer son char sur le corps sanglant de ce prince. L'atrocité de cette action fit donner à cette rue le nom de *Scélérate*.

Il est malheureusement prouvé que des crimes si peu vraisemblables ont leur source dans le cœur humain. De toutes les passions qui l'agitent, l'ambition est la plus capable de le porter aux plus horribles attentats.

Ainsi périt le plus juste des princes. Lucius défendit qu'on lui fît des funérailles, de peur que

ce spectacle ne réveillât l'idée de ses vertus dans la mémoire du peuple. Sa femme Tarquinie fit enlever secrètement son corps, lui rendit les derniers devoirs dans une campagne voisine de Rome, et mourut de douleur après ce pieux office. Les actions de Tullius suffisaient à sa gloire, et l'établissaient mieux que d'inutiles mausolées. On prétend que, par une espèce de prodige, les dieux parurent s'intéresser à la mémoire de ce prince qu'ils avaient laissé périr. Il avait bâti différents temples à la fortune (1), qui témoignaient tous combien le souvenir de sa première condition était toujours présent à ses yeux. Le feu prit à un de ces temples qui fut absolument consumé. La seule statue de Tullius, qui n'était que de bois doré, fut conservée au milieu des flammes. On la montrait encore du temps d'Auguste, et le peuple lui rendait un culte, avec plus de justice sans doute, qu'à tant d'autres dieux à qui les hommes vertueux auraient rougi d'être comparés.

Je n'ai point interrompu l'histoire de ce que ce prince fit de véritablement grand, par le détail de quelques guerres qu'il eut à soutenir contre les Etrusques. Ces petits événements n'ont que le dernier rang dans la vie d'un roi. Il suffit

(1) Sous les noms de *Bona Fortuna*, *Fortuna Virilis*, *Primigenia*, etc.

de savoir seulement que les Véiens furent les premiers qui se révoltèrent contre Rome. Les Tarquiniens, les Cérètes, et bientôt toute l'Etrurie, suivirent leur exemple. Cette guerre dura plusieurs années. Tullius fit voir qu'il ne le cédait en courage à aucun de ses prédécesseurs. Après différents combats, où l'avantage était toujours resté aux Romains, les Etrusques, découragés, demandèrent à se soumettre aux mêmes conditions que Tarquin leur avait imposées. Tullius n'abusa point de la victoire. Les Tarquiniens, les Cérètes et les Véiens, comme les auteurs de la rébellion, furent les seuls des douze peuples d'Etrurie que ce prince punit par la confiscation de leurs terres. Il obtint trois fois, dans le cours de cette guerre, les honneurs du triomphe.

HISTOIRE

DE LUCIUS TARQUINUS SUPERBUS.

Le peuple ne pouvait attendre qu'un gouvernement tyrannique d'un prince à qui les plus grands crimes avaient servi de degrés pour monter au trône. Tarquin, maître de Rome par la violence et par le meurtre, n'assembla ni le peuple ni le sénat pour faire approuver son autorité. Il viola toutes les lois observées par ses prédécesseurs, et fut un véritable usurpateur, en s'emparant d'un trône électif comme d'un héritage. Les Romains, encore intimidés, n'osèrent réclamer leurs droits contre un tyran revêtu de la force, et soutenu d'un parti redoutable. Peut-être espéraient-ils, par leur soumission, adoucir ce caractère cruel et farouche; l'aurore de la liberté que Tullius avait fait briller à leurs yeux, n'avait excité qu'une sensation trop légère pour les détacher d'un joug qu'avaient supporté leurs pères. L'ancienne habitude d'être gouvernés par des rois, éloignait encore toute idée de révolution.

Un prince juste et modéré aurait peut-être affermi pour jamais le pouvoir monarchique; mais si jusqu'alors ces semences de la liberté n'avaient produit sur la foule des citoyens que des effets peu sensibles, elles s'étaient toutes développées dans le cœur de Brutus, et, si j'ose le dire, cette âme, romaine avant le temps, méditait déjà dans le silence la ruine des tyrans, et le salut de sa patrie.

Tarquin porta sur le trône l'inquiétude, les alarmes, les défiances, cortége ordinaire de la tyrannie. Lui-même, par le meurtre de Tullius, s'était imposé la dure nécessité de vivre sans cesse entre les soupçons et la crainte. Inaccessible à ses sujets, une garde nombreuse l'accompagnait en tout temps. Ce fut cet appareil de faste et de terreur qui lui fit donner le nom de *Superbe*, nom qui, dans la langue des Romains, désigne à la fois l'orgueil et la férocité. Il abolit toutes les lois de son prédécesseur, qui tendaient au soulagement des pauvres; et, prévenu de cette fausse maxime, qu'un peuple est d'autant plus soumis qu'il est opprimé, il rétablit les taxes arbitraires. Il ne fut pas plus favorable aux Patriciens. Il encouragea les délateurs par des récompenses, et fit périr un grand nombre de sénateurs soupçonnés de conserver quelque attachement pour la mémoire de Tullius. Pour humilier le corps du sénat, qu'il ne consultait ni

dans la paix ni dans la guerre, il les remplaça par les citoyens les plus décriés qui s'étaient vendus à ses cruautés. Les richesses devinrent un crime d'État sous un tel prince. Sur des accusations vagues, il condamna à la mort ou à l'exil tous ceux dont la fortune pouvait tenter son avarice, et lui donner quelque ombrage. Les formes de la justice n'étaient pas toujours observées. Plusieurs furent assassinés secrètement, soit à la ville, soit à la campagne; et, pour dérober à la vue les monuments de ses crimes, ce prince fit jeter leurs corps dans le Tibre. La ville fut en peu de temps déserte par la retraite d'une foule de citoyens qui s'exilèrent volontairement dans la crainte d'un pareil sort.

Tarquin défendit toutes les assemblées auxquelles la religion et les édits de ses prédécesseurs pouvaient servir de prétexte. Le despotisme semble prévoir lui-même sa ruine, par la quantité de moyens qu'il emploie pour s'en garantir. Il ne se contenta pas d'interdire ces assemblées. Pour mettre le peuple absolument hors d'état de s'occuper des affaires, et de rien entreprendre contre le gouvernement, il le réduisit dans une espèce de servitude, en l'accablant de travaux publics. Il fit pousser jusqu'au Tibre les conduits souterrains commencés par son aïeul pour entretenir la propreté de la ville. Cet ouvrage coûta la vie à plusieurs citoyens

attaqués de maladies contagieuses causées par l'infection des eaux. Il embellit le Cirque, et le fit environner de portiques, pour mettre les spectateurs à couvert dans des temps d'orage; enfin il acheva le Capitole, édifice immense qui avait deux cents pieds de long sur presque autant de largeur, mais qui ne fut consacré que la troisième année du gouvernement consulaire (1). Il n'employa, pour construire ces différents ouvrages, que des citoyens qu'il avait ruinés par ses impôts, et qui, dans un travail pénible, trouvaient à peine une légère subsistance.

Ce fut sous le règne de ce prince qu'une femme étrangère apporta à Rome les livres des Sybilles. Elle vint, dit-on, se présenter à Tarquin, et s'offrit à lui vendre neuf volumes de ces oracles. Tarquin n'en prévoyant pas l'importance, refusa d'en donner la somme qu'elle demandait : alors cette femme en brûla trois, et revint quelques jours après lui proposer les six autres au même prix. On la traita d'insensée; mais elle, sans se rebuter, brûla encore trois de ces livres, et reparut de nouveau devant Tarquin, demandant toujours la même somme, et menaçant de brûler les trois derniers en cas de refus. Le roi, surpris de sa fermeté, fit

(1) Sous le consulat de Marcus Horatius et de Valerius Publicola.

appeler les augures pour juger du mérite de ces livres. Les augures les jugèrent divins. Tarquin lui-même sentit qu'il pouvait tirer parti de l'obscurité mystérieuse de ces oracles. L'étrangère en reçut le prix ; et, pour confirmer la décision des augures par un prodige, elle disparut.

Deux officiers furent nommés pour veiller à la conservation de ce trésor. Le respect pour ces livres augmenta encore depuis. Ils furent déposés dans un coffre de pierre sous une des voûtes du Capitole, et le nombre des officiers destinés à les garder monta dans la suite jusqu'à quinze. C'était une des plus honorables fonctions de la république. On consultait ces volumes, lorsqu'il arrivait quelque prodige, ou que l'empire semblait menacé de quelque calamité pressante. On sent combien de ressources ces livres sacrés prêtaient à la politique ; aussi devinrent-ils un des principaux mystères du gouvernement.

On prétend que ce fut la sibylle de Cumes, elle-même, qui présenta ce précieux recueil à Tarquin. Ces sibylles étaient des femmes qui se disaient inspirées. Quelques pères ont cru qu'elles l'étaient véritablement, en récompense du célibat qu'elles faisaient vœu d'observer. Cette opinion prit sa source d'une fraude pieuse des premiers chrétiens, qui, sans faire atten-

tion à tant de preuves éclatantes sur lesquelles la religion est si clairement établie, supposèrent quelques livres des sibylles, où l'avénement et les miracles de Jésus-Christ étaient prédits avec une exactitude historique. Ces hommes simples n'imaginaient pas que c'est trahir la vérité, que de la défendre par le mensonge. Cette supposition n'est malheureusement pas la seule à laquelle un zèle indiscret ait donné lieu dans les siècles de ténèbres.

Tarquin, abhorré de ses sujets, eut recours, pour se fortifier contre eux, à des alliances étrangères : triste expédient pour un roi qui n'avait besoin que d'humanité pour affermir son pouvoir ! Il fit épouser sa fille à un certain Mamilius, homme d'un rang distingué parmi les Latins, fort accrédité par sa noblesse, dont il faisait remonter l'origine jusqu'à Telegonus, fils d'Ulysse, et qui joignait à une fortune brillante un courage éprouvé. Cette alliance assurait à Tarquin l'amitié des principaux chefs des Latins. Il comptait tirer d'eux de puissants secours dans une guerre qu'il méditait contre les Sabins, qui s'étaient révoltés depuis la mort de Tullius; et, pour s'assurer encore mieux des avantages qu'il en espérait, il convoqua une assemblée des villes Latines à Férentin. Tous les députés s'y rendirent au jour nommé; Tarquin se fit long-temps attendre. Ce retardement

excita des murmures, et fut regardé par les députés comme une marque de mépris. Un d'entre eux surtout, appelé Turnus Herdonius, s'emporta en invectives contre l'orgueil et la tyrannie de Tarquin. Ce Turnus souffrait impatiemment la considération de Mamilius, et le crédit que lui donnait sa fortune dans les assemblées. Sa haine pour lui était encore animée par des motifs de jalousie. Il avait prétendu à la fille de Tarquin, et ne pouvait supporter la préférence que ce prince avait marquée à Mamilius. Il déclamait encore, lorsque Tarquin arriva. L'indignation excitée par Turnus était peinte dans tous les yeux. Le roi s'en aperçut, et fit aux députés des excuses toujours plausibles dans la bouche d'un souverain. Le seul Turnus refusa de s'y rendre, et continua de murmurer avec beaucoup d'aigreur. Comme la nuit approchait, l'assemblée fut remise au lendemain.

L'orgueil de Tarquin était blessé; il se vengea de Turnus en tyran : il corrompit ses domestiques à force d'argent, et se servit de l'obscurité pour leur faire transporter des armes dans la maison de leur maître, avec ordre de les glisser parmi son bagage.

Le jour venu, les députés se rassemblent. Tarquin arrive avec les apparences de la plus vive douleur, et leur dit que ce n'était pas sans une

protection spéciale des dieux, que la veille il s'était rendu si tard à l'assemblée ; que Turnus avait formé le projet de les égorger tous, pour se rendre maître de leurs villes, et qu'il n'en avait différé l'exécution que dans le dessein de l'envelopper lui-même dans le nombre de ses victimes; qu'il avait appris toutes ces particularités d'un des conjurés, effrayé d'un pareil crime, et qu'on trouverait chez Turnus les armes préparées pour les ministres de ses fureurs.

L'innocence étonnée a quelquefois les apparences de la confusion. Turnus, surpris de cet excès d'audace, ignorant la perfidie tramée contre lui, s'offre à conduire lui-même les principaux députés dans sa maison. C'était ce que Tarquin désirait. Il presse les députés de s'y rendre. La vue des armes ne permit plus à la prévention d'écouter les défenses du malheureux Turnus. On ne douta plus de la vérité de son crime ; et la crainte du danger que l'on croyait avoir couru, se joignant à l'indignation publique, on l'entraîna avec violence, et dans l'instant même on le précipita dans un abîme, où on l'ensevelit tout vivant.

Cet artifice de Tarquin, qu'un instant de réflexion eût pu dévoiler, parut aux Latins un véritable service. Ils se soumirent à tous les traités que ce prince exigea d'eux, et le reconnurent en quelque façon pour leur chef.

Pour se donner de nouveaux appuis contre ses sujets, il invita les Volsques et les Herniques à entrer pareillement dans son alliance. Les Ecétraniens et les Antiates furent les seuls, parmi les Volsques, qui acceptèrent ses offres : toute la nation des Herniques se rangea de son parti.

A l'exemple de Tullius, Tarquin, pour cimenter l'union entre ses différents alliés, proposa de bâtir un temple commun aux Romains, aux villes Latines, aux Volsques et aux Herniques. Là, toutes ces nations réunies devaient participer aux mêmes sacrifices, vaquer à leur commerce, et traiter de leurs intérêts. Ce temple fut bâti au centre du Latium, sur une montagne qui domine la ville d'Albe, et consacré sous le nom de Jupiter Latial. Les fêtes qui s'y célébraient se conservèrent long-temps chez les Romains, et furent appelées les Féries Latines.

Tarquin, fier de ses secours étrangers, ne tarda pas à porter la guerre chez les Sabins. Il prouva qu'il avait hérité de la valeur de son aïeul, mais que des victoires ne garantissent point la mémoire d'un tyran du mépris de la postérité. Les Sabins s'étaient ligués avec les Pométiniens, nation des Volsques, qui avait refusé l'alliance de Tarquin. Ce prince, animé surtout contre ces derniers, marcha contre eux, les défit dans une bataille, les poursuivit jusqu'aux portes de Suessa, l'une de leurs meilleures villes, en forma le siége,

et après une vigoureuse résistance, il la prit d'assaut. Il y fit un butin considérable, et toute la garnison fut passée au fil de l'épée.

Il battit, entre Eretum et Fidènes, une armée de Sabins, qui s'était avancée jusque sur les terres des Romains ; et par cette victoire, il les réduisit à lui demander la paix, et leur imposa un tribut.

Le sort des armes le favorisa moins dans la conquête de Gabies qu'il s'était promise. Cette ville du Latium était devenue le refuge des Romains que ce prince avait exilés, de ceux qui s'étaient retirés volontairement pour se dérober à sa tyrannie, et des Pométiniens échappés à la ruine de Suessa. Tarquin l'assiégea ; mais la garnison, excitée par la haine et par la vengeance, se défendit avec tant de vigueur qu'il fut obligé de lever le siége.

Sextus, l'aîné des fils de Tarquin, imagina de soumettre à son père, par la ruse, cette place qu'il n'avait pu réduire par la force. Il affecta de murmurer contre la conduite du roi ; et, de concert avec lui, il poussa, dit-on, l'artifice au point de se faire battre de verges dans la place publique, pour rendre son prétendu ressentiment contre ce prince plus plausible. Il vint alors demander un asyle aux Gabiens, qu'il trompa par des apparences de colère et de haine, et qui le reçurent avec la plus grande confiance.

Il fut bientôt admis dans tous les conseils, et

n'y parut animé que du bien public. Tarquin, pour seconder les vues de son fils, lui laissa remporter d'assez grands avantages dans différentes incursions qu'il fit sur les terres de Rome. Enfin, les Gabiens portèrent l'aveuglement jusqu'à le choisir pour leur général.

Sextus, jugeant son autorité suffisamment affermie, et presque égale à celle de Tarquin dans Rome, envoya secrètement un député à son père, pour lui demander des instructions sur la conduite qu'il devait tenir. On raconte que Tarquin, qui ne voulait point se confier trop ouvertement à ce député, le conduisit dans un jardin où il y avait beaucoup de pavots en fleur : là, se promenant d'un air sombre et distrait, il abattit en sa présence les têtes des pavots les plus élevés, et le renvoya sans autre réponse.

On fait même le conte de Trasibule, tyran de Milet, qui, dans une pareille occasion, employa le même artifice pour se faire entendre à Periandre, tyran de Corinthe.

Sextus comprit parfaitement le sens de l'énigme, et se servit de son autorité pour faire périr, sous différents prétextes, les principaux chefs des Gabiens. Il accusa entre autres un des plus illustres, nommé Antistius Petro, d'avoir projeté de le surprendre, et de le livrer à Tarquin. Pour donner des preuves de ce complot, il suborna quelques esclaves d'Antistius, et

fit trouver chez lui des lettres contrefaites qui vérifiaient cette accusation. Après s'être defait, par une adresse si cruelle, des citoyens les plus distingués, il fit entrer son père dans la ville.

Les Gabiens consternés se crurent à leur dernier jour. Tarquin sembla oublier ses principes; il fut humain et modéré. Il ne condamna aucun d'eux ni à la mort ni à l'exil. Il leur conserva leurs biens, leurs priviléges; et, pour leur ôter tout sujet de crainte, il voulut écrire lui-même de sa main les conditions du traité, par lequel il s'engageait à les prendre sous sa protection. Ce monument se montrait encore à Rome, dans le temple de Jupiter Fidius, du temps de Denys d'Halicarnasse. Ce prince, en traitant les peuples conquis avec cette douceur apparente, cherchait à se donner des appuis contre ses sujets naturels. La tyrannie ne se soutient que par des contradictions. Il fit couronner Sextus roi des Gabiens, et donna deux villes pour apanage à ses autres fils. Aruns eut Circeii, ainsi nommée du promontoire de Circé, près duquel elle était située; et Titus, le plus jeune de ces princes, celle de Signie. Tarquin, pour les peupler, y établit deux colonies.

On prétend que, dans le cours de ces prospérités, ce prince fut alarmé d'un prodige qui lui parut une menace du ciel, tant la superstition

et les crimes sont compatibles! C'était un serpent qui sortit tout-à-coup d'une des colonnes du palais. Tarquin résolut d'envoyer consulter l'oracle de Delphes, qui commençait à s'accréditer, et ne voulut confier cette commission qu'à ses deux fils Aruns et Titus. Ces jeunes princes demandèrent que Brutus, leur cousin, fût aussi du voyage, pour les divertir pendant la route. C'est ici qu'il est à propos de donner une idée de Brutus. Son nom fut, long-temps encore après lui, le fléau des tyrans et le signal de la liberté.

Lucius Junius Brutus était le fils de Marcus Junius, et de Tarquinie, fille de Tarquin l'ancien. Il prétendait descendre d'un des compagnons d'Énée, et sa noblesse n'ajoutait qu'un titre à des vertus. Son père et son frère aîné furent enveloppés dans le nombre de ces citoyens que Tarquin fit périr, pour affermir son autorité naissante, ou pour satisfaire son avarice. Lui-même n'évita la proscription que par un stratagème bien pénible pour une âme noble, mais dont il dévorait l'ignominie par l'espérance d'être un jour le vengeur de sa famille, et le libérateur de sa patrie. Il chercha sa sûreté dans le mépris; et contrefit l'insensé, ce qui lui fit donner le surnom de Brutus. Apparemment il était déjà marié et revêtu de la charge de tribun des Célères, lorsqu'il eut recours à cet artifice. Quoi qu'il en soit, il servait de jouet à toute la cour,

et sa dissimulation fut si profonde, qu'il se mit à l'abri de tout soupçon.

Il accompagna les deux princes à Delphes. C'était l'usage de faire des présents à Apollon, lorsqu'on allait le consulter. Brutus n'offrit qu'un bâton, ce qui fut regardé comme un trait de démence par les princes : mais ce bâton était une canne percée, qui renfermait une verge d'or; et c'était (à ce que disent les historiens, qui peut-être ont imaginé ce conte) une image symbolique de son esprit.

Quand les fils de Tarquin eurent exécuté ses ordres, il leur prit envie de savoir à qui le trône de leur père était destiné : l'oracle répondit que c'était à celui qui baiserait sa mère le premier. Les deux princes convinrent de tenir cette réponse fort secrète, afin que Sextus, leur frère aîné, ne pût l'apprendre, et qu'il fût privé de la couronne. Pour eux, ils résolurent de tirer au sort à qui baiserait le premier leur mère en arrivant. Brutus, pénétrant mieux le sens de l'énigme, se laissa tomber, et baisa la terre comme la mère commune de tous les hommes.

A leur retour à Rome, ils trouvèrent Tarquin engagé dans une guerre avec les Rutules, et un siége formé par les Romains devant Ardée. L'incertitude de ces événements reculés est telle, que par d'autres monuments historiques, il pa-

raît que les Romains étaient maîtres d'Ardée, long-temps avant l'époque présente ; mais on se sert de la tradition la plus commune, et du témoignage de Tite-Live et de Denys d'Halicarnasse.

La résistance fut opiniâtre de la part des assiégés, et peu à peu l'attaque devint moins vive. Un jour que Sextus, l'aîné des fils de Tarquin, donnait un grand repas dans le camp à une troupe de jeunes officiers, l'un d'entre eux, nommé Collatinus, fit tomber la conversation sur le mérite des dames romaines. Chacun d'eux, dans un temps où l'on ne connaissait guère d'autre galanterie, donna les plus grands éloges à sa femme. Cette conversation s'étant animée, Collatinus, mari de Lucrèce, dont il avait vanté imprudemment les charmes et la vertu, dit qu'il était aisé de mettre toute la compagnie d'accord ; qu'il fallait aller à Rome, et qu'on verrait la femme qui serait la plus digne de l'emporter en beauté sur les autres. Le camp n'était qu'à quelques milles de Rome ; on approuva le projet, et l'on partit sur-le-champ. Toutes les dames furent surprises de l'arrivée de leurs maris qu'elles n'attendaient pas. Les princesses, femmes des jeunes Tarquin, étaient environnées de tous les attributs du luxe. La seule Lucrèce parut enfermée avec ses femmes, travaillant à des ouvages de laine dans le secret

de sa maison. Tout le monde convint qu'elle était la plus belle; et Collatinus, content d'une victoire qui allait lui devenir bien funeste, s'en retourna au camp avec ses compagnons.

Le seul Sextus était resté à Rome. Cette simplicité modeste de Lucrèce ne l'avait rendue que plus piquante à ses yeux. Il en devint amoureux; mais l'amour prend dans le cœur des hommes les nuances de leur caractère. Impérieux, ardent, absolu, Sextus craignit cette vertu qui lui préparait des obstacles. Il arrive un soir à Collatie, petite ville où s'était retirée Lucrèce. Elle le reçoit et le traite comme le parent et l'ami de son mari. La nuit venue, ce prince entre dans l'appartement de Lucrèce endormie, l'éveille, et ne lui laisse d'autre choix que l'infamie ou la mort. Une telle déclaration ne pouvait plaire: Lucrèce préféra la mort; mais Sextus la menaça d'égorger un de ses esclaves, de l'étendre ensuite auprès d'elle, pour faire croire que, surprise dans un si honteux adultère, elle avait été justement punie de l'outrage fait à Collatinus. Lucrèce, intimidée de ce comble d'horreur, ne put supporter l'idée de l'ignominie jointe à une mort sanglante. Elle n'osa plus ni résister, ni lever ses yeux qui auraient pu désarmer ce barbare. Sextus crut être heureux, et rejoignit l'armée romaine.

Cependant Lucrèce, accablée de douleur,

envoie, au lever du jour, prier son père et son mari de la venir trouver avec leurs meilleurs amis, parce qu'il lui était arrivé la plus terrible des infortunes. Spurius Lucretius, son père, arrive le premier, suivi de Valerius, si célèbre depuis sous le nom de Publicola. Collatinus ne tarda pas à s'y rendre, accompagné de Brutus, et du messager que Lucrèce venait de lui députer.

A la vue de ces personnes si chères, l'infortunée, résolue de se punir du crime de Sextus, ne put retenir ses larmes. Enfin, après leur avoir fait jurer de venger son injure, l'affreuse vérité lui échappa, et dans le même instant elle saisit un poignard qu'elle tenait caché sous sa robe, et se l'enfonça dans le cœur. Son père et son mari s'écrient à ce funeste spectacle; alors l'âme de Brutus se manifesta toute entière. « Je jure par » ce sang, dit-il en retirant le poignard du sein » de Lucrèce, je jure de poursuivre à jamais, » sur Tarquin et sur sa race impie, la vengeance » de ce dernier outrage, et d'abolir dans Rome » le pouvoir des tyrans. « Les Romains, surpris de trouver dans Brutus une élévation d'âme qu'ils ne lui soupçonnaient pas, se lient par le même serment.

Aussitôt Brutus fait transporter le corps sanglant de Lucrèce dans la place publique. Il assemble le peuple; et, profitant de l'horreur universelle excitée par cette vue, il prononça un

discours si pathétique, que l'on jura d'exterminer les Tarquin. La jeunesse prend les armes. Brutus marche vers Rome, suivi d'une foule de citoyens, qui tous ne respiraient que la liberté. En qualité de Tribun des Célères, il convoque les Centuries; il leur expose le détestable attentat de Sextus, le meurtre de Servius Tullius, l'impiété de Tullie, tous les crimes des Tarquin : et ce sont là, leur dit-il, les tyrans à qui vous obéissez! Le peuple, ému de terreur, de pitié, de vengeance, renonça par serment à l'état monarchique, devenu exécrable pour les Romains, et ordonna que Tarquin, sa femme et ses enfants seraient à jamais bannis de Rome. Dans ce tumulte, l'odieuse Tullie sortit de la ville, poursuivie de tous côtés par les cris et les imprécations de la populace : punition bien légère pour ses parricides.

Brutus, à la tête d'une jeunesse nombreuse, prend le chemin d'Ardée, dans le temps que Tarquin, informé de la sédition, s'avançait vers Rome pour la réprimer. Brutus, qui en fut averti, se détourna de la route pour lui dérober sa marche. Le tyran, qui ne s'attendait qu'à une émotion légère que sa présence allait calmer, connut toute l'étendue de son malheur, quand il vit qu'à son approche on ferma les portes de Rome. Il rebroussa aussitôt vers le camp, où Brutus avait soulevé l'armée contre lui. Ses en-

fants en étaient déjà chassés. Ce prince, après vingt-cinq ans de règne, se retira à Céré, ville d'Étrurie, et ne remonta jamais sur un trône dont sa tyrannie l'avait justement exclu.

Brutus fit une trève avec les habitants d'Ardée, et les troupes qui en formaient le siége retournèrent à Rome. Le sénat s'assembla pour délibérer sur la forme du gouvernement qu'il fallait établir. Les idées de liberté, répandues sous le règne de Tullius, se réveillèrent dans tous les cœurs. On consulta les mémoires de ce prince; et, suivant le projet qu'il en avait tracé, il fut arrêté qu'on élirait chaque année deux consuls qui présideraient avec le sénat aux affaires de la république. Ainsi, même après sa mort, Tullius fut le bienfaiteur des Romains. En tournant insensiblement les vues du peuple du côté de la liberté, il avait, en quelque sorte, préparé la chute de Tarquin, et le châtiment que méritaient ses crimes.

Brutus, regardé comme le libérateur de Rome, en fut le premier consul, et le peuple lui donna Collatinus pour collègue. En vain Tarquin, à la faveur d'une conjuration, essaya-t-il de rétablir son autorité : on connaît la triste fermeté de Brutus, qui lui-même fit périr ses propres fils, parce qu'ils étaient entrés dans les complots de ce prince. Ce grand exemple de sévérité, si capable de cimenter à jamais chez les Romains l'amour de la liberté, est encore une de ces ac-

tions atroces qui ne peuvent être justifiées que par un abus condamnable de l'esprit. En effet, si on la dépouille de cette suite fastueuse d'éloges que lui ont prodigués de vains déclamateurs, on la trouvera fondée moins sur l'amour de la patrie, qui ne pouvait encore avoir jeté des racines bien profondes, que sur ce sentiment de l'amour-propre, qui rend les hommes si jaloux de leurs ouvrages. Brutus se regardait comme le fondateur du nouveau gouvernement, et sa politique ambitieuse sacrifia la tendresse paternelle au faste de la dignité consulaire. Peut-être un sentiment encore plus bas, mais qui tient à la nature du cœur, fut-il le principe de cette férocité. Il ne put pardonner à ses fils l'idée des supplices dont le menaçait le rappel de Tarquin. L'art des orateurs, qui n'est souvent que l'art de tromper, prête en vain d'autres motifs à de pareils traits : il est des lois premières auxquelles toutes les autres doivent être subordonnées, et ces lois sacrées sont celles de la nature.

Tarquin fit encore d'inutiles tentatives pour remonter sur le trône ; elles ne le rendirent que plus odieux aux Romains. Il arma contre eux de puissants alliés. Porsenna, l'un d'eux, réduisit Rome aux dernières extrémités ; mais le génie de la liberté prévalut, et l'horreur de la tyrannie fut plus forte que l'impression des calamités les plus pressantes.

La mort de Brutus ne changea rien à la destinée de ce malheureux prince, et ne lui donna que de nouveaux regrets à former sur la perte de son fils Aruns, qui fut à la fois le vainqueur et la victime de ce consul. En effet, dans une rencontre particulière, ils se chargèrent avec tant de furie, que tous deux se percèrent d'un même coup. Les dames Romaines portèrent le deuil de Brutus, qu'elles appelaient le vengeur de leur sexe, et le gardèrent pendant un an.

Presque tous les historiens ont omis, dans la vie de ce grand homme, un trait bien plus digne d'éloge que sa fermeté contre ses fils. Il abolit l'usage barbare, qui s'était introduit chez les Romains, de sacrifier des enfants à la déesse Mania(1). Il est peu de nations où le fanatisme n'ait porté cette détestable coutume. Des hommes cruels avaient imaginé des dieux qui leur ressemblaient, et auraient mérité qu'ils eussent existé pour eux. Les guerres où la politique s'est masquée du voile de la religion, plus abominables encore que ces sacrifices, n'ont pas eu d'autre principe. Il a fallu des siècles pour convaincre l'esprit humain de cette vérité si simple, qu'un Dieu bienfaisant ne saurait se plaire à détruire; et qui sait si de nouvelles circonstances ne rappèleraient pas les mêmes fureurs?

(1) Macrob, L. I, *Saturnal.*

Tarquin, abandonné de ses alliés, privé d'espérance et de ressources, mourut enfin de vieillesse à Cumes, ville de Campanie, où il s'était retiré. Sextus, son fils, et l'auteur de sa ruine, périt, dit-on, quelque temps après la révolution, chez les Gabiens, que ses cruautés avaient révoltés contre lui.

Ainsi, deux cent quarante-quatre ans après la fondation de Rome, s'éleva cette république qui humilia tant de rois, dont la puissance devint si redoutable, que l'Europe entière n'est, pour ainsi dire, encore aujourd'hui qu'un des monuments de sa grandeur, et qui fut si florissante avant que les vices des Romains eussent vengé l'Univers soumis.

MÉLANGES.

LETTRES DE L'AUTEUR

A M. PATU (1).

LETTRE PREMIÈRE.

Vous me demandez, mon cher ami, des nouvelles d'une pièce à laquelle je ne veux plus penser. Il est, ce me semble, assez héroïque de savoir prendre ainsi son parti sur un premier ouvrage : mais enfin je commence à croire que les comédiens ont eu raison, ce qui pourtant ne leur arrive guère. Le péché originel de cette tragédie, il faut en convenir, et l'amitié seule avaient pu vous le cacher ; c'est d'avoir, avec le sujet d'Andromaque, une ressemblance trop marquée. Il est fâcheux d'en avoir fait l'observation si tard : mais il serait plus triste encore d'avoir osé lutter contre Racine que je ne lis jamais sans me décourager, et de faire dire à mes dépens :

Infelix puer, atque impar congressus Achilli.

(1) *Voyez*, dans le second volume des *Mémoires sur la Littérature*, page 198, l'article PATU. Ces lettres, comme on peut en juger par leur date, sont de la première jeunesse de l'auteur. On y trouve sur ses premiers essais des renseignements qu'on chercherait vainement ailleurs, et c'est ce qui nous a fait un devoir de les conserver. (NOTE *de l'éditeur.*)

On prétend d'ailleurs qu'on ne veut plus de pièces de théâtre tirées de l'Écriture. Je doute cependant qu'on osât refuser une *Athalie*, ou même une *Esther*. Le scrupule me paraîtrait d'autant plus extraordinaire, qu'on tolère encore à la Comédie Italienne l'extravagant mélange de Samson avec Arlequin. Voilà ce qu'on pourrait regarder comme une profanation. Interdire à la tragédie des sujets sacrés, lorsqu'on permet de pareils abus, ce serait défendre les Odes de Rousseau, tandis qu'on imprime, avec permission et privilége, des cantiques sur des rimes et sur des airs de Pont-Neuf.

Quoi qu'il en soit, mon ami, je me trouve absolument consolé de ce qui m'avait paru, dans un premier mouvement de poète, une extrême injustice. Dans le fond, n'était-ce pas de ma part une témérité trop grande, que d'avoir pensé à une tragédie, sans même avoir lu cet ennuyeux d'Aubignac que vous m'avez fait lire le premier, et connaissant à peine le théâtre, que j'aime, à la vérité, à la fureur, mais qu'il ne m'est pas possible de fréquenter aussi souvent que je le souhaiterais. Un comédien, qui me témoigne de l'amitié, me fait espérer mes entrées; vous me connaissez assez pour croire que je ne voudrais pas en profiter long-temps à titre de faveur.

Que voulez-vous faire de cette prédiction que vous me demandez? Je suis si paresseux lorsqu'il

s'agit de transcrire, que j'aimerais mieux vous faire passer la pièce entière, si je n'étais pas encore engagé pour une lecture chez une personne de votre connaissance.

Ce sera certainement la dernière ; car, je vous le répète, je veux absolument oublier cet ouvrage. Pour vous prouver cependant que je ne sais rien vous refuser, je vous envoie ces vers dans leur simple appareil, et dénués de tout ornement. Je suppose que vous voulez les juger en négligé, et que vous vous êtes un peu défié de ma manière de lire. Je consens à vous sacrifier mon amour-propre, mais à condition que vous me sacrifierez aussi ce que je trouve quelquefois de trop complaisant dans votre indulgence. Deux jeunes amis, tels que nous, se nuiraient au lieu de s'éclairer, s'ils n'avaient l'un pour l'autre une sincérité à l'épreuve de tout ménagement. Estimons-nous assez tous deux, mon cher Patu, pour ne jamais nous flatter.

Que pouvez-vous faire si long-temps, et dans cette saison, à la campagne avec vos Jansénistes ? Ils ont beau faire, ils ne s'opposeront pas à votre vocation ; vous ferez des vers malgré eux ; vous leurs déplairez, mais je vous en aimerai davantage. Je suis charmé que vous appreniez l'italien ; c'est une nouvelle connaissance que vous partagerez avec moi à votre retour.

Je viens à l'endroit délicat de votre lettre. Oui,

j'ai eu part, puisque vous voulez le savoir, à cet ouvrage dont vous me parlez, mais point du tout à l'édition qu'on vient d'en faire. C'est un service qu'on a cru me rendre, un encouragement qu'on a cru me donner. Vous connaissez la bonté de M. P*, et combien il est sensible aux moindres dispositions qu'il croit apercevoir dans les jeunes gens : mais si cette bonté eût été plus éclairée, il ne m'eût pas fait cette surprise, qui ne m'a été agréable qu'un instant, et qui, par réflexion, me cause un véritable chagrin. La preuve que je n'exagère pas, c'est que je vous avais fait à vous-même un secret de cette production précoce, dans laquelle je ne trouve de passables qu'une douzaine de vers que je vous envoie, et pour vous épargner la tentation de lire le reste, et parce que je me rappèle que vous ne haïssez pas les rimes redoublées :

Autour d'eux les Jeux et les Ris
Voltigeaient d'une aile légère ;
Avec les enfants de Cypris
Ils s'égayaient sur la fougère.
L'un, assis près de sa bergère,
De sa flamme exigeait le prix ;
L'autre semblait faire un mystère
Des feux dont il était épris ;
Et par un apparent mépris,
Trop assuré du don de plaire,
Il enflammait sa Lycoris,
Dont il méritait la colère.

En vérité, mon ami, Horace, qui a eu tant de raison de dire aux vieux poètes : *Solve se-*

nescentem, etc., aurait bien dû faire sentir aux jeunes tout le ridicule de cette manie de donner au public leurs premiers Essais. Je ne connais que M. de Voltaire qui ait fait exception à la loi commune, et qui ait eu le bonheur de commencer presque aussi-bien que Racine a fini.

A propos de M. de Voltaire, on parle d'une tragédie intitulée *Denys le Tyran*, qui est, dit-on, le début d'un de ses élèves : mais il me semble qu'on se presse un peu trop de l'annoncer comme une merveille ; du moins si la pièce était de moi, serais-je très-fâché qu'on en parlât d'avance avec de si grands éloges. Ceci doit vous rappeler la petite de B***, qui nous aurait paru si jolie, mais que l'enthousiaste L** trouva moyen de nous faire trouver très-ordinaire à force de nous l'avoir vantée. Adieu, mon cher Patu. Revenez donc bien vite à la ville, où je brule d'impatience de vous revoir.

Paris, 1747.

VERS JOINTS A CETTE LETTRE, *et qui étaient empruntés d'une tragédie fondée sur la proscription des Hébreux en Égypte. L'Auteur n'avait pas plus de dix-sept ans quand il acheva cette pièce. C'est une femme inspirée qui parle.*

Va, malgré tes fureurs, ces Hébreux sont à craindre ;
Ton châtiment s'apprête, et c'est toi qu'il faut plaindre.

Les moments sont prescrits, Israël opprimé
Verra pour sa défense un Dieu vengeur armé.
Tyran, crains le courroux de ce Dieu qui m'inspire :
Sa foudre t'environne, il détruit ton empire.
La Mort entend sa voix, et du sein des tombeaux
Vient dévorer tes fils frappés dans leurs berceaux.
Des monstres menaçants, des fantômes funèbres,
Se mêlent dans la nuit à l'horreur des ténèbres.
Vois du feu des éclairs les cieux étincelants ;
Vois le Nil effrayé rouler des flots sanglants (1).
Inspiré par le ciel, qui soutient son courage,
Un héros (2), ton vainqueur, se dérobe à ta rage.
La Terre offre un asyle aux Hébreux qu'il conduit ;
Il parle à l'Univers, l'Univers obéit.
Son Dieu, qui t'aveuglait, l'enlève à ta poursuite ;
Un nuage enflammé sert de guide à sa fuite.
Il paraît ; la mer s'ouvre à tes yeux éperdus,
Et lui fait un abri de ses flots suspendus.
Que vois-je !.... A tes soldats la mer offre un passage,
Le vengeur d'Israël est conduit au rivage.
Ces flots que tu bravais, par son ordre enchaînés,
Retombent sur tes chefs dans l'abîme entraînés.
Ta mort est aux Hébreux par la foudre annoncée ;
Tyran, frémis d'horreur, ta gloire est éclipsée.

---

(1) Les plaies de l'Égypte.
(2) Moïse.

LETTRE II

AU MÊME.

Ne parlons plus des vieux péchés, mon ami; je suis en train d'en commettre un nouveau. Je crois avoir trouvé un sujet de tragédie beaucoup plus heureux que le premier, dans un livre, dont j'ignore l'auteur (1), et qui s'appèle *les Femmes Galantes de l'Antiquité*. Si, par hasard, ce livre, moitié historique, moitié romanesque, tombe entre vos mains, cherchez-y l'histoire d'une certaine Calciope, transplantée de Sparte, je ne sais pas trop comment, à la cour de Sardanapale, roi d'Assyrie, et qui est une des principales causes de la révolution de cet empire. Dites-moi si vos idées se rencontrent avec les miennes, et si vous croyez y découvrir, comme moi, le sujet d'une action intéressante. Ce livre n'est pas le seul dont je compte m'aider. En lisant *le Cléveland*, j'ai toujours été vivement touché de la situation de ces deux enfants de Cromwel, qne cet usurpateur hypocrite

(1) L'auteur se nommait Serviez. On lui doit encore un ouvrage du même genre, intitulé : *Les Impératrices Romaines*.

s'obstine à ne pas reconnaître, quoiqu'il feigne de s'attendrir un moment sur leur sort. Je croirais, mon cher ami, cette situation très-digne du théâtre. Je ne me dissimule ni ma faiblesse ni les difficultés de l'art; mais quand je pense que Racine et M. de Voltaire étaient déjà célèbres à mon âge, je me sens dévoré d'ambition. Je sais qu'outre le génie, ils avaient bien des avantages que je n'ai pas; cependant, il faut tâcher de se faire connaître. Peut-être en est-il des muses, comme de la fortune : *Audaces fortuna juvat.* Il me semble d'ailleurs qu'un peu de témérité ne sied pas mal à notre âge. Le pis-aller serait de regarder ce nouveau travail comme une nouvelle étude, et ce serait toujours faire un emploi très-utile de mon temps.

Je vous remercie de votre jolie imitation du Sonnet de Pétrarque; je serais fâché pourtant de vous voir contracter l'habitude de cette mollesse italienne; et je vous félicite du projet que vous faites d'allier à la langue de l'Arioste et du Tasse, que vous me paraissez posséder si bien, celle de Shakespeare et de Milton. Je ne connais guère d'impertinence plus ridicule que celle de ces badauds pour qui Paris et la France sont le monde entier, et qui se piquent de ne rien admirer hors de leur patrie. J'adore le génie partout; mais malheureusement je n'ai pas, pour m'instruire, les mêmes facilités et les mêmes ressources

que vous. C'est encore une raison de plus pour tâcher de percer la foule. Que sais-je si je ne trouverai pas quelque Mécène ? Je ferai tout ce qu'il dépendra de moi pour ne pas me tromper sur le choix, car j'ai l'orgueil de penser comme Nérestan :

> Seigneur, il est bien dur, pour un cœur magnanime,
> D'attendre des secours de ceux qu'on mésestime.

Adieu, mon cher ami; je ne raffole pas trop de votre Rabelais, malgré sa réputation, et tous les éloges que vous m'en faites. Ce que j'entends m'inspire peu d'envie de pénétrer ce que je n'entends pas. Peut-être aussi le moment de le lire avec plaisir n'est-il pas encore arrivé pour moi.

Paris, 1748.

P. S. Connaissez-vous une épigramme que Piron vient de faire à l'occasion de la réception de Gresset à l'Académie Française? Je me sens le courage de vous l'écrire, car elle n'a pas plus de huit vers, et la pensée en est très-jolie :

> En France, on fait, par un plaisant moyen,
> Taire un auteur, quand d'écrits il assomme.
> Dans un fauteuil d'académicien,
> Lui quarantième, on fait asseoir cet homme;
> Lors il s'endort, et ne fait plus qu'un somme;
> Plus n'en avez phrase ni madrigal :
> Au bel-esprit ce fauteuil est en somme,
> Ce qu'à l'amour est le lit conjugal.

LETTRE III

AU MÊME.

Je compte lire incessamment ma nouvelle pièce aux comédiens, mon cher ami. Je n'aime pas trop cette cérémonie, et cet aréopage, qui ressemble si peu au tribunal où se jugeaient, avec tant d'appareil et de décence, les pièces des Sophocle et des Euripide ; mais il faut bien se soumettre à des usages que nous ne pouvons changer. Je ne sais d'ailleurs si les Grecs, nos modèles et nos maîtres, avaient, avec toute leur gloire, autant de plaisir que je viens d'en avoir ce matin, en voyant sortir de son lit cette actrice charmante à qui M. de Voltaire a cru devoir faire hommage du succès de *Zaïre*. C'est la première fois, mon ami, que j'ai vu mademoiselle Gaussin hors du théâtre. Elle m'a rappelé, dans ce simple appareil,

D'une beauté qu'on vient d'arracher au sommeil,

tout ce que M. de Voltaire en disait, il y a plus de vingt ans :

Non, le prophète de la Mecque
Dans son sérail n'a jamais eu
Si gentille Arabesque ou Grecque.

C'est toujours la même physionomie d'ingénuité, de grâces, de candeur, ce son de voix noble et touchant, ces yeux qui ne peuvent se comparer qu'à ceux de l'Amour ; aussi lui adressai-je mentalement cette espèce d'oraison :

Quand sur la scène Orosmane ou Zamore,
Quand un héros enchaîné sous ta loi,
T'offre ses vœux, te couronne et t'adore,
Pour l'imiter je voudrais être roi.
Des mêmes feux je sens mon âme atteinte :
Nouveau Thésée, au fond du labyrinthe,
J'aurais voulu m'égarer avec toi.

Il est bien surprenant, mon ami, que sa beauté soit véritablement à l'épreuve du temps. Elle vérifiera ce que j'avais peine à croire de la fameuse Ninon ; et je ne suis plus surpris de l'anecdote de cet abbé à qui elle tourna la tête, et qui se mit un jour à genoux devant elle en pleine rue. Je ne sais ce que mes yeux lui ont dit; mais je sais bien que je me disais à moi-même : *Heureux qui ferait cocu le chevalier de B****!

Elle a bien voulu entendre ma pièce, et elle a paru très-contente de son rôle. J'avais envie de lui plaire, et je n'ai jamais si bien lu. Je souhaite que la grande assemblée me soit aussi favorable qu'elle. Si cette assemblée n'était composée que d'actrices qui lui ressemblent, ma foi, mon ami, je ne regretterais pas ce tribunal de la Grèce, dont je vous parlais plus haut; et je crois que les Euripide et les Sophocle auraient été charmés

d'étudier l'effet de leurs pièces dans d'aussi beaux yeux (1). Je vous embrasse, et je vous souhaite, comme à un profane tel que vous êtes, une demi-douzaine de pareilles houris.

Paris, 1750.

---

(1) Mademoiselle Gaussin ressemblait véritablement au portrait que l'on en fait ici; et cette lettre de l'auteur semble justifier ce qu'on lit dans les *Anecdotes dramatiques* à l'occasion de sa tragédie. « Cette pièce avait été, « dit-on, présentée aux comédiens, dès l'année 1749, sous « le titre de *Sardanapale*. L'auteur n'avait alors que dix-» neuf ans; ce qui fit dire à M. de Voltaire que c'était » l'âge de faire le *Sardanapale*, et non de composer « *Sardanapale*. Ce fut pour mademoiselle Gaussin que » M. Palissot composa cette tragédie. Il n'avait que dix-» sept ans lorsqu'il fit sa connaissance, et l'actrice en » avait plus de quarante. On se rappèle encore avec éton-» nement l'illusion qu'elle répandit sur le rôle d'Artazire. » La pièce, que le public ne reçut pas sans indulgence, » aurait eu une réussite complète, si ce rôle eût été le » personnage dominant de la tragédie. »

LETTRE IV

AU MÊME.

J'ai peine, mon ami, à vous parler de sang-froid d'une indignité qui m'arrive. Vous savez que les comédiens apprenaient ma pièce, lorsqu'une maladie cruelle dont j'ai pensé mourir, et dont je ne suis encore rétabli qu'imparfaitement, les a forcés d'interrompre leur étude. Vous concevez l'effet de l'impatience dans un caractère aussi vif que le mien ; et vous pouvez juger si c'était une disposition bien favorable pour ma guérison, que ce désir violent de paraître, qui se change enfin en passion, lorsqu'une fois on croit avoir franchi tous les obstacles qui se présentent à l'entrée de la carrière. Dès que j'ai pu me soutenir, j'ai volé à la comédie, pour presser les comédiens de reprendre les répétitions de ma pièce. J'ai rencontré, sur le théâtre, Marmontel, que je ne connaissais que de vue, et à qui je n'avais jamais parlé. Il est venu au-devant de moi, et m'a demandé des nouvelles de ma santé avec l'air du plus grand intérêt. Il s'est appuyé du témoignage d'un de mes amis, pour me prouver combien il avait

pris de part à ma situation ; et, comme vous pouvez le penser, mes remercîments ont été d'autant plus sincères, que je m'attendais moins à toutes ces démonstrations de politesse. Il m'a beaucoup parlé de ma tragédie, et de la perte que le théâtre venait de faire par la mort de notre pauvre Rosely (1); en un mot, il m'a paru prendre l'intérêt le plus vif à tout ce qui pouvait m'intéresser moi-même ; et il a fini par me dire que personne ne serait plus que lui le partisan de ma pièce, et l'ami de l'auteur.

Croiriez-vous, mon cher Patu, que tous ces préliminaires devaient aboutir au plus affreux procédé ? Deux jours après, Marm** a fait aux comédiens une lecture d'une tragédie d'*Égyptus;* et la première demande qu'il leur a faite, c'est de me sacrifier, et de jouer cette pièce avant la mienne. Concevez-vous l'homme? N'est-il pas à jamais jugé dans votre cœur, comme il l'est dans le mien ? A quoi bon toutes ces politesses perfides, tandis qu'il méditait de se conduire ainsi ? Qu'au lieu de me faire ces avances, il eût exigé des comédiens cette injustice, j'aurais eu moins à me plaindre ; ne me connaissant pas, il ne me devait aucun ménagement. Malheureusement il

(1) Comédien qui donnait de grandes espérances, et qui fut tué par un de ses camarades. Il méritait, par ses qualités personnelles, de la considération et de l'estime.

a, dans la Comédie même, un parti que lui donnent, et sa grande protectrice mademoiselle Clairon, et l'avantage qu'il a d'être mon ancien; car il en est à sa quatrième ou cinquième tragédie, sans que sa réputation en soit beaucoup plus avancée. Mais qu'aurait-il dit, si, lorsqu'assiégé de besoins, et pressé de se faire connaître par sa pièce de *Denys-le-Tyran*, quelqu'un l'eût traité comme il me traite? C'est une représentation que je sais qu'on lui a faite, et à laquelle il a répondu qu'il ne devait d'égards à personne. J'aurais souhaité, du moins, qu'il en eût pour lui-même. On parle, mon ami, de la haine des gens de lettres. Ah! je ne la conçois que trop, puisqu'il en est de capables de pareils procédés.

Il me reste cependant une espérance dans les bontés de M. le comte de Stainville, dont je vous ai si souvent parlé. Ce seigneur, aussi noble que son nom, et qui m'a donné, pendant ma maladie, des témoignages de sensibilité et d'humanité que je n'oublierai jamais, a été indigné, comme moi, de la conduite de Marm**. Il a ramené mademoiselle Dumesnil et Grandval à mon parti, par le moyen de madame la duchesse de Luxembourg. Enfin, j'ai lieu de croire qu'*Égyptus* ne sera pas joué avant son rang.

C'est une consolation, mon cher ami, au milieu de ces tracasseries littéraires, que d'avoir

des protecteurs dignes d'être avoués, et qu'on aimerait pour eux-mêmes, indépendamment de tout intérêt. Que Marmontel aille chercher les siens à Passy, qu'il soit un des convives de Trimalcion (1); il s'est mis lui-même à la place qui lui convient. Qu'il ait encore l'avantage de me supplanter à la comédie, pourvu que l'amitié de Pollion me reste. Adieu, mon cher Patu; plaignez-moi, car vous savez combien je suis sensible.

Paris, 1751.

---

(1) Le financier La Popelinière, le même à qui un homme d'esprit, excédé de son luxe et de son orgueil, dit énergiquement *Va cuver ton or*, était un des grands prôneurs de Marmontel.

LETTRE V

AU MÊME.

Je vous ai sacrifié à un bureau d'esprit, mon cher Patu ; mais cela ne m'arrivera guère. Je n'aime pas ces maisons présidées par une Sibylle, qui donne le ton, et qui le reçoit à son tour de tous ceux qui environnent son trépied. D'après ce préambule, vous devinerez sans peine où j'ai dîné, et vous me pardonnerez d'avoir manqué à votre rendez-vous, parce qu'on ne se dégage pas des Sibylles comme l'on veut. Celle-ci, d'ailleurs, il faut l'avouer, est une des plus aimables de son espèce. On trouve souvent chez elle la meilleure compagnie. A la vérité, ce n'était pas ce matin ; nous n'avons eu long-temps que Duclos, avec le ton brusque et l'air rogue que vous lui connaissez. Cet homme a certainement bien de l'esprit, mais il ne sait guère le rendre aimable ; et si tous ceux à qui j'entends donner le nom de *philosophes* lui ressemblent, je me promets bien, quelques avances qu'ils puissent me faire, de n'être jamais de la secte de ces gens-là. Ils me paraissent trop pleins d'eux-mêmes, trop décisifs, trop tranchants, pour que je me familiarise avec leurs manières.

Je ne peux m'accoutumer ni à ces excessives prétentions, ni à cet orgueil qui a toujours l'air de repousser celui des autres. Encore une fois, tout cela est trop merveilleux pour moi. Heureusement le Duclos, que je n'avais jamais trouvé plus rude, plus âpre et plus content de lui, n'est resté qu'une heure avec nous, parce qu'il avait un engagement pour dîner.

La soirée a été beaucoup plus agréable. Nous avons vu mademoiselle Quinault, toujours aimable, toujours charmante. J'ai peur seulement qu'elle n'ait la simplicité de croire que les gens, dont je vous parlais tout-à-l'heure, valent mieux qu'elle. Assurément, on ne pourrait se tromper davantage ; mais l'amour-propre n'est pas toujours aussi confiant qu'on le suppose ; et j'ai connu bien des personnes qui avaient la faiblesse de se laisser subjuguer par des gens qui leur étaient très-inférieurs.

Je n'oublierai pas, dans les plaisirs dont je vous rends compte, une conversation sur notre bon La Fontaine, qui m'a fait la plus vive impression, parce qu'elle ne s'est pas bornée à des lieux communs, et que j'aime singulièrement tout ce qui peut servir à éclairer et à perfectionner le goût. Un homme très-jeune encore, de la physionomie la plus heureuse, dont l'esprit n'est pas moins agréable, et qui est d'ailleurs recommandé par un nom qui a tant de rapport

au bien public, qu'on ne saurait l'entendre prononcer sans se sentir prévenu en sa faveur, M. l'abbé Turgot enfin (1), que je serais fort aise de connaître plus particulièrement, a réveillé ma curiosité par une opinion qui d'abord n'était pas la mienne, que je me propose bien de vérifier, que je vous invite à vérifier vous-même, et avec laquelle il a trouvé moyen de me familiariser par une foule d'exemples si bien choisis, que je suis plus qu'à demi-persuadé qu'il a raison. Il prétend que la naïveté n'est que la plus faible partie du mérite de La Fontaine, et qu'on oublie trop souvent en lui l'homme sublime, pour ne parler que du conteur délicat et du fabuliste plein de grâces. Il veut même que la manière de cet homme unique soit une des plus brillantes et des plus épiques que nous connaissions, sans en excepter celle de M. de Voltaire. Quelle magnificence d'expression ne trouve-t-on pas, en effet, dans ces vers que je lui ai entendu citer, et que je me rappèle parmi beaucoup d'autres!

Crois-tu qu'il ait gravé sur le front des étoiles
Ce que la nuit des temps renferme dans ses voiles?

Dès demain, mon ami, je veux relire tout mon La Fontaine avec cette nouvelle clef, et je vous

(1) On écrivait ceci près de quarante ans avant qu'il ne fût ministre.

aime assez pour vous faire la même proposition. Voilà, par exemple, de ces conversations qui instruisent : car je conviens que la bonhommie de La Fontaine m'avait un peu dérobé sa grandeur. Je serais tenté de croire qu'il est parmi les poètes à peu près ce qu'était Henri IV parmi les rois ; le tendre attachement qu'il inspire, semble nuire à l'admiration.

On va, dit-on, représenter incessamment la tragédie d'*Épicharis*, dans laquelle, à ce qu'on m'assure, M. le marquis de Ximénès s'est proposé de refaire la mienne. Si cela est, je lui souhaite une chance plus heureuse (1). On en cite un vers ; il appelle un poignard,

La ressource du peuple et la leçon des rois.

Ce vers ne vous paraît-il pas un peu fort dans le pays des Clément, des Jean Châtel et des Ravaillac ? Je gagerais bien que la police ne le passera pas, et elle aura raison. *Est modus in rebus.*

Adieu, paresseux que vous êtes. Vous me devez depuis un mois une leçon d'italien, qui n'arrive guère. Renvoyez-moi le roman de l'*Orpheline*.

Paris, 1752.

---

(1) Le souhait ne fut pas rempli, la pièce fut à peine achevée.

LETTRE DE M. PATU

A L'AUTEUR.

Toi qui séduis la plus rebelle,
Toi qui voltiges chaque jour
De fleur en fleur, de belle en belle,
Trompant et trompé tour à tour;

Apprends qu'il est une déesse,
Simple, solide, sans détour,
Moins vive, moins enchanteresse,
Mais plus fidèle que l'Amour.

Par un ingrat abandonnée,
Elle succombe à sa langueur:
Elle soupire dans mon cœur
De sa cruelle destinée.

Je ne te trace qu'a demi
Et sa douleur et ses détresses:
Ah! donne un jour à ton ami,
Il en est tant pour tes maîtresses!

Voilà, mon cher Palissot, de très-méchants vers qui signifient, en belle et bonne prose, que vous êtes un barbare de ne m'avoir pas donné de vos nouvelles depuis plus de six semaines de bon compte, vous qui devez me connaître, et savoir par conséquent combien elles me sont précieuses. Apprenez-moi donc où en

est cette comédie des *Tuteurs*, qui était sur le point d'être jouée, lorsque mon mauvais destin m'a entraîné à la campagne, et dont je ne me consolerais pas de n'avoir pas vu la première représentation, si je n'avais l'espérance de m'en dédommager à sa reprise. Vous voyez que je ne doute pas qu'elle n'ait réussi ; mais hâtez-vous donc de m'en instruire, et que notre correspondance se ranime. Votre paresse me rappèle celle de... qui se trouve précisément dans le même cas que vous : je ne m'accoutume pas à cette indifférence de la part de mes plus chers amis. Cela est très-mal, je vous assure, et je ne sais si je dois vous le pardonner à tous deux. Adieu, pour cette fois. Si cette lettre vous est fidèlement rendue, comme il y a toute apparence, et que vous m'aimiez encore le quart de ce que je vous aime, vous ne tarderez pas à me répondre. Songez, ingrat ami, qu'il me faut une lettre un peu longue pour me faire oublier tous vos torts. En attendant, je suis et serai toujours votre très-tendre et très-dévoué, P.

RÉPONSE.

Je voudrais bien, mon cher ami, vous rendre d'aussi jolis vers que les vôtres ; mais je n'ai pas votre facilité ; et je crois d'ailleurs que vous me saurez encore plus de gré de vous envoyer un exemplaire de la comédie dont vous me demandez des nouvelles. Vous trouverez à la tête un Discours que j'aime autant que la pièce même, et qui est adressé à la personne du monde qui a le plus d'esprit naturel et le plus de grâces. Je ferai tout ce qui dépendra de moi pour vous procurer l'avantage de la connaître. Je n'y mettrais pas autant d'empressement, s'il ne s'agissait que d'une très-grande dame ; mais ce que j'en ai vu jusqu'à présent, m'en inspire la plus haute opinion. C'est une bienfaisance, qu'on dit héréditaire dans sa maison, et qui n'en est que plus respectable. Ce sont des talents portés beaucoup plus loin qu'ils ne le sont ordinairement dans la société ; ajoutez à ce portrait des yeux de la plus séduisante expression, et vous aurez une faible idée de madame la comtesse de la Marck.

Mais cette comédie, me direz-vous ? Eh bien, mon ami, elle a réussi. Mais pouvait-elle ne pas plaire, embellie comme elle l'a été par mademoi-

selle Dangeville, qui a joué la Marton comme un ange, et qui m'a donné dix fois plus d'esprit que vous ne m'en trouverez ? Ce serait ici le cas de vous dire que je voudrais pouvoir vous l'envoyer avec la pièce, comme madame de Sévigné le disait très-injustement de la Chammêlé, qui, à son petit avis, avait fait tout le succès de *Bajazet*.

Je ne me piquerai pas avec vous d'une fausse modestie ; j'ai été très-flatté de voir applaudir, au théâtre de la Nation, cette même pièce qui avait été si dédaigneusement refusée à celui des Italiens. A propos de ce refus, ne vous ai-je pas raconté ce que me dit à l'assemblée l'insipide et monotone Riccoboni (1)? Vous vous rappelez le vers :

Et Noé le portait le dimanche et les fêtes :

Vers que la police et le public ont trouvé sans conséquence, et qui, dans la bouche de Crispin, n'a jamais manqué d'exciter un rire universel. La précieuse Riccoboni crut devoir en paraître scandalisée, jusqu'à me dire du ton le plus auguste, et avec une majesté de prude, dont je

(1) La même qui, dit-on, a fait depuis, ou qui n'a pas fait le *Marquis de Cressy*, les *Lettres de Fanny*, celles de *Juliette Catesby*, romans très-agréables, auxquels on peut ajouter un petit conte d'*Ernestine*, plein d'intérêt et de grâces, car il faut être juste.

vous défierais de vous représenter tout le ridicule : « Monsieur, nous ne nous permettons jamais » à notre théâtre de ces plaisanteries indécentes » sur les Patriarches ». J'avoue que je tombai des nues, et que je ne m'attendais guère à cet excès de délicatesse et de conscience dans une actrice de la *Farce italienne*. Un éclat de rire me tira d'embarras, et fut, comme vous l'imaginez bien, toute ma réponse. Mais n'admirez-vous pas, et le scrupule, et la scrupuleuse, et le sermon, et le lieu de la scène. En vérité, mon ami, je n'ai rien vu d'aussi singulier que l'importance de tous ces gens-là. Ah ! que Gilblas les connaissait bien ! mais comment ne les a-t-il pas un peu corrigés ?

Si le public n'a fait que rire de ma prétendue irrévérence envers les Patriarches, il s'est trouvé, en revanche, des gens de mauvaise humeur, qui voulaient me faire un crime du portrait que ces vers vont vous rappeler :

On le dit de ces aventuriers,
Qui se font appeler marquis ou chevaliers, etc.

Il est vrai que quelqu'un a eu la méchanceté de nommer tout haut, à la première représentation, le chevalier de la Morlière : mais suis-je donc responsable de l'application maligne, et peut-être très-injuste, d'un spectateur ? N'est-il donc dans Paris qu'un seul chevalier d'industrie et qu'un

seul espion ? Je vous avoue, mon ami, que je n'aime pas que le public s'accoutume à vouloir deviner les secrets d'un auteur, et à se permettre ainsi des applications à tort et à travers. C'est le véritable écueil du métier. On se fait des ennemis irréconciliables de gens auxquels on n'a jamais songé ; et il ne se trouve pas toujours des âmes assez justes pour prendre le parti d'un auteur qui pourtant n'a point passé les bornes de son art, et qui n'a fait, par hasard, un portrait ressemblant, que parce qu'il a peint, avec des couleurs vraies, ce qu'on voit tous les jours dans la société. Saint-Foix voulait absolument me tuer ; et rien n'était si plaisant que sa colère, et sa manière de défendre l'homme qu'on avait cru reconnaître. « Je sais bien, disait-il, que la Molière est un malheureux, un roué, et pis que tout cela : mais encore faudrait-il qu'il eût été déshonoré par un arrêt, pour qu'on pût se permettre de violer ainsi à son égard le droit des gens en plein théâtre ». Convenez que voilà une singulière apologie. Je ne crois pas que la Molière en soit très-reconnaissant. Mais que dites-vous de ce Saint-Foix qui, avec une imagination couleur de rose, a presque toujours l'air en fureur, et qui ne ressemble pas trop mal à un ours, à qui la nature aurait donné, par caprice, des ailes de papillon ? Malgré son humeur, on assure que c'est le plus honnête homme du

monde ; et j'aime à le croire, car ces jolis tableaux, dans le goût de l'Albane, m'ont toujours fait beaucoup de plaisir.

Vous avez, mon ami, toute l'histoire de ma comédie. Ajoutez-y, si vous voulez encore, que Marivaux s'est reconnu dans ces vers :

> Une métaphysique où le jargon domine,
> Souvent imperceptible à force d'être fine,

et vous saurez toute la pièce comme si vous n'étiez pas sorti de Paris.

Je me permettrai maintenant de vous dire que j'avais quelque pressentiment de son succès, et par l'impression qu'elle avait paru faire sur vous, et par celle qu'elle avait faite sur M. le comte de Stainville. Je n'oublierai jamais qu'il me dit, après l'avoir entendue, que j'avais trouvé mon vrai genre ; qu'il ne connaissait personne qui eût le *vers à trait* plus que moi, et qui lui parût plus appelé à ramener le goût de la bonne comédie. Je n'ose me promettre de justifier un pareil présage ; mais il m'est impossible de n'en être pas flatté ; et je le consigne dans votre souvenir, afin que, dans le cas où je viendrais à remplir quelque partie de cet horoscope, vous en fassiez honneur à qui il appartient. Convenons, malgré les frondeurs, mon cher ami, qu'il est heureux cependant de vivre dans un siècle où l'on trouve encore des

esprits capables de deviner le talent de si loin. Les Trissotins ont beau médire des gens de la cour qui les méprisent; j'entends tous les jours, depuis que je suis répandu dans le monde, des saillies de goût qui m'étonnent. Je me souviens qu'à la première représentation de ma tragédie, M. le prince de Beauveau dit que la pièce lui paraissait beaucoup trop sage pour un jeune homme. J'ai si bien cru qu'il avait raison, que, selon toute apparence, je ne reprendrai jamais le cothurne.

Adieu, mon cher Patu; vous ne vous plaindrez plus de ma paresse; et voilà, ce me semble, une assez longue lettre. Je vous embrasse de tout mon cœur.

DES PROGRÈS

DES CONNAISSANCES HUMAINES.

Il y a long-temps qu'on a dit, pour la première fois, que l'erreur était le partage de l'homme : mais il est étonnant que, dans les siècles les plus éclairés, on n'ait pas moins occasion de le dire, que dans ceux que nous appelons fastueusement siecles d'ignorance. On a l'obligation au hasard de quantité de découvertes avec lesquelles on est parvenu à détruire de vieilles erreurs ; mais les a-t-on remplacées par des vérités neuves ? les hommes ont-ils fait effectivement quelques pas depuis qu'ils se vantent de n'être plus dans les ténèbres ? savent-ils être plus heureux, meilleurs ; ou sont-ils du moins plus exempts de préjugés, ce qui serait en effet une suite de leurs progrès dans l'étude de la vérité ? A la honte de l'espèce, on n'aperçoit aucun de ces fruits ; l'humanité paye toujours le même tribut aux superstitions, aux faiblesses, aux misères de sa condition. C'est donc à tort qu'elle se vanterait d'être plus éclairée, et que notre

âge prétendrait quelque préférence sur ceux qui l'ont devancé.

On ne croit plus, avec saint Augustin, que les Antipodes ayent la tête en bas; avec Ptolomée, que le soleil tourne, ni qu'il y ait des cieux de cristal; avec Aristote, que la nature ait horreur du vide, ni que de petits atomes crochus ayent formé par hasard le monde que nous admirons, comme le pensait Épicure. On a découvert, malgré la bulle d'un pape, qui prescrivait de n'en rien croire, qu'à l'extrémité de notre globe, il se trouvait des êtres pensans à peu près comme nous; chez qui, sur l'opinion que nous pouvions exister aussi bien qu'eux, on n'avait jamais inquiété personne : c'est-à-dire, qu'à l'aspect d'un bâtiment fort élevé, nous avons entrevu long-temps que les derniers appartements pouvaient être occupés comme les premiers; et qu'après avoir parcouru, pendant bien des siècles, notre petite planète, sans nous douter qu'elle en fût une, nous avons fait enfin l'importante découverte que nous ne l'habitons pas seuls. Les Espagnols, orgueilleux de cet effort de leur imagination, exterminèrent sans pitié des nations entières, parce qu'elles avaient beaucoup d'or et point d'artillerie, et qu'elles s'avisaient de vouloir se gouverner par les lois de leur pays : ainsi, la moitié du monde eut à gémir de la curiosité de l'autre.

A l'aide d'une longue lunette, dont la première idée appartient à des enfants qui n'eurent d'autre maître que le hasard, ou l'envie de jouer, on a fait quelques pas dans l'astronomie. Le mouvement de rotation du soleil a paru démontré ; on a cru voir les satellites de quelques planètes ; on a déterminé le nombre des étoiles : on a fort ingénieusement remarqué que les astres seraient nécessairement immobiles dans des cieux de cristal, ou de toute autre matière solide ; et peu s'en faut qu'on ne trouve Ptolomée ridicule, parce que, de son temps, des enfants ne s'étaient pas encore imaginés de faire un télescope. Cependant on n'a pas mieux défini que lui de quelle matière était le ciel. Les mouvements des astres, mieux observés depuis l'invention des lunettes, ont seulement persuadé qu'elle devait être fluide ; mais que dans cet espace où les astres font leurs révolutions, il n'y ait que du vide, comme il paraît que Newton l'a pensé, ou qu'il n'y soit semé que par intervalles, selon le sentiment de Gassendi, ou qu'il soit impossible, comme l'imaginait Descartes, c'est un problème que l'imagination peut s'égayer à résoudre, qui fera produire encore une infinité de systèmes qu'on ne prouvera point (car l'usage est de supposer), mais qui rendront exactement raison de tous les phénomènes de la nature. Ce seront de nouvelles rêveries substituées aux anciennes ; heureusement que

ce problème n'est pas infiniment utile au bonheur de l'État, ou de la société.

Qu'on ait assujéti les éclipses au calcul, invention qui, peut-être, ne fait pas tant d'honneur à l'esprit humain qu'on pourrait l'imaginer, puisqu'un peuple qui n'est pas autrement savant (quoiqu'on ait bien voulu le faire passer pour tel), en fait usage depuis un temps immémorial; qu'à la faveur de l'expérience de Pascal, on ait soupçonné la pesanteur et le ressort de l'air; qu'on ait fait enfin de si grands progrès dans la physique expérimentale, c'est qu'il est tout naturel que les derniers venus soient mieux instruits de ce qui se passe dans une ville, que ceux qui en sont partis les premiers.

Nous avons profité des petits journaux que nos pères nous ont laissés; nous en faisons de petits à notre tour, que nous laissons à nos neveux, qui en feront encore après nous : mais ils seraient aussi ridicules de s'enorgueillir beaucoup de leurs nouvelles découvertes, et de nous traiter de barbares, pour ne leur avoir pas tout appris, que nous le sommes, sans doute, en faisant de pareils reproches à nos ancêtres.

La nature n'a pu être examinée qu'en détail. La vie de l'homme, trop bornée, ne permet d'acquérir qu'un très-petit nombre de connaissances mêlées de beaucoup d'erreurs. La curiosité, source des unes et des autres, à peine encouragée

par quelques succès, s'anéantit avec nous. La génération qui nous suit, profite avidement des connaissances que nous lui avons transmises; remarque et combat souvent nos erreurs avec nos propres armes; avance quelques pas dans la carrière; tombe à son tour, et laisse à celle qui la suivra de nouvelles lumières et de nouvelles fautes.

Je ne vois, dans ces prétendus progrès dont nous tirons tant de vanité, qu'une chaîne immense dont quelques-uns ont indiqué le métal : d'autres, sans dessein peut-être, en ont formé les anneaux; les plus adroits ont imaginé de les assembler, la gloire en est pour eux : mais les premiers ont tout le mérite, ou devraient l'avoir, si nous étions justes.

Sont-elles bien à nous, d'ailleurs, ces découvertes dont nous nous glorifions? Qui me répondra que, depuis que les générations se renouvèlent sur la terre, personne ne les eût faites avant nous? Combien de nations ensevelies sous leurs ruines, dont il ne nous reste que des idées imparfaites! combien d'arts absolument perdus! combien de monuments livrés aux flammes! Il est tel ouvrage qui lui seul pourrait nous éclairer sur mille mensonges, et nous découvrir autant de vérités; n'en a-t-il point péri de cette espèce, ou par les ravages du temps, ou par les incendies? Quels peuples de l'antiquité le retour des lettres nous a-t-il fait

connaître ? Les Grecs et les Romains, ignorants sur leur origine, prévenus contre tout ce qui n'était pas de leur nation ; traitant de barbares leurs voisins ou leurs ennemis, avec autant d'injustice, peut-être, que les Espagnols nommaient les Péruviens sauvages ; dédaignant d'approfondir leurs mœurs, leurs caractères, leurs traditions, leurs usages, ou les dissimulant par jalousie, et par conséquent incapables de nous en instruire. Comment les connaissons-nous encore, ces Grecs et ces Romains ? A peu près comme par des relations imparfaites, nous connaissons les nations de l'Afrique ou de l'Asie. Combien de peuples, d'ailleurs, ces conquérants d'une partie du monde n'ont-ils pas ignorés ? N'est-il plus de climats inconnus, et pensons-nous qu'ils n'auraient rien à nous apprendre ? N'a-t-on pas trouvé chez les Chinois (1), peuple d'une vanité trop ridicule pour avoir un mérite réel, l'usage de l'imprimerie et de la poudre ? Qui leur a donné l'idée de ces arts, si nouveaux dans l'Europe, l'imprimerie surtout, qui mériterait si justement d'être admirée, s'il était impossible qu'elle ne perpétuât que des choses dignes de l'être ? Nous avons fait des progrès admirables dans les mécaniques ; nous avons simplifié des machines con-

(1) Lisez sur les Chinois le judicieux Voyage de l'amiral Anson.

nues ; nous en avons créé d'autres : mais qu'avons-nous exécuté avec elles, dont on ne trouve quelque idée chez les anciens ? Ces hardis monuments de l'antiquité la plus reculée, et qui touche presque aux premiers jours du monde, les murs de Babylone, ces jardins soutenus dans les airs, ces canaux vainqueurs de l'Euphrate, ces pyramydes de l'Egypte, dont quelques-unes subsistent encore; ces superbes édifices élevés avec la rapidité que l'histoire nous atteste, ne nous forcent-ils pas de convenir, ou que les anciens avaient des ressources égales aux nôtres, ou même qu'ils en avaient de bien supérieures ? On ne trouve pas seulement chez eux les traces des arts utiles ; on connaît le luxe des premiers Assyriens, et le luxe ne s'introduit dans un empire qu'à la suite des arts d'agrément.

Qu'il soit permis de faire une comparaison entre ces prétendus enfants de notre industrie et ceux de notre imagination, les systèmes de la physique sur les principaux phénomènes de la nature : il n'en est aucun qui n'ait été renouvelé de quelques anciennes écoles. Le pur mécanisme des animaux, opinion dangereuse, parce qu'elle pourrait trop prouver; le mouvement de la terre (1), le plein, le vide; cette force

(1) Pythagore, Aristarque de Samos, le cardinal de Cusa, avaient soupçonné, long-temps avant Copernic, que

inconnue que l'on nomme *gravitation* ; ces tourbillons de matière subtile, tournant sur eux-mêmes, et qui, dans leur mouvement, entraînent les planètes et les astres ; toutes ces fictions ingénieuses, attribuées à nos philosophes modernes, existaient long-temps avant eux (1). Nous en avons les originaux dans cette foule de physiciens grecs ; et qui sait si ces originaux n'étaient pas encore des copies? Il en est de même des hypothèses métaphysiques. L'immortalité de l'âme, avant que la religion en eût fait un dogme ; l'unité de Dieu ; la distinction des deux substances ; le système du matérialisme adopté, quant à la nature de l'âme, par quelques pères des premiers siècles, qui ne la croyaient pas moins immor-

---

la terre tourne sur son centre, et que tous les ans elle décrit un cercle autour du soleil.

L'Æther d'Aristote donne une idée de la matière subtile.

Ceux qui prétendent que notre globe a été autrefois enseveli sous les eaux, semblent renouveler le système de Thalès.

Le phénomène de l'électricité rappèlera peut-être l'opinion d'Héraclite, qui regardait le feu comme le principe de la nature, etc.

(1) Voyez-en les preuves dans un ouvrage très-curieux de M. Dutens, intitulé : *Recherches sur l'origine des Découvertes attribuées aux modernes*, ouvrage qui a paru long-temps après cette dissertation, et auquel elle semblerait avoir donné lieu.

telle, mais qui conservaient des principes puisés dans les écoles payennes, je veux parler de Tertullien, d'Arnobe, de Lactance, etc.; le libre arbitre, la fatalité, furent des questions agitées autrefois comme de nos jours, et c'est un champ de ténèbres où l'on se battra encore long-temps. L'athéisme de Spinosa, si bien attaqué par Bayle, est développé dans le sixième livre de l'Énéide (1).

Les dieux oisifs d'Épicure ont servi de modèle à celui des Déistes. Si donc l'esprit humain se répète lui-même, depuis si long-temps, dans les sciences spéculatives, rien ne me porte à le croire plus varié, plus inventeur dans ce qui tient aux arts.

Mais je veux que nos modernes ayent réellement imaginé les systèmes qu'on leur attribue : nous n'aurions fait que changer de fictions et d'absurdités. Les idées innées de Descartes, les monades de Léibnitz ne valent guère mieux que

---

(1) Dans ces vers de Virgile :

Principio cœlum, ac terras, camposque liquentes,
Lucentemque globum lunæ, titaniaque astra
Spiritus intùs alit, totamque infusa per artus
Mens agitat molem, et magno se corpore miscet, etc.

Et plus sensiblement encore dans ce vers de Lucain :

Jupiter est quodcumque vides, quocumque moveris.

les rêveries des anciens. Nous nous sommes comportés à leur égard, comme certains Anglais nous font l'honneur de nous traiter dans leurs ouvrages : ils copient nos auteurs en nous disant des injures. Sur quoi peut donc être fondé l'orgueil des hommes ? Je veux bien supposer que nous connaissons un peu mieux que nos ancêtres les contours du globe que nous habitons. Enrichis de leurs remarques et des nôtres, nous sommes un peu moins étrangers dans notre patrie. Nous avons multiplié nos plaisirs, en nous assujétissant à de nouveaux besoins ; mais n'avons-nous pas aussi doublé nos infortunes ? Nous voulons, à la faveur de l'expérience, avoir jeté quelques lumières sur le mécanisme de la nature ; mais les causes nous en sont-elles plus développées ? Nous lisons dans les cieux ; mais sommes-nous plus éclairés sur l'artifice de nos organes, sur l'union du corps et de l'âme, ou sur leur mutuelle dépendance ? Avons-nous quelques idées plus distinctes des termes qui nous sont les plus familiers, de la matière, de l'esprit, du lieu, du temps, de l'espace, de l'infini, termes que le peuple prononce tous les jours, sans imaginer qu'il ne les entend pas ? Étrange faiblesse de l'esprit humain, qui ne semble ignorer que ce qu'il aurait intérêt de connaître ! Parfaitement instruit de quelques vérités indifférentes, mais les seules qui soient démontrées, j'ose le dire

même, qui semblent l'humilier par leur petit nombre et par l'excès de leur évidence, elles ne servent qu'à lui faire mieux sentir qu'il est né pour le doute.

Je ne sais par quelle étonnante contradiction quelques personnes, plus zélées qu'instruites, ont affecté de confondre l'irréligion et le pyrrhonisme. Cette réflexion, où m'a conduit mon sujet, mériterait elle seule une dissertation approfondie : mais je ne me permettrai qu'un raisonnement en sa faveur. Le pyrrhonisme apprend essentiellement à la raison à s'humilier, en lui démontrant l'incertitude de ses connaissances ; la religion exige de notre orgueil la même soumission, les mêmes sacrifices : le pyrrhonisme est donc de toutes les sectes des philosophes la plus conforme à l'esprit de la religion, et celle qui nous dispose le plus naturellement à l'embrasser. On pourrait en abuser, me dira-t-on. Eh! de quoi ne pourrait-on pas abuser ? Tel était du moins le sentiment du savant auteur de la *Démonstration Évangélique* (1), prélat illustre, qui avait acquis le droit de douter par l'immense étendue de ses connaissances.

Quoi de plus capable de convaincre l'homme de sa faiblesse, que le tableau, malheureusement trop fidèle, que je viens d'en présenter ! Ses pré-

(1) M. Huet, *Traité de la Faiblesse de l'Esprit humain.*

tendus progrès appréciés, dénués de la pompe dont une vaine éloquence a coutume de les ennoblir, paraissent dans leur véritable jour. Il n'est ni plus rapproché du bonheur, ni moins esclave des illusions : il n'a donc rien fait pour lui. Mais son orgueil est toujours le même ; c'est qu'il est homme.

ANECDOTE SUR MON PÈRE.

Hubert Palissot, ancien conseiller d'État de S. A. R. le duc de Lorraine Léopold, eut à défendre à Nanci, en 1731, une cause personnelle dont le succès est encore célèbre, et ce fut pour lui une journée de gloire, la plus flatteuse peut-être, à laquelle un simple particulier pût prétendre.

Le changement qui se fit en Lorraine en 1729, ou plutôt l'attrait que nous donne la nature pour les talents que nous tenons d'elle ; la passion de l'éloquence ; l'amour d'une profession qui paraît la plus honorable de toutes, lorsqu'elle est exercée noblement, firent abdiquer la magistrature à mon père, pour reprendre les fonctions d'avocat.

A peine rentré dans la carrière, il eut l'avantage dangereux d'avoir à soutenir les intérêts

d'un homme sans fortune, et dénué de tout crédit, contre un homme puissant par son opulence et par sa faveur. Il était essentiel au bien de sa cause qu'il ne s'interdît aucuns des moyens qui pouvaient établir les droits du particulier dont il avait pris la défense. Parmi ces moyens, il y en avait d'humiliants pour l'homme puissant; mais ils étaient victorieux pour le pauvre, et mon père était incapable de garder des ménagements qui auraient pu nuire aux intérêts de son client. Il parla, il écrivit avec la force et l'éloquence qui lui étaient naturelles. L'homme puissant fut condamné.

Ce dernier ne put pardonner à mon père de l'avoir forcé à être juste. Il cabala sourdement dans l'ordre des avocats même; il se plaignit des expressions trop dures, qui, selon lui, étaient échappées à mon père dans ses plaidoyers et dans ses mémoires. Enfin il réussit, par ses intrigues, à mettre dans ses intérêts le bâtonnier des avocats; et mon père fut mandé, au nom de son ordre, pour recevoir une espèce de réprimande, et une injonction d'être à l'avenir plus circonspect dans ses écritures. Persuadé qu'il n'avait fait que remplir les devoirs de son état, non seulement il ne se rendit point à l'invitation du bâtonnier, mais il lui échappa, dit-on, quelques paroles piquantes, qui furent recueillies par l'envie, et exagérées comme le sont toujours les

propos qui passent de bouche en bouche, surtout dans un moment de fermentation. Tous les avocats se crurent offensés ; et l'on n'ignore pas combien le ressentiment de toute espèce de corps est dangereux,

L'ordre des avocats se rendit, par députés, chez M. le procureur-général de Montureux, pour se plaindre de mon père, pour déclarer que désormais aucun d'eux n'occuperait plus avec lui dans aucune affaire, et pour demander que son nom fût rayé du tableau.

M. le procureur-général estimait et considérait mon père ; mais, alarmé de l'animosité qu'il avait vue dans les députés, il crut devoir lui conseiller un accommodement, et voulut bien s'offrir pour en être le médiateur. Mon père regarda cette proposition comme une injure : il ne devait y voir que de la faiblesse. Ma mère (1), que j'avais le bonheur de conserver encore quand cet écrit parut pour la première fois, ma mère imita son courage, ou plutôt le surpassa. Elle eut la noble assurance de dire à M. le procureur-général qu'il fallait, ou que son mari triomphât, s'il était innocent, ou qu'il fût perdu, s'il était coupable. On se

(1) Charlotte de Remyon, d'une famille noble de Lorraine, aujourd'hui éteinte. Son frère, capitaine de cuirassiers, au service de l'empereur Charles VI, fut tué, en 1738, dans une bataille contre les Turcs.

prépara de part et d'autre à la guerre ; mon père seul contre tous, et tous ses confrères contre lui.

Les avocats choisirent entre eux, quatre (1) des plus célèbres membres de leur corps pour plaider contre mon père ; et en effet, ils plaidèrent tous les quatre dans autant d'audiences consécutives.

Cependant le bruit de cette cause singulière se répandit, non seulement en Lorraine, mais aux environs ; et le jour où mon père devait parler, on imagine bien que le concours fut prodigieux. Une foule de Lorrains et d'étrangers remplissaient les avenues du palais, au point que les magistrats eurent peine à s'ouvrir un passage pour aller à leur tribunal. Toutes ces petites loges, connues au barreau sous le nom de *lanternes*, étaient occupées par les dames les plus considérables de la cour et de la ville. Les dehors mêmes du palais étaient assiégés, et l'on avait dressé des échelles jusque dans les rues, sur lesquelles étaient montés des curieux qui tâchaient du moins de participer au spectacle par les fenêtres de la salle d'audience.

(1) L'un de ces quatre, porté depuis, par son rare mérite, à toutes les dignités de la robe, ne tarda pas à se réconcilier avec mon père, et m'a donné des témoignages d'amitié qui ne me permettent pas de douter que cette réconciliation ne fût très-sincère.

Enfin mon père parut. Il joignait à une éloquence dont personne encore ne m'a rendu l'idée, tous les avantages que peuvent donner à un orateur l'extérieur le plus favorable et le son de voix le plus intéressant. Il n'avait point écrit de plaidoyer, et son débit n'en fut que plus brillant. Le seul embarras des juges fut alors de cacher le plaisir qu'ils prenaient à l'entendre. Il allia dans son discours les grâces à la véhémence ; et s'il accabla ses adversaires du poids victorieux de ses raisons, il imprima sur quelques-uns d'eux un ridicule dont les traces ne sont point encore entièrement effacées. Les magistrats allèrent aux opinions ; on n'attendit pas leur arrêt ; l'acclamation publique retentit au-dedans et au-dehors du palais. Une circonstance, qui pourra paraître légère, servit à rendre cette journée plus flatteuse encore pour mon père. On était dans les premiers jours du printemps ; presque toutes les dames avaient des bouquets. En un instant, et comme si le projet en eût été formé par avance, il se vit, pour ainsi dire, assailli d'une pluie de fleurs. Après ce moment, le plus beau de sa vie sans doute, l'arrêt fut prononcé ; et une gloire nouvelle l'attendait encore au sortir du barreau. Ramené chez lui, comme en triomphe, par M. le premier président de Gondrecourt, le peuple fit arrêter la voiture. Les femmes des halles, entraînées par le

mouvement universel, vinrent le complimenter. Elles avaient préparé une branche de laurier, dont elles couronnèrent sa tête. Pour soustraire les avocats à leurs insultes, il fallut établir une garde militaire à la porte du palais, et la plupart n'osèrent se rendre chez eux que vers la nuit. Le lendemain, l'événement fut célébré par des chansons imprimées, qui furent chantées publiquement dans la ville; et pendant long-temps il s'établit une espèce de proverbe, même dans les communautés villageoises de Lorraine; elles ne désignaient mon père, quand elles venaient lui confier leurs intérêts, que par le nom de l'avocat qui avait gagné tous les autres.

Quelque temps après cette affaire célèbre, mon père s'étant rencontré sur le passage du prince Charles, ce prince daigna s'arrêter pour le féliciter de sa victoire.

Ceux qui connaissent les hommes, imagineront bien que cette journée de gloire fut en même temps le signal du déchaînement de l'envie contre mon père. Mais quels chagrins ne sont pas compensés par un si beau souvenir! Personne ne fut plus à portée que lui, d'après cet événement même, de faire la fortune la plus brillante; mais trop généreux, trop noble, il n'a guère laissé à ses enfants d'autre héritage qu'une éducation soignée, et l'exemple de ses vertus.

LETTRE

DE M. LE MARQUIS ALBERGATTI DE CAPACELLI, SÉNATEUR DE BOLOGNE, A L'AUTEUR.

MONSIEUR,

La celebrità del vostro nome, e il vostro amico egregio signor cavaliere d'Atilly, vi cagionano il tedio di queste mie righe. Da due preziosi beni vi deriva un male. Soffritelo in pace, signore, ed accogliete le proteste della mia altissima stima, con quella dolce e benigna umanità che spirano le opere vostre.

Più volte le ho lette e rilette, nè so saziarmi di farne uso frequente e di averle sempre meco a mia istruzione e a mio diletto gratissimo. Particolarmente le *Memorie sulla Letteratura Francese* è per me il giojello prescelto, e che quasi ogni giorno mi trovo aver nelle mani. Parmi al-

lora d'essere in una galleria di ritratti vivissimi, ne' quali imparo a conoscere uomini insigni, e ne' quali imparo a discernere gran difetti, e grandi bellezze.

Contemplo l'effigie vostra posta in fronte alle vostr'opere, e mi compiaccio di put vedere in qualche modo un soggetto di cui tanto ammiro la rarità e varietà de' talenti.

In fine invaghito del *Nino secondo*, ho voluto tradurlo, ed è questo un altro tedio per voi, che accompagna quello di ricevere una mia lettera. L'ho tradotto, e ve ne trasmetto una còpia, acciochè abbiate per essa un attestato del pregio in cui tengo le cose vostre.

Se il buon volere bastasse, io non sarei uomo oscuro nella letteratura. Ho tentato molti generi, ma non mai uscendo da quella mediocrità a cui son condannato. Desidero di non acquistare mediocremente la grazia vostra, e la vostra amicizia: in ciò, mi sarebbe penosa la mediocrita. Fatemi dunque intero dono del vostro affetto; e cosi le mie picciole letterarie fatiche saranno abbondantemente premiate.

Vivo colla mia famiglia composta della moglie, d'un figlio e d'una figlia, sette mesi dell'anno in Venezia, e gli altri cinque in alcune campagne di Bologna, mia patria.

Voi, nel modo, con cui ne avete scritto, date a divedere quanto intimamente conosciate tutti i

doveri di famiglia di società, e di uomo vero; e quanto bene sappiate esercitarli. Forse il mio sistema di vita non vi dispiacerebbe, se poteste esaminarlo da vicino. Quella strada d'innocenza, sparsa di fiori e d'applausi, per cui vincitore della calunnia passò l'ottimo vostro genitore, quella stessa cerco io di battere insieme coi figli miei. Lagrime di tenerezza sono cadute da miei occhi ogni volta che ho letto quel vostro soave racconto.

Se vorrete concedermi la corrispondenza vostra, ed esser meco in qualche commercio di lettere, basterà che l'indirizzo sia sempre fatto a Venezia coll' aggiunta *san Felice*.

Permettete che veracemente mi dichiari, etc.

San Felice Venezia, 5 Maggio 1781.

RÉPONSE DE L'AUTEUR.

MONSIEUR,

Je sais du moins apprécier l'honneur que vous me faites. Non seulement votre nom m'est connu depuis long-temps, mais je n'ignore pas combien il était cher à M. de Voltaire, et les témoignages d'estime qu'il vous a donnés dans plusieurs de ses lettres.

J'ai peine à m'expliquer, Monsieur, l'excès d'indulgence qui vous a engagé à traduire un ouvrage de ma première jeunesse. Certainement vous en avez remarqué tous les défauts ; mais accoutumé à vivre, comme vous me faites l'honneur de me le dire, au sein d'une famille chérie, et dont je serais jaloux d'augmenter le nombre, vous avez été touché des sentiments de piété filiale que j'ai tâché de rendre dans la tragédie de Ninus, et vous m'avez pardonné mes fautes en faveur de ces mêmes sentiments, que personne n'est plus digne d'inspirer que vous ; j'ose en juger, Monsieur, par le caractère de bonté qui respire dans votre lettre.

En me procurant le plaisir de lire dans votre langue, pleine d'harmonie et de grâces, cette tragédie que j'avais, pour ainsi dire, oubliée, vous m'avez rendu quelque tendresse pour elle, et c'est ce qui m'enhardit à vous envoyer des corrections que vous devez regarder, en quelque sorte, comme votre ouvrage. Daignez, si vous les approuvez, leur faire le même honneur qu'à la pièce (1). Vous sentez que c'est maintenant pour vous seul que je voudrais en faire disparaître toutes les fautes.

J'ai fait aussi des additions et des corrections

(1) M. de Capacelli eut la bonté de les traduire, et de les faire passer à l'auteur.

assez importantes à ces Mémoires littéraires que vous aimez. Je crois qu'on ne tardera pas à les réimprimer, et je vous prierais de m'indiquer les moyens de vous les faire parvenir sans frais. J'y joindrais un éloge de M. de Voltaire, le premier qui ait paru, que j'ose croire digne de votre attention par son impartialité, et qui peut-être n'est pas encore connu dans votre Italie (1).

Ce qui m'a véritablement attendri dans votre lettre, c'est la bonté qui vous a fait remarquer l'anecdote de mon père. Nous avons des juges, moins indulgents que vous, qui ont osé me la reprocher comme un trait d'orgueil; j'en suis bien vengé, puisque non seulement elle a trouvé grâce devant vous, mais que vous semblez même l'avoir distinguée avec une apparence de prédilection. Vous avez deviné, Monsieur, le sentiment qui me l'a fait écrire; j'avais en effet désiré qu'il pût en rejaillir quelque gloire sur la mémoire de mon père; c'est vous témoigner assez combien je suis reconnaissant et flatté de votre suffrage.

J'ai l'honneur d'être, etc.

---

(1) Cet éloge, à ce que m'apprit dans sa réponse M. de Capacelli, venait d'être traduit en italien; il l'a été depuis en anglais. C'est le seul à qui les étrangers ayent fait cet honneur, sans doute par le caractère d'impartialité qui en fait le principal mérite.

LETTRE SUR L'AME,

ET SUR L'ORIGINE

DE NOS IDÉES (1).

Notre âme, cette faculté de penser, sur laquelle on a fait de si beaux rêves; la vôtre même, Madame, qui réunit à tant de qualités estimables des talents si distingués, n'est, dans son origine, qu'une table rase, propre à recevoir différents caractères que la mémoire y conserve, et que l'éducation y grave dans notre jeunesse en traits souvent ineffaçables. Elle paraît purement passive, en ce qui regarde la faculté de recevoir des sensations. Elles lui viènent toutes des objets extérieurs, qui sont, à cet égard, les premiers maîtres de notre enfance. Il est si vrai que par elle-même elle ne peut s'en procurer aucune, que les personnes privées de quelque sens le

(1) Cette lettre fut écrite à une femme de beaucoup d'esprit, qui avait témoigné à l'auteur le désir d'être préparée, par quelques notions préliminaires, à la lecture de l'Essai de Locke, sur l'Entendement humain.

sont aussi de toutes les idées relatives à ce sens qui leur manque, et que tous les raisonnements du monde ne donneraient pas à un aveugle la moindre notion des couleurs.

Toute l'activité de l'ame se réduit à comparer ces caractères qu'elle a reçus par les sens; à les considérer ou séparément, ou réunis; à prononcer sur leurs rapports et sur leurs différences. C'est de cette faculté, qui s'appèle *réflexion* ou *repli de l'âme sur elle-même*, qu'elle emprunte le pouvoir de juger : pouvoir dont elle n'use guère dans l'enfance. La nouveauté des objets qui la frappent ne lui permet alors d'autre attention que pour voir et pour entendre. Ce n'est donc que lorsqu'elle a, pour ainsi dire, fait sa provision, qu'elle imagine de réfléchir sur cette foule d'impressions qu'elle a reçues.

Si on l'eût abandonnée à elle-même, elle n'eût eu que des idées justes, parce qu'elle n'eût jugé que d'après ses sensations qui ne peuvent la tromper, et qui sont absolument les mêmes chez toutes les personnes bien organisées. Ces sensations ne sont autre chose que le sentiment qui résulte du choc des objets sur nos organes. C'est par lui que nous sommes avertis du froid, du chaud, de la douceur, de l'amertume, etc. C'est lui qui nous approche, ou qui nous éloigne de certains objets; qui veille à notre conservation, comme à celle des animaux : et le but de

la nature est rempli, quand l'animal est parfaitement pourvu de tout ce qui est nécessaire à sa conservation.

Mais transportés, pour ainsi dire, loin de l'origine des hommes, assujétis, par l'éducation, aux préjugés de la société où nous vivons, notre âme a reçu, non seulement ces idées ou ces caractères formés naturellement par l'impression des objets extérieurs, mais une foule de fantômes ou d'idées abstraites, qui sont l'ouvrage de l'imagination; et c'est une des plus grandes sources de nos erreurs, que l'abus où nous tombons souvent de regarder ces fantômes comme des êtres réels.

Le pouvoir que nous avons d'envisager les qualités des objets, comme séparées des objets, a produit ces idées abstraites. Mais cette séparation n'est qu'idéale; et cela est si vrai, que vous ne pouvez prononcer ce mot *couleur*, sans vous représenter sur-le-champ quelque chose de coloré. Il en est de même de ces idées, *vertu*, *sagesse*, *intelligence*, qui ne représentent rien à l'âme, qu'autant qu'elles sont liées à des objets réels; au souvenir, par exemple, de quelques personnes éclairées et vertueuses que nous avons connues, ou dont on nous a raconté l'histoire.

Ces idées nous viènent encore de la nécessité où nous sommes, pour soulager la mémoire, de ne former, pour ainsi dire, qu'un seul fais-

ceau de plusieurs idées distinctes et séparées, que nous avons rangées sous une seule idée générale. C'est ainsi que par le mot *Assemblée*, je vous donne l'idée d'un certain nombre d'hommes réunis dans un même lieu ; par le mot *République*, l'idée d'un peuple qui se gouverne par ses lois et sans maîtres.

Mais telle est l'illusion de l'imagination, qu'elle réalise, en quelque sorte, ces idées générales, qui ne sont que les résultats de plusieurs idées particulières, et qu'elle envisage, par exemple, la république comme séparée des individus qui la composent. De là les allégories; de là ce merveilleux si familier aux poètes, et dont la principale séduction est de peindre toujours la nature vivante, et de donner à tout, comme l'a dit Boileau, un corps, une âme, un esprit, un visage. De là enfin ces expressions collectives, adoptées chez tous les peuples, et qui semblent prêter une existence réelle à de simples abstractractions de la pensée.

C'est encore à cette source qu'il faut rapporter mille erreurs qui tiènent à l'imperfection du langage. Qu'était-il, en effet, dans son origine? le cri du besoin, et l'expression vive et simple des objets dont nos sens sont frappés. Aussi les langues les plus anciennes sont-elles les plus stériles. Celles des sauvages manquent de mots pour tout ce qui n'est pas sensible. Ces pauvres

gens sont si loin de se douter qu'il y ait des substances purement intellectuelles, qu'ils n'ont pas même de termes pour exprimer de pareilles idées. Eh ! comment s'en douteraient-ils ? Ils n'ont d'idées que par leurs sens, qui ne leur montrent, comme à nous, que de la matière. La révélation seule pouvait nous élever à des vérités plus sublimes, et nous transporter, si je l'ose dire, hors de nous-mêmes.

Vous voyez, Madame, que votre âme, loin d'être abandonnée à son propre essor, a été soumise d'abord à la tyrannie des langues et de l'usage. Des mots vides de sens, des expressions erronées communes à tous les idiomes, ont porté chez vous une foule de préjugés. Cette langue, que vous parlez si bien, n'est pas de votre choix ; vous l'avez reçue de votre nourrice et de vos maîtres, avec toutes les imperfections dont elle peut être susceptible : ainsi, dès le berceau, vous étiez assujétie à tous ces vains fantômes accrédités par nos ancêtres. Tant d'erreurs, sans lesquelles l'intelligence de votre propre langue vous devenait impossible, vous les avez sucées avec le lait. Tant de mots qui assemblent des idées contradictoires, vous les trouviez établis. Votre prononciation se pliait à ces expressions barbares. Il a bien fallu vous contenter de l'explication chimérique que l'on vous donnait d'un terme absurde. Eh ! comment,

dans un âge si simple, auriez-vous soupçonné l'habileté ou la bonne foi de vos maîtres ?

Ne soyez donc plus surprise, Madame, de cette chaîne de préjugés qui nous lie. L'habitude les a naturalisés avec nous, et cette rouille est devenue notre substance. Qui pouvait nous en garantir ? Tout concourait à nous tromper : AVOIR APPRIS UNE LANGUE, C'EST ÊTRE IMBU DÉJA DE BEAUCOUP D'ERREURS.

Comment sortir de ce labyrinthe ? me direz-vous ; où retrouver la vérité ? Le voici, Madame ; et la route en est moins pénible, peut-être, que vous ne le pensez. Depuis que vous avez joui de votre raison, la nature s'est soulevée chez vous par des doutes contre la plupart de ces chimères que vous avez reçues sans examen. Osez remonter à la source de vos idées. Tout ce que vos sens vous ont appris vous est commun avec tous les hommes. Leur témoignage est infaillible ; la nature ne vous a pas donné d'autres règles de vérité. Tout ce qui les contredit est évidemment faux et absurde, contraire en un mot à votre être, puisque vous n'êtes organisée que pour penser et juger d'après eux.

Tout ce qui ne se montrera pas à vous avec les caractères de l'évidence, rien ne vous oblige à le croire. Exceptez de cette règle si sûre les seules vérités surnaturelles. Vous ne pouvez admettre que pour vraisemblable ce qui ne vous

paraît que vraisemblable, et vous n'êtes pas la maîtresse de croire une chose plus certaine qu'elle ne vous le semble effectivement.

Rejetez, sans balancer, toutes ces idées factices que vous n'auriez jamais eues de vous-même. Songez, puisqu'elles ne sont entrées chez vous par aucun de vos sens, puisqu'elles n'y sont point analogues, que ce sont des monstres, des fantômes de l'imagination des hommes, que vous n'avez jamais adoptés par un consentement libre ou réfléchi, mais que l'on a gravés dans votre âme, pour ainsi dire, à son insu.

Cet examen, Madame, n'est pas infiniment difficile. Tout mot qui ne vous donnera point une idée claire, ou plutôt (et nous en avons beaucoup de cette espèce) qui ne vous en représentera aucune, rejetez sa vaine tradition; croyez que vous ne l'auriez jamais créé, si vous aviez eu une langue à vous former, et qu'il répugne à votre nature, puisqu'il ne réveille absolument aucune sensation chez vous.

En suivant cette route, en distinguant avec attention ce qui est de vous et ce qui n'en est pas; en ne vous soumettant qu'à la droite raison, qui est votre règle, et la seule dont vous puissiez faire usage dans tout ce qui n'est pas du ressort de la foi, vous parviendrez, Madame, à la découverte de la vérité. Vous êtes faite pour elle

comme pour les grâces, et c'est un nouvel empire où vous pouvez régner.

Vous me demanderez des guides dans cette carrière, dont l'accès pourra vous sembler pénible. Lisez le maître du genre humain dans cette partie, le sage, le modeste, le circonspect Locke, à qui l'on eût pardonné de l'orgueil, et qui n'en eut jamais, parce qu'il était véritablement philosophe ; lisez un excellent Traité de nos sensations, fait par un de ses disciples, qui a profité de ses lumières pour nous en donner de nouvelles (1).

Puisse ce faible essai vous inspirer le goût d'une étude où votre esprit m'aura bientôt devancé ! Recevez-le, Madame, comme un gage de ma reconnaissance et de mon respect.

---

(1) L'abbé de Condillac.

LETTRE AUX AUTEURS DES ANECDOTES DRAMATIQUES.

Ce que vous dites est très-vrai, Messieurs, jamais les anecdotes du théâtre n'ont été l'objet d'une curiosité plus avide. C'est qu'en effet nos ouvrages dramatiques sont devenus la partie la plus intéressante de notre gloire ; c'est qu'intérieurement nous sentons la prééminence que nous avons acquise en ce genre, du moins parmi les nations modernes ; c'est enfin parce que les noms des Corneille, des Racine, des Voltaire, nous enorgueillissent, et que nous ne voyons, ni depuis la renaissance des lettres, ni même dans l'antiquité, aucun homme que l'on puisse comparer à notre inimitable Molière.

Sans attacher à nos spectacles la même importance, le même appareil de magnificence imposante que les Grecs attachaient aux leurs, et sans avoir su, comme eux, honorer les talents célèbres à qui nous devons tant de chef-d'œuvres, notre amour-propre n'est pas moins flatté de voir

les nations les plus jalouses de nous disputer toute autre gloire, forcées de reconnaître la supériorité de la scène française, et d'emprunter de nous ces nobles amusements devenus des besoins pour elles. C'est par cette supériorité même que notre langue est actuellement celle de toute l'Europe ; espèce de conquête paisible uniquement réservée au génie.

J'ai à vous remercier, Messieurs, de la manière décente et polie dont vous avez parlé de ma personne et de mes ouvrages dans votre première édition. Vous m'apprenez que vous en préparez une nouvelle, et vous m'invitez à vous fournir quelques anecdotes sur mes pièces, et principalement sur la comédie *des Philosophes*. Comme ces anecdotes, absolument étrangères au mérite que peut avoir cette comédie, ne prouvent que la sensation qu'elle parut faire sur le public, sensation attestée par vous-mêmes, je ne me refuserai pas au plaisir de vous donner cette faible marque de ma reconnaissance.

La comédie *des Philosophes*, honorée, ainsi que vous avez pu l'entendre dire, d'une protection particulière de feu monseigneur le dauphin, père du roi, fut jouée, contre l'usage, un vendredi (1), et continuée sans intervalle jusqu'à la troisième représentation. Le concours et les re-

(1) Le 2 mai 1760.

cettes des comédiens, constatés par leurs registres, furent sans exemple(1); mais l'intérêt entrait si peu dans mes vues, que j'en abandonnai les honoraires à *Préville*. Vous savez, Messieurs, combien cet excellent acteur, toujours vrai, et, quelque rôle qu'il jouât, toujours l'homme de la nature; vous savez, dis-je, combien il fut applaudi dans cette scène originale de Crispin, sur laquelle tant de burins se sont exercés.

Tant que durèrent les représentations, on vit au spectacle, même dans les premières loges, une foule de personnes que cette comédie réconcilia pour quelques moments avec les jeux du théâtre. Ma loge fut presque toujours retenue par des évêques; mais ce qui vous paraîtra plus singulier, c'est que la pièce fut, en quelque sorte, annoncée à Saint-Paul, dans un sermon de M. l'abbé de la Tour-du-Pin. Il dit, en par-

(2) Le fait est attesté par un écrivain du temps, peu favorable d'ailleurs à la cause de l'auteur. Voici ses propres paroles : « Tout a paru surprenant dans cette comédie; » l'idée de la pièce, l'exécution, le style nerveux et cor» rect, le ton satirique, le succès prodigieux, le nombre » des représentations, l'affluence des spectateurs. Il sem» blait que ceux que l'auteur avait en vue fussent des » hommes frappés d'anathème, et qu'on leur fît faire » amende honorable aux yeux de la nation et de toute » l'Europe. » *Mémoires pour servir à l'histoire des révolutions de la république des lettres*, tome IV, p. 151.

lant des sophistes du siècle, qu'ils venaient enfin d'être livrés au ridicule qu'ils méritaient, même sur les théâtres de la nation. Jamais comédie n'avait obtenu de pareils honneurs. Elle fournit quelques passages à des réquisitoires, à des mandements. Elle produisit d'ailleurs une multitude à peine croyable de gravures, de libelles, de critiques, d'apologies : tout cela est heureusement oublié.

Des gazetiers littéraires ont voulu faire entendre malignement qu'à l'occasion de cette pièce, je m'étais donné à moi-même le nom d'Aristophane. Ces gazetiers ne rougissent d'aucun mensonge ; ils savent très-bien que ce nom ne me fut donné d'abord que par des charlatans qui voulaient s'arroger celui de Socrate, et que leur haine, en m'appelant Aristophane, avait toujours soin de représenter ce poète comme l'écrivain le plus scandaleux et le plus atroce qui eût jamais profané les arts. M. Marmontel le comparait à Catilina et à Narcisse. M. l'abbé Morellet renchérissait encore. M. Sauvigny faisait une tragédie de Socrate, uniquement pour accabler ce pauvre Aristophane d'injures, que la police crut devoir faire supprimer. M. Dorat, qui depuis a tenté de refaire ma pièce, me disait avec une énergie qui ne lui était pas ordinaire :

O toi, moderne Aristophane,
Même en t'applaudissant, tout Paris te condamne ;
Ton triomphe est affreux, et doit t'épouvanter.

C'était une espèce d'épidémie. On chanta même long-temps, à la farce italienne, pendant qu'on jouait la comédie *des Philosophes*, le couplet suivant :

Socrate, malgré les huées
De tout le peuple athénien,
Se mit au-dessus des *Nuées*
De l'Aristophane ancien :
Malgré le succès dont se flatte
L'auteur moderne tant loué,
Nous donnons le pas à Socrate
Sur le censeur qui l'a joué.

On en chanta d'autres que je ne me rappèle pas ; et ce ne fut que d'après ce débordement d'écrits, où l'on me désignait avec plus de maladresse encore que de malignité, sous ce nom célèbre, que quelques personnes s'enhardirent enfin à me le donner par faveur. Mais, ce qui devrait couvrir de honte les gazetiers littéraires dont je vous parlais, ce fut précisément leur prédécesseur Fréron qui m'honora le premier de cette marque de bienveillance. « Je méritais, » disait-il, d'être encouragé par le gouverne- » ment, comme le fut Aristophane, à qui les » Athéniens décernèrent une couronne de l'oli- » vier sacré (1). » Alors seulement je ne sais

(1) Année littéraire, 1760. Lettre X.

plus quel écrivain s'avisa de mettre sous mon portrait ces deux vers latins :

Livor Aristophanem infido quem nomine dixit,
Hunc et Aristophanem gloria jure vocat.

J'oubliais de vous dire que tout Paris, sans exception, avait affecté de reconnaître madame Geoffrin dans le personnage de Cidalise, et que tout Paris s'était trompé. Je pourrais le prouver par des vers de la pièce qui n'ont jamais paru, parce qu'ils auraient désigné trop clairement la personne qui m'avait servi de modèle. Remarquez cependant que c'est ainsi que l'on juge les auteurs comiques : on leur fait souvent d'implacables ennemis, en les accusant d'avoir voulu peindre des originaux, dont peut-être ils n'ont pas même entendu parler.

Voilà, Messieurs, l'exacte vérité sur une comédie qui peut m'avoir donné quelque gloire, mais qui m'a causé plus de chagrins encore. Si vous jugez à propos d'employer quelques-unes de ces anecdotes, ayez toujours, je vous en supplie, l'attention de faire observer au public que c'est des armes de Molière que je me suis servi, plus ou moins heureusement, contre les imposteurs de philosophie, et non des armes du Tartuffe ; et que j'ai plus d'horreur encore pour les fanatiques, que je n'ai de mépris pour les charlatans.

Ne me demandez rien sur mes autres comédies, quoique, par une distinction que je n'ambitionnais pas, la plupart ayent donné lieu à des événements assez singuliers, pour qu'il pût m'être permis de m'en prévaloir ; mais peut-être ne faut-il en attribuer la cause qu'à la révolution qui s'était faite dans nos mœurs à l'époque où j'ai commencé d'écrire.

Vous savez que, depuis Molière, on n'avait vu qu'un très-petit nombre de comédies vraiment dignes de ce nom. Le goût des romans avait prévalu. La gaîté ne s'était conservée que dans quelques vaudevilles du moment, et encore cette gaîté ne s'adressait plus qu'à l'esprit, et ne consistait guère que dans des refrains d'épigrammes qui avaient pris la place de ce dialogue naturel et vrai, sans lequel il n'y a point de comédie. Plus de caractères ; des mœurs à peine effleurées ; des saillies au lieu de ces traits profonds puisés dans la nature même ; aucun de ces vers nés proverbes par la richesse du sens réunie à la plus grande précision, mais, à leur place, des vers étincelants de mots et dénués d'idées. Tel était, Messieurs, l'état déplorable où se trouvait tombé parmi nous l'art de Molière : aussi les poètes comiques n'avaient-ils plus d'ennemis. Les accusations de personnalités, si communes dans le beau siècle où l'on avait le courage de les mépriser, ne pouvaient plus s'appliquer à des écrivains qui

n'avaient pas même la prétention de peindre, ou dont les modèles n'existaient que dans une imagination en délire.

Peu accoutumé, je l'avoue, au ton de ces pièces, et entendant regretter tous les jours le genre de la bonne comédie, j'osai croire ce regret sincère. Je pensai que les gens du monde, peut-être même que les hommes d'état, applaudiraient à une liberté courageuse qui rendrait à la scène française, non seulement son premier éclat, mais cette importance politique, cette influence utile sur nos mœurs, que Louis XIV avait eu le mérite d'entrevoir et de favoriser. J'imaginai que le ridicule, rentré dans ses anciens droits, pouvait seconder les vues de l'administration même, en faisant tomber sans violence des abus que l'heureuse modération de notre gouvernement ne permettait pas de réprimer par des moyens plus sévères. Je me trompai dans toutes mes conjectures; le règne des grandes vues et des âmes fortes était passé. D'un siècle de liberté sans licence, nous étions tombés dans un siècle de licence sans liberté.

Bientôt je m'aperçus que, loin d'avoir des encouragements à me promettre, je ne devais m'attendre qu'à des ennemis, et que les plus dangereux, peut-être, étaient précisément ces hommes vains, à qui les gens de lettres n'ont pas rougi de donner, et qui n'ont pas rougi d'ac-

cepter le titre fastueux de protecteurs. Il ne me fallut pas un long usage pour juger que la plupart de ces prétendus Mécènes ne cachaient sous leur fausse politesse que de véritables barbares, très-indifférents aux progrès de l'art, n'ayant l'air de s'en occuper que par désœuvrement, ou pour varier leur ennui, secrètement jaloux de la noble indépendance des vrais talents, et toujours prêts à se déclarer pour les Pradon qui les flattent, contre les Racine qui les méprisent. Désabusé de mes illusions, je reconnais enfin que je n'ai dû qu'aux erreurs de mon inexpérience cette longue suite de découragements qui m'ont éloigné sans retour de la carrière du théâtre.

Pardonnez-moi, Messieurs, de vous avoir occupé si long-temps de mes inutiles réflexions sur un art que j'ai toujours aimé, quoique je sois peut-être un de ceux qui l'ont cultivé avec le moins de succès. Continuez à nous en donner l'histoire. Cette histoire a son prix aux yeux de ceux qui savent penser, et vaut bien sans doute le triste spectacle des calamités humaines, répété si souvent dans les grandes annales des nations.

LETTRE A M. DE B.....

Quoi ! vous ignoriez, Monsieur, cette épigramme si connue qui manque, dites-vous, à votre édition de Racine, et dont vous me demandez une copie ? La voici, puisque vous le désirez, et qu'elle est en effet un modèle de la meilleure plaisanterie :

A sa Judith, Boyer, par aventure,
Était assis près d'un riche caissier.
Bien aise était, car le bon financier
S'attendrissait et pleurait sans mesure.
Bon gré vous sais, lui dit le vieux rimeur,
Le beau vous touche, et ne seriez d'humeur
A vous saisir pour une baliverne.
Lors le richard, en larmoyant, lui dit :
Je pleure, hélas ! pour ce pauvre Holoferne,
Si méchamment mis à mort par Judith.

A l'instant même, M. le Brun m'en adresse une autre qui me paraît fort jolie, et que je suis tenté de joindre à celle de Racine, puisque les épigrammes vous amusent :

Qu'ils me sont doux ces champêtres concerts
Où rossignols, pinsons, merles, fauvettes,
Sur leur théâtre, entre des rameaux verts,
Viènent *gratis* m'offrir leurs chansonnettes !
Quels opéras me seraient aussi chers !
Là n'est point d'art, d'ennui scientifique;
Gluck ni Rameau n'ont point noté les airs;
Nature seule en a fait la musique,
Et Marmontel n'en a pas fait les vers.

DIALOGUES

HISTORIQUES

ET CRITIQUES.

AVERTISSEMENT.

DANS le cours des représentations de la comédie *des Philosophes*, et long-temps après, le public fut inondé d'écrits satiriques et calomnieux, dans lesquels l'auteur était presque toujours désigné par le nom d'*Aristophane* : ainsi ce nom, qu'il n'eût osé se promettre de l'adulation, lui fut donné par la haine.

C'est ce qui lui fit naître l'idée des deux premiers dialogues qu'on va lire. Il y combat les idées vulgaires, non seulement sur Aristophane, mais sur Socrate.

Il ne se flatte pas cependant de détruire les préjugés reçus en faveur de ce philosophe; ils sont trop bien affermis, et par l'opinion, et par une foule de monuments consacrés de siècle en siècle à sa mémoire par les meilleurs artistes, qui se conforment toujours et qui doivent se conformer aux idées populaires.

Parmi ces monuments, il en est un de nos jours ; c'est le tableau sublime où M. David a représenté ce philosophe prêt à boire la ciguë : Socrate n'avait jamais été mieux honoré par les arts.

DIALOGUES
HISTORIQUES
ET CRITIQUES.

PREMIER DIALOGUE.

SOCRATE ET ÉRASME.

SOCRATE.

En vérité, Érasme, vous m'avez fait beaucoup rire avec votre enthousiasme et votre plaisante idée de vouloir me mettre au nombre de vos Saints (1).

ÉRASME.

Ah! vertueux Socrate, je le répète encore, vous m'avez arraché des larmes toutes les fois

(1) Érasme disait qu'il était toujours tenté d'ajouter à ses Litanies : *Sancte Socrates, ora pro nobis.*

que j'ai lu l'histoire de votre fin tragique dans le divin Platon.

SOCRATE.

Platon était un homme disert et éloquent, qui avait peur de la ciguë, et qui se crut intéressé à attirer sur lui-même et sur l'École que j'avais fondée, de la considération, en honorant ma cendre. Tenez, on ne dit chez les morts que la vérité; je vous avertis de perdre beaucoup de votre enthousiasme, si vous voulez me mettre à mon aise avec vous.

ÉRASME.

Quoi! vous ne fûtes pas la victime d'un complot abominable tramé par ce coquin d'Aristophane?....

SOCRATE.

Pour un savant, mon cher Érasme, vous faites là un étrange anachronisme. Il se passa plus de vingt ans, depuis la comédie des *Nuées* jusqu'à la persécution que me suscitèrent Anytus et Mélytus, persécution qui n'avait aucun rapport à la comédie d'Aristophane.

ÉRASME.

Mais qui put donc animer si vivement ce poète satirique contre vous?

SOCRATE.

Un motif tout simple, si on le dépouille de

ce prestige d'importance que l'on attache à tout ce qu'on voit dans un certain éloignement. J'aimais Euripide, qui faisait de belles tragédies (1); je n'aimais point Aristophane, qui faisait de bonnes comédies, et qui lui disputait la faveur du peuple. Euripide et moi, nous ne le ménagions guère dans nos sociétés. Il se vengea par une pièce très-plaisante dans le genre qui était alors à la mode, et cette pièce fut très-applaudie.

ÉRASME.

Jamais la vengeance a-t-elle autorisé le mensonge, la calomnie?

SOCRATE.

Je vous ai déjà dit qu'il travailla dans le genre qui était alors à la mode, et, qui plus est, approuvé par la république.

ÉRASME.

Eh quoi! la calomnie remportait les suffrages à Athènes? ô ville exécrable!

SOCRATE.

Érasme, vous n'entendez pas à demi-mot. Pensez-vous qu'il y ait sur la terre aucun peuple capable d'honorer un calomniateur public? Jugez donc si, dans une petite ville comme Athènes,

(1) *N. B.* Que ces faits sont purement historiques.

dont tous les citoyens se connaissaient, Aristophane, qui me jouait sous mon propre nom, eût osé en imposer sur mes mœurs au point que vous l'imaginez. On peut, sans doute, porter quelque atteinte à la vertu la plus pure, lui donner quelques ridicules, peut-être même la rendre suspecte d'hypocrisie ; oui, la malignité humaine peut aller jusque-là : mais en aucun temps elle n'applaudira un auteur qui représenterait comme un scélérat, un homme de bien reconnu pour tel. On se révolterait dès les premières scènes ; toute attention lui serait refusée : ce n'est point là Socrate, aurait-on dit tout d'une voix ; et d'ailleurs, chez le peuple de Solon, il y avait une loi contre les calomniateurs.

ÉRASME.

Vous confondez toutes mes idées. Comment ! divin Socrate, vous auriez ressemblé au Socrate de la comédie des *Nuées ?*

SOCRATE.

Pas tout-à-fait ; je vous ai dit qu'Aristophane se vengeait, et la vengeance passe toujours un peu les bornes de la vérité : mais j'avais eu une jeunesse difficile, équivoque ; et cela est si vrai, que j'étais obligé de dire assez souvent, dans un âge plus mûr, que si je m'étais abandonné à mon naturel, j'aurais eu de l'inclination pour tous les

excès (1). Aristophane ne fut pas le premier qui me reprocha mes erreurs de jeunesse, et le poète Eupolis m'avait déjà représenté dans une comédie, dérobant une coupe d'argent. A parler franchement, et comme le succès de ces pièces le prouve, ma réputation était alors assez problématique.

ÉRASME.

Mais Aristophane n'aurait donc pas eu tant de tort que quelques gens lui en supposent ?

SOCRATE.

Il faut le croire, puisque mes disciples les plus intimes entendirent eux-mêmes raillerie ; que le divin Platon, comme vous l'appeliez tout-à-l'heure, ne cessa pas d'être son ami, et qu'il fit même depuis de jolis vers (2) à sa louange.

---

(1) Voici l'idée que nous donne un voyageur, d'une statue antique conservée à Rome : *La tête de Socrate n'est pas moins remarquable pour la débauche que l'on aperçoit dans ses regards. On voit dans son air l'empreinte de tous les vices que ce philosophe avoue lui-même qu'il avait eu tant de peine à surmonter.* Voyage en France, en Italie et aux îles de l'Archipel, tome III.

(2) Les voici, mais dans une traduction qui ne donne l'idée ni du langage ni du style de Platon :

Dùm quærunt Charites nunquam violabile templum,
Invenére sacrum pectus Aristophanis.

ÉRASME.

Vous me trompez, Socrate. Puis-je concilier l'aveu que vous me faites, avec cette morale si pure, si austère, dont on vous regarde comme l'inventeur ?

SOCRATE.

J'ai dû vous faire comprendre que je ne me jetai dans la morale qu'un peu tard. D'ailleurs, le contraste d'une doctrine très-sévère avec des mœurs très-relâchées, est-il donc si rare que vous n'en connaissiez pas d'exemple ?

ÉRASME.

Vous avez beau dire, je ne saurais m'accoutumer à ne pas vous regarder comme un modèle de toute perfection et de toute sagesse.

SOCRATE.

Mais vous oubliez donc Alcibiade, et mon démon familier (1) ?

---

(1) M. de Voltaire, dont le témoignage ne peut se récuser quand il parle des philosophes, a dit, à propos de celui-ci : *Le démon de* Socrate *lui avait appris sans doute ce qui en était. Il y a des gens, à la vérité, qui prétendent qu'un homme qui se vantait d'avoir un génie familier, était indubitablement un peu fou, ou un peu fripon : mais ces gens-là sont trop difficiles.* Voltaire, Mélanges de Littérature, d'Histoire et de Philosophie, chap. 34, sur Locke.

ÉRASME.

Je vous avoue que j'ai toujours été un peu embarrassé sur ces deux articles ; mais enfin cet oracle d'Apollon Pythien, qui vous déclara le plus sage des Grecs ?

SOCRATE.

Vous me faites rire, Érasme ! vous ne savez donc pas comment se fabriquaient les oracles ? Je commençais à être le chef d'un parti qui voulait s'attirer de la considération par ce prestige ; et, excepté Anytus, Mélytus, et quelques autres, tout le peuple, à qui le merveilleux en impose toujours, en fut la dupe, comme vous l'êtes encore.

ÉRASME.

La réponse modeste que vous fîtes alors, en professant que si vous aviez en effet quelque sagesse, elle ne consistait précisément qu'à reconnaître combien votre savoir était peu de chose ; cette belle réponse, dis-je, pouvait-elle être suspecte de charlatanisme ?

SOCRATE.

Comme on se laisse tromper par les apparences ! Je ne pouvais faire une réponse qui fût à la fois plus orgueilleuse, plus adroite et plus insultante. En réduisant le savoir à rien, j'humiliais l'orgueil de la secte des dogmatiques ; je

me vengeais de cette foule de sophistes qui étaient mes ennemis, et que je taxais indirectement par-là d'une ignorance audacieuse. Je me mettais à leur place dans l'esprit du peuple, que je rapprochais de moi, en parlant avec mépris des sciences; et je m'en faisais d'autant plus aimer, que je le dispensais en même temps du tribut incommode de l'admiration.

ÉRASME.

Mais à la fin vous me feriez croire que peut-être Anytus et Mélytus....

SOCRATE.

Je vous entends. Il est certain que je fus jugé selon les lois. Je dogmatisais contre la religion établie par le gouvernement, et que le gouvernement avait intérêt de défendre. Je me permettais des railleries contre les formules des serments prescrites par les lois, en affectant de jurer par un chien, par une pierre, par un arbre, etc.; je n'épargnais ni les prêtres, ni les sacrifices; et l'injure que les hommes pardonnent le moins, c'est précisément cette ironie favorite dont je me servais dans toutes les occasions, pour livrer au ridicule ceux qui ne pensaient pas comme moi. Les imprudences de mes disciples contribuèrent encore à me perdre, en donnant à connaître les principes que je leur avais secrètement inspirés.

ÉRASME.

Qu'entendez-vous par ces imprudences ?

SOCRATE.

Quoi ! vous ne vous rappelez pas cette mauvaise plaisanterie d'Alcibiade, d'aller dégrader la nuit toutes les statues de Mercure, et de profaner si indécemment tout ce qui servait aux expiations publiques ? Érasme, il faut être indulgent ; mais est-il un pays où l'on ne poursuivît avec sévérité les auteurs d'un pareil désordre, et ceux que l'on en pourrait croire complices ? Soyons justes ; en est-il un seul où l'on plaignît les coupables ? Vous, Érasme, qui avez vu brûler, de votre temps, un si grand nombre de ces gens que vous nommiez hérétiques, eh quoi ! trouvez-vous donc tant de cruauté à ceux qui retranchèrent quelques jours infortunés de la vie d'un vieillard, par une peine aussi douce que la ciguë ?

ÉRASME.

En matière d'opinion, je n'approuve ni la ciguë ni les bûchers. J'avoue que les Athéniens commencent à me paraître un peu moins criminels ; mais, malgré tous vos aveux, le beau discours de Platon sur votre mort n'en fera pas moins verser des larmes à la dernière postérité.

SOCRATE.

Sans doute. Platon, comme je vous l'ai dit, était très-éloquent. Il parlait pour un mort qui n'avait plus d'ennemis, contre des vivants qui en avaient; et d'ailleurs on s'attendrit bien, même à des tragédies dont les personnages n'ont jamais existé.

ÉRASME.

Ah! quelle serait la surprise de nos docteurs, qui ont porté pour vous la vénération jusqu'à vous mettre au nombre des martyrs de la vérité!

SOCRATE.

Écoutez, Érasme; je me suis instruit des nouvelles de votre monde, et je n'ignore pas la révolution qui s'est faite dans une partie de la terre. Une religion plus épurée s'est établie sur les ruines de l'ancienne. Il était intéressant, pour les défenseurs du nouveau culte, d'apprendre au peuple que, parmi les payens mêmes, il y avait eu des personnes éclairées qui se moquaient des fables absurdes de la mythologie. J'avoue que j'étais de ce nombre; mais conclure de là que je m'étais élevé jusqu'à l'idée sublime de l'Être suprême, c'est faire beaucoup trop d'honneur aux faibles lumières de l'esprit humain abandonné à lui-même. Je ne suis pas le seul à qui quelques-uns de vos docteurs ont accordé

ce glorieux privilége, et quelque chose de mieux encore. Héraclite, Platon, Aristote, Cicéron, Trajan, et jusqu'à la Sibylle Érythrée, ont eu part à cette bienveillance; et j'avoue qu'à cet égard ma réputation, parmi vous, s'est plus établie par ce préjugé, que par le beau discours de Platon : tant il est vrai que les philosophes mêmes tirent parti des croyances vulgaires! Mais s'il y a eu de vos docteurs qui ayent porté si loin pour moi une vénération que je ne méritais pas, d'autres les en ont bien relevés; et, puisqu'il faut être sincère jusqu'au bout, dans l'antiquité même les voix ont été bien partagées sur mon compte. Caton le Censeur (1), que les Romains mettaient bien au-dessus de moi (2); Porphire, et ceux que j'oublie, n'ont guère eu de Socrate que l'idée que je viens de vous en donner moi-même.

---

(1) Caton le Censeur appelait Socrate, *un grand parleur, un homme violent et un séditieux, qui avait tâché, autant qu'il lui avait été possible, de se rendre le tyran de sa patrie, en abolissant les coutumes reçues, et en précipitant ses concitoyens dans des opinions nouvelles, et contraires aux lois.* Plutarque, *Vie de Caton le Censeur.*

(2) Témoin le proverbe latin :

Quippe malim unum Catonem quàm ter centum Socratas.

ÉRASME.

A quoi donc attribuer ces regrets si touchants des Athéniens après votre mort ?

SOCRATE.

J'étais le chef d'un parti qui prévalut. Je laissai des disciples intéressés à réhabiliter ma mémoire dans les esprits. Enfin, je ne suis pas le seul homme dans le monde, qui ait fait fortune après sa mort.

SECOND DIALOGUE.

ARISTOPHANE, et le Père BRUMOY.

ARISTOPHANE.

J'AI entendu parler ici de votre Théâtre des Grecs. On dit que vous me justifiez assez bien de la mort de Socrate, à laquelle je ne contribuai pas plus qu'à la vôtre; mais j'ai été fort étonné d'apprendre que vous ayiez rendu si peu de justice à la comédie de mon temps. Selon vous, elle se sentait encore non seulement de la licence, mais de la grossièreté du siècle de Thespis. Savez-vous, mon révérend père, que, pour débiter une pareille impertinence, ce n'était pas la peine d'avoir passé une partie de votre vie sur le théâtre des Grecs ?

LE PÈRE BRUMOY.

On voit bien que vous usez du privilége des morts : mais passons. Quoi! vous justifieriez ces personnalités cruelles qui flétrissaient l'honneur

de vos premiers citoyens, cette licence odieuse qui scandalisait la pudeur?...

ARISTOPHANE.

J'excuse vos réflexions sur le scandale ; vos mœurs sont devenues si pures !

LE PÈRE BRUMOY.

Aristophane, vous n'avez pas changé de caractère.

ARISTOPHANE.

Mais vous, vous me semblez d'une morale bien rigide. Apprenez, mon révérend père, que jamais la muse comique n'a joué un rôle plus brillant, plus honorable que celui qu'elle jouait de mon temps ; que les autres nations n'ont eu que des tréteaux, et qu'Athènes seule peut se glorifier d'avoir eu un théâtre.

LE PÈRE BRUMOY.

Vous n'y pensez pas, Aristophane ; et notre divin Molière ?

ARISTOPHANE.

J'excepte celui-là ; il méritait d'être né dans l'Attique.

LE PÈRE BRUMOY.

Eh ! comment me persuaderez-vous ces étranges paradoxes ?

ARISTOPHANE.

Par les faits. La comédie, telle que j'en avais donné le plan, était liée à la constitution même de l'État; elle était un des principaux ressorts du gouvernement; et lorsque je me donnai tant de liberté contre Cléon, et beaucoup d'autres qui avaient part à l'administration, je me conformais à l'esprit, et je suivais les ordres secrets de la république.

LE PÈRE BRUMOY.

Vous me surprenez.

ARISTOPHANE.

M'eût-elle décerné une couronne de l'olivier sacré, si elle n'eût pas reconnu que j'avais rempli les devoirs d'un excellent citoyen? Mais je veux vous étonner davantage. Le genre de comédie dont je fus l'inventeur, était le seul qui convînt au gouvernement d'Athènes. Dans une démocratie, dont le principe est l'égalité, où l'État ne peut avoir d'autre crainte, sinon que quelque citoyen trop puissant ne donne atteinte à la liberté commune, rien n'était plus nécessaire qu'un poète comique, qui dénonçât à ses concitoyens ceux dont l'ambition commençait à devenir suspecte, et qui pouvaient abuser de leur crédit, soit pour corrompre les anciennes mœurs, soit pour amener des révolutions; enfin, il fallait un homme qui fût autorisé à livrer au ridicule ceux

qui, par une considération usurpée, étaient à portée de nuire à la tranquillité publique. Ce moyen, plus doux que l'ostracisme et que les équivalents de cette peine employés dans d'autres États, servait en même temps de frein aux attentats de la calomnie. Cet usage de nommer, qui vous paraît si cruel, était un engagement que l'auteur prenait avec la vérité. Mes pièces n'étaient point de ces satires clandestines et ténébreuses ; elles étaient représentées dans des jours solennels, le peuple et les magistrats assemblés. Enfin, elles étaient destinées à servir de châtiment à ces crimes envers la société, contre lesquels la loi n'avait pas prononcé de peine (1).

LE PÈRE BRUMOY.

Vous me dites le mot d'une énigme de vingt siècles. Avouez pourtant que l'abus de cette li-

(1) M. Diderot a parfaitement bien remarqué que ce genre de comédie était même un moyen d'humanité, dont le gouvernement pouvait se servir contre de certains excès, plutôt que d'avoir recours aux lois pénales. Voici ce qu'il dit d'Aristophane, et ce qui me paraît très-judicieux : « *Un auteur de cette espèce doit être très-précieux au* » *gouvernement, s'il sait l'employer. C'est à lui qu'il* » *faut abandonner tous les enthousiastes qui troublent* » *de temps en temps la société. Si on les expose sur la* » *scène, on n'en remplira pas les prisons.* » Traité de la poésie dramatique, à la suite du *Père de Famille*.

berté comique était à craindre, et qu'il était difficile qu'elle se renfermât toujours dans les bornes du vrai. Vous-même, peut-être.....

ARISTOPHANE.

Vous ne récuserez pas le témoignage d'un ami de Socrate, de Platon, qui m'appelait l'historien le plus fidèle des mœurs d'Athènes ; mais ce qui vous prouvera mieux encore la noble franchise de mon caractère, c'est qu'en effet il m'arriva de me tromper une fois, et de traiter Lamachus à peu près comme j'avais traité Socrate. Eh bien ! j'osai me rétracter en public ; tant une fermeté courageuse et vraie était l'attribut auquel je me faisais reconnaître.

LE PÈRE BRUMOY.

Et pourquoi ne pas vous rétracter aussi sur Socrate ?

ARISTOPHANE.

Vous pouvez tirer la conséquence.

LE PÈRE BRUMOY.

La mort de ce philosophe laissera subsister contre vous un préjugé que le temps aura peine à détruire.

ARISTOPHANE.

S'il eût profité de ma comédie, en gardant plus de ménagement, il eût échappé à sa destinée. La

liberté de penser est permise sans doute, mais le gouvernement a droit d'imposer le silence.

LE PÈRE BRUMOY.

Vous me donnez des idées toutes nouvelles sur un art que je croyais connaître ; j'avoue que je n'avais jamais considéré la comédie sous ces rapports.

ARISTOPHANE.

Si vous aviez saisi l'esprit des miennes, vous eussiez découvert ces rapports intimes qu'elles avaient avec l'administration publique. Vous m'eussiez vu, dans la comédie des *Acharnaniens*, déconcerter les mesures du roi de Perse, livrer le secret des dépêches de ses ambassadeurs à la république, précautionner ma patrie contre leurs insinuations dangereuses ; en un mot, ce prince lui-même fut forcé de reconnaître que mes conseils tendaient au bien d'Athènes, et je ne me laissai point séduire par cette louange. Les Lacédémoniens m'en donnèrent une bien plus flatteuse encore, lorsqu'ils posèrent pour préliminaire d'une paix avec les Athéniens la restitution d'Égine, parce que mon patrimoine était dans cette île, et qu'ils voulaient se venger de la supériorité que ma patrie avait conservée pendant la guerre par mes conseils. Si vous aviez rassemblé ces témoignages de mon siècle, vous auriez vu que, sous le masque de Thalie, je gou-

vernais le peuple le plus éclairé de la Grèce, et vous n'auriez pas donné occasion à tant d'écrivains obscurs de répéter que, de mon temps, la comédie était encore voisine du chariot de Thespis.

LE PÈRE BRUMOY.

Votre liberté cependant fut condamnée, et même abrogée quelque temps après vous.

ARISTOPHANE.

Oui, lorsque les lois se corrompirent, lorsque l'équilibre de la démocratie ne subsistait plus, puisqu'il y avait des gens assez puissants pour gêner les plaisirs du peuple.

LE PÈRE BRUMOY.

Convenez du moins que cette licence eût été déplacée sous tout autre gouvernement.

ARISTOPHANE.

Je l'avoue, et c'est pour cela que je vous ai dit que les autres nations avaient à peine eu des tréteaux, si on compare leurs théâtres à celui d'Athènes. Dans l'Orient, par exemple, et sous l'empire du grand roi (1), toute comédie eût été contraire aux principes de son gouvernement arbitraire. Ce n'est point à des esclaves de s'amuser

(1) C'était le nom que les Grecs donnaient aux rois de Perse.

d'autres esclaves ; le rire est incompatible avec la servitude ; les grands d'ailleurs sont trop puissants dans ce genre d'États, pour que l'on ose les juger. L'unique intérêt des peuples est de tâcher d'adoucir leur joug, non par des représentations libres et courageuses, qui ne peuvent se supposer dans une pareille constitution, mais en enveloppant quelques vérités du voile timide des allégories, des fables, des paraboles ; aussi ce genre d'écrire est-il né dans l'Orient.

Dans une monarchie tempérée par les lois et par les mœurs, votre Molière a fixé les justes bornes de la liberté comique. Il a dû respecter le gouvernement, qui pouvait employer ses talents plus utilement encore qu'il ne l'a fait, en lui donnant sous main plus de faveur contre tout ce qui pouvait blesser les bienséances de la société ; contre ces disputes ridicules qui finissent quelquefois par devenir sanglantes ; contre la dépravation des mœurs et la confusion des rangs ; contre les fausses notions de l'honneur, ou, ce qui ne serait pas moins important, contre les principes qui tendraient à affaiblir ce ressort des monarchies, et les dangereux exemples qui pourraient en résulter. Enfin, la comédie fut de mon temps ce qu'elle devait être. On dit qu'elle dégénère tous les jours parmi vous, et j'en suis fâché, car votre nation avait beaucoup de traits de ressemblance avec la mienne.

LE PÈRE BRUMOY.

Vous venez de me parler de votre art en politique, et je vois bien que je n'avais lu le théâtre des Grecs qu'en scoliaste.

ARISTOPHANE.

C'est qu'en général il y a bien de la témérité à vouloir juger de ce qui se passait il y a deux mille ans, tandis que nous avions tant de peine à nous faire une idée juste des événements qui se passaient sous nos yeux.

TROISIÈME DIALOGUE

Entre l'Auteur de TURCARET et un TRAITANT.

LE TRAITANT.

ENFIN, nous nous expliquerons, et vous m'apprendrez peut-être ce que je vous avais fait dans le monde, pour me jouer si scandaleusement en plein théâtre sous le nom de *Turcaret*.

L'AUTEUR.

Vous jouer, moi ?

LE TRAITANT.

Oui, vous. Pensez-vous donc que le public m'ait laissé ignorer que vous aviez eu l'intention de me jouer ?

L'AUTEUR.

Vous pouvez vous plaindre du public, à la bonne heure ; mais vous n'avez certainement aucune raison de vous plaindre de moi. Eh ! comment aurais-je pu vous jouer ? Je ne vous connaissais pas.

LE TRAITANT.

Quelle mauvaise foi ! Allez, vous devriez en rougir. Vous ne connaissiez pas M. Patin ?

L'AUTEUR.

Je vous jure que je ne le connais pas davantage.

LE TRAITANT.

J'étais pourtant un homme très-connu.

L'AUTEUR.

Cela peut être ; mais en êtes-vous bien sûr ?

LE TRAITANT.

Comment, si j'en suis bien sûr ? j'étais dans les cinq grosses fermes ; on ne voyait que moi *au tapis vert ;* j'avais une grande maison, une bonne table. ...

L'AUTEUR.

Vous me parlez des cinq grosses fermes, du tapis vert, et vous conviendrez qu'il y a loin de tout cela à la célébrité. Votre grande maison a pu vous faire connaître du curé de votre paroisse, et votre bonne table des parasites qui en faisaient les honneurs. Allons, il n'y a pas là seulement de quoi être connu dans son quartier.

LE TRAITANT.

Quoi ! vous n'auriez jamais entendu parler de mes fêtes, de mes concerts, de mes soupés ?

L'AUTEUR.

Jamais.

LE TRAITANT.

Et véritablement, ce n'est pas moi que vous aviez eu dessein d'attaquer dans votre pièce?

L'AUTEUR.

Non, vous dis-je encore une fois.

LE TRAITANT.

Si cela est, il faut convenir qu'il y a des gens bien méchants dans le monde!

L'AUTEUR.

En doutez-vous? Ceux de vos confrères, peut-être, qui se reconnurent les premiers aux traits de ma comédie, furent aussi les premiers à vous en faire l'application, pour se dérober au ridicule. L'humeur qu'ils parvinrent à vous donner fixa sur vous l'attention du public, qui dut croire qu'en effet c'était vous-même que j'avais voulu peindre, dès qu'il vous en vit persuadé.

LE TRAITANT.

Il serait singulier que je fusse tombé dans un pareil piége; mais comment le présumer? La vanité n'admet pas si légèrement ce qui la contrarie, et jamais on ne m'en eût imposé sur cette

application, si j'avais pu m'en défendre avec quelque vraisemblance.

L'AUTEUR.

Il n'en est pas moins certain que ce fut votre amour-propre lui-même qui servit à vous tromper. Rappelez-vous donc que tout-à-l'heure vous ne pouviez vous familiariser avec l'idée de n'être pas connu.

LE TRAITANT.

Et qu'est-ce que cela prouve ?

L'AUTEUR.

Tout. C'est un ridicule commun à la plupart des hommes de prendre leur petite société pour l'univers, de regarder leur existence comme très-importante ; et si quelquefois leur conscience les avertit de leurs travers, bientôt la vanité leur fait accroire que ces travers même ont un certain éclat qui les rend dignes de l'attention publique. Ils vont jusqu'à soupçonner qu'il pourrait bien arriver qu'un mauvais plaisant trouvât moyen d'en tirer un bon parti sur le théâtre : toute bizarre que cette pensée puisse être, elle a je ne sais quoi qui les flatte, en même temps que leur amour-propre s'afflige, s'ils pensent que réellement on ait eu l'intention de les jouer.

LE TRAITANT.

Vous me faites rire ! Il y aurait quelque orgueil à cela ?

L'AUTEUR.

De l'orgueil tout pur; et c'est ce sentiment qui réunissait autrefois tant de sots contre Molière, et dont les méchants profitaient pour le décrier comme un homme dangereux. Les plus fins donnent l'alarme, et les simples la reçoivent. On ne sait point que des ridicules communs et vulgaires, tels que la plupart de ceux qu'on voit, ne méritent pas même d'être aperçus, bien loin de pouvoir servir à la correction des mœurs et à l'amusement d'une nation vive et brillante. On ignore à quel point les vrais originaux sont rares, et jusqu'a quel degré cette disette contribue à rétrécir la sphère de la bonne comédie. Soit en bien, soit en mal, on a la fureur de se croire des modèles; et les âmes les plus bourgeoises, les plus nulles, sont ordinairement celles qui s'épouvantent avec le plus de facilité. Oh! combien il y a de gens dont un auteur comique tranquilliserait l'esprit, s'il était à portée de leur dire ce qu'il pense sur leur compte! Ce n'est pas qu'ils en eussent pour lui plus de bienveillance; car on aime encore mieux être l'objet d'une satire que du mépris.

LE TRAITANT.

Mais puisqu'il vous faut de si rares modèles, que ne vous amusez-vous plutôt à les chercher

parmi les gens de qualité, que parmi nous, par exemple?

L'AUTEUR.

Vraiment, oui; la ressource serait très-jolie! Croyez que les bons modèles sont encore moins communs à la cour que partout ailleurs. Elle a son peuple aussi bien que la ville; et parmi ce peuple, combien d'âmes vulgaires, triviales, sans vices ni vertus, sans physionomie, sans caractère! Joignez à cela la difficulté de rendre ces messieurs plaisants, et convenez qu'un pauvre auteur comique est souvent bien embarrassé.

LE TRAITANT.

En vérité, je commence à vous regarder comme un galant homme.

L'AUTEUR.

Depuis que j'ai médit des gens de la cour, n'est-il pas vrai, M. Patin? je vois que vous n'avez pas encore perdu l'esprit de votre état.

LE TRAITANT.

Non, je vous le dis rondement, et comme je pense. Je me repens de vous avoir haï si longtemps par préjugé; et si nous retournions dans le monde, je vous donnerais un bon emploi de barrière, pour vous dégoûter de ce vilain mé-

tier de faire des comédies, qui ne peut attirer que des ennemis.

L'AUTEUR.

C'est ce que m'offrit, pendant ma vie, un grand seigneur, qui pensait comme vous. Adieu, je vous quitte pour aller joindre l'ombre de Térence.

LE TRAITANT.

Moi, je m'accommoderai mieux de celle d'Apicius.

LETTRES
DE M. DE VOLTAIRE
A L'AUTEUR.

LETTRE PREMIÈRE.

On ne peut vous connaître, Monsieur, sans s'intéresser vivement à vous. J'ai appris votre maladie avec un véritable chagrin. Je n'ai pas besoin du *non ignara mali, miseris succurrere disco*, pour être touché de ce que vous avez souffert. Je suis beaucoup plus languissant que vous ne m'avez vu, et je n'ai pas même la force de vous écrire de ma main. Si vous écrivez à madame la comtesse de la Marck, je vous supplie de lui dire combien je suis touché de l'honneur de son souvenir; je le préfère à ma belle situation, et à la vue du Lac et du Rhône: ayez la bonté, je vous en prie, de lui présenter mon profond respect. On ne sait que trop à Genève le désastre de Lisbonne et du Portugal. Plusieurs familles de négociants y sont intéressées. Il ne reste pas

actuellement une maison dans Lisbonne ; tout est englouti ou embrasé. Vingt villes ont péri ; Cadix a été quelques moments submergé par la mer ; la petite ville de Conil, à quelques lieues de Cadix, détruite de fond en comble. C'est le jugement dernier pour ce pays-là ; il n'y a manqué que la trompette. A l'égard des Anglais, ils y gagneront plus à la longue qu'ils n'y perdront : ils vendront chèrement tout ce qui sera nécessaire pour le rétablissement du Portugal.

Je n'ai point de nouvelles de M. Patu, votre compagnon de voyage. Il m'a paru fort aimable, et digne d'être votre ami. J'espère que vous ne m'oublierez pas, quand vous le verrez, ou que vous lui écrirez. Madame Denis sera très-sensible à votre souvenir. Elle est actuellement à ma petite cabane de Monrion, auprès de Lausanne, où elle fait tout ajuster pour nous y établir l'hiver en cas que mes maladies m'en laissent la force. Si jamais vous repassiez près de notre lac, j'aurais l'honneur de vous recevoir un peu mieux que je n'ai fait. Nous commençons à être arrangés. M. de G** est ici depuis quelques jours : je crois que vous l'avez vu à Lyon. Il fait pour le sel, à peu près ce que vous faites pour le tabac ; mais il ne fait pas de beaux vers comme vous.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Aux Délices, près de Genève, 1er décembre 1755.

LETTRE II.

Tout ce qui viendra de vous, Monsieur, me sera toujours très-précieux, et j'attends avec impatience les lettres (1) que vous m'annoncez. Si vous revenez chez les hérétiques, après vous être muni d'indulgences à Avignon, je vous ferai les honneurs de Lausanne, mieux que je ne vous fis ceux de Genève. Vous y verrez une plus belle situation. J'y possède une maison charmante. Mes retraites sont un peu épicuriennes. Mon hermitage des Délices, auprès de Genève, est un peu mieux qu'il n'était. Celui de Lausanne est pour l'hiver, les Délices pour les belles saisons, et en tout temps je serai charmé de vous recevoir. Je suis bien fâché que votre aimable compagnon de voyage nous ait été enlevé. Nous le regretterons ensemble, et vous me consolerez de sa perte. Ma mauvaise santé me laissera assez de sensibilité pour être bien vivement touché des agréments de votre commerce. Je parle souvent de vous avec M. Vernes. Vous avez dans nous deux vrais amis.

Lausanne, 12 janvier 1756.

(1) Les *Petites Lettres sur de grands Philosophes*, que l'auteur venait d'achever.

LETTRE DE L'AUTEUR
A M. DE VOLTAIRE.

Je n'aurais jamais songé, Monsieur, à vous entretenir d'une querelle désagréable que vient de me susciter M. le comte de Tressan, à l'occasion d'une petite pièce représentée à Nancy, un jour de cérémonie, si je n'apprenais que le bruit de cette tracasserie est parvenu jusqu'à vous. Ce qui m'est personnel me paraît de si peu d'importance lorsque je m'occupe de vous, que ce n'est pas sans effort que je prends la liberté de vous en importuner.

Il est vrai, Monsieur (et je m'en accuse), qu'il m'échappa dans cette comédie un portrait de M. Rousseau, si l'on peut appeler portrait ce qui n'a de rapport qu'aux opinions singulières d'un homme de lettres, et point du tout à sa personne.

Cette pièce avait à peine paru, que M. de Tressan, à l'instigation de quelqu'un de votre connaissance, fit courir contre moi un libelle qu'on m'envoya charitablement à Aix, chez monsieur le duc de Villars. M. Vernes, mon ami,

citoyen de votre république, vous communiquera une petite apologie que j'ai cru devoir adresser au roi de Pologne. Malgré cette apologie et la raison, je prévois que cette guerre ne finira de long-temps : mais je ne m'en épouvante point, quoique seul, sans parti et sans intrigues, parce que je crois avoir de mon côté la justice, et que d'ailleurs je n'ai point cherché cette querelle.

Ces Messieurs peuvent être, à la vérité, de terribles adversaires (1); mais j'ai lu vos ouvrages, Monsieur, et c'en est assez pour n'être frappé d'aucune sorte d'admiration pour personne. Vous m'avez rendu comme Gulliver qui ne pouvait plus s'accoutumer à trouver rien de grand, quand il sortit de Lorbrulgrud.

Il est une supériorité qui ne devrait plus laisser de place à la jalousie; c'est la vôtre. L'empire des lettres (et Dieu veuille en éloigner à jamais le moment!) deviendra comme celui de Macédoine. On verra une foule de petits usurpateurs se disputer les débris de votre monarchie, et se détruire les uns par les autres.

Pour vous, Monsieur, vous rirez dans l'empyrée, entre Newton, Homère, Thucydide et

(1) C'est ce que M. de Voltaire lui-même avait dit à M. Vernes, en lui parlant de cette querelle. On eût souhaité d'intimider l'auteur pour la plus grande gloire de la philosophie.

Sophocle, de ce petit spectacle d'ambition littéraire; et je voudrais bien m'y trouver à vos pieds, pour en rire aussi de tout mon cœur.

On vient de m'adresser le prospectus de votre nouvelle édition. Je suis enchanté d'avance de cette longue liste de plaisirs que me promettent vos nouveaux ouvrages. Il me semble que si je ne pouvais les posséder qu'aux dépens du reste de ma bibliothèque, je ne balancerais pas un moment.

Adieu, Monsieur; je compte retourner à Paris dans le commencement du mois prochain. Je me flatte que vous voudrez bien vous rappeler quelquefois le souvenir d'un homme que l'admiration seule a conduit sur les bords du lac de Genève.

J'ai l'honneur d'être, etc.

RÉPONSE
DE M. DE VOLTAIRE.

LETTRE III.

Tout malade que je suis, Monsieur, il faut que je me donne la consolation de vous remercier de votre lettre : elle est très-judicieuse, et je suis fort sensible à la confiance que vous me témoignez. J'ai d'ailleurs un intérêt véritable à voir tous ces petits nuages dissipés. Je me regarde comme votre ami après votre pélerinage. Je suis l'ami des personnes dont vous me parlez, et vous êtes tous dignes de vous aimer les uns les autres. J'ai eu dans ma vie quelques petites querelles littéraires, et j'ai toujours vu qu'elles m'avaient fait du mal. Quand il n'y aurait que la perte du temps, c'est beaucoup. On dit que vous employez votre loisir à faire des ouvrages qui me donnent une grande espérance et beaucoup d'impatience. Je parle souvent de vous

avec M. Vernes. Pardonnez une si courte lettre à un malade (1), etc.

Aux Délices, 27 août 1756.

---

(1) On n'a pas besoin de faire remarquer que M. de Voltaire évite de s'expliquer dans cette réponse, et qu'en général il y règne un ton de sécheresse et de contrainte. La lettre suivante, dont l'auteur ne s'est jamais permis de faire usage pendant la vie de M. Patu, quelque intérêt qu'il eût à la publier, en expliquera la cause. C'est précisément à cette époque, et dans la propre maison de M. de Voltaire, que la haine philosophique, qui avait déjà tenté d'armer l'indignation du roi de Pologne contre M. Palissot, s'efforçait, par de nouvelles intrigues, de lui faire perdre l'amitié de ce grand poète. On observera que c'est un témoin oculaire qui le dépose.

LETTRE DE M. PÂTU

A L'AUTEUR.

Je dois vous rendre compte, mon cher ami, de mon retour à Genève, et des huit jours que je viens de passer dans la maison de M. de Voltaire. Je ne puis qu'être infiniment sensible aux bontés du grand homme, aux politesses dont il m'a comblé, surtout à l'amitié dont il affectait, en quelque sorte, de me donner les marques les plus flatteuses; mais toutes les béatitudes ensemble ne m'auraient pas engagé à faire un long séjour dans une maison qu'habitaient avec moi ses deux bégueules de nièces (1); je ne vous déguiserai pas que j'ai eu avec elles des explications, des disputes même fort vives à votre sujet.

Le d'Alembert leur faisait la cour à mon arrivée, et vous sentez d'avance les services philosophiques qu'il a rendus à l'auteur des *Origi-*

(1) Mesdames Denis et Fontaine. La dernière était celle que le nom de bégueule caractérisait le mieux; elle était d'une impertinence outrée.

naux (1). Rien de plus tracassier que ce prétendu sage. Quelques scènes qu'il a occasionnées dans ce pays-ci, font que Lyon, Genève et moi, nous n'avons qu'une voix sur son chapitre. A Dieu ne plaise que la défense d'un ami ait jamais pu me fatiguer ! Mais avoir sans cesse à parler devant un tribunal sottement, maussadement, invinciblement prévenu, me voir même dans la nécessité de dire des choses fort dures à madame Denis, voilà ce qui m'a excédé, rebuté, engagé même à quitter Genève plus tôt que mes affaires ne l'exigeaient. M. Vernes m'a fort approuvé, et les procédés du d'Alembert lui ont paru les plus indignes du monde. *Initium sapientiæ timor philosophorum*, ce sera désormais ma devise.

Je vous connais trop, mon cher Palissot, pour vous recommander de ne pas confier cette lettre à quelque indiscret capable d'en faire un mauvais usage. S'il vous prend quelqu'envie d'écrire à ce sujet, que ce ne soit qu'au grand homme, qui vous aime toujours, et qui n'entrait pour rien dans les sottes idées de ses nièces. Je sais qu'on a voulu lui persuader que vous l'aviez peint dans le personnage de du Volcan (2), et madame du Châtelet

(1) La comédie *du Cercle ou des Originaux*, tome premier de cette édition.

(2) Il était difficile de porter l'audace et l'absurdité plus loin : mais les calomniateurs-philosophes n'y regardent pas de si près.

dans celui d'Araminte : mais cela n'a pas pris, le piége était trop grossier. Cependant vous connaissez sa sensibilité, et je ne jurerais pas qu'il n'y ait eu dans son imagination un premier moment contre vous (1). Adieu, mon cher ami ; estimé de M. de Voltaire autant que vous le méritez, ne comptez pour rien l'opinion de quelques bégueules et les calomnies d'un tartuffe, qui, sous le voile de la philosophie, ne songe qu'à la vengeance et à la persécution (2).

Lyon, 15 août 1756.

---

(1) On imagine bien qu'on ne manqua pas de revenir souvent à la charge, et surtout dans le temps de la comédie *des Philosophes*. C'est ce qui donne la clef de la conduite équivoque que M. de Voltaire a tenue depuis avec l'auteur.

(2) Les modèles qui ont servi à l'auteur pour sa comédie de l'*Homme dangereux*, datent, comme on le voit, de fort loin ; et il faut convenir qu'il y a d'utiles ennemis.

LETTRE IV

DE M. DE VOLTAIRE

A L'AUTEUR.

Votre lettre, Monsieur, est venue très-à-propos pour me consoler du départ de M. d'Alembert et de M. Patu; ils ont passé quelques jours dans mon hermitage, qui est un peu plus agréable que vous ne l'avez vu. Il mériterait le nom qu'il porte (1), si j'y jouissais d'un peu de santé. Pardonnez à l'état où je suis, si je ne vous écris pas de ma main. Je dois, sans doute, à votre amitié les bontés dont monsieur le duc d'Ayen et madame la comtesse de la Marck veulent bien m'honorer. Je me flatte que vous voudrez bien leur présenter mes très-humbles remercîments. Je suis si sensible à leur souvenir, que je prendrais la liberté de leur écrire, si je n'étais pas retenu au lit par mes souffrances, qui ont beaucoup redoublé. Mon dessein était d'accompagner

(1) Les Délices.

M. Patu jusqu'à Lyon, et d'y entendre mademoiselle Clairon sur le plus beau théâtre de France. Il est triste pour la capitale qu'elle n'ait pas assez d'émulation pour imiter au moins la province. Adieu, Monsieur; conservez-moi les sentiments d'amitié que vous me témoignez : je vous assure qu'ils me sont bien chers.

M. Vernes, qui vient de m'envoyer votre adresse que vous ne m'aviez pas donnée, vous fait ses compliments.

30 novembre 1756.

LETTRE V

DU MÊME.

Ce que vous me mandez, Monsieur, du grand acteur Le Kain, m'afflige et ne me surprend pas : c'est le sort de bien des talents de ne recueillir que des traverses au lieu de récompenses. Si vous le voyez, je vous prie de lui dire que j'ai écrit à monsieur le maréchal de Richelieu, pour lui faire obtenir un congé à Pâques ; mais on m'a répondu qu'il n'était pas possible de lui donner ce congé cette année, puisqu'il en avait pris un de lui-même l'année passée. J'aimerais bien mieux qu'on augmentât sa part, que de lui donner un congé. J'écrirai, j'insisterai : mais la recommandation d'un suisse n'a pas grand pouvoir à Versailles.

Je ne sais où est actuellement votre ami M. Patu, que je possédai huit jours dans mon hermitage avant qu'il allât en Italie. J'avais chez moi alors une de mes nièces qui commençait à être bien malade, et qui, peut-être, n'eut pas pour lui toutes les attentions qu'elle aurait eues, si elle avait moins souffert. J'ai peur que ce petit

contre-temps ne lui ait déplu (1). J'en serais très-fâché ; je l'aime beaucoup, et je sens tout son mérite. Si vous lui écrivez, je vous prie de l'assurer de mes sentiments.

Vous me feriez beaucoup de plaisir, Monsieur, de présenter mes respects à monsieur le duc d'Ayen et à madame la comtesse de la Marck. Ce sont leurs suffrages qui font ma consolation dans les maux qui m'affligent. Je ne vis plus pour les sensations agréables ; mais le plaisir de leur plaire me tiendra lieu de tous les autres. Comptez, Monsieur, sur le sentiment d'une amitié véritable de ma part.

A Monrion, 16 février 1757.

---

(1) On voit que l'impression fâcheuse que madame Fontaine avait faite sur M. Patu, n'était pas échappée à M. de Voltaire.

LETTRE VI

DU MÊME.

Votre dernière lettre, Monsieur, est remplie de goût et de raison; elle redouble l'estime et l'amitié que vous m'avez inspirées. Il est vrai qu'il y a bien des charlatans de physique et de littérature dans Paris : mais vous m'avouerez que les charlatans de politique et de théologie sont plus dangereux et plus haïssables. L'homme dont vous me parlez(1), est du moins un philosophe; il est très-savant, il a été persécuté : il est au nombre de ceux dont il faut prendre le parti contre les ennemis de la raison et de la liberté.

Les philosophes sont un petit troupeau qu'il ne faut pas laisser égorger. Ils ont leurs défauts comme les autres hommes; ils ne font pas toujours d'excellents ouvrages : mais s'ils pouvaient se réunir tous contre l'ennemi commun, ce serait une bonne affaire pour le genre humain. Les monstres, nommés Jansénistes et Molinistes, après s'être mordus, aboyent ensemble contre les pauvres partisans de la raison et de l'humanité.

(1) Diderot.

Ceux-ci doivent au moins se défendre contre la gueule de ceux-là.

On m'avertit que le libraire Lambert achève d'imprimer un énorme fatras ; et dans ce chaos, il y a quelque germe de philosophie. Je me flatte qu'il vous le présentera : il me fera un très-grand plaisir de vous donner cette faible marque des sentiments que je vous dois. Cette philosophie dont je vous parle, exclut les formules visigotes de votre très-humble. Je vous embrasse.

A Monrion, près de Lausanne.

LETTRE VII
DU MÊME.

Je hasarde, Monsieur, ce petit mot de réponse, rue du Dauphin, où vous demeuriez l'année passée, et où je suppose que vous êtes encore. Votre jugement sur la pièce nouvelle confirme ce qu'on m'en a déjà mandé. Je sens combien le métier est difficile, et je vous jure que je ne voudrais pas le recommencer.

J'ai été long-temps en peine de votre ami M. Patu. Je désire de tout mon cœur qu'il repasse par mon petit hermitage à son retour : mais il sera triste qu'il y revienne seul. Il avait un compagnon de voyage que je regretterai toujours, et à qui je souhaiterais un emploi auprès de mon lac hérétique, plutôt qu'en terre papale.

C'est une chose bien flatteuse pour moi, que madame la princesse de Robecq ait bien voulu ne pas m'oublier ; j'ambitionnais son suffrage, quand elle ornait les premières loges de sa présence. Je désirais son souvenir ; je l'en remercie bien respectueusement, et je vous prie de me mettre à ses pieds. Soyez sûr, Monsieur, que votre souvenir n'est pas moins précieux pour moi que celui des belles princesses.

Aux Délices, 15 août.

LETTRE VIII

DU MÊME.

La mort de ce pauvre petit Patu me touche bien sensiblement, Monsieur. Son goût pour les arts et la candeur de ses mœurs me l'avaient rendu très-cher. Je ne vois point mourir de jeune homme sans accuser la nature : mais jeunes ou vieux, nous n'avons presque qu'un moment, et ce moment si court, à quoi est-il employé? J'ai perdu le temps de mon existence à composer un énorme fatras, dont la moitié n'aurait jamais dû voir le jour. Si dans l'autre moitié il y a quelque chose qui vous amuse, c'est au moins une consolation pour moi. Mais, croyez-moi, tout cela est bien vain, bien inutile pour le bonheur. Ma santé n'est pas trop bonne : vous vous en apercevrez à la tristesse de mes réflexions. Cependant, je m'occupe avec madame Denis à embellir mes retraites auprès de Genève et de Lausanne. Si jamais vous faites un nouveau voyage vers le Rhône, vous savez que sa source est sous mes fenêtres. Je serais charmé de vous voir encore et de philosopher avec vous. Conservez votre souvenir au suisse V***.

Au Chêne, à Lausanne, 29 octobre.

LETTRE IX

DU MÊME (1).

J'AI tardé long-temps à vous répondre, Monsieur, et à vous remercier; mais je n'ai pas toujours des yeux : ils sont, comme l'imagination, sujets à la faiblesse et à l'inégalité. Je suis alternativement aveugle, borgne et voyant : voilà ce que me vaut le climat des Alpes. Je veux lire vos ouvrages au plus vite, à présent que je suis dans l'intermittence de mes fluxions. J'ai déjà entrevu des beautés qui me donnent plus d'envie que jamais de n'être point aveugle.

J'ai dû découvrir des idées neuves dans vos réflexions sur les premiers temps de l'histoire romaine. (1). Dès que le livre sera revenu de

(1) Cette lettre, datée de 1763, avait été précédée des lettres qui sont relatives, soit à la comédie des *Philosophes*, soit à celle des *Nouveaux Ménechmes*. L'auteur, dans cette édition, a cru qu'elles seraient placées plus convenablement à la suite de ces ouvrages. Par la même raison, il a placé aussi, à la suite de la *Dunciade*, celles qui sont relatives à ce poème.

(2) Cet aperçu de M. de Voltaire sur mon *Histoire des premiers siècles de Rome* me flatta d'autant plus, je

Genève, où je le fais relier dans le goût de ma petite bibliothèque (car je n'en ai pas une si belle que celle du marquisat de Pompignan), je lirai vos trois tomes avec le plaisir que tous vos ouvrages doivent donner : celui de les tenir de vous m'est bien plus précieux. Pardonnez à ma faible vue, si je n'entre pas dans de plus longs détails, et comptez, Monsieur, sur tous les sentiments, etc.

Aux Délices, 31 mai 1763.

---

l'avoue, qu'il semblait confirmer ce que, plusieurs années auparavant, M. Helvétius m'avait dit de cet ouvrage. Il le regardait comme la preuve d'une vocation très-marquée, qui m'appelait au genre de l'histoire, et prétendait que je devais m'y fixer. La plupart des papiers publics en parlèrent avec une faveur qui aurait pu me déterminer à suivre cet avis. Fréron même porta l'adulation jusqu'à le comparer à l'excellent ouvrage de M. de Montesquieu *sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains*. On me fera bien l'honneur de croire qu'une épigramme ou même une satire m'auraient moins choqué que cette louange impertinente. Mon extrême jeunesse, et le soin que j'avais donné à mon style pouvaient, à la vérité, me donner quelques droits à l'indulgence avec laquelle cet essai fut accueilli : mais le temps approchait où je devais expier cette indulgence. La comédie des *Philosophes* et la *Dunciade* soulevèrent contre moi des orages qu'un demi-siècle n'a point calmés, et dont j'avais prévu, sans m'effrayer, toute la violence : Je savais trop qu'on ne venge ni les mœurs ni le goût impunément.

LETTRE X

DU MÊME.

Je deviens aveugle tout de bon, Monsieur. Me voilà comme le bon homme Tobie, et je n'espère rien du fiel d'un poisson. Je suis bien aise qu'il n'y ait plus de fiel entre M. de Tressan et vous, et je voudrais que vous puissiez être l'ami de tous les philosophes : car, au bout du compte, puisque vous pensez comme eux sur bien des choses, pourquoi n'être pas uni avec eux (1)? Il me semble que nous ne devons avoir que les sots pour ennemis. Je voudrais pouvoir vous voir à Ferney avec les Diderot, les d'Alembert, les Hume, les Jean-Jacques. Nous chanterions tous mademoiselle Corneille et son grand oncle, mais Fréron n'en serait pas.

Sans compliment, et à vous de tout mon cœur.

18 august. 1763, à Ferney.

(1) M. de Voltaire, d'après ses principes, devait demeurer uni avec Jean-Jacques : voyez cependant le *Poème sur la guerre de Genève.*

LETTRE XI

DU MÊME.

Votre lettre, Monsieur, est pleine de goût et de raison ; vous connaissez votre siècle, et vous le peignez très-bien. Les sentiments que vous voulez bien me témoigner, me flattent d'autant plus, qu'ils partent d'un esprit très-éclairé. Vous méritiez d'être l'ami de tous les philosophes, au lieu d'écrire contre les philosophes. Je vous répète encore que j'aurais voulu surtout que vous eussiez épargné M. Diderot. Il a été persécuté et malheureux. C'est une raison qui devrait le rendre cher à tous les gens de lettres.

M. de Marmontel s'est trouvé dans le même cas. C'est contre les délateurs et les hypocrites qu'il faut s'élever, et non pas contre les opprimés. Je pardonne à Guillaume Vadé et à Jérôme Carré de s'être un peu moqués des ennemis de la raison et des lettres. Je trouve même fort bon que, quand un évêque fait un libelle impertinent sous le nom d'*Instruction Pastorale*, on tourne Monseigneur en ridicule : mais nous ne devons pas déchirer nos frères. Il me paraît affreux que des gens de la même communion s'acharnent les

uns contre les autres. Le sort des gens de lettres est bien cruel ! Ils se battent ensemble avec les fers dont ils sont chargés. Ce sont des damnés, qui se donnent des coups de griffes. Maître Aliboron (dit Fréron) a commencé ce beau combat. Je veux bien que tous les oiseaux donnent des coups de bec à ce hibou ; mais je ne voudrais pas qu'ils s'arrachassent les plumes en fondant sur la bête. Le Crévier dont vous avez parlé, est un cuistre fanatique, qui a écrit un livre impertinent contre le président de Montesquieu. Tous les gens de bien vous auraient embrassé, si vous n'aviez frappé que de telle canaille. Je ne sais pas comment vous vous tirerez de tout cela, car vous voilà brouillé avec les philosophes et les anti-philosophes. J'ai toujours rendu justice à vos talents ; j'ai toujours souhaité que vous ne prissiez les armes que contre nos ennemis. Je ne peux, il est vrai, vous pardonner d'avoir attaqué mes amis ; mais je vous remercie de tout mon cœur des ailes à l'envers que vous avez données à Martin Fréron. Vous voyez que je suis l'homme du monde le plus juste. Permettez à un pauvre aveugle de supprimer les cérémonies.

(1764.)

RÉPONSE DE L'AUTEUR.

Ce serait, en effet, un malheur, Monsieur, si j'étais à la fois brouillé avec les philosophes et les anti-philosophes. Pour ces derniers, à la bonne heure. Je suis entièrement de l'avis de Guillaume Vadé et de Jérôme Carré, contre les ennemis de la raison et des lettres : mais, en homme d'honneur, je ne me crois point du tout brouillé avec les vrais philosophes. Je ne me lasse pas de vous redire, Monsieur, que j'ai fait éclater mes sentiments pour vous dans tous mes ouvrages. J'ai toujours loué le président de Montesquieu, toujours rendu justice à M. d'Alembert; enfin, je n'ai parlé du citoyen de Genève lui-même qu'avec les plus grands égards : c'en est assez, je crois, pour n'être pas regardé comme l'ennemi des philosophes.

Je sais bien que quelques-uns de ces esprits, qui ne se plaisent que dans le trouble, n'auraient pas mieux demandé que d'occasionner un divorce entre nous, Monsieur ; mais, pour leur ôter bien vite toute espérance, je me suis hâté de faire la *Dunciade*; et je n'ai pas cru pouvoir donner

une preuve plus sensible de mon antipathie éternelle pour les ennemis de la raison.

Il est vrai qu'en faisant profession de respecter et la bonne philosophie et la véritable littérature, je ne me crois pas obligé à une estime aveugle pour tous ceux qui se piquent d'appartenir à l'une ou à l'autre. Je vous avoue, par exemple, qu'il m'est impossible de regarder Marmontel comme un bon poète, lorsque je lis ses tragédies et les vôtres. J'ai la même répugnance à regarder M. Diderot comme un philosophe, lorsque je me rappèle certaines épîtres dédicatoires qu'il n'avait faites que pour me nuire, dans un temps où j'étais à la veille des plus grandes infortunes : ce qu'il savait parfaitement bien. Je ne voudrais pas soutenir (car on peut se tromper dans sa propre cause) que mon ressentiment ne m'ait conduit peut-être un peu trop loin ; mais vous êtes sensible, Monsieur, et je n'ai point à rougir en vous disant que je le suis aussi.

Quelque peine que j'aye à combattre l'opinion que vous semblez avoir de M. Diderot, je puis encore moins me résoudre à l'admirer comme littérateur. Je conviens qu'il a de grandes connaissances, quoique mal digérées et confuses; qu'il a de la hardiesse, quelquefois même de l'élévation dans l'esprit ; mais il me paraît plein de faux enthousiasme, et presque toujours énig-

matique. L'article *Encyclopédie*, qui est de lui, dans ce grand dictionnaire, est, à ce qu'il me semble, un des plus mauvais de tout l'ouvrage. Son roman des *Bijoux Indiscrets* est en même temps très-ordurier, et, qui pis est, très-ennuyeux. Ses deux comédies, dans lesquelles il peut y avoir quelques beautés, qui pourtant ne sont pas du genre, sont deux productions tristes, qu'il avait annoncées, dans leurs préfaces, avec un faste insupportable. Si le public avait eu le malheur de se familiariser avec de pareils drames, c'en était fait de vos chef-d'œuvres. Enfin, dans tous les ouvrages de M. Diderot, la somme du médiocre et du détestable me paraît l'emporter de beaucoup sur ce qu'on peut y trouver d'estimable. Voilà mes sentiments que je vous confie, Monsieur; ne vous en prenez qu'à vous-même si vous les jugez trop sévères : je n'aurais pas été digne de vous admirer, si j'estimais tout le monde.

J'avoue cependant que j'aimerais encore mieux me réconcilier avec quelques-uns de ces Messieurs, qu'avec de certains anti-philosophes. Mais, pour rien au monde, je ne voudrais admettre à ma communion les écrivains scandaleux qui ont osé, dans leur fougue imprudente, sapper tous les fondements de la morale et de nos devoirs naturels. Il est possible, à la vérité, que le fanatisme et la superstition ne

soient pas moins horribles; mais les excès d'un parti ne justifient pas ceux de l'autre.

Telle est, Monsieur, ma profession de foi, en vertu de laquelle j'espère que je me tirerai toujours d'embarras, quoique brouillé avec bien des gens. Je souhaiterais de tout mon cœur que les rêves de l'abbé de Saint-Pierre pussent se réaliser, du moins pour la république des lettres, et qu'il y eût moyen d'établir une paix perpétuelle entre tous ceux qui cultivent les arts avec quelque distinction, et qui ont d'ailleurs des droits à l'estime des honnêtes gens. Ce serait pour le coup que les sots trembleraient, en se voyant isolés comme ils le méritent. Oh! que si ce projet pouvait sortir de la classe des chimères, avec combien de plaisir j'irais chanter le *Te Deum* à Genève!

P. S. Si vous persistiez à penser qu'en ne ménageant pas assez les différents partis, j'ai péché, du moins, contre la bonne politique, je prendrais la liberté de ne vous opposer qu'à vous-même, en vous remettant sous les yeux ce que vous écriviez si judicieusement à M. le marquis Albergatti (1):

« Un journaliste a observé que je n'étais pas

(1) Le même qui depuis m'a fait l'honneur de traduire, en vers italiens, la tragédie de *Ninus second*.

» adroit, puisque je n'épousais aucune faction,
» et que je me déclarais également contre tous
» ceux qui voulaient former des partis. Je fais
» gloire de cette maladresse. Ne soyons ni à
» Apollon, ni à Paul, mais à Dieu seul. Il y a
» des gens qui entrent dans un parti pour être
» quelque chose; mais il y en a d'autres qui
» existent sans avoir besoin d'aucun parti. »

9 août 1764.

LETTRE XII

DU MÊME.

Votre lettre du 3 février, Monsieur, a renouvelé mes plaintes et mes regrets. Quel dommage, ai-je dit, qu'un homme qui pense et qui écrit si bien, se soit fait des ennemis irréconciliables, de gens d'un extrême mérite, qui pensent et qui écrivent comme lui!

Vous avez bien raison de regarder Fréron comme la honte et l'excrément de notre littérature. Mais pourquoi ceux qui devraient être tous réunis pour chasser ce malheureux de la société des hommes, se sont-ils divisés, et pourquoi avez-vous attaqué ceux qui devaient être vos amis, et qui ne sont que les ennemis du fanatisme? Si vous aviez tourné vos talents d'un autre côté, j'aurais eu le plaisir de vous avoir, avant ma mort, pour confrère à l'Académie Française. Elle est à présent sur un pied plus honorable que jamais; elle rend les lettres respectables. J'apprends que vous jouissez d'une fortune digne de votre mérite. Plus vous cher-

cherez à avoir de la considération dans le monde, plus vous vous repentirez de vous être fait, sans raison, des ennemis qui ne vous pardonneront jamais. Cette idée peut empoisonner la douceur de votre vie. Le public prend toujours le parti de ceux qui se vengent, et jamais de ceux qui attaquent de gaîté de cœur. Voyez comme Fréron est l'opprobre du genre humain! Je ne le connais pas, je ne l'ai jamais vu, je n'ai jamais lu ses feuilles; mais on m'a dit qu'il n'était pas sans esprit. Il s'est perdu par le détestable usage qu'il en a fait. Je suis bien loin de faire la moindre comparaison entre vous et lui. Je sais que vous lui êtes infiniment supérieur à tous égards; mais plus cette distance est immense, plus je suis fâché que vous ayiez voulu avoir mes amis pour ennemis. Ah! Monsieur, c'était contre les persécuteurs des gens de lettres que vous deviez vous élever, et non contre les gens de lettres persécutés. Pardonnez-moi, je vous en prie, une sensibilité qui ne s'est jamais démentie. Votre lettre, en touchant mon cœur, a renouvelé ma plaie; et quand je vous écris, c'est toujours avec autant d'estime que de douleur.

A Ferney, 13 février 1767.

RÉPONSE DE L'AUTEUR.

Ne me plaignez pas tant, Monsieur, je n'ai pas, à beaucoup près, outragé tous les saints de votre calendrier; je n'ai jamais médit ni des Homère, ni des Virgile, ni des Cicéron, ni des Sophocle. Si j'ai marqué un peu moins de respect pour quelques modernes, j'ai cependant loué en mille endroits et le philosophe de Montbar, et M. de Montesquieu, et M. d'Alembert lui-même. Voilà, Monsieur, ceux que j'ai pu croire vos amis, et quelques-uns d'eux auraient été vos rivaux, si vous pouviez en avoir.

Mais quand je n'aurais fait que témoigner mon tendre attachement pour vous, c'en était assez pour que je ne dusse jamais être suspect d'avoir voulu faire ma cour aux fanatiques. Or, c'est ce que j'ai fait dans tous les temps, et même lorsque parut cette comédie que vous me reprochez toujours, et que je ne me reprocherai jamais.

La faveur publique, dites-vous, est pour ceux qui se défendent, et non pour celui qui attaque de gaîté de cœur (1). J'adopte ce principe,

(1) Ceci n'est qu'une redite; mais l'auteur y était forcé par celles de M. de Voltaire, dont le projet était appa-

Monsieur, et c'est précisément ce qui devait vous engager à vous déclarer pour moi. Je n'ai point été l'agresseur. On m'avait suscité une persécution sérieuse pour quelques plaisanteries innocentes que je m'étais permises sur le fameux citoyen de Genève, dans une comédie représentée devant le roi de Pologne. Ceux qui aujourd'hui croient avoir le plus de raison de se déchaîner contre M. Rousseau, étaient alors ses enthousiastes et ses vengeurs. Je n'avais pas encore vingt-quatre ans; j'aurais pu, sans conséquence, ne répéter que l'esprit des autres, et ce sont les autres qui ont répété mon esprit. Ils ont même été beaucoup plus loin que moi, car du moins je respectai toujours les mœurs et les rares talents de M. Rousseau.

Quoi qu'il en soit, M. le comte de Tressan (qui m'en a depuis témoigné son repentir), et quelques philosophes que vous connaissez, se rendirent mes délateurs auprès du roi de Pologne, et me représentèrent charitablement à ce prince comme un homme à punir. On lui demandait que pour le moins je fusse exclus, par un jugement public, d'une académie à laquelle

---

remment de le fatiguer, en lui faisant répéter sans cesse ce qu'il était bien résolu de ne pas entendre : aussi l'on voit que l'auteur regardait cette lettre comme une dernière explication.

il m'avait fait l'honneur de m'appeler. Il est donc évident, Monsieur, que je n'ai fait que me défendre contre des gens qui m'avaient attaqué de gaîté de cœur, et seulement pour venger l'amour-propre d'un philosophe qu'ils outragent aujourd'hui avec indécence : vous ne deviez donc pas tendre les bras à mes ennemis, vous, Monsieur, qui êtes l'ennemi des persécuteurs !

Est-ce à vos yeux un crime si capital en littérature, que de n'admirer ni MM. Diderot, Marmontel, Duclos, ni quelques autres ? Vous me dites, Monsieur, qu'ils sont vos amis, et à ce titre je les considère comme je le dois. Mais n'avais-je pas lieu de me croire aussi de vos amis? Vous ont-ils donné plus que moi des marques de leur attachement ? Ont-ils paru même ressentir, autant que moi, la vénération qui vous est due ? Par quelle fatalité toute votre faveur serait-elle pour eux ? Voulez-vous donc vérifier ce que dit un homme du monde, un homme de beaucoup d'esprit, en lisant la première lettre que vous me fîtes l'honneur de m'écrire à l'occasion de mes *Philosophes* ? « M. de Voltaire, me dit-il, ne » vous pardonnera jamais d'avoir battu sa livrée.»

Peut-être, Monsieur, la préface qui parut d'abord avec ma comédie, fut-elle en effet un peu trop vive. J'étais alors étourdi du bruit qui se faisait autour de moi, et des libelles calomnieux que de soi-disant philosophes répandaient

partout contre un homme qu'ils ne connaissaient pas. Mais enfin cette préface n'existe plus; et l'avoir supprimée du recueil de mes Œuvres, c'est l'avoir désavouée. Ne vous est-il jamais arrivé à vous-même, Monsieur, d'être entraîné par les circonstances plus loin que vous ne l'eussiez voulu? C'est précisément le cas où je me trouvai. Mais pourquoi me forcer sans cesse à vous répéter ce que vous savez aussi bien que moi? Ah! Monsieur, ce n'est pas là comme je voudrais m'entretenir avec vous! Voulez-vous cependant que je n'aye pas raison? Je vous promets que cette explication sera la dernière.

Je sais que mes ennemis ne me pardonneront jamais, vous me l'avez assez répété : mais ils étaient mes ennemis avant cette époque; ils le seront encore après, il faut bien que je m'en console. Actuellement, du moins, les motifs de leur inimitié sont connus, et leur haine déclarée est moins dangereuse que lorsqu'elle était couverte.

Je ne serai point de l'Académie Française, je le crois : mais si je mérite d'en être, c'est tant pis pour elle; et les regrets obligeants que vous voulez bien me témoigner sur cette petite disgrâce, sont plus que suffisants pour m'en consoler. Il est certain, Monsieur, que j'aurais pu être tenté de l'honneur d'être votre confrère, quand j'aurais dû n'en jouir qu'un moment : mais en perdant cet avantage, ne gagnerai-je pas

quelque chose à n'être point le confrère de l'abbé Trublet? Vous voyez que tout est compensé dans ce monde.

D'ailleurs, Monsieur, qui sait ce qui peut arriver encore? Je suis assez jeune pour espérer de voir passer la génération présente, et j'aurai peut-être quelque influence sur la façon de penser de celle qui la suivra. Vous l'avez dit quelque part : le temps est le dieu qui console ; il amène des changements auxquels on n'aurait jamais pensé. Je serai très-content de lui, pourvu qu'il n'en apporte aucun dans votre cœur à mon égard.

Je vous avoue que j'aurais désiré que M. de Voltaire se crût, comme il l'est en effet, supérieur à tous les partis ; qu'il eût répondu plus ouvertement à la franchise et à la confiance d'un homme qui avait peut-être plus de droits que beaucoup d'autres à un tendre retour de sa part. Vous avez eu de grands ménagements, Monsieur, pour des gens qui prouveront un jour qu'ils vous étaient beaucoup moins attachés que moi. Vous avez eu plus de raison que vous ne le pensiez, de me dire, en parlant de la *Dunciade*, que vous ne connaissiez pas les masques. Pour moi,

J'ai trop, à mes périls, appris à les connaître.

Au reste, plus on m'accusera, comme Boileau, d'avoir mis à tout blâmer mon étude et ma gloire, plus mon admiration pour vous aura peut-être de poids dans l'avenir.

RÉPONSE
DE M. DE VOLTAIRE.

Vous avez touché, Monsieur, la véritable corde : j'ai vu Fréret, le fils de Crébillon, Diderot enlevés et mis à la Bastille ; presque tous les autres persécutés ; l'abbé de Prades traité comme Arius par les Athanasiens ; Helvétius opprimé non moins cruellement ; Tercier dépouillé de son emploi ; Marmontel privé de sa petite fortune ; Bret, son approbateur, destitué et réduit à la misère. J'ai souhaité qu'au moins des infortunés fussent unis, et que des forçats ne se battissent pas avec leurs chaînes. Je n'ai pu jouir de cette consolation ; il ne me reste qu'à achever, dans ma retraite, une vie que je dérobe aux persécuteurs.

Jean-Jacques Rousseau, qui pouvait être utile aux lettres, en est devenu l'ennemi par un orgueil ridicule, et la honte par une conduite affreuse. Je conclus qu'il faut cultiver son jardin. Je cultive le mien, et je serai toujours avec autant d'estime que de regret, etc. (1).

16 mars 1767.

(1) On n'a pas trop conçu la liaison de cette réponse avec la lettre précédente : mais on a très-bien compris que

M. de Voltaire ne voulait plus d'explications. A cette liste de persécutés, qu'il a pris plaisir à composer lui-même, on serait tenté de croire que la nation a voulu renouveler, contre les pauvres philosophes, les dragonnades dont les protestants avaient gémi sur la fin de l'autre siècle. Il faut que M. de Voltaire ait été trompé par des mémoires bien étranges. Réduisons cette liste à ce qu'elle renferme de vrai, nous verrons que toutes ces persécutions sont infiniment exagérées, et que la philosophie a été fort étrangère à la plupart.

Fréret fut mis à la Bastille en 1714, temps où l'on ne parlait pas encore en France de cette philosophie à laquelle un caprice de mode a donné depuis tant de faveur. Il avait lu à l'Académie des Inscriptions un discours, sur l'origine des Français, qui parut très-savant, mais trop hardi. On voit qu'il n'était question que d'une discussion historique.

Crébillon le fils eut, pendant quelques jours, le sort de Fréret, pour avoir fait le roman de *Tanzaï*, que certainement il n'a jamais regardé comme une production philosophique.

Il y avait de la philosophie dans l'affaire de Diderot. Il avait été mis à Vincennes pour ses *Lettres sur les Aveugles* : mais cette disgrâce ne fut ni dure ni longue; et depuis, on n'a pas entendu dire qu'il ait essuyé la plus légère persécution.

L'abbé de Prades, pour une thèse de théologie, qui pouvait passer du moins pour imprudente, fut exclus de la Sorbonne. Il était sans fortune, et cette aventure lui a valu un bon canonicat à Breslau.

Il y eut véritablement un violent orage contre le *Livre de l'Esprit*, orage qui n'aurait pas eu lieu, si l'auteur avait eu pour lui-même le ménagement de faire imprimer cet ouvrage chez l'étranger. Il en coûta une place à

M. Tercier, censeur de ce livre, à qui l'on donna pour retraite une pension de dix mille livres. Il avait alors près de soixante-quinze ans. Au reste, cette persécution fut bientôt calmée; et l'auteur est mort, dans le sein de sa famille, riche, considéré et regretté, parce qu'il méritait de l'être.

M. Marmontel perdit le privilége du *Mercure*, parce qu'il eut le malheur d'être soupçonné d'avoir parodié une scène de *Cinna*, d'une manière très-injurieuse pour quelques personnes du premier rang. Sa fortune, malgré cette perte, était demeurée très-honnête; et depuis, il avait obtenu le brevet d'historiographe de France, et les grands honneurs de l'Académie.

M. Bret, pour avoir approuvé le *Conte moral de Bélisaire*, fut rayé de la liste des censeurs, et destitué d'une place qui ne lui rapportait rien : mais il ne tarda pas à être rétabli sur cette liste; et, loin d'être réduit à la misère, il jouissait d'une aisance qui l'avait toujours distingué parmi les gens de lettres. M. Bret, d'ailleurs, ne s'était jamais donné pour philosophe. C'était un homme fort aimable, un homme d'esprit, qui n'avait guère fait que des comédies, à la vérité, très-médiocres.

Les forçats dont parle M. de Voltaire, ne sont donc pas fort à plaindre. Il avait sûrement un peu de mélancolie, lorsqu'il écrivit cette lettre.

LETTRE DE L'AUTEUR

AU MÊME.

J'ÉTAIS à Genève depuis quelques semaines, Monsieur, lorsque M. le résident de France me fit l'honneur de m'inviter, de votre part, d'une manière très-pressante, d'aller à Ferney.

Je fus charmé d'apprendre que vous vous rappeliez encore le sentiment qui me conduisit à Genève, il y a plus de quinze ans, uniquement pour dire comme Ovide : *Virgilium vidi*. Mais je ne veux rien vous dissimuler; je ne me trouvai plus ni la même ardeur ni la même confiance qui m'avaient amené autrefois de si loin pour vous rendre hommage. M. Vernes, notre ami, me pressa vivement, mais en vain, de prendre un jour avec lui pour vous aller voir : je veux vous expliquer, Monsieur, les causes de ce changement, et vous ouvrir mon cœur une dernière fois.

Mon admiration pour vous est, à quelques égards, un préjugé de mon enfance. Je n'exa-

gère point en vous disant que j'ai appris à lire dans *la Henriade*, et que c'est elle qui m'a inspiré mes premiers vers. Le sentiment le plus tendre se joignit à mon admiration dans cet *âge heureux qui méconnaît la crainte*, dans cet âge de l'inexpérience et des illusions, qui nous porte à croire qu'un beau génie est toujours accompagné d'une âme sublime. Tel était, je vous l'avoue, le sentiment qui m'avait conduit à Genève, et que je conservais encore dans toute sa pureté, lorsque, pour me venger d'une persécution très-injuste, je crus devoir donner cette comédie *des Philosophes*, dans laquelle je m'étais permis de maltraiter un peu votre livrée.

Peut-être n'avez-vous reçu de personne une preuve d'attachement plus forte que celle que je vous donnai dans cette circonstance même. On m'excitait de toutes parts, on employait toutes les séductions pour m'engager à vous confondre avec ces philosophes dont on affectait de vous nommer l'oracle. On me faisait entrevoir des pensions, des honneurs ; que sais-je? un brevet de bel esprit à votre académie, si je voulais seulement paraître abjurer mon attachement pour vous. Afin de m'exciter mieux, on alla jusqu'à m'accuser d'un sentiment de crainte qui n'est pas dans mon caractère ; je fus inflexible, et je ne balançai pas à vous sacrifier mon propre parti.

J'espérais, il est vrai, qu'en homme supérieur

à tous ces partis, vous n'en épouseriez aucun, que vous auriez ce respect pour vous-même, et qu'au fond du cœur vous distingueriez l'homme libre et courageux qui n'avait jamais été votre adulateur, de tous ces parasites littéraires qui ne se rangeaient si respectueusement sous votre pavillon que par le sentiment de leur nullité : vous savez, Monsieur, combien je fus trompé dans mes espérances.

Permettez-moi de vous le demander avec franchise, vous êtes-vous conduit comme votre gloire semblait vous le prescrire? En m'assurant de votre estime par toutes vos lettres, vous me lanciez à la dérobée, pour complaire à vos philosophes, des traits satiriques dans quelques brochures. Vous vous faisiez, vous, Monsieur de Voltaire, l'éditeur des libelles que ces Messieurs avaient semés dans le public! Vous compiliez leurs injures sous le titre des *Facéties Parisiennes!* Vous écriviez à M. le maréchal de Richelieu, pour lui reprocher l'intérêt qu'il avait pris à la comédie de l'*Homme dangereux!* Vous aviez fait à peu près les mêmes reproches à M. le duc de Choiseul ; et voilà comme vous me récompensiez de ces hommages si tendres que j'étais allé vous porter à Genève! Que je vous plains, au milieu de toute votre gloire, si vous ne sentez pas combien cette conduite était au-dessous de vous!

La vivacité de ces reproches vous prouvera que je vous aime encore, et que j'ai pu, comme vous m'en avez souvent prié par vos lettres, sentir votre embarras, et vous pardonner ce que vous appeliez vous-même vos mauvaises plaisanteries. Vous jugerez, par un article qui vous regarde dans un de mes nouveaux ouvrages, et que peut-être j'irai vous lire (1), vous jugerez,

---

(1) M. de Voltaire ne répondit pas directement à cette lettre ; mais, le 30 novembre 1770, c'est-à-dire environ un mois après, il écrivit à M. Vernes le billet que voici :

« Le vieux malade, à qui M. Vernes a fait la faveur » d'écrire, est actuellement dans un état déplorable. Dès » qu'il sera un peu mieux, il suppliera M. Vernes de » vouloir bien ne pas oublier de le venir voir avec son ami » M. Palissot. Il présente ses respects à l'un et à l'autre. »

V*.

L'auteur ne résista plus à cette nouvelle invitation, et ce fut la dernière fois qu'il vit M. de Voltaire dans sa retraite. Il lui lut deux chants de la *Dunciade*, celui, entre autres, où se trouvent ces vers :

O de Ferney sublime solitaire ! etc.

et M. de Voltaire le lui fit répéter deux fois de suite. Il n'eut avec lui aucune explication sur la lettre qu'on vient de lire. Seulement il parut y faire quelque allusion, en disant à l'auteur qu'il ressemblait à un jeune tigre qui venait relancer un vieux lion sur sa litière. Pour lui prouver qu'il n'était pas un tigre, l'auteur lui lut l'article qui le concernait dans ses *Mémoires Littéraires* qu'on imprimait

dis-je, combien mon attachement pour vous l'emporte encore sur mes ressentiments ; mais ne me laissez jamais entrevoir que l'idée injurieuse qu'on a voulu vous donner de mon caractère, ait pris sur vous quelque crédit. Je sais, Monsieur, qu'on a osé vous dire que je ne feignais de vous être attaché que par crainte : ne me réduisez pas, je vous en supplie, à vous désabuser.

J'imagine que ma sensibilité ne peut vous déplaire, et qu'au fond vous n'y verrez que les re-

---

alors à Genève. M. de Voltaire parut l'entendre avec une émotion qu'il eut peine à contenir. Il finit par embrasser le lecteur, en le pressant beaucoup de rester quelques jours à Ferney ; mais ce dernier partit aussitôt après dîner.

Ce qui détermina sa résistance, c'est qu'il vit clairement que M. de Voltaire se croyait engagé par honneur à tenir toujours à ses philosophes, quoique dans le vrai il ne les estimât guère : mais il avait la faiblesse de les croire nécessaires à sa réputation. L'auteur sentit que, par ménagement pour eux, M. de Voltaire n'aurait jamais avec lui qu'une conduite très-équivoque. Alors même il conçut l'idée du huitième chant de la *Dunciade*, et ce chant ne tarda pas à paraître. Il dut achever de prouver à M. de Voltaire que l'auteur était également incapable, et de le ménager par crainte, et d'être injuste envers sa gloire. Quelque ombrageux que fût ce grand poète, il parut prendre très-bien la plaisanterie : voyez-en la preuve dans les dernières notes de ce même chant.

grets de l'amitié blessée. Laissez-moi conserver l'illusion où j'étais ; laissez-moi croire qu'il peut exister un grand homme sans alliage. Concevez vous-même combien il me serait pénible de renoncer à mes sentiments pour vous, puisqu'ils ont prévalu jusqu'à présent sur votre conduite inégale et variable à mon égard, et sur vos petites injustices, dont, peut-être, vous ne soupçonniez pas que j'étais si bien instruit.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Une ancienne passion laisse toujours des traces profondes. A l'arrivée imprévue de M. de Voltaire à Paris, l'auteur lui adressa la lettre suivante, avec un exemplaire de la collection de ses œuvres.

« J'apprends à la fois, Monsieur, et votre » heureux retour dans votre patrie, et cet ac- » cueil, cet empressement, plein de vénération » et de tendresse, dont elle se plaît à vous pro- » diguer les témoignages.

» Je me flatte que vous voudrez bien distin- » guer dans la foule l'hommage d'un homme qui » fit autrefois le voyage de Genève, uniquement » pour vous porter son tribut d'admiration. Je » serais allé vous le présenter moi-même, si je » n'étais retenu par un rhume qui m'a presque

» ôté l'usage de la voix, et qui me fait une triste » nécessité de différer ma visite.

» En attendant que j'aille vous témoigner de » vive voix mon ancien attachement, je vous prie » de recevoir avec bonté cette collection de mes » ouvrages, la plus soignée et la plus complète » qui ait encore paru. Quelques-uns d'eux (vous » vous le rappèlerez assez) ont produit, dans » leur temps, une sensation plus vive que je ne » l'aurais désiré; je n'ose me flatter cependant » que vous les jugiez dignes de votre indulgence : » mais, pour me mettre à la mode, on les a en- » richis d'estampes (1), et ces images pourront » peut-être vous amuser. »

Paris, 19 février 1778.

---

(1) Dans l'édition faite à Liége, en 1777, chez Clément Plomteux.

RÉPONSE
DE M. DE VOLTAIRE.

Je suis arrivé mourant, Monsieur, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Je suis très-fâché de votre rhume :

Non ignara mali, miseris succurrere disco.

Je vais relire vos ouvrages, ils me consoleront : c'est un bienfait dont je vous dois mille remercîments. M. Tronchin, qui est chez moi, et qui me défend d'écrire, ne me défend pas de lire, encore moins de vous témoigner l'estime et la reconnaissance dont le cœur de ce pauvre vieillard est rempli pour vous.

LETTRE DE Mme NECKER

A L'AUTEUR,

SUR SON ÉLOGE DE M. DE VOLTAIRE.

Il est beau, Monsieur, de faire un éloge avec la liberté et l'impartialité d'un historien. C'est en fixant notre attention sur les défauts de M. de Voltaire, que vous les avez presque fait disparaître. Vous nous avez montré toutes les idées accessoires qui en changeaient la nature ; et, à l'exemple de ce grand homme, vous avez joint la finesse de l'art à une grande simplicité. Je vous dois beaucoup de remercîments, et pour le plaisir que vous m'avez fait, et pour l'attention que vous m'avez marquée. J'ai l'honneur d'être avec des sentiments très-distingués,

Monsieur, etc.

LETTRE DE M. D'ARGENTAL

A L'AUTEUR.

Je n'ai point oublié, Monsieur, l'ancien dénoûment de la tragédie de *Mariamne*, que vous m'aviez demandé, et que vous désiriez insérer dans l'édition que vous vous proposez de faire. Je me suis occupé, en conséquence, des moyens de retrouver le manuscrit conforme à la première représentation de cette pièce. La comédie ne l'a point. M. Paulmy, à qui j'ai eu recours, m'a assuré qu'il n'était point dans sa bibliothèque. Je n'ai d'autre ressource que la police. M. Lenoir a bien voulu ordonner la recherche des anciens manuscrits; mais comme ce n'est que depuis peu qu'on y a mis quelque ordre, je crains fort que cette recherche ne soit inutile. Dès que vous m'aurez envoyé la note des renseignements que vous souhaitez, vous ne devez pas douter que je ne sois très-empressé d'y répondre. Je serai fort aise de contribuer à tout ce qui peut honorer la mémoire de M. de Voltaire. Mon nom certainement n'est pas digne d'être à coté du sien; je

ne peux servir que d'un très-petit épisode dans votre ouvrage ; mais je ne saurais qu'être flatté de la mention que vous ferez de la tendre et constante amitié qui a duré, sans aucune altération, pendant plus de soixante ans, entre M. de Voltaire et moi.

J'ai l'honneur d'être avec les sentiments les plus distingués, etc.

LETTRE
DE M. LE CHEVALIER GLUCK
A L'AUTEUR.

Vienne, 18 mars 1780.

Je ne saurais différer davantage, Monsieur, à vous marquer le plaisir suprême que je ressens en lisant vos ouvrages, et j'ai bien des obligations à M. le comte de Brancas de m'avoir fait connaître un des plus beaux esprits de la France. Si j'avais eu connaissance, pendant mon séjour à Paris, de votre comédie des *Philosophes*, et de votre *Dunciade*, oh! que j'en aurais pu faire un bon usage contre les invectives de Marmontel et de ses confrères! Si jamais je reviens à Paris, vos ouvrages me serviront d'égide contre ces insectes du Parnasse. M. Janson, qui vous présente cette lettre, est aussi enchanté que moi-même de votre génie, et désire très-fort de faire votre connaissance; il n'a pas voulu quitter ce pays sans en être le porteur; il regarde cette occasion comme une des plus agréables de sa vie.

Je vous prie de ne jamais douter de tous les sentiments d'estime et de considération avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

RÉPONSE.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre polie que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire; mais je n'ai point encore vu M. de Janson. En m'envoyant votre lettre, il m'a fait dire qu'il ne tarderait pas à venir passer quelques moments dans ma retraite, et je l'attends avec la plus grande impatience, pour avoir le plaisir de m'entretenir avec lui de l'homme du monde que j'honore le plus. Vous avez la bonté de me prodiguer des éloges qui ne sont dus qu'à vous. Si je croyais avoir quelques droits à la gloire, ce serait par l'avantage que j'ai d'avoir à peu près les mêmes ennemis que vous. Revenez grand homme, sans autre égide que votre réputation, imposer silence à ces insectes. Votre musique seule peut nous consoler de la décadence humiliante de notre littérature. Si j'avais véritablement quelque génie, je ne voudrais l'employer qu'à faire les paroles d'un opéra digne de notre Orphée; mais malheureusement il y a loin du genre de la satire, et même de la bonne comédie, à un excellent poème lyrique, du moins tel que je le conçois. D'ailleurs, il faudrait que vous fussiez près de moi pour m'inspirer. J'ose me flatter que vous voudrez bien ne pas m'oublier lorsque vous viendrez à Paris, et que vous me mettrez à portée de vous faire, le plus dignement que je pourrai, les honneurs de mon hermitage.

LETTRE DE M. GOLDONI A L'AUTEUR.

MONSIEUR,

Vous m'avez fait l'honneur de me renvoyer les deux premiers tomes de mes comédies, reliés en un seul volume. Mes domestiques ont laissé partir le vôtre sans que je l'aye vu, et m'ont fait perdre l'occasion de vous remercier de vos attentions et de vos bontés à mon égard.

Mon projet était d'aller vous voir sur-le-champ, mais il y a un mois que je travaille à force pour envoyer en Italie tous mes manuscrits et des notices essentielles pour une nouvelle édition de mes ouvrages, que M. Zatta, célèbre imprimeur de Venise, s'est proposé de faire avec soin, et avec des décorations typographiques. Aussitôt que j'en serai débarrassé, je m'appliquerai à rendre traitable le rôle du marquis dans mon *Avare fastueux*, et j'aurai l'honneur de vous faire part de mes corrections. Nous causerons ensemble sur cette pièce et sur celle de Paméla, que vous devez avoir lue et jugée. Voilà, Monsieur, avec quelle audace je compte sur vos bontés, comme si je les avais méritées.

Vous m'avez offert un couvert à votre table; sans vous prévenir, j'en profiterai le plus tôt possible.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE

A M. SERVANDONI D'HANNETAIRE,

ANCIEN DIRECTEUR DES SPECTACLES DE BRUXELLES.

Vous avez été comédien, mon ami, et vous me proposez une question bien délicate à résoudre, en me demandant mon avis sur les préjugés qui semblent flétrir cette profession. Je commence par vous dire que, si tous les comédiens vous ressemblaient; si même, sans avoir, comme vous, l'honneur d'être hommes de lettres, ils avaient reçu votre excellente éducation; s'ils avaient votre décence, vos mœurs, votre probité, je me croirais obligé de les honorer, malgré l'opinion publique.

Mais vous voulez que je vous dise si je crois qu'indépendamment de l'opinion il y ait dans leur état un principe caché d'*indécorum*, qui les expose au préjugé qu'on a contre eux; c'est sur quoi je vais m'expliquer sans crainte, parce que vous connaissez toute mon estime pour vous.

Écartons les anathèmes de l'Eglise, qui ne me paraissent plus regarder les comédiens de nos jours, non seulement depuis que l'Eglise même

lestolère dans Rome et dans les États les plus catholiques, mais parce que ces anathèmes n'ont été lancés que dans un temps où les pièces de théâtre, loin d'être, comme elles le sont devenues, une école de bienséance et de vertu, étaient, au contraire, de la plus extrême indécence.

On sait, et les actes mêmes des martyrs en font foi, que, dans les premiers siècles du christianisme, les comédiens qui avaient conservé l'ancienne religion de l'empire, se permettaient de représenter sur leurs théâtres ce qu'ils pouvaient avoir appris de nos mystères, pour les tourner en ridicule (1). Assurément, de tels spectacles n'étaient pas faits pour être épargnés par l'Église; et les anathèmes, qui ne tombaient que sur cette licence, et sur ceux des chrétiens qui s'en rendaient complices, en assistant à de pareilles représentations, n'étaient ni trop rigoureux, ni injustes. Mais, depuis que les spectacles se sont épurés au point que quelques docteurs ont eux-mêmes paru n'en pas condamner l'usage, n'affectons pas d'être plus rigides qu'eux; et, puisque les temps sont changés, croyons que l'opinon pourrait l'être aussi.

Ecartons encore certaines apologies de votre

(1) Témoin, entre autres, le martyre du comédien Saint-Genest, arrivé, dit-on, sous Dioclétien.

profession, qui ne vont point du tout au fait, ou qui même nuiraient à votre cause ; celles, par exemple, qui, en ne considérant que les talents nécessaires au bon comédien, semblent nous accuser de barbarie, pour avoir osé les flétrir. Il est trop évident, mon ami, que personne n'a jamais songé à décrier ni les grâces du corps, ni les qualités de l'esprit, ni enfin cet assemblage heureux des unes et des autres, sans lesquelles on ne peut concevoir ni un Baron ni une le Couvreur. J'ai dit que ces apologies trop exaltées vous étaient plus défavorables qu'utiles, parce que s'il est vrai, comme on ne peut en douter, que tout le monde rende justice aux qualités physiques et morales qu'on est forcé d'admirer dans un grand acteur, et que pourtant le préjugé n'en subsiste pas moins, il faut nécessairement qu'il tire son origine d'ailleurs.

Ecartons enfin ces déclamations amères et misantropiques qui sont échappées, contre vous, à l'éloquence d'un philosophe qui a presque toujours passé le but dans tout ce qu'il a écrit de plus estimable, et qui, peut-être, perdra beaucoup dans la postérité, s'il est jugé d'après cette maxime de Boileau : *Rien n'est beau que le vrai.* Ses déclamations ne tombent que sur les mœurs dépravées qu'il suppose aux comédiens, et il est clair que, dans tout état, le vice est méprisable ; mais la profession de comédien

mène-t-elle nécessairement au vice ? Molière, le célèbre Garrick et vous, vous êtes la preuve du contraire.

Le véritable état de la question n'a donc pas été encore entrevu; et jusqu'ici, ni vos apologistes, ni vos détracteurs, n'ont rien prouvé.

Pour résoudre ce problème, il fallait examiner s'il y avait dans votre profession un vice caché qui, sans fermer les yeux du public sur le mérite qu'elle suppose, puisse le justifier du peu de considération qu'il a pour elle; je crois, mon ami, que ce péché originel est véritablement dans l'état de comédien.

A mesure qu'une condition se rapproche de la servitude, et que celui qui l'embrasse aliène, pour ainsi dire, un plus grand nombre de ces droits que nous avons tous à la liberté naturelle, cette condition doit nécessairement déroger dans l'opinion publique, et ne plus laisser de place aux idées communes d'honneur et de considération.

Or, il est certain qu'un comédien engage tellement sa liberté, que, pour de l'argent, il devient en quelque sorte l'esclave du public. L'homme de la condition la plus abjecte se refusera, tel ou tel jour, aux devoirs de sa profession, et ne pourra pas être forcé à les remplir, tant qu'il aura une raison légitime de les suspendre;

mais le comédien, en deuil, est obligé de rire, si son rôle l'exige, comme celui qui voudrait être gai est condamné à la tristesse et aux larmes, s'il se trouve chargé d'un personnage tragique. Les facultés de son âme ne sont plus à lui. Veut-il reprendre sa liberté, un ordre vient qui le remet sous la chaîne ; et on a vu tel acteur aller de la prison au théâtre, et reconduit du théâtre à la prison, forcé d'exciter le rire sur la scène en dévorant son chagrin, ou réduit à feindre une douleur étrangère, tandis qu'au fond du cœur il en renfermait une plus réelle qu'il n'osait laisser entrevoir. Voilà, ce me semble, le principe radical dont l'opinion publique est émanée ; et vous êtes bien assez philosophe pour convenir qu'un homme qui se soumet à une abnégation aussi entière de son existence propre, et qui aliène une si grande portion de cette précieuse liberté, sans laquelle l'homme n'est plus rien, n'est pas en droit d'exiger de ses semblables, tant qu'il reste dans cette condition, ce degré d'estime qu'on ne peut refuser à des professions plus honnêtes.

Ajoutez à cette vérité certaines humiliations auxquelles le comédien ne saurait échapper en vertu de son état même, et je crois que vous serez entièrement de mon avis. Je n'en indiquerai qu'un seul exemple, pour ne pas m'arrêter trop long-temps sur des inconvénients trop durs

et trop rigoureux. Un comédien aime sa femme ; il en est même jaloux. Cette femme lie avec un de ses camarades une intrigue qui n'est ignorée de personne ; son mari se trouve dans la nécessité de jouer, soit avec cette femme qui lui déchire le cœur, soit avec le rival qu'il a la douleur de se voir préférer, des rôles qui font à leur situation présente des allusions d'autant plus cruelles, qu'il n'en échappe rien au public. Ce même public, d'ailleurs, a la malignité de peser sur cette humiliation de la manière la plus impitoyable, sans que le malheureux ose en témoigner le moindre ressentiment. Il le faut avouer, un état assujéti à de pareils dégoûts ne saurait être mis dans la classe des professions nobles ; et, quoique le peuple, qui le juge avec tant de rigueur, n'aperçoive que confusément les motifs de sa façon de penser, et qu'il fût peut-être hors d'état de s'en rendre compte à lui-même, cependant la perception sourde qu'il en a n'en est pas moins la véritable cause de cet étrange sentiment, par lequel il admire et méprise à la fois le même personnage (1).

---

(1) Ajoutez-y, si vous voulez, le souvenir qui subsiste encore des premiers farceurs, qui donnèrent naissance à nos spectacles, des Turlupin, des Guillot-Gorju, qui se couvraient le visage de farine, et qui jouaient, sur des

Ce qui peut adoucir un peu le joug des comédiens, et les dédommager de ce malheur inhérent à leur état, c'est qu'il est, surtout dans le monde poli, des âmes justes, toujours prêtes à séparer l'homme de sa condition, et à lui accorder, indépendamment de tout préjugé, le degré de considération personnelle qu'il mérite. Telle est, mon ami, cette faveur générale que vous vous êtes si justement acquise par vos talents, par vos mœurs, par votre amour pour les gens de lettres, à qui vous avez toujours marqué tant d'égards, lorsque vous étiez chargé de la direction des spectacles d'une des plus belles villes de l'Europe : ville où tout le monde vous a regretté, depuis les grands jusqu'au peuple même, dont il vous est plus flatteur d'avoir conquis l'estime, que celle de la meilleure compagnie, qui ne pouvait vous la refuser.

Que ceux des comédiens qui seraient jaloux de partager avec vous cette considération vous imitent ; qu'ils soient modestes et honnêtes ; que, loin de se prévaloir de l'usage absurde qui a mis en quelque sorte les gens de lettres dans leur dépendance, usage qui ne subsistera pas

---

tréteaux, dans des jeux de paume qu'on appelait *Tripots;* et il faudra convenir qu'on a quelque peine à s'en laisser imposer par les successeurs de Guillot-Gorju et de Turlupin.

encore long-temps, ils s'enorgueillissent, au contraire, d'avoir, par leur état, des relations nécessaires avec des hommes qui pensent et qui font penser les nations. Alors, en se tenant à leur place, personne ne sera tenté de les humilier. Nous y sommes moins disposés encore que les autres, nous, mon ami, qui sommes si empressés à reconnaître les obligations que nous avons quelquefois à leurs talents. Nous serions même portés à les aimer; mais l'extravagante coutume qui les a rendus les arbitres de la destinée de nos ouvrages, est précisément ce qui devait semer entre eux et nous une éternelle division. Songez-vous donc que le grand Corneille pouvait avoir pour juge une actrice qu'un joli minois venait de tirer d'une antichambre, ou dont le noviciat, peut-être, aurait été moins honnête encore? Il faut convenir que le cœur se soulève d'indignation à cette seule idée, qui n'est pas cependant une supposition.

Ce n'est pas que je prétende exclure absolument les comédiens de la lecture des ouvrages de théâtre. Il en est, sans doute, que des talents réels, et l'habitude qu'ils ont de la scène, mettraient à portée de donner d'utiles avis; mais le nombre en sera toujours très-rare; et l'exception qu'on pourrait faire en leur faveur, ne rendrait que plus sensible l'incapacité des autres et la nécessité de leur exclusion. Ce qui me paraî-

trait, sans entraîner d'inconvénient, réunir toutes les convenances, ce serait de n'admettre aux lectures que les comédiens choisis par les auteurs même. Ce choix, par l'intérêt qu'ils auraient à bien choisir, serait toujours le meilleur possible, et ne tomberait guère que sur les acteurs auxquels ils destineraient des rôles, et qu'ils jugeraient les plus capables de contribuer au succès de leurs pièces : mais le droit de prononcer en dernier ressort, ne serait confié qu'à des gens de lettres qui n'appartiendraient, autant qu'on pourrait l'éviter, ni à aucune de ces sociétés littéraires où l'esprit du corps veut toujours prédominer, ni surtout à aucun parti. La voix publique indiquerait assez à une administration sage ceux qui seraient les plus dignes de former cette espèce d'aréopage, qui n'aurait pas l'orgueil de se croire infaillible, mais qui serait intéressé à rendre ses décisions respectables ; et du moins, en conservant aux auteurs le plus beau des priviléges, le droit si naturel, et qui devrait être sacré pour les citoyens de tous les rangs, de n'être jugé que par leurs pairs, ce tribunal les affranchirait de la dégradation humiliante qui les soumet, en quelque sorte, à la juridiction des comédiens.

Vous voyez, mon ami, que je ne suis point extrême, et que j'accorde aux comédiens tout ce qu'il est possible de leur accorder raisonna-

blement. Qu'on ne les avilisse point, à la bonne heure, parce que nous avons avec eux des liaisons naturelles, et parce que l'ignominie qu'on imprimerait sur leur état, en rejaillissant sur leurs personnes, détruirait, en grande partie, l'illusion qu'ils doivent produire au théâtre quand ils y représentent des personnages héroïques. En effet, comment reconnaître Alexandre ou César dans des hommes rabaissés par l'opinion publique au-dessous des Daves et des Sosies? Mais, en avouant qu'il serait trop dur ou même injuste de porter au-delà de certaines bornes le mépris malheureusement attaché à leur état, c'est les avertir assez de ne pas porter le délire de leurs prétentions jusqu'à se croire les égaux et même les juges des gens de lettres.

Adieu, mon cher ami; je viens de vous écrire avec une franchise qui est l'assurance la plus forte que je puisse vous donner de tous mes sentiments pour vous.

LETTRE A M. DE LAHARPE,

Insérée dans le JOURNAL DE POLITIQUE ET DE LITTÉRATURE, *rédigé alors par cet Écrivain.*

QUOIQU'IL ne m'appartiène pas, Monsieur, de dire comme Philoctète :

J'ai fait des Souverains, et n'ai pas voulu l'être (1),

permettez-moi de refuser le brevet de général de l'armée anti-philosophique, dont il vous a plu de me décorer dans votre dernier numéro. C'est un titre auquel je vous déclare que je n'ai aucune prétention, non plus que sur le *Soldat déshonoré* dont vous parlez dans la même feuille, et qui certainement n'a jamais combattu sous mes enseignes.

J'ai consigné, Monsieur, dans mes *Mémoires sur notre Littérature*, des preuves de mes sentiments, qui ne sauraient être suspectes. Prenez la peine d'y consulter les articles *Montagne*, *Charron*, *le Vayer* et *Bayle*. Voyez en quels termes j'ai parlé de MM. de Voltaire, de Mon-

(1) L'auteur s'appliquait en badinant ce vers de Philoctète dans la tragédie d'*OEdipe*, parce que véritablement il a fait un général dans la *Dunciade;* mais on sent bien que ce n'était pas une raison pour qu'il voulût l'être.

tesquieu, de Buffon, de l'éloquent citoyen de Genève, et de M. Helvétius lui-même, qu'on m'accusait de ne pas aimer; prononcez ensuite, et jugez si l'homme qui a donné tant de preuves de son attachement pour ces noms célèbres, peut être regardé comme le chef d'une armée anti-philosophique. Vous-meme, Monsieur, avez-vous jamais eu quelque sujet de vous plaindre de moi? Par quelle inadvertance me faites-vous donc le commandant d'un corps où vous n'avez que des ennemis? J'ose dire que mes vrais sentiments ont trop éclaté, pour que les philosophes, dignes de ce nom, ayent pu me supposer un moment l'ambition humiliante d'avoir sous mes ordres une pareille livrée.

Il est vrai qu'à l'exemple de Lucien, ou d'Aristophane, si l'on veut, je n'ai pas épargné le ridicule à quelques usurpateurs de réputation, à quelques charlatans que le public m'a abandonnés, et qui s'étaient rendus insupportables par la licence de leurs opinions, par le fanatisme de leur orgueil, par leur faux enthousiasme, et surtout par leur intolérance. Mais j'ai parlé avec cent fois plus de mépris encore de ces anti-philosophes délateurs, qui s'érigent, sans mission (1),

(1) Ce n'est pas que ces messieurs n'ayent imaginé quelquefois des moyens très-plaisants pour justifier leur prétendue mission. Voyez, par exemple, le N° 21 de l'*Année Littéraire* 1777, dans lequel ils ont voulu nous faire accroire

en apôtres de la religion et des mœurs. Vous savez, Monsieur, comment j'ai traité les Fréron, les Sabatier, les Chaumeix ; et je ne me sens pas dans des dispositions plus favorables pour M. Gilbert, ni pour sa *candeur insolente* (1). Ayez donc la complaisance de choisir entre ces Messieurs celui que vous jugerez le plus digne du brevet de général, qui ne me convient en aucune manière. Loin d'avoir une armée, je fais vanité, au contraire, de n'avoir pas même un parti. C'est ce que j'ai pris la liberté de dire souvent à M. de Voltaire, et ce que je viens de lui répéter, en lui adressant le *Triomphe de Sophocle*.

J'ai l'honneur d'être, etc.

---

que l'illustre M. Fréron, leur prédécesseur, *avait été armé chevalier, pour la défense de la foi, par feu monseigneur le dauphin*. Cet auguste nom, si audacieusement compromis, a suspendu, pendant quelques moments, l'éclat de rire immodéré, qui nous est échappé en achevant cette phrase. Nous avouons que, même à table, jamais le bon M. Fréron, dans ses goguettes, n'avait confié le secret de sa prétendue chevalerie à personne. Il est bien vrai qu'il avait eu quelquefois le privilége d'être berné comme le chevalier Sancho. C'est apparemment tout ce que les nouveaux rédacteurs de l'*Année Littéraire* ont voulu dire, et nous ne leur contestons pas le droit qu'ils ont aux mêmes honoraires.

(1) Allusion à ce vers un peu singulier d'une satire de Gilbert.

Philosophe, excusez *ma candeur insolente*.

LETTRE A M. L'ABBÉ. M**.

Vous me demandez, mon respectable ami, ce qui a pu me brouiller avec Fréron, et vous paraissez fâché de la guerre civile qui s'élève entre des gens de lettres qui semblaient devoir être unis par quelque conformité de façon de penser. Je vous assure que je suis aussi pacifique qu'un autre, malgré toute la malignité que me supposent très-gratuitement des gens dont la plupart ne me connaissent pas, et qui ont fait tout ce qui pouvait dépendre d'eux pour me nuire.

Mais vos ouvrages, me direz-vous ? Eh bien ! mon ami, cherchez dans mes ouvrages quelques-uns de ces traits pleins de fiel et de haine qui se présentent à chaque ligne dans cette foule de libelles que l'on a répandus contre moi. Voyez avec quelle modération j'ai parlé des auteurs mêmes de ces libelles. Ne vous en rapportez qu'à vos yeux, et dites-moi s'ils découvriront dans mes écrits un seul mot qui puisse effleurer l'honneur de ceux qui ont déchiré le mien avec le plus d'emportement.

Daignez remonter jusqu'à la source de mes premières productions. C'est là que se montre-

raient nécessairement les premiers vestiges du caractère qu'on a la fureur de m'attribuer. C'est là qu'on pourrait saisir en germe, pour ainsi dire, tous les traits de cette physionomie qui devait être un jour la mienne, car la jeunesse et l'imprudence ne savent pas encore se déguiser. Vous verrez, mon ami, que j'ai débuté par une tragédie, par une histoire des premiers siècles de Rome, par une comédie purement gaie ; et jusque-là vous n'apercevrez pas même la plus faible trace de ce penchant pour la satire, qui m'a été reproché tant de fois par des écrivains de libelles. Où se tenait donc renfermé ce fond de méchanceté si atroce qui devait un jour se développer ?

Descendez de ces essais de ma jeunesse aux ouvrages que j'ai publiés depuis, et dans lesquels la nécessité d'une juste défense pouvait me porter si naturellement aux mêmes excès dont on m'avait donné l'exemple. Je me tiens encore pour bien condamné, si vous y trouvez une seule de ces injures grossières qu'on a plus prodiguées dans ce siècle philosophique que dans tout autre, si vous y découvrez même quelques grains de ce sel trop âcre et trop mordant que M. de Voltaire a tant de fois employé dans le temps même où il se piquait encore de modération.

Que ceux qui voudraient me juger prènent du moins la peine de s'instruire. En me suivant pas à pas, en me décomposant, ils remarqueront que,

dans les écrits mêmes qui ont servi de prétexte à la fureur de mes ennemis, et dont je n'ai pas à me justifier parce qu'ils n'ont blessé l'honneur de personne, je n'ai jamais été l'agresseur.

Ceci me ramène à Fréron. C'est à lui-même, mon ami, que vous pourriez demander ce qui nous a brouillés. Je l'aimais, sans estimer la profession périlleuse à laquelle il s'est imprudemment dévoué. Je soutiens qu'il est impossible d'avoir de l'esprit à volonté quarante fois par an, et de s'ingérer à parler de tout sans risquer de se compromettre souvent. Je soutiens encore qu'il n'est pas permis d'être toute sa vie satirique ou même critique, sans avoir acquis le droit de dire son avis par quelque production un peu moins facile qu'une simple compilation périodique; mais comme les travers de l'esprit n'ont rien de commun avec les qualités essentielles, qui peuvent rendre d'ailleurs un homme très-estimable, j'aimais Fréron, et il ne m'en coûte pas plus de l'avouer aujourd'hui, que dans le temps où nous étions liés par des relations plus intimes.

Je ne saurais vous dire ce qui s'est passé dans son cœur à mon égard; mais voici ce que j'ai cru deviner d'après les faits. On venait de jouer la comédie des *Philosophes*, qui avait produit sur le public cette sensation si vive, attestée par Fréron lui-même; et il arriva malheureusement qu'on représenta, quelques semaines après, la comédie

de *l'Écossaise*. Cette dernière pièce me fit d'autant plus de peine, qu'à bien des égards je ne pouvais me dissimuler que ce journaliste ne se fût attiré cette vengeance. C'est ce que je ne lui avais jamais caché ; j'étais alors, et je me fais gloire d'être encore un des plus zélés partisans de M. de Voltaire, mais sans adulation et sans faiblesse. Cependant je me gardai bien d'imiter la lâcheté de quelques gens de lettres, et de choisir précisément cette époque pour abandonner Fréron. Je me souviens, au contraire, d'avoir eu, dans ce temps, une contestation assez vive aux foyers de la Comédie française, avec un de nos magistrats, et de lui avoir soutenu (ce que je pense encore) qu'il était contre la bienséance et contre les mœurs d'avoir toléré la représentation d'un ouvrage aussi violent que *l'Écossaise*. J'étais, et je suis bien loin de croire, comme vous le voyez, qu'on pût mettre sur une même ligne cette comédie et celle des *Philosophes*. Quoi qu'il en soit, je ne tardai pas à m'apercevoir qu'intérieurement Fréron était trop frappé du contraste de la petite gloire que j'avais acquise, et de la disgrâce qu'il venait d'essuyer. Ce sentiment, que peut-être il se déguisait à lui-même, prenait chaque jour de nouvelles forces. Bientôt les marques d'intimité disparurent; quelques visites rares et froides y succédèrent; enfin, il ne resta plus, de notre ancienne amitié, d'autre trace que le présent de ses feuilles que Fréron

continuait de me faire, et qu'il s'avisa tout-à-coup d'interrompre de la manière la plus propre à m'annoncer qu'il ne voulait plus garder de ménagement avec moi.

Deux ans après la comédie des *Philosophes*, je donnai celle des *Nouveaux Ménechmes*, qui n'eut pas le même succès. Fréron (et ce fut sa première hostilité) en parla, dans une de ses feuilles, avec toute l'amertume qu'on lui connaît quand il veut désobliger. Il m'envoya cette feuille; et la seconde hostilité, qui semblait aggraver la première, ce fut de ne plus m'en envoyer d'autre.

Il est très-possible, mon ami, que, dans cette époque de refroidissement et d'inimitié naissante, quelques-uns de ces esprits qui se plaisent à semer la division, ayent attisé sous main le feu qui commençait à s'allumer. Vivement blessé, parce que j'avais aimé véritablement Fréron, je n'eus pas cependant à me reprocher d'avoir perdu un ancien ami, sans avoir fait quelques démarches pour le regagner. Je fis inutilement tout ce que la décence et les égards qu'on se doit à soi-même pouvaient me permettre. Enfin, révolté peut-être de toutes les injustices que j'avais éprouvées, excité d'ailleurs, et par ma propre façon de penser, et par les invitations de quelques personnes qui sont demeurées fidèles aux bons principes, à prendre la défense du goût contre cette multitude de productions médiocres dont nous sommes inondés,

je conçus le projet de la *Dunciade*, résolu de me livrer à toutes les plaisanteries que pourrait me fournir l'excès démesuré des prétentions, du délire et de l'orgueil de quelques-uns de nos écrivains. Ces matières touchaient si peu à l'honneur, que j'avoue que je ne fus arrêté par aucun scrupule ; mais, toujours attentif à respecter l'homme, en me moquant du bel-esprit, je pris soin, dans mes *Mémoires Littéraires*, notamment à l'article *Fréron*, de consigner à peu près les mêmes sentiments que vous trouverez dans cette lettre. Je lui devais cette justice ; je crois la lui devoir encore, et je la lui rends par égard pour moi-même.

Opposez maintenant la conduite de mes ennemis à la mienne. Je n'ai rien exagéré ; leurs libelles ont été répandus ; mais que serait-ce si j'avais pris le public pour confident des œuvres de ténèbres, des infamies souterraines que j'ai éprouvées de la part de quelques-uns d'eux ? Vous fuiriez les hommes, vous les auriez en horreur, si votre heureux caractère vous permettait de soupçonner de quoi leur vanité est capable. On a cherché à me nuire dans mes droits de citoyen, dans ceux de mes enfants, dans les prérogatives de mon état, dans ma fortune. J'en ai de tristes preuves, et il est peu d'années où je n'en reçoive de nouvelles.

Ce qui m'étonne, je vous l'avoue, c'est que

la haine, que j'ai si peu connue, puisse avoir cet acharnement et cette longue animosité ; c'est de voir que ceux dont l'amour-propre trop susceptible pourrait avoir en effet quelque raison de se plaindre des libertés que j'ai prises, ne sont pas toujours ceux qui se déchaînent contre moi avec le plus de fureur. Ce sont des gens qui me jugent sur parole, avec qui de ma vie je n'ai eu rien à démêler, qui ne me connaissent pas même de vue, et qui épousent, avec une sorte de frénésie, non pas une querelle d'honneur (car encore une fois l'honneur est bien étranger à ces discussions du Parnasse), mais celle de la petite vanité de leurs amis, celle de leur bel-esprit, sans daigner réfléchir que si véritablement je leur ai fait quelque injustice en leur disputant un peu de fumée, cette injustice ne retombera que sur moi, et que j'en serai comptable à la postérité.

Pardonnez-moi, mon ami, ce long épanchement de mon cœur, mais vous en avez touché l'endroit sensible. Croyez que j'ai bien éprouvé à la lettre toute la vérité de ces vers de Boileau :

> Et tel mot, pour avoir réjoui le lecteur,
> A coûté bien souvent des larmes à l'auteur.

Mais croyez aussi que l'excès de l'injustice est une puissante consolation, et que n'ayant à rougir aux yeux de personne, j'éprouve quelquefois, dans ma solitude, des moments de satisfaction et

de paix que mes ennemis ne sauraient troubler. Je veux bien cependant leur donner le triste plaisir d'avouer qu'ils m'ont enfin rendu plus sérieux que je ne voudrais l'être, et que je perds tous les jours un peu de cette précieuse faculté que j'avais de rire. Il est vrai que le temps aurait bien amené cette révolution-là sans eux ; mais n'est-ce rien que d'avoir anticipé ma vieillesse ? Il s'en faut bien que je leur aye fait un tort si réel; car, s'ils demeurent convaincus de la supériorité de leurs talents et des droits qu'ils ont à l'admiration publique, je ne leur ai rien ôté.

LETTRE A M. LE COMTE DE B**,

A l'occasion d'une Épître adressée à Mademoiselle GUIMARD, *jeune danseuse de l'Opéra, qui, pendant un hiver très-rigoureux, avait donné des secours à beaucoup de familles malheureuses.*

PLUS je relis, monsieur le Comte, l'épître attribuée à Marmontel, et adressée à mademoiselle Guimard, plus il me semble que cette jolie personne doit en être indignée. On dirait que l'auteur n'a eu d'autre projet que d'avilir une action très-estimable. *Les jolis péchés* de cette jeune danseuse, le salut de cent malheureux, *qui est le prix de ses charmes*, présentent certainement des idées plus offensantes que flatteuses. Les expressions triviales de *jeune et belle damnée*, de *froids galetas*, de *taudis*, de *sœur du pot*, de *marmots en guenilles*, font mal au cœur; et si Marmontel a cru ce ton-là nécessaire pour amener quelques plaisanteries rebattues sur les prêtres, il faut convenir que c'est aux dépens de mademoiselle Guimard qu'il se venge des censures de la Sorbonne.

N'avez-vous pas été fort surpris de trouver

dans la même épître une description des funérailles futures de cette aimable actrice ? Cela n'est-il pas très-galant ? On voit que l'auteur a voulu imiter l'apothéose de mademoiselle le Couvreur, par M. de Voltaire : mais ce dernier, du moins, avait eu la complaisance d'attendre que mademoiselle le Couvreur fût morte, et se serait bien gardé de lui faire, de son vivant, une description aussi déplacée, aussi lugubre, et d'aussi mauvais goût.

Connaissez-vous rien, Monsieur, de plus pitoyable que ces vers ?

> Jamais au ciel on ne monte *en cadence.*
> Tu fais le bien, *mais tu danses. Tes pas*
> *Sont applaudis, ainsi que tes appas :*
> Depuis David, Dieu ne veut plus *qu'on danse.*

Mais qu'aurez-vous pensé de cette ressource toujours ouverte à l'indigent et au faible pupille dans le corset de mademoiselle Guimard ? Comment avez-vous trouvé ce vers si lourd, et pourtant le plus supportable de la pièce, parce qu'il en est le dernier,

> *Qu'on* fût sensible, et *qu'on* fût bienfaisant.

Est-il bien possible, monsieur le Comte, qu'une pareille épître ait eu véritablement quelque succès ? Je ne puis en vérité le croire, pour l'honneur de notre goût, quelque dépravé qu'il puisse être. J'ai même eu la pensée de consoler made-

moiselle Guimard, si Marmontel pourtant ne l'a pas brouillée tout-à-fait avec la poésie, et de lui adresser ces vers dans lesquels j'ai du moins respecté les bienséances, de manière à ne rien dire d'offensant pour la personne que je veux louer.

Quoi ! du sein des Plaisirs, des Amours et des Jeux,
Vous donnez à la terre un si touchant exemple ?
Quoi ! vous, fille des Arts, abandonner leur Temple,
Pour aller essuyer les pleurs des malheureux !

Mais qu'entends-je ? une voix profane et téméraire,
Avilissant les dons que vous versez sur eux,
Et mêlant votre éloge à des vers scandaleux,
Oserait follement aspirer à vous plaire !

Ah ! vous les dédaignez, ces odieux accens.
D'un rimeur indiscret vous rejetez l'encens.
Vous condamnez surtout sa coupable licence :
N'a-t-il pu vous louer sans blesser la décence ?
Qu'il célèbre en vers durs vos célestes attraits,
Et vos pas enchanteurs qu'avoûrait Terpsicore,
Et des charmes plus doux qu'il ne verra jamais;
Moi, je loûrai ce cœur dont la vertu s'honore.
De vos généreux soins je peindrai les effets;
Une famille en pleurs qui bénit vos bienfaits,
Et vous prend pour le Dieu que sa misère implore;
Des enfants qui touchaient à leur dernière aurore;
Une mère, auprès d'eux, mourant dans les regrets,
Qui vous doit le bonheur de les revoir encore.
Quelle âme est insensible à de si nobles traits !
Oui, ces toits désolés, où vous fites éclore
Sur tant de malheureux l'abondance et la paix,
Sont désormais le temple où mon cœur vous adore.

LETTRE A M. DE P***,

Sur la tragédie de ROMÉO ET JULIETTE, *par M.* DUCIS.

J'AI l'honneur de vous remercier, Monsieur, de la nouvelle tragédie que vous avez bien voulu m'envoyer. Il me semble qu'il y a dans cet ouvrage de très-grandes fautes, mais des beautés supérieures encore. Le caractère de Montaigu m'a paru si fièrement et si fortement dessiné, qu'il demande grâce pour tous les défauts. Je me doute de l'impression qu'a dû faire le troisième acte, et de la sensation beaucoup plus vive et plus terrible encore que la dernière scène du quatrième n'a pas manqué de produire. A l'égard du style, c'est, à quelques négligences près, le véritable style du genre; et il faudrait être bien injuste pour n'y pas remarquer souvent des traits de la plus grande vigueur.

Mais ce qui me paraît, je vous l'avoue, essentiellement blâmable, c'est la haine effrénée et sans motif du vieux Montaigu pour ce Capulet, dont l'auteur a fait un personnage si intéressant et si noble, qui porte la clémence jusqu'à pardonner, non seulement au meurtrier de son fils, mais qui se montre si généreux envers Mon-

taigu lui-même. Il est vrai qu'il a eu le malheur d'avoir pour frère un scélérat, un monstre qui a exercé sur Montaigu toutes les barbaries que le Dante a peintes avec tant d'énergie dans son épisode du comte Ugolin : mais ce frère n'existe plus, et dès-lors la haine de Montaigu, n'ayant plus d'objet, n'est plus qu'une fureur atroce et insensée. Cette invraisemblance m'a toujours paru la faute capitale de la pièce; j'ose croire cependant qu'il serait possible et même facile de la corriger.

Le personnage du grand duc est, à la vérité, bien nul et bien oiseux ; mais ce défaut appartient plus au sujet qu'à l'auteur ; et, dans la tragédie de Shakespeare, le personnage du prince de Vérone est bien plus défectueux encore.

A l'exemple du poète anglais, l'auteur, dans le dernier acte de sa pièce, a transporté la scène au milieu des tombeaux des Capulet et des Montaigu ; mais Shakespeare ne l'a fait que parce que son sujet l'exigeait indispensablement. Cette situation est inhérente au fond de sa pièce, et produit un effet terrible ; tandis que, chez l'auteur français, la scène ne change que parce qu'il l'a voulu. Il n'amène ses personnages dans ce lieu funèbre que par un petit moyen; et par conséquent, ce qui devrait être du pathétique le plus sombre, le plus déchirant, ne produit plus que quelques beautés de détail dans le monologue de Juliette qui ouvre

le cinquième acte : beautés d'un effet médiocre, et qui ne peuvent excuser l'auteur d'avoir rompu, sans nécessité, l'unité de la scène. Ce n'est point par une vaine décoration, c'est par de grands mouvements qu'il faut remuer le cœur des hommes. Ce qui n'est que d'appareil et de pur spectacle ne plaît qu'aux enfants, et c'est à quoi la plupart de nos jeunes poètes ne pensent point assez ; ils confondent souvent l'accessoire du pathétique avec le pathétique même : je pourrais vous en citer plus d'un exemple.

Mais je me plais à vous le répéter, Monsieur ; le caractère du vieux Montaigu est tracé d'une manière si grande, qu'il couvre toutes ces fautes : et remarquez que l'auteur n'en est point redevable à Shakespeare ; c'est un personnage de sa création. Vous trouverez encore dans sa pièce plusieurs traits, des situations même très-intéressantes, qui n'appartiènent qu'à lui ; et je ne balance pas à vous dire que je ne connais aucun auteur de nos jours qui ait un accent plus fortement tragique. Sa tragédie d'*Hamlet* avait déjà annoncé ce grand caractère ; et j'ose vous assurer que s'il continue de suivre la carrière du théâtre, s'il se familiarise avec l'art, et s'il peut apprendre à donner à ses plans une ordonnance plus régulière, il aura bientôt éclipsé tous ceux qui, jusqu'à présent, lui avaient disputé la scène.

J'ai l'honneur d'être, etc.

(1772.)

LETTRE A M. LEBRUN

Sur son Épître DE LA BONNE ET DE LA MAUVAISE PLAISANTERIE.

Vous êtes le premier homme du monde pour les revanches, mon cher Lebrun. Votre épître est charmante. Molière vous envierait ces deux vers qui sont du genre de la bonne comédie:

> Je plains le malheureux qui s'est mis dans la tête
> De plaire aux gens d'esprit à force d'être bête.

Les Grâces vous ont dicté ceux où vous dites qu'elles et d'Egmont n'ont pas besoin de fard: et lorsque vous décrivez les soupers charmants des La Fare et des Chaulieu, on jurerait que vous avez été un des convives. Vous avez fixé invariablement les lois de la bonne plaisanterie, en disant:

> L'adresse est de choisir le trait qu'on doit lancer;
> Qu'il effleure en volant, et pique sans blesser.

Je ne suis pas tout-à-fait si content des quatre

vers qui suivent (1). Pardon si je vous dis ce que je pense, avec cette franchise. Votre pièce est trop agréable pour y laisser des négligences, et je vous aime trop pour vous les dissimuler.

. . . . . .

Sur soixante et dix vers en voilà, comme vous voyez, cinq ou six que je vous condamnerais à remettre sur le métier, et votre épître serait sans tache. L'épigramme que vous y joignez m'a paru très-plaisante, et je ne saurais trop vous féliciter de la bataille que vous avez perdue, puisqu'elle a donné lieu à une revanche d'éternelle mémoire. Les triomphes des mauvais plaisants ne durent qu'un jour ; les vôtres sont pour l'immortalité. Mais permettez-moi de vous dire que si vous eussiez voulu, vous n'auriez pas moins fait votre charmante épître, et nous aurions eu plus de plaisir chez M. le comte de B** Je vous avais averti de bonne foi de la trame que je croyais ourdie contre nous deux. Vous étiez du secret, monsieur le fripon ; vous saviez (et vous m'en aviez fait un mystère) que le piége n'était tendu que pour moi, et c'est sur vous que tout ce perfide appareil est retombé : convenez que vous le méritiez bien. Comparez votre

(1) M. Le Brun changea non seulement ces quatre vers ; mais il enrichit cette épître d'une foule de traits nouveaux qui en ont fait un de ses meilleurs ouvrages.

conduite à la mienne, mon cher Lebrun, et voyez qui de nous deux s'est le plus respecté. Etait-ce donc à nous de servir de jouets à la frivolité d'un grand, qui se serait cru, de la meilleure foi du monde, très-supérieur à nous par le succès de sa mauvaise plaisanterie? Si vous aviez eu la même délicatesse que moi, vous auriez vu tous ces persifleurs bien décontenancés. De sacrificateurs, ils seraient devenus victimes; nous aurions ri, et, qui plus est, nous les aurions forcés de rire eux-mêmes, quoique immolés et battus. Croyez-moi, mon ami, ce n'est qu'en se prêtant un appui mutuel que les gens de lettres peuvent et doivent donner le ton chez les gens du monde. Rien de plus aisé que de nous battre quand on a eu l'adresse de nous diviser. Ne soyons jamais complices de l'ascendant que prendraient sur nous ces prétendus élégants qui ne doivent qu'à nous de n'être plus des barbares, et qui sans nous retomberaient bientôt dans leur barbarie. Adieu, mon cher Lebrun. Je vous sais beaucoup de gré de l'éloge que vous avez fait de notre aimable comtesse. Il faut qu'elle règne par le sentiment et par les grâces, et qu'elle aime les vrais gens de lettres qui non seulement sont toujours reconnaissants, mais qui sont les seuls dont la reconnaissance immortalise. Je crains quelquefois pour elle la contagion de l'exemple; je crois que ce serait une des plus

grandes pertes que pussent faire le bon goût et la belle nature. Je voudrais qu'elle et madame d'Egmont, que vous chantez si bien, voulussent se mettre à la tête du parti que nous pourrions opposer à ces pédants de philosophie dont le règne a trop duré. Je voudrais que la nation leur fût redevable du retour de l'imagination et des grâces, sans lesquelles il n'y a point de salut en littérature. Si cette révolution tarde encore, si le sceptre que la vieille Geoff... a eu l'adresse d'usurper dans son bureau d'esprit, ne se change pas bien vite en marotte; enfin si on ne livre pas au ridicule le plus complet tous nos charlatans enorgueillis des suffrages du nord, je crois, mon ami, que c'en est fait de notre gloire, et qu'il ne nous restera plus qu'à pleurer comme Jérémie, et non pas comme d'Arnaud, sur les ruines de Jérusalem. Je vous embrasse.

LETTRE AU MÊME,

Qui me priait d'ôter le nom de Dorat d'une Épigramme qu'il avait faite contre ce poète, et qui me conseillait de mettre en cinq actes mes comédies des Philosophes *et des* Courtisanes, *et surtout d'ôter à l'éloge que je venais de faire de M. de Voltaire, le titre d'*Éloge.

Tranquillisez-vous, mon cher Lebrun, on fera les changements que vous désirez, quoique vous me paraissiez vous engouer un peu légèrement d'une caillette telle que madame de B..... J'avais vu, avec bien plus de sang froid que vous, au château du Marais, cette muse déjà un peu surannée; et je vous avoue que je ne lui crois pas même le mérite facile de faire ses petits vers. Tranquillisez-vous cependant, je le répète, il ne sera plus question de Dorat dans votre épigramme : mais permettez-moi de n'y pas substituer *Jean Second*, dont les *Baisers* valent infiniment mieux que les siens.

Je vous remercie, même avec la restriction que vous y mettez, de la place honorable que

vous voulez bien m'assigner parmi nos poètes comiques, et je souhaite que la postérité me la confirme : mais, mon ami, je n'irai pas retoucher, à cinquante ans, des ouvrages que j'ai faits à trente, et dont je n'ai pas lieu d'être mécontent. Pour me remonter au ton que j'avais lorsque je fis la comédie des *Philosophes*, il faudrait qu'on pût me rendre les mêmes passions. Il faudrait que madame la princesse de Robecq, que j'avais eu principalement le désir de venger, vécût encore. Il faudrait enfin que je fusse, en 1780, le même homme que j'étais en 1760. J'en suis malheureusement très-loin, mon cher Lebrun ; je vous avoue même que je commence à sentir pour ces pauvres philosophes, qui ont, entre nous, bien de sots ennemis, plus de compassion que de haine. N'ont-ils pas bien assez de tous nos familiers de l'inquisition qui ne cessent d'aboyer après eux, et de cette vermine qu'on nomme journalistes ? A l'égard des catins, je me sens pour elles encore plus d'indulgence que pour les philosophes. Il en est quelques-unes de bonne compagnie, et qui m'ont fait passer quelquefois d'agréables moments. On ne sait, mon ami, de quoi l'on peut avoir besoin un jour : ainsi je me contenterai, s'il vous plaît, de les avoir égratignées en trois actes.

Je ne suis pas d'ailleurs aussi persuadé que vous de la nécessité des cinq actes. Molière a fait

de petites comédies qui sont des chef-d'œuvres ; je sais, il est vrai, que personne n'a soutenu avec plus de génie et d'aisance que lui le fardeau des cinq actes ; mais je n'ai jamais eu la présomption de m'égaler à lui, dans le délire même d'un rêve : ainsi trouvez bon que je me réduise à ma petite mesure. Qui sait si l'on ne me trouvera pas beaucoup mieux pris dans ma petite taille, que si j'avais voulu chausser un brodequin plus élevé ? A l'exception des chef-d'œuvres de Molière, je connais peu de nos pièces qui ne fussent infiniment meilleures si elles étaient réduites. C'est presque toujours à la faveur de quelques personnages épisodiques, c'est par du froid, des longueurs et de l'ennui, que Regnard et Destouches ont atteint cette mesure difficile, et dont je ne suis pas très-jaloux.

Quant aux *Eloges*, mon ami, je conviens que ceux de Thomas, entre autres, sont en général très-pénibles à lire, et que l'Académie, en réservant tous ses prix pour ce genre d'ouvrages, les a beaucoup trop multipliés : mais l'abus ne me fait pas condamner le genre, et je n'en trouve pas moins la plupart des *Eloges* de Fontenelle charmants. Gardez votre opinion, mon cher Lebrun, mais laissez-moi la mienne, et n'attachons jamais trop d'importance à des mots. Vous connaissez certainement leur juste valeur, mais j'ai bien assez vécu pour me piquer aussi de ce futile

mérite; et, toutes les fois que deux personnes, qui ont le sens commun, ne sont pas d'accord sur de pareilles questions, il faut croire qu'elles ne méritaient pas la peine d'être agitées. Je vous avais conseillé, uniquement pour votre gloire, de retrancher encore quelques strophes de votre Ode en faveur de Mlle Corneille; vous avez jugé que je me trompais, j'ai cru que vous aviez raison, et je ne vous en ai plus parlé. Je respecte, mon cher Lebrun, les conseils de l'amitié : mais

Est modus in rebus, sunt certi denique fines.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE A M. DE SAINT-ANGE.

Vous redoublez, Monsieur, l'envie que j'ai de m'entretenir avec vous, et l'intérêt qu'il est impossible de ne pas prendre à ce qui vous regarde, quand on a l'avantage de vous connaître. Votre lettre est pleine d'esprit, et, ce que j'en estime encore plus, d'amour pour la vérité. Avec de pareilles dispositions, j'ose vous prédire que vous et moi nous finirons par être d'accord sur les choses même où nos sentiments paraissent le plus opposés. Entre deux personnes qui aiment sincèrement la vérité, il ne peut exister que des contradictions apparentes.

Certainement je regarde M. de Voltaire comme un des plus beaux génies qui ayent honoré l'Europe; cependant je ne changerais pour rien au monde la phrase qui a paru vous blesser dans son Éloge (1). Elle est le fruit d'une expérience de trente années; et ce qui m'enhardit à vous dire que je ne changerai jamais d'avis, c'est qu'autrefois je pensais précisément comme vous.

(1) Voyez cet Éloge, page 26 de notre sixième volume.

Votre opinion est ce qu'elle doit être, elle est de votre âge ; mais j'en appèle à votre maturité. M. de Voltaire lui-même avait le mérite d'être aussi juste que moi envers Racine ; je pourrais vous en donner des preuves qui vous étonneraient. Croyez, Monsieur, que, pour oser mettre au jour ma façon de penser avec tant de confiance, il a fallu que ma persuasion fût bien forte, car M. de Voltaire était le seul homme en faveur de qui je me serais permis d'adoucir une vérité qui m'eût paru trop sévère.

Votre lettre m'a fait faire l'examen de conscience le plus rigoureux. Vous m'accusez d'avoir été quelquefois impitoyable, et d'avoir trop souvent confondu les abeilles avec les frelons. Je vous assure pourtant que je n'ai pas le plus léger remords.

J'ai eu l'honneur d'être le contemporain de Voltaire, de Montesquieu, de Fontenelle, de Rousseau de Genève, d'Helvétius, et il me semble que dans tous mes ouvrages on trouverait des preuves de mes justes égards pour ces noms célèbres. Je vous expliquerai ce qui a pu vous paraître équivoque dans ma conduite avec M. d'Alembert, sur qui d'ailleurs je suis entièrement de votre avis.

Si je descends à une classe de gens de lettres très-recommandable encore, quoiqu'inférieure à ceux que je viens de nommer, je crois leur

avoir rendu toute la justice que méritaient leurs talents.

Les Destouches, les Marivaux, le vieux Crébillon, que j'aurais dû placer avant eux, son fils, Piron, Gresset, Boissy même, l'abbé d'Olivet, et beaucoup d'autres, sont, ce me semble, assez bien traités dans mes Mémoires sur notre littérature. Ni M. de Laharpe, ni M. l'abbé Delille, n'ont eu à se plaindre de moi. Quelles sont donc les abeilles que j'aurais eu le malheur de confondre avec les frelons?

Mettriez-vous au rang des abeilles, MM. Marmontel, Diderot, Saurin, Suard, l'abbé Morellet? Je vous avoue qu'il me serait impossible de penser comme vous. M. Marmontel n'est pas, j'en conviens, un médiocre littérateur; mais vous faites trop bien des vers pour ne pas le regarder comme un poète très-sec et très-dur. Il suffirait d'ailleurs qu'il eût eu la présomption de se moquer de Boileau, pour mériter les oreilles que je lui ai données dans la *Dunciade*. M. Diderot est une tête exaltée, qui se perd continuellement dans les brouillards, et à qui l'on pourrait appliquer ce que Virgile a dit de la Discorde : *Caput inter nubila condit.* M. Thomas, son imitateur, a le mérite de penser et de faire penser; mais il est en prose ce que Brébeuf était en vers; et quiconque sera nourri du style de Cicéron, de Bossuet, ou de Pascal, ne pourra jamais se fa-

familiariser avec son éloquence emphatique et boursoufflée.

La petite pièce des *Mœurs du Temps* de M. Saurin est une jolie bagatelle. Que n'a-t-il toujours écrit en prose ! Je ne vous parle pas de ses vers, vous les connaissez. Peut-on lire de pareils vers quand on a présente à l'oreille l'harmonie enchanteresse de Racine ? Est-ce donc ma faute si le charme de cette poésie m'a rendu difficile !

J'ai loué les *Pièces fugitives* de M. de Saint-Lambert ; j'ai loué même son Poème des *Saisons*, quoiqu'il me paraisse annoncer plus de talents que de génie. Il est pur, élégant, correct, mais froid et monotone : voilà ce que j'ai dit avec modération, et je ne trouve là rien d'impitoyable.

A l'égard de MM. Suard et l'abbé Morellet, j'avoue que je ne les estime ni ne les aime, et ils savent bien pourquoi ; cependant j'ai parlé du dernier sans aucune passion dans mes Mémoires littéraires, et à peine ai-je articulé le nom de l'autre dans la *Dunciade*. Il est vrai qu'ils n'en sont peut-être pas plus contents ; mais le moyen de leur faire jouer un grand rôle, même dans une satire !

La main sur la conscience, Monsieur, et en m'examinant le plus sévèrement possible, je ne me trouve pas si coupable. Vous en conviendrez si vous voulez bien réfléchir à l'espace immense

qui sépare tous ces Messieurs de nos bons écrivains du siècle de Louis XIV. Ce sont ces grands hommes qui vous réconcilieront un jour avec ma façon de penser.

Vous avez dit que ma plume avait été trop souvent en mes mains un instrument de vengeance. Je vous jure que je n'ai presque jamais connu ce sentiment, si ce n'est en écrivant contre les folliculaires et les anti-philosophes hypocrites et délateurs. J'espère que du moins vous me les abandonnerez, et que mon profond mépris pour eux me vaudra, de votre part, l'absolution de quelques-unes de mes peccadilles envers les écrivains pour qui vous vous sentiriez plus d'indulgence.

Quand nous causerons dans cette retraite, que vous avez la politesse d'appeler mon *Tivoli*, je vous ouvrirai mon cœur aussi franchement que dans cette lettre, mais je donnerai plus de développement à mes idées, et, comme vous le dites, Monsieur, nous nous éclairerons mutuellement. Ce que je peux vous dire avec vérité, c'est que de tous nos jeunes gens de lettres, vous êtes un de ceux que je distingue le plus, et dont l'estime me flatte davantage.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE A L'AUTEUR

D'une Notice historique et critique sur les ouvrages de M. Dorat, qui parut dans le Mercure de France, le 5 août 1780.

Vous vous êtes certainement trompé, Monsieur, en disant que la comédie des *Philosophes* avait excité l'indignation de M. Dorat. Une comédie qu'il s'est efforcé de refaire à deux reprises, et toujours sans succès, pouvait bien lui avoir inspiré un sentiment que je ne me permettrai pas de nommer par égard pour sa mémoire, mais qui n'a rien de commun avec celui que vous lui supposez. Prenez la peine de relire sa comédie des *Prôneurs* (1), vous y retrouverez en entier le sujet des *Philosophes*; vous m'y verrez même désigné d'une manière un peu dure; mais, je le répète, M. Dorat n'était pas indigné contre ma comédie, puisqu'il me faisait l'honneur de l'imiter. Cette pièce, quoique l'aveu puisse vous en être pénible, avait eu, comme vous le savez, un très-grand succès; la sienne avait été beaucoup moins heureuse, et l'humeur

(1) La même qu'il a refaite depuis sous le titre de *Merlin bel-esprit*.

qu'un écrivain a la maladresse de montrer en pareil cas, ne s'appèle pas de l'indignation.

Je ne vous accuserai pas du même sentiment envers cette comédie, vous, Monsieur, qui ne vous nommez point, et que rien ne m'autorise à soupçonner de travailler pour le théâtre. Vous l'appelez cependant un ouvrage scandaleux. Nous connaissons, vous et moi, quelques productions de nos jours à qui cette dénomination pourrait convenir; productions malheureuses, qui n'ont dû quelques instants de célébrité qu'à la licence du siècle, et que leur médiocrité seule a sauvées de l'animadversion des lois. Mais une pièce représentée de l'aveu du gouvernement, approuvée, dans sa nouveauté, par un censeur qui était un homme de génie (1) (circonstance assez rare, et qui ne permet pas de présumer qu'un tel homme ait pu se laisser surprendre, ou qu'il ait voulu se compromettre); une pièce enfin honorée constamment des suffrages du public, pendant une longue suite de représentations, ne passera jamais pour un ouvrage scandaleux. D'ailleurs, Monsieur, voudriez-vous, à l'imitation de ces folliculaires qui ne cessent de crier à l'impiété, introduire, dans le Mercure de France, l'usage de crier au scandale? Oublieriez-vous que, pour être en droit de

(1) Feu M. de Crébillon le père, alors censeur de théâtre.

se plaindre de certains excès, il faut bien se garder d'en donner l'exemple soi-même?

Vous ne vous êtes pas moins trompé, Monsieur, en attribuant à la colère le prétendu rôle que j'ai fait jouer à M. Dorat dans la *Dunciade*. Ce rôle se réduit à ces vers :

> Dorat, hélas! par les flammes perfides,
> Voit consumer toutes ses héroïdes,
> Tous ses recueils d'opuscules charmants,
> Chansons, baisers, fables, contes, romans;
> Le feu dévore estampes et vignettes.
> D'un ton léger en vain à leur secours
> Il appelait Vénus et les amours :
> Tout disparaît, et s'envole en bluettes.

Excepté vous, Monsieur, je ne connais personne qui ait trouvé du fiel ou même de l'humeur dans ces vers. Votre jugement sur M. Dorat, après sa mort, ressemble certainement beaucoup plus à un jugement *ab irato*, que cette plaisanterie que je me suis permise de son vivant, et dont lui-même, peut-être, avait eu le bon esprit de ne pas s'offenser.

Mais vous ne voulez pas absolument qu'il y ait rien dont on puisse rire dans la *Dunciade*. Vous la lisez avec le même esprit dont vous en parlez. Vous n'y voyez qu'un *monument d'une vengeance aveugle*, par lequel, dites-vous, je suis parvenu *à me rendre odieux sans être ni gai ni plaisant*. Vous pouvez bien penser, Monsieur, que je ne me donnerai pas le ridicule de vouloir

vous prouver que cet ouvrage a dû vous plaire. Vous me permettrez seulement d'observer que vous n'êtes vous-même ni gai ni plaisant : je conviens avec vous que la *Dunciade* n'a pas dû réjouir tout le monde. Le public, cependant, semble avoir eu pour elle plus d'indulgence que vous, puisqu'un grand nombre d'éditions de ce poème n'a point encore lassé sa patience. Si vous me contestez cet accueil du public, je vous opposerai le suffrage d'un homme dont l'opinion en matière de goût (et je me flatte que vous n'en disconviendrez pas) aura toujours quelque prépondérance sur la vôtre. Voici ce que M. de Voltaire écrivait, au mois d'octobre 1776, à une personne dont je n'ai pas l'honneur d'être connu; mais qui, persuadée du prix que j'attacherais à ce témoignage, n'en a pas moins eu l'attention de me le faire passer. Je supprime à regret tout ce qui m'est étranger dans cette lettre que j'aurai peut-être occasion de produire ailleurs en entier (1).

. . . . . .

« Vous ne convenez point dans vos notes que » Fréron soit un animal à longues oreilles : il m'a » semblé cependant que c'était une vérité re- » connue dans Paris. *Auriculas asini F..... rex*

(1) L'auteur l'a citée, dans cette édition, parmi les pièces relatives à la *Dunciade*, vers la fin du deuxième volume.

» *habet.* Ce qui le distinguera de ses confrères, » dans la suite des siècles, *ce sera la paire* » *d'ailes dont* M. Palissot *l'a ingénieusement* » *décoré.*

» La qualification que je lui donne ne le prive » point de son droit à l'immortalité. Qu'il soit » immortel, j'y consens : Erostrate, Empedocle, » Abraham, Chaumeix, le père Fidèle, et tant » d'autres, le sont aussi : il ne faut pour cela » qu'avoir fait de grandes balourdises, de grandes » folies ou de grands crimes. On parlera éter- » nellement de Ganimède et d'Antinoüs : il en » sera de même de Desfontaines et de Fréron, et » ce sera pour eux un grand honneur. *La Mon-* » *ture de la Sottise* a sujet de se glorifier d'aller » de pair un jour avec le favori de Jupiter, et » le mignon de l'empereur Adrien, etc. »

Vous voyez, Monsieur, que M. de Voltaire trouvait cependant quelque gaîté dans cette *Dunciade* que vous jugez si sévèrement, et que même il avait la bonté de la regarder comme un ouvrage qui passerait à la postérité. Pardon si la citation vous afflige, mais c'est vous qui me forcez à m'en prévaloir, et rien ne dispense de la modestie comme une extrême injustice.

J'ignore les raisons que vous pouvez avoir de parler de ce poème avec tant d'humeur. Vous vous tenez prudemment sous le masque, et je n'ai point du tout la fantaisie de vous recon-

naître ; mais je serais peut-être en droit de vous reprocher un peu d'inconséquence : car enfin dans la *Dunciade*, ou plutôt dans ce *monument de vengeance aveugle*, comme vous l'appelez, je n'ai traité personne aussi durement que vous venez de traiter M. Dorat, qui ne peut plus vous répondre. Observez d'ailleurs, Monsieur, qu'il y a sans doute un peu plus de difficulté, de mérite et de courage, à faire un poème (ce qui n'est pas, après tout, une entreprise fort aisée), qu'à déchirer (1) anonymement, et en prose commune, la réputation d'un mort dont la cendre est à peine refroidie : aussi voyez-vous que de toutes parts l'indignation lui a suscité des vengeurs.

En voilà bien assez, Monsieur, sur vos petites injustices. On m'en fait si fréquemment, qu'il doit m'être permis quelquefois d'en porter mes plaintes au public. On vient, par exemple, dans une description de la Bourgogne, de faire un magnifique éloge de M. de Buffon, éloge cité avec honneur dans le *Journal des Savants* et dans le *Journal Encyclopédique*. Eh bien, Monsieur, ce qu'il y a de plus saillant dans ce même éloge

(1) Voyez dans le *Mercure* du 19 août 1780 le supplément à la notice sur les ouvrages de M. Dorat. Ce supplément est un libelle beaucoup plus injurieux que la notice même.

est pris, *mot pour mot*, de ce que j'ai dit de M. de Buffon dans mes *Mémoires Littéraires*, et vous imaginez bien qu'on ne m'a pas fait la faveur de me nommer. Je ne faisais que rire de ce plagiat, lorsque vous êtes venu me contrister par votre article du Mercure, qui, malgré tout le mal que vous avez dit de moi, ne paraît pas avoir fait une grande fortune. C'est que le public, Monsieur, commence à s'ennuyer des satires anonymes qui ne supposent aucun courage, et surtout des satires en prose qui ne supposent aucun talent. Il est excédé de cette foule d'écrivains qui se sont érigés en juges des lettres, uniquement pour se dispenser de faire des preuves. Osez vous nommer, Monsieur, produisez les vôtres ; et alors la sévérité avec laquelle vous avez traités M. Dorat et moi, ne m'empêchera pas de vous rendre justice.

LETTRE A M. L'ABBÉ D. L. P**.

Je connais, mon cher ami, le Noël dont vous me parlez. Il peut avoir en effet quelque chose du terroir d'Argenteuil, car il a été fait à table chez moi; et, pour vous faire une confession entière, j'y ai mis mon grain de sel comme un autre. Mais il en court des exemplaires défigurés par des additions si impertinentes, que je vous en envoye une copie pour que vous ne m'imputiez pas ces sottises.

Vous verrez, mon ami, qu'on tâche du moins de conserver à Argenteuil quelques restes de l'ancienne gaîté; mais cet esprit n'est plus du temps. On nous assassine de drames sérieux et moraux, jusqu'à la comédie italienne; il semble même qu'on ait entrepris de mettre la philosophie en ariettes. Je ne sais ce qu'est devenue la plaisanterie française; à en juger par nos productions, on serait tenté de nous regarder comme la plus mélancolique des nations. J'espère toujours que cette manie passera.

Lorsque j'arrivai à Paris, je me souviens qu'on ne lisait, qu'on ne trouvait sur les toilettes que *Tanzaï*, *le Sopha*, *la Nuit* et *le Moment*, *Zulmis* et *Zelmaïde*, *Angola*, *le Sultan Misa-*

pouf; les philosophes eux-mêmes, pour se mettre à la mode, faisaient des *Bijoux indiscrets.* Une nuit se passa, et tout le monde se réveilla métaphysicien, géomètre, encyclopédiste, économiste, et surtout bel esprit. Une autre nuit, et nous redeviendrons Français.

Ne croyez pas, mon cher abbé, qu'en frondant nos mœurs actuelles, je m'afflige des progrès que le véritable esprit philosophique a pu faire chez nous; vous me connaissez trop pour avoir une pareille idée. Je suis fort éloigné de croire que nos prétendus philosophes n'ayent fait que du mal; je sais distinguer, dans leurs opinions mêmes, celles qui ne sont qu'indifférentes, et les vérités utiles qu'ils ont mêlées à beaucoup d'erreurs. Je vois, avec une satisfaction infinie, tout ce qui tend à rapprocher les hommes, à leur inspirer des sentiments de paix et d'union, à les rendre enfin meilleurs et plus heureux; mais que la fausse philosophie ne s'enorgueillisse pas des progrès de la véritable. Son extrême licence, l'audace de ses prosélytes, leur fanatisme (car c'est le mot) auraient tout détruit, si de vrais sages n'avaient pas su démêler le bon grain dispersé dans cette ivraie.

Adieu, mon cher ami, ceci devient un peu trop sérieux pour la préface d'un Noël: aimez-moi toujours, et continuez de prendre ma défense contre ceux qui ont la manie de parler de moi sans me connaître.

NOEL

Sur l'air : DES BOURGEOIS DE CHARTRES (1).

D'UNE mère pucelle,
Parmi les beaux esprits,
L'étonnante nouvelle
Fit grand bruit à Paris.
Consultant sa raison,
L'un y croit, l'autre en glose :
Messieurs, dit d'Aubenton (2), don, don,
Pour juger ce fait-là, la, la,
Touchons au doigt la chose.

De cette énigme obscure
Perçant la profondeur,
Buffon de la nature
Soudain connut l'auteur.
Le céleste poupon
Dit alors à sa mère :
Quoi ! pour ce Bourgnignon (3), don, don,
Au ciel, comme ici-bas, la, la,
Il n'est point de mystère.

La France, à ce miracle,
Bientôt ne croira plus,
Disait, d'un ton d'oracle,
Monsieur Dortidius.
La révolution

(1) Les noëls sur cet air étaient alors fort en vogue; on en fit, contre la cour, de très-plaisants, et que les curieux ont recueillis.

(2) Célèbre naturaliste.

(3) On sait que M. de Buffon était de Bourgogne.

Est due à mon génie ;
J'ai pour moi la raison, don, don,
Et son *nec plus ultrà*, la, la,
Notre Encyclopédie.

Avec son Bélisaire
Marmontel s'approcha.
Dans les bras de sa mère
Le sauveur se cacha.
De ma religion
Quel ennemi profane,
Dit tout bas le poupon, don, don !
Ah ! ma foi, c'est bien là, la, la,
Le coup de pied de l'âne.

Sifflant en petit-maître,
On vit entrer Dorat,
S'efforçant de paraître
Et bel esprit et fat.
Il amusa, dit-on,
Et l'enfant et sa mère,
Qui riaient de son ton, don, don ;
Mais sitôt qu'il parla, la, la,
L'âne se mit à braire.

Vers l'auguste chaumière,
Au cri de l'animal,
On vit courir le Mière,
Joyeux d'un tel signal.
Sa voix, à l'unisson,
Étourdit l'assistance :
Ah ! céleste poupon, don, don,
Quoi ! faut-il que déjà, la, la,
Ta passion commence ?

Sédaine vint ensuite,
Se croyant bel esprit ;
Il vantait son mérite,
Mais la vierge lui dit :
Soyez plutôt maçon

Que d'ennuyer le monde;
Et d'aller, sans raison, don, don,
Rater à l'Opéra, la, la,
La reine de Golconde.

Tout au sortir de table,
Fréron, d'un air joyeux,
Accourut dans l'étable;
Il connaissait les lieux.
L'âne, en voyant Fréron,
Fit d'abord la grimace,
Croyant qu'Alboron, don, don,
N'était arrivé là, la, la,
Que pour prendre sa place.

Faisant d'humbles excuses
D'ennuyer ses lecteurs,
A l'*Almanach des Muses*
Cherchant des protecteurs,
Sautreau vint à l'ânon
En montrer la préface,
Et l'honnête grison, don, don,
De cet ouvrage-là, la, la,
Reçut la dédicace.

La bonne compagnie
Souvent a ses défauts;
L'enfant, disait Marie,
A besoin de repos.
O prodige divin!
O merveille ineffable!
On vit entrer Saurin et Blin;
Aussitôt tout bâilla, la, la,
Tout dormit dans l'étable.

SUR BOILEAU.

Cet article a servi de Discours préliminaire à une très-belle édition de Boileau, *en un seul volume* in-4°, *avec figures, faite par* La Villette, *et qui est devenue fort rare.*

Il n'est point de réputation plus solidement affermie que celle du célèbre Boileau Despréaux. Non seulement elle prévalut de son vivant même sur les nombreux ennemis que lui avaient faits ses satires; mais le temps, qui est le véritable creuset des réputations, ne l'a rendue que plus brillante. Son *Art poétique* venait à peine de paraître, que cet ouvrage immortel, et, osons le dire, si supérieur à celui d'Horace, fut traduit en plusieurs langues; et dans le même siècle qui avait été le témoin de sa gloire, il était déjà cité comme un auteur classique par le célèbre Adisson, l'un des plus beaux génies de l'Angleterre, l'un de ceux qui eut le plus de goût, et qui, dans ses jugements littéraires, se montra le plus exempt de la partialité jalouse des écrivains de sa nation. Les étrangers s'accoutumèrent longtemps à ne désigner Boileau que par le nom du *Poète français*, comme si ce titre lui eût, en

quelque sorte, appartenu exclusivement; et si quelqu'un pouvait avoir droit à cette distinction flatteuse, c'était, il faut l'avouer, celui qui avait donné à l'illustre Racine les premières leçons de son art, le compagnon des travaux de ce grand poète, son ami inséparable, le seul homme enfin qui partage avec lui la gloire de n'avoir jamais été surpassé.

Le plus brillant de leurs successeurs, et le plus digne de les apprécier, Voltaire, qui, sans les égaler comme poète, s'approcha cependant le plus près d'eux, est peut-être de tous nos écrivains celui qui a rendu le plus de justice aux talents supérieurs de l'un et de l'autre. On sait que, par une espèce de coquetterie qu'on serait en droit de lui reprocher comme une faiblesse, il montra souvent trop d'indulgence pour la médiocrité de quelques auteurs vivants dont il voulait captiver les suffrages; mais on ne l'accusa jamais d'être prodigue de louanges envers les morts : c'est lui cependant qui, après avoir nommé, dans le *Temple du Goût*, Corneille, Racine lui-même, et notre inimitable La Fontaine, ne balance pas à placer Boileau à la tête de ces grands hommes. Là, dit-il :

Là régnait Despréaux, leur maître en l'art d'écrire.

Et ce n'était pas seulement par son *Art poétique* et par ses belles Épîtres, que Boileau lui

paraissait mériter cet hommage ; il n'estimait pas moins ses satires que l'on s'efforce aujourd'hui de rabaisser, quoiqu'elles ayent été une des premières bases de sa réputation. On peut juger de l'opinion qu'en avait Voltaire par ces vers dignes du poète qu'il célébrait :

On peut à Despréaux pardonner la satire ;
Il joignit l'art de plaire au malheur de médire.
Le miel que cette abeille avait tiré des fleurs
Pouvait de sa piqûre adoucir les douleurs, etc.

En effet, si l'on ne considère que l'agrément, peut-être ne trouverait-on pas, dans Horace même, une satire plus piquante, et d'une finesse plus ingénieuse, que celle de Boileau à son *Esprit*. Nous savons que, de nos jours, on lui a reproché durement, en pleine académie, d'avoir été trop peu philosophe, et nous sommes forcés de convenir que de son temps on n'avait pas encore imaginé que des poëmes dussent être des traités de philosophie ; mais nous invitons ceux dont l'opinion pourrait avoir été surprise, et qui sont capables de juger par eux-mêmes, à relire attentivement la satire sur *l'Homme*, et principalement celle sur la *Noblesse*. Ils y trouveront des vérités fortes, assaisonnées de sel et de grâces, des vérités exprimées avec un courage que peut-être on eût admirées à l'époque même de notre révolution. Eh ! que l'on prenne garde que c'était dans le temps où le préjugé de

la noblesse était le plus en règne, et sous le despotisme du plus fastueux des rois, que Boileau se permettait d'écraser ainsi l'orgueil par le ridicule.

Voltaire, quoiqu'un des plus zélés apôtres de la philosophie, était loin de faire cette injure à notre poète, lui qui croyait ne pouvoir mieux le définir qu'en l'appelant le *poète de la Raison.* Eût-il donc mérité ce titre, s'il n'eût été que médiocrement philosophe? Peut-on concevoir d'ailleurs que l'homme regardé, d'un consentement unanime, comme le législateur du plus beau des arts, ait été si dépourvu de philosophie? Telles sont cependant les absurdités que l'on entend répéter sans cesse dans quelques cercles de beaux esprits, et ce n'est pas sans quelque pudeur que nous nous abaissons à les réfuter.

Mais c'est moins encore cette disette de philosophie que celle de sentiment qu'on lui reproche avec le plus d'amertume; elle est remarquable, dit-on, dans tous ses écrits; et cette accusation, appuyée d'un conte ridicule mis en crédit par Helvétius, ne pouvait manquer de prendre beaucoup de faveur dans un siècle où l'on se plaît à confondre toutes les limites des genres, et où l'on affecte de prodiguer le sentiment dans les ouvrages même qui en sont le moins susceptibles.

On prétend que, par un accident singulier,

Boileau, encore enfant, fut blessé par un dindon, et que cette blessure ayant porté sur les organes de la génération, détruisit en lui le principe de la sensibilité. Helvétius, qui, dans son livre de l'*Esprit*, raconte cette étrange anecdote, sans en donner d'autre garant qu'un article de l'*Année littéraire* échappé à toutes nos recherches, et qui d'ailleurs aurait peu d'autorité, termine son récit par une plaisanterie qui nous a paru bien froide. Il attribue à cet accident l'aversion secrète que Boileau eut toujours pour les Jésuites, les premiers, dit-il, qui apportèrent les dindons en France. Pourquoi s'arrêter en si beau chemin ? Que n'expliquait-il par la même cause le caractère satirique de l'auteur et son antipathie pour les sots ?

Quelque invraisemblable que nous ait toujours paru cette anecdote, publiée si long-temps après la mort de Boileau, nous l'abandonnons à la crédulité des lecteurs ; mais nous doutons qu'un homme qui eût perdu les organes de la volupté, eût fait ces vers charmants, en parlant des différents caractères de l'ode :

> Elle peint les festins, les danses et les ris ;
> Vante un baiser cueilli sur les lèvres d'Iris,
> Qui mollement résiste, et par un doux caprice
> Quelquefois le refuse, afin qu'on le ravisse.

Nous doutons qu'un tel homme eût traduit avec succès une des odes les plus passionnées

de Sapho (*). Nous doutons même qu'il eût trouvé dans son âme flétrie le germe de ces vers où Tibulle nous paraît caractérisé avec tant de délicatesse et de grâces :

Ce n'était pas jadis sur ce ton ridicule
Qu'Amour dictait les vers que soupirait Tibulle.

Quoi qu'il en soit, on ne persuadera jamais à personne que Boileau fut eunuque en poésie.

Où voudrait-on d'ailleurs que ce poète eût prodigué le sentiment qu'on lui refuse ? Est-ce dans ses satires ? est-ce dans le poème didactique où il établit les principes du goût, en donnant à la fois le précepte et l'exemple ? Est-ce enfin dans son chef-d'œuvre du Lutrin, à côté de ses excellentes plaisanteries sur les pieux fainéants de la Sainte-Cha-

---

(1) La voici :

Heureux qui, près de toi, pour toi seule soupire,
Qui jouit du plaisir de t'entendre parler,
Qui te voit quelquefois doucement lui sourire !
Les dieux dans son bonheur peuvent-ils l'égaler ?

Je sens de veine en veine une subtile flamme
Courir par tout mon corps sitôt que je te vois ;
Et, dans les doux transports où s'égare mon âme,
Je ne saurais trouver de langue ni de voix.

Un nuage confus se répand sur ma vue ;
Je n'entends plus ; je tombe en de douces langueurs ;
Et pâle, sans haleine, interdite, éperdue,
Un frisson me saisit, je tremble, je me meurs.

pelle? Sans doute ceux qui, en dénaturant le genre de la comédie, ont voulu qu'elle fît verser des larmes, ceux qui ont imaginé d'introduire le pathétique jusque dans les opéra-bouffons, les partisans enfin de cette niaiserie sentimentale qui s'est répandue partout, grâce à l'exquise sensibilité de nos anciennes femmes du bon ton, soutiendront que Boileau, s'il l'avait pu, n'eût pas manqué d'en semer plus ou moins dans ces différents ouvrages. Mais nous qui savons nous en contenter tels qu'ils sont, nous qui pardonnons à Horace de n'avoir mis, ni dans ses épîtres, ni dans ses satires, plus de sensibilité que Boileau, nous nous permettons de n'être pas de leur avis.

Nous n'avons pas épuisé à beaucoup près tout ce que le bon goût de Voltaire lui inspira de flatteur pour la mémoire de notre poète, dont il ne cesse de recommander l'étude : cependant nous ne devons pas dissimuler (et ce détail ne déplaira pas à ceux qui aiment à observer, même dans les grands hommes, les faiblesses de l'humanité) que Voltaire parut se refroidir un peu pour Boileau, depuis le parallèle que fit l'abbé Le Bateux de la Henriade et du Lutrin. Ce parallèle qui ne pouvait être au fond qu'une plaisanterie, car ces deux ouvrages n'étaient pas susceptibles d'une comparaison sérieuse, prouvait néanmoins d'une manière assez piquante que Boileau, dans une fable qui semblait ne rien promettre à l'ima-

gination, avait mis à la fois plus de génie dans son plan, et plus de richesse de poésie dans ses détails, que Voltaire en traitant un sujet beaucoup plus digne de l'Épopée. Cette plaisanterie, exagérée comme elles le sont presque toutes, mais d'une malignité souvent ingénieuse, déplut à l'auteur de *la Henriade* : fatigué de s'entendre opposer sans cesse la perfection du style de Boileau, il prit insensiblement, contre Boileau même, un peu d'humeur ; et, ce que peut-être il n'eût point osé du vivant du satirique, il osa lui adresser une épître qui commence par ces vers :

> Boileau, correct auteur de quelques bons écrits,
> Zoïle de Quinault, et flatteur de Louis.

Assurément on ne pouvait être ni plus sévère ni plus injuste ; car, à l'exception d'un très-petit nombre de pièces échappées à sa vieillesse (1), et que Voltaire n'était pas en droit de lui reprocher, non seulement Boileau n'a fait

(1) Telles que la satire sur l'*Équivoque*, quoiqu'on pût encore y trouver des vers de génie ; l'ode sur *Namur*, à quelques strophes près, qui sont très-belles ; l'épître sur l'*Amour de Dieu*, sujet scolastique et rebelle à la poésie, et quelques-unes des petites pièces placées communément à la fin des volumes de vers, et qui ont été recueillies avec trop de complaisance.

que d'excellents ouvrages, mais il a la gloire d'être resté modèle dans tous les genres qu'il a traités. Il pouvait être l'ennemi, mais non le Zoïle de Quinault, qui lui était très-inférieur en poésie, quoiqu'il ne soit dénué ni de délicatesse ni de grâces. Enfin, s'il flatta Louis son bienfaiteur et celui de tous les arts, du moins il le loua sans bassesse. Des yeux pénétrants s'apercevraient même, en le lisant avec attention, que son génie ne se plaît pas sans effort à la louange, quelque indispensable qu'elle fût à quiconque voulait conserver la faveur de Louis XIV. Il eut même le courage, au risque de lui déplaire, de se montrer le partisan déclaré et le plus ardent admirateur du grand Arnaud, que ce monarque avait constamment persécuté; c'est ce que n'eût osé faire le courtisan le moins esclave; ce qui distinguera toujours Boileau de la classe des adulateurs, et ce qui nous semble fait pour honorer le plus sa mémoire.

Mais ce qui prouve le plus combien la comparaison de la *Henriade* au *Lutrin* déplut à Voltaire, c'est qu'il a presque toujours évité de parler de ce poème, ou qu'il n'en a parlé que pour le dégrader. S'il en a dit un mot, à l'article *Bouffon* dans ses questions sur l'Encyclopédie, c'est pour le mettre au-dessous d'un poème anglais du docteur Garth, intitulé *le Dispensary*. « On y trouve, dit-il, beaucoup plus d'imagina-

» tion, de variété, de naïveté, etc., que dans le » *Lutrin* de Boileau ». C'est apparemment pour en donner une idée favorable qu'il en a traduit le début. Voici la traduction :

Muse, raconte-moi les débats salutaires
Des médecins de Londre et des apothicaires,
Contre le genre humain si long-temps réunis.
Quel dieu, pour nous sauver, les rendit ennemis?
Comment laissèrent-ils respirer leurs malades,
Pour frapper à grands coups sur leurs chers camarades?
Comment changèrent-ils leur coiffure en armet,
La seringue en canon, la pilule en boulet?
Ils connurent la gloire : acharnés l'un sur l'autre,
Ils prodiguaient leur vie, et nous laissaient la nôtre.

Nous ne sommes point à portée de vérifier si cette traduction est fidèle ; mais nous doutons qu'aucun lecteur soit tenté de comparer ce style à celui du *Lutrin*. Ces *chers camarades*, ces *seringues changées en canons* et ces *pilules en boulets*, nous paraissent d'un burlesque qui n'est pas très-supérieur à celui de Scarron ; et le principal mérite du *Lutrin*, le charme de cet ouvrage qu'on croirait impossible s'il n'existait pas, c'est que d'un bout à l'autre il est écrit avec cette perfection toujours soutenue, dont Racine et Boileau s'étaient réservés le secret. C'est le véritable style de l'épopée uni à la plaisanterie la plus exquise, et d'autant plus piquante, qu'elle est toujours avouée de la raison. On voit que, jusqu'en ses saillies, Boileau était fidèle à ce

précepte que son excellent goût lui avait dicté :

Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable.

Voltaire paraît ailleurs avoir été vivement frappé de cette perfection, lorsqu'en s'adressant à Boileau lui-même, dans l'exorde de son poème satirique de la guerre de Genève, poème très-médiocre si on le compare au *Lutrin*, il lui échappe cet hommage remarquable :

Ton style pur aurait pu me tenter;
Il est trop beau, je ne puis l'imiter.

On voit que, malgré ses sévérités apparentes, Voltaire était toujours ramené aux sentiments de justice qu'il devait à ce grand poète. Cependant il lui reproche encore de s'être abaissé, dans quelques-uns de ses ouvrages, à des détails trop bourgeois : il veut parler apparemment de la satire du *Repas*, ou de celle des *Embarras de Paris*. Mais les yeux de Voltaire pouvaient être fascinés. Peut-être était-il sous le charme de ce qu'on appelait alors le *ton de la bonne compagnie*. Peut-être animé de l'esprit qui régnait au temps de la régence, et qu'il a si heureusement caractérisé dans la *Pucelle*, de cet esprit un peu épicurien qui lui dicta le *Mondain* et *l'Apologie du luxe*, avait-il oublié qu'il était né, comme Boileau, dans la cour du palais; qu'il avait vu, par conséquent, dans sa jeunesse et dans sa propre famille, ces mœurs bourgeoises que Boi-

leau avait dû peindre, puisqu'il n'en existait pas d'autres, et qu'enfin du temps de Louis XIV, quelque fastueux que fût ce prince, il régnait encore à la ville, et même à la cour, une simplicité modeste, si on la compare au luxe qui s'est montré depuis dans tous les états. Alors Boileau pouvait dire en parlant d'un médecin célèbre :

Guénaud, sur son cheval, en passant m'éclabousse.

Alors c'était encore l'usage de dîner de très-bonne heure, et il était tout simple qu'un convive dît pour marquer son exactitude :

J'y cours, midi sonnant, au sortir de la messe.

Voltaire à qui ces familiarités semblent déplaire, et qui lui reproche d'avoir parlé quelquefois de cabaret, ce que l'usage permettait encore, a cru devoir lui-même peindre cet esprit de bourgeoisie, chez Ninon Lenclos, dans une de ses plus faibles comédies (1); et il en avait déjà retracé le souvenir dans les avis que donnait madame de Maintenon à madame d'Aubigné, sa belle-sœur, sur les dépenses de son ménage : avis que Voltaire a jugé dignes d'être conservés (2), et qui attestent la simplicité qui existait encore alors dans les meilleures maisons.

---

(1) *Le Dépositaire.*

(2) Questions sur l'*Encyclopédie*. ART. *Économie domestique.*

Mais couvrons d'un voile officieux ces petites injustices d'un grand homme, si bien démenties d'ailleurs par les louanges qu'il a données à Boileau, dans les beaux vers que nous avons cités. Remarquons seulement combien la gloire de ce poète célèbre doit s'être accrue par les efforts impuissants qu'on a faits pour le rabaisser.

Nous avons observé qu'aucun de nos poètes n'avait prêté à la raison plus d'harmonie et d'images; que jamais il n'avait été surpassé dans l'art d'écrire; qu'enfin il était généralement reconnu pour le législateur du goût : il nous semble que c'en est bien assez pour sa gloire.

SUR ROUSSEAU DE GENÈVE.

Jean-Jacques Rousseau naquit à Genève, en 1708, d'un honnête citoyen de cette république. Il dut à l'éducation austère qu'il reçut dans cette ville libre, et dont les mœurs n'avaient point encore dégénéré, les premiers traits de ce caractère mâle et indépendant, qui ne s'altéra ni dans ses voyages ni dans tout le cours de sa vie, et qu'il a exprimé avec tant d'énergie et de vigueur dans ses ouvrages. Cependant il commença par payer un long tribut aux faiblesses de l'humanité. Très-jeune encore, il abandonna sa patrie et la religion où il était né pour l'Église romaine (1): mais à l'exemple de Bayle (*a*) et de Chillingwoorthe, il ne tarda pas à rentrer dans la communion protestante, dont il parut s'éloigner ensuite pour ne s'attacher qu'aux principes du pur théisme, ou, ce qui revient à peu près au même, à ceux des églises sociniennes.

(1) Des Mémoires particuliers nous apprènent que M. Rousseau avait passé un moment de l'église romaine à l'église grecque.

Il est vrai que, dans son *Émile*, on trouve un portrait de Jésus-Christ, qui semblerait tracé de la main la plus orthodoxe. « Quels préjugés, » dit-il, quel aveuglement ne faut-il pas avoir » pour oser comparer le fils de Sophronisque au » fils de Marie? Quelle distance de l'un à l'autre! » Socrate, mourant sans douleur, sans ignominie, » soutint aisément jusqu'au bout son personnage; » et si cette facile mort n'eût honoré sa vie, on » douterait si Socrate, avec tout son esprit, fut » autre chose qu'un sophiste. Il inventa, dit-on, » la morale; d'autres, avant lui, l'avaient mise » en pratique : il ne fit que dire ce qu'ils avaient » fait; il ne fit que mettre en leçons leurs exemples. » Aristide avait été juste, avant que Socrate eût » dit ce que c'était que justice. Léonidas était » mort pour son pays, avant que Socrate eût fait » un devoir d'aimer la patrie. — Mais où Jésus » avait-il pris, parmi les siens, cette morale éle- » vée et pure dont lui seul a donné les leçons et » l'exemple? Du sein du plus furieux fanatisme, » la plus haute sagesse se fit entendre, et la sim- » plicité des plus héroïques vertus honora le plus » vil de tous les peuples. La mort de Socrate, phi- » losophant tranquillement avec ses amis, est la » plus douce qu'on puisse désirer; celle de Jésus, » expirant dans les tourments, injurié, raillé, » maudit de tout un peuple, est la plus horrible » qu'on puisse craindre. Socrate, prenant la

» coupe empoisonnée, bénit celui qui la lui pré-
» sente, et qui pleure : Jésus, au milieu d'un
» supplice affreux, prie pour ses bourreaux achar-
» nés. Oui, si la vie et la mort de Socrate sont
» d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un
» dieu. »

Ce portrait, digne, à bien des égards, de son modèle, est très-beau, sans doute : mais on sent trop, malgré la manière brillante dont il est terminé, qu'il y manque l'aveu formel de la divinité de Jésus-Christ ; et si nous opposons M. Rousseau à lui-même dans un autre de ses ouvrages (1) qui a paru depuis son *Émile*, et dans lequel il s'est exprimé moins en orateur, mais peut-être avec plus de franchise, on ne doutera plus de ses véritables sentiments. « Une des choses, dit-il,
» qui me charme le plus dans le caractère de Jé-
» sus, n'est pas seulement la douceur des mœurs,
» la simplicité, mais la facilité, la grâce, et même
» l'élégance. Il ne fuyait ni les plaisirs ni les
» fêtes ; il allait aux noces, il voyait les femmes,
» il jouait avec les enfants, il aimait les parfums,
» il mangeait avec les financiers. — Sa morale
» avait quelque chose d'attrayant, de caressant,
» de tendre ; il avait le cœur sensible, il était
» homme de bonne société. Quand il n'eût pas

(1) Les Lettres écrites de la Montagne.

» été le plus sage des mortels, il en eût été le » plus aimable. »

A la simplicité de ces couleurs, il serait difficile de méconnaître un portrait purement humain, et tracé plus évidemment d'une main socinienne. Mais si M. Rousseau, en se livrant trop à cette liberté d'examen, qui est le principe fondamental des églises réformées, parut adopter des sentiments désavoués par ces églises mêmes, s'il s'égara dans le dogme, on ne peut lui refuser la justice d'avoir été l'organe de la morale la plus pure. C'est là le caractère éminent de ses ouvrages ; et s'il eût été possible qu'on nous rendît des mœurs, c'est sans contredit à lui seul que notre siècle pouvait encore en avoir l'obligation. Il a resserré, autant qu'il l'a pu, les nœuds de l'union conjugale, en faisant retentir aux oreilles des mères, avec tout le feu de son éloquence, la voix puissante de la nature. Il a su, malgré les obstacles de la mollesse et du luxe, réveiller en elles le goût de leurs devoirs envers leurs enfants ; et il est devenu, à l'égard de ces derniers, l'auteur d'une révolution dont les suites heureuses se font déjà sentir, et s'étendront encore sur les générations à venir. Considéré sous ce rapport, personne n'a mieux mérité que lui d'être mis au rang des bienfaiteurs de l'humanité.

Quel charmant éloge n'a-t-il pas fait de ces plaisirs purs qu'on ne goûte qu'à la campagne,

surtout lorsqu'ils sont accompagnés de la paix d'une bonne conscience ! Avec quel art il y fait contraster le tableau de ces brillants infortunés, qui, dans le sein de nos villes, condamnés à d'éternelles délices, ne peuvent échapper à un éternel ennui ! Quel éloge plus touchant encore il fait de la pudeur dans ce morceau si capable de la faire regretter, même à un siècle assez malheureux pour en avoir perdu l'idée ! « Les femmes » sont fausses, nous dit-on ; non, elles le de- » viènent. Le don qui leur est propre est l'a- » dresse, et non pas la fausseté. Dans les vrais » penchants de leur sexe, même en mentant, » elles ne sont point fausses. Pourquoi consultez- » vous leur bouche, quand ce n'est pas elle qui » doit parler ? Consultez leurs yeux, leur teint, » leur respiration, leur air craintif, leur molle » résistance : voilà le langage que la nature leur » donne pour vous répondre. La bouche dit tou- » jours non, et doit le dire : mais l'accent qu'elle » y joint n'est pas toujours le même, et cet accent » ne sait point mentir. — Douce pudeur (1) ! su- » prême volupté de l'amour ! que de charmes » perd une femme au moment qu'elle renonce à » toi ! Combien, si elle connaissait ton empire,

(1) Ce bel éloge de la pudeur est composé de différents passages dispersés dans les œuvres de M. Rousseau ; mais rapprochés pour ne faire qu'un tout.

» elle mettrait de soins à te conserver, sinon par » honnêteté, du moins par coquetterie !

» Si la pudeur était un préjugé de la société et » de l'éducation, ce sentiment devrait augmenter » dans les lieux où l'éducation est plus soignée, » et où l'on raffine incessamment sur les lois so- » ciales ; il devrait être plus faible partout où l'on » est resté plus près de l'état primitif. C'est tout » le contraire. Dans nos montagnes, les femmes » sont timides et modestes, un mot les fait rou- » gir ; elles n'osent lever les yeux sur les hommes, » et gardent le silence devant eux. Dans les » grandes villes, la pudeur est ignoble et basse ; » c'est la seule chose dont une femme bien élevée » aurait honte : et l'honneur d'avoir fait rougir un » honnête homme, n'appartient qu'aux femmes » du meilleur air.

» Les femmes qui ont perdu le plus la pudeur, » prétendent bien être plus vraies que les autres, » et se faire valoir de cette franchise ; mais elles » n'ont jamais persuadé cela qu'à des sots. Le » plus grand frein de leur sexe ôté, que reste-t-il » qui les retiène, et de quel honneur feront- » elles cas, après avoir renoncé à celui qui leur » est propre (1) ? — Je ne sache que la seule

(1) C'est à peu près la pensée du vers de Juvénal :

Quem præstare potest mulier galeata pudorem,
Quæ fugit à sexu ?

» mademoiselle de l'Enclos qu'on ait pu citer » pour exception connue à ces remarques : aussi » mademoiselle de l'Enclos a-t-elle passé pour » un prodige. Dans le mépris des vertus de son » sexe, elle avait, dit-on, conservé celles du » nôtre : on vante sa franchise, sa droiture, la » sûreté de son commerce, sa fidélité dans l'ami- » tié ; enfin, pour achever le tableau de sa gloire, » on dit qu'elle s'était faite homme. A la bonne » heure : mais avec toute sa haute réputation, je » n'aurais pas plus voulu de cet homme-là pour » mon ami que pour ma maîtresse. »

Nous ne finirions pas en citations, si nous voulions donner une idée de tout ce que M. Rousseau a écrit d'honnête et d'utile aux mœurs. Si le vice savait encore rougir, il n'aurait pu soutenir le tableau de sa difformité, qui n'est présenté nulle part sous des couleurs plus odieuses et plus vraies que dans les ouvrages de ce philosophe. Mais ce qui n'appartient qu'à lui seul, c'est la manière neuve et profonde avec laquelle il paraît avoir sondé tous les replis du cœur des femmes. On croirait qu'à l'exemple de Tirésias, il a eu le secret des deux natures. Aucun n'a mieux assigné que lui, dans les différences physiques des deux sexes, les raisons de leurs différences morales. C'est là, c'est dans les premières pages du quatrième volume *d'Emile* que nous le trouvons surtout inimitable.

Après avoir rendu à la morale épurée de cet écrivain célèbre les hommages qu'elle mérite, tâchons de saisir quelques traits du caractère original et singulier qu'il déploya pendant toute sa vie. Il eut, comme M. de Voltaire, une passion démesurée pour la gloire : mais cette passion, modifiée d'après la diversité respective de ces deux hommes rares, dut produire en eux des effets très-opposés. M. de Voltaire, sans chercher à devenir singulier, le devint nécessairement par la précocité, la multitude et la variété de ses succès. Avant l'âge de quarante ans, il n'avait plus de rival en littérature. La marche de M. Rousseau fut beaucoup plus lente. Il avait environ quarante-quatre ans lorsqu'il étonna pour la première fois l'Europe de sa réputation naissante; et à la célébrité que lui donnaient ses ouvrages, il affecta de mêler toujours une singularité purement personnelle.

Il osa montrer l'orgueil le plus naïf, et tel qu'on le conçoit à peine, dans sa fameuse lettre à M. l'archevêque de Paris. Il osa dire, en propres termes, « que s'il existait quelque part un gou-» vernement vraiment éclairé, un gouvernement » dont les vues fussent vraiment utiles et saines, » il eût rendu des honneurs publics à l'auteur » d'*Émile*, il lui eût élevé des statues. »

Il soutint le même caractère dans ses Lettres écrites de la Montagne, en parlant du même ou-

vrage : « Malheur à vous, dit-il, si, durant cette » lecture, votre cœur ne bénit pas cent fois » l'homme vertueux et ferme qui ose instruire » ainsi les humains (1) ! »

Il ne craignit pas de se contredire avec la même naïveté, et de changer brusquement d'opinion chaque fois que, placé dans de nouvelles circonstances, son intérêt parut l'exiger.

Après avoir donné, par exemple, les plus magnifiques éloges à la constitution de Genève et aux magistrats de cette république, dans l'épître dédicatoire qui précède son Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes, il employa contre ces mêmes magistrats les sarcasmes les plus violents, quand il crut avoir à se plaindre d'eux à l'occasion de son *Émile*. On vit le moment où lui-même eût allumé volontiers le flambeau de la guerre civile dans sa patrie, dont il prétendait avoir fait la gloire, tandis qu'avant

(1) Quel eût donc été l'étonnement de M. Rousseau, s'il eût assez vécu pour voir, dans une de nos feuilles périodiques, l'incroyable association qu'on vient de faire du livre d'*Émile* et du *Système de la nature !* Quelle analogie peut-on supposer entre ces deux productions? L'athéisme se montre à découvert dans le *Système de la nature;* il est, au contraire, peu d'ouvrages d'une morale plus pure, et, à beaucoup d'égards, plus religieux qu'Émile.

lui, disait-il, ses compatriotes avaient honte du nom Genevois (*b*).

Dans un ouvrage fait exprès pour justifier les théologiens de cette république, il avait reproché amèrement à M. d'Alembert de les avoir accusés de socinianisme. Dans ses lettres écrites de la Montagne, il justifie M. d'Alembert, et reproche ouvertement à ces théologiens ce même socinianisme dont il les avait défendus comme d'une imputation calomnieuse (1).

Personne n'avait prodigué à M. de Voltaire plus de témoignages d'attachement et d'admiration (*c*); mais lorsqu'il se crut en droit d'accuser Genève d'intolérance, parce que cette république avait cru devoir sévir contre ses ouvrages, il se répandit en plaintes amères sur la tolérance qu'elle paraissait accorder à ce grand homme; et après l'avoir loué de son respect pour le dogme sacré de l'existence de Dieu et pour les principes de la loi naturelle, après lui avoir écrit qu'il aimait mieux un chrétien de sa façon que de celle de la Sorbonne, il le dénonça, dans ses Lettres de la Montagne, comme un vieil athée scandaleux, que Genève ne rougissait pas de protéger (*d*).

---

(1) Rien de plus curieux à observer que ces contradictions du blanc au noir, selon les temps et les circonstances. Voyez les Lettres de la Montagne. Voyez surtout les notes qui suivront cet article.

Ces accès d'orgueil, on l'avoue, et ces contradictions si bizarres, causeront toujours quelque peine à ceux qui voudraient admirer également dans M. Rousseau l'homme et l'écrivain. Cependant, s'il est quelque chose de plus surprenant encore que ces inconséquences qui auraient jeté sur tout autre que lui un ridicule ineffaçable, c'est que le public les ait à peine remarquées, et qu'elles n'ayent pu nuire à sa gloire. On ne les eût point pardonnées à M. de Voltaire, parce qu'il était entouré d'un extérieur d'opulence et de bonheur qui redoublait encore l'envie qu'on portait à sa réputation ; mais on pardonna tout à M. Rousseau, pauvre, malheureux et persécuté.

On lui pardonna ce discours injurieux pour les sciences et les arts, dans lequel il voulut prouver que leur rétablissement avait été l'époque de la décadence et de la corruption des mœurs (1).

---

(1) Ce discours, appuyé de tous les prestiges de l'éloquence, n'a jamais été réfuté comme il aurait dû l'être. C'était moins par le raisonnement que par les faits qu'on pouvait l'attaquer avec avantage. L'histoire des crimes et des malheurs du monde, pendant les siècles d'ignorance, était la réponse la plus solide qu'on pût lui faire, et précisément celle qui fut le plus négligée. On sait que Diogène se contenta de marcher devant Zénon, qui niait la possibilité du mouvement. Il faut en user de même, et n'opposer que des faits à cette foule de questions oiseuses et

On lui pardonna ces fréquentes contradictions, qu'on tâcha de concilier, du mieux que l'on put, avec sa devise un peu fastueuse : VITAM IMPENDERE VERO ; devise qui semblait, au contraire, commander à son égard la rigueur plutôt que l'indulgence.

On lui pardonna sa philosophie, et le mépris qu'il affectait pour les philosophes.

Enfin, on lui pardonna presque son incrédulité, ou du moins on parut avoir pour elle plus de ménagement que pour celle de M. de Voltaire, qui cependant pouvait être moins dangereuse, en un certain sens, s'il est vrai que le raisonnement ait plus de force que le ridicule.

Cette indulgence du public envers M. Rousseau paraîtra toujours un peu singulière ; mais elle prouve la haute idée que l'on avait d'ailleurs de la supériorité de ses talents ; et véritablement personne, dans son siècle, n'a été plus éloquent que lui ; personne n'a déployé, ni en philosophie ni en morale, des vues plus profondes, et, sous ce double aspect, n'a mieux mérité sa brillante réputation.

Nous ne répéterons point sur ses différents ou-

---

vaines qui se sont élevées de nos jours par la manie du paradoxe ; c'est à cet écueil qu'on les verra toujours se briser, malgré le frêle appui que semble leur prêter une éloquence plus oiseuse et plus vaine encore.

vrages ce qu'on peut trouver à son article dans nos *Mémoires sur la littérature*. Cet article, qu'il nous est permis de louer, nous a été fourni par un citoyen de Genève, digne d'apprécier le mérite de son illustre compatriote. Il reconnaît que M. Rousseau a puisé dans Montagne un grand nombre de ses idées les plus philosophiques. Locke n'a pas été pour lui une source moins abondante : mais il n'a dû son éloquence qu'à lui-même ; et ce qui lui appartient encore plus exclusivement, c'est, comme nous l'avons déjà dit, la sagacité profonde avec laquelle il a observé le cœur des femmes : nous ne connaissons, en cette partie, ni d'anatomiste plus exact, ni de de meilleur peintre.

Personne n'a décrit avec plus de chaleur l'ivresse brûlante de l'amour, et ne paraît l'avoir plus vivement ressentie. C'est peut-être ce qui lui a valu, surtout de la part des femmes, une admiration qui approche de l'enthousiasme. On a dit, il y a long-temps, qu'avec cette belle moitié du genre humain, on devait être bien sûr de la conquête de l'autre ; aussi nous avons vu la réputation de M. Rousseau rivalé, en quelque sorte, de celle de M. de Voltaire. Il est vrai que l'exagération ne pouvait guère être portée plus loin ; mais toutes les fois que, dans un même siècle, il existera deux grands hommes, l'envie aura toujours soin d'en adopter un pour l'opposer maligne-

ment à l'autre. Remarquons cependant, à la gloire de M. Rousseau, que lui-même ne se prêta jamais à cet enthousiasme. Les regrets qu'il témoigna publiquement à la mort de M. de Voltaire, et le sentiment de justice qui lui fit avouer que l'Europe venait de perdre un de ses plus grands hommes, est, sans doute un des plus beaux traits de sa vie.

Si le style de cet écrivain célèbre est en général un des meilleurs modèles d'éloquence dont notre langue puisse s'honorer, on ne doit pas se dissimuler néanmoins qu'on y trouve assez souvent des taches d'affectation, de singularité, de néologisme même, telles qu'on ne pourrait en citer aucune dans les ouvrages les moins soignés de M. de Voltaire. Nous en avons fait la remarque ailleurs : mais pour l'instruction des jeunes gens et des étrangers, nous nous permettrons d'en rapporter encore quelques exemples. « J'ai mis une » entrave à mon cœur. — Julie élève à son amant » ses timides supplications. — L'âme de Julie est » communicative, subjuguante, expansive, at- » tractive. — Julie envoie à Saint-Preux une amu- » lette d'amour, c'est-à-dire son portrait. — » Nos âmes, épuisées d'amour et de peines, » fondent et coulent comme l'eau. — Garde tes » baisers, je ne les saurais supporter : ils sont » trop âcres, trop pénétrants ; ils percent, ils » brûlent jusqu'à la moelle ; ils me rendraient » furieux. — Quel plaisir de voir un beau Céladon,

» tout déconcerté, se confondre, se troubler à » chaque repartie, de s'environner, comme lui, » de traits moins brûlants et plus aigus que ceux » de l'amour, de le cribler de pointes de glace » qui piquent à l'aide du froid ! — Le goût est, » en quelque manière, le microscope du juge- » ment. — Le goût doit servir de lunettes à la » raison. — etc., etc. ».

Si l'auteur eût toujours écrit d'un pareil style, nous n'eussions pas fait son éloge : mais le vrai génie couvre toutes ces fautes ; et l'on ne peut disputer à M. Rousseau cette qualité éminente. Cependant il a prouvé, par ses ouvrages mêmes, dont nous reconnaissons d'ailleurs tout le mérite, et surtout par sa conduite trop souvent bizarre, qu'il n'était pas exempt d'une certaine pente au charlatanisme. Nous ne connaissons encore que quelques lignes des mémoires qu'il a rédigés sur sa vie (*e*), et elles annoncent un misantrope amer, qui se présente audacieusement sur les ruines du monde, pour déclarer au genre humain qu'il suppose assemblé sur ces ruines, que dans cette foule innombrable aucun d'eux n'oserait dire : Je fus meilleur que cet homme-là. Cette affectation de se voir seul dans l'univers, et de rapporter continuellement tout à soi, pourrait paraître, à quelques esprits difficiles, un fanatisme d'orgueil, dont on avait point vu d'exemple, du moins depuis Cardan.

M. Rousseau semble s'être conduit en littérature à peu près comme son compatriote et son contemporain, M. Liotard, s'est conduit parmi les peintres. Ce dernier, voulant brusquer la réputation, qui n'arrivait point assez vîte au gré de ses désirs, s'avisa de prendre un beau matin un habit à l'arménienne (1) et une grande barbe. Il avait fait peu de sensation dans le costume français; il en fit une incroyable par cette mascarade.

En général, on serait tenté de soupçonner les Genevois de n'être pas moins adroits calculateurs en réputation qu'en finance. De nos jours encore, nous avons vu un de leurs plus célèbres médecins, qui, pour s'élever à la plus grande considération, pouvait certainement se dispenser de toute espèce de manége, et qui pourtant ne dédaigna pas de mettre à profit l'affluence bizarre de tout un peuple entraîné chez lui, moins par un sentiment de confiance, que par un véritable délire. Peut-être cette réunion d'anecdotes du même genre, et si voisines les unes des autres, n'avait pas été assez remarquée. N'oublions pas qu'à peu près dans le même espace de temps, on vit en-

(1) *N. B.* Que M. Rousseau avait arboré lui-même un pareil habit, et qu'il s'était fait peindre en arménien, à la tête de ses ouvrages.

core un citoyen de Genève (1), passer, d'un bureau de banque, à la tête de nos finances, et s'élever tout-à-coup, soit en qualité d'homme d'État, soit même en qualité d'homme de lettres, à un si haut degré de faveur populaire, qu'au moment où nous écrivons, l'opinion publique est encore indécise sur le rang qu'il conservera dans la postérité. Quant à nous, s'il peut nous être permis de devancer son jugement, nous avouons que, sous ce double rapport, il nous a toujours paru très-inférieur à sa réputation : mais en l'ajoutant aux autres exemples que nous venons de citer, il nous semble confirmer d'une manière bien frappante ce que nous avons observé sur le caractère de ses compatriotes.

M. Rousseau mourut à Ermenonville, près de Montmorency, le 2 juillet 1778, un mois et trois jours après M. de Voltaire. Le bruit se répandit qu'il avait avancé le terme de sa vie, parce qu'on l'avait vu le matin, avec l'apparence de la meilleure santé, à sa promenade ordinaire, et parce qu'au retour de cette promenade, il parut s'occuper tout-à-coup de ses dernières dispositions, et prévoir sa mort comme très-prochaine ; mais il est plus probable qu'il mourut d'apoplexie ; c'est du moins ce que les médecins ont attesté,

(1) M. Necker.

et leur témoignage a d'autant plus de poids que les principes religieux de M. Rousseau ne lui permettaient pas le suicide (1). La cendre de cet homme célèbre a été déposée, en face du château d'Ermenonville, dans une petite île connue sous le nom d'*Ile des Peupliers*, où M. le marquis de Girardin lui a fait ériger un monument.

---

(1) Ne dissimulons pas cependant que la fille de M. Necker, madame de Staël, dont l'opinion, relativement à Rousseau, nous paraît d'un très-grand poids, ne doute pas du suicide. Il est bien vrai que les principes religieux de ce philosophe auraient dû l'en détourner; mais quelques-uns de ses ouvrages, et beaucoup de ses actions, prouvent qu'il n'était pas éloigné de quelque disposition au délire : ce qui expliquerait à la fois, et ses fréquentes contradictions avec lui-même dans ses meilleurs écrits, et les bizarreries de sa conduite, et enfin sa mort volontaire.

NOTES

ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

DE L'ARTICLE PRÉCÉDENT.

(*a*) On a remarqué que, parmi les philosophes protestants qui avaient quitté leur communion pour l'église romaine, cette église n'avait pas gardé long-temps ses conquêtes. Guillaume Chillingwoorthe, né à Oxford en 1602, est auteur de plusieurs ouvrages. Le seul que l'on ait traduit en français est intitulé : *La religion protestante, une voie sûre au salut.* Locke disait que s'il avait à enseigner la logique à quelques élèves, il ne leur mettrait que ce livre entre les mains.

(*b*) Voyez les Lettres écrites de la Montagne. M. Rousseau prétend que si le conseil de Genève, au lieu de censurer ses ouvrages, l'eût reçu paisiblement à son arrivée de Paris, tous les honnêtes gens auraient dit :

« Ils ont fermé les yeux, ils le devaient. Que pouvaient-ils faire? User de rigueur en cette occasion, eût été barbarie, ingratitude, injustice même, puisque la véritable justice compense le mal par le bien. Le coupable a tendrement aimé sa patrie (1), il en a bien mérité, il l'a

(1) Quel amour de la patrie ! Avant que M. Rousseau n'eût fait la gloire de Genève, et ne l'eût réhabilitée dans l'Europe, les Genevois avaient honte de leur nom ! Ce morceau nous paraît prouver très-bien que M. Rousseau s'aimait tendrement lui-même : mais nous n'y voyons pas qu'il ait aimé tendrement sa patrie.

honorée dans l'Europe; tandis que ses compatriotes avaient honte du nom Genevois, il en a fait la gloire, il l'a réhabilitée chez l'étranger. Il a fait les plus grands éloges des magistrats (1); il cherchait à leur rendre la confiance de la bourgeoisie; il a défendu la religion des ministres : il méritait quelque retour de la part de tous. Et de quel front eussent-ils osé sévir, pour quelques erreurs, contre le défenseur de la divinité, contre l'apologiste de la religion, si généralement attaquée, tandis qu'ils toléraient (2), qu'ils permettaient même les écrits les plus odieux, les plus indécents, les plus insultants au christianisme, aux bonnes mœurs, les plus destructifs de toute vertu, de toute morale, etc. ?

(c) Voici quelques exemples de la manière tendre et respectueuse dont M. Rousseau écrivait à M. de Voltaire.

« C'est à moi, Monsieur, de vous remercier à tous égards. En vous offrant l'ébauche de mes tristes rêveries, je n'ai point cru vous faire un présent digne de vous, mais m'acquitter d'un devoir, et vous rendre un hommage que nous vous devons tous comme à notre chef (3). Sensible, d'ailleurs, à l'honneur que vous faites à ma patrie, je partage la reconnaissance de mes concitoyens, et j'espère qu'elle ne fera qu'augmenter encore, lorsqu'ils au-

(1) Ou ces magissrats méritaient la confiance de la cité, ou ils ne la méritaient pas. S'ils la mérstaient, pourquoi M. Rousseau veut-il actuellement soulever la bourgeoisie contre eux? S'ils ne la méritaient pas, pourquoi les avait-il loués? Appliquez le même raisonnement à la religion des ministres de Genève. M. Rousseau devait ou toujours les défendre, ou toujours les abandonner.

(2) M. Rousseau commence à désigner ici M. de Voltaire; mais voyez la suite.

(3) Il ne faisait point encore bande à part.

ront profité des instructions que vous pouvez leur donner. Embellissez l'asyle que vous avez choisi ; éclairez un peuple digne de vos leçons : et vous, qui savez si bien peindre les vertus et la liberté, apprenez-nous à les chérir dans nos murs comme dans vos écrits. Tout ce qui vous approche doit apprendre de vous le chemin de la gloire.

» Vous voyez que je n'aspire pas à nous rétablir dans notre bêtise, quoique je regrette beaucoup, pour ma part, le peu que j'en ai perdu. A votre égard, Monsieur, ce retour serait un miracle si grand à la fois et si nuisible, qu'il n'appartiendrait qu'à Dieu de le faire, et qu'au diable de le vouloir. » Quel éloge ! il faut convenir que M de Voltaire n'avait jamais été loué plus dignement.

Dans une autre lettre, où M. Rousseau le remercie de lui avoir envoyé son Poème sur le Désastre de Lisbonne, il lui dit qu'il l'aime comme son frère, et qu'il l'honore comme son maître. Il dit dans la même lettre, qu'en lisant le recueil des Œuvres de M. de Voltaire, la plupart lui ont offert les idées les plus grandes, les plus douces, les plus consolantes de la divinité, et qu'il aime mieux un chrétien de sa façon que de celle de la Sorbonne.

N. B. Que ce n'était pas seulement en face que M. Rousseau le louait ainsi, et qu'il n'en parle pas avec moins de respect dans quelques autres de ses ouvrages. Voyez la Lettre à M. d'Alembert, sur les Spectacles.

(*d*) Voici maintenant comme il fait parler M. de Voltaire lui-même dans ses Lettres de la Montagne : « Messieurs (1), ce ne sont point les raisonnements qui font du mal, ce sont les cafards. La philosophie peut aller son

(1) C'est aux magistrats de Genève que M. de Voltaire est censé parler.

train sans risque ; le peuple ne l'entend pas, ou la laisse dire, et lui rend tout le dédain qu'elle a pour lui. Raisonner est, de toutes les folies des hommes, celle qui nuit le moins au genre humain, et l'on voit même des gens sages entichés par fois de cette folie-là. Je ne raisonne pas, moi, cela est vrai ; mais d'autres raisonnent. Quel mal en arrive-t-il ? Voyez tel et tel ouvrage ; n'y a-t-il que des plaisanteries dans ces livres-là? Moi-même enfin, si je ne raisonne pas, je fais mieux, je fais raisonner mes lecteurs. Voyez mon chapitre des Juifs ; voyez le même chapitre plus développé dans le *Sermon des Cinquante*. Il y a là du raisonnement, ou l'équivalent, je pense. Vous conviendrez aussi qu'il y a peu de détours, et quelque chose de plus que des traits épars et indiscrets.

» Nous avons arrangé que mon grand crédit à la cour, et ma toute-puissance prétendue, vous serviraient de prétexte pour laisser courir en paix les jeux badins de mes vieux ans ; cela est bon : mais ne brûlez pas pour cela des écrits plus graves, car alors cela serait trop choquant.

» J'ai tant prêché la tolérance ! Il ne faut pas toujours l'exiger des autres, et n'en jamais user avec eux. Ce pauvre Rousseau croit en Dieu ; passons-lui cela, il ne fera pas secte, il est ennuyeux : tous les raisonneurs le sont. Nous ne mettrons pas celui-ci de nos soupés. Du reste que nous importe ? Si l'on brûlait tous les livres ennuyeux, que deviendraient les bibliothèques ? et si l'on brûlait tous les gens ennuyeux, il faudrait faire un bûcher du pays. Croyez-moi, laissons raisonner ceux qui nous laissent plaisanter ; ne brûlons ni gens ni livres, et restons en paix : c'est mon avis. »

Il était difficile d'inculper plus malignement M. de Voltaire d'athéisme, et, tandis que M. Rousseau se plaignait d'être persécuté, d'exciter d'une manière plus vive

les magistrats de Genève à persécuter M. de Voltaire. Que l'on compare ces traits aux précédents, et que l'on nous explique, si l'on peut, les contradictions du caractère de M. Rousseau.

(*e*) Voici ce petit nombre de lignes qui servent d'introduction aux Mémoires de sa vie, et dont nous pouvons garantir l'authenticité.

« Je forme une entreprise qui n'eut jamais d'exemple, et dont l'exécution n'aura point d'imitateurs. Je vais montrer à mes semblables un homme dans toute la vérité de la nature ; et cet homme, c'est moi.

» Moi seul, je sens mon cœur, et je connais les hommes; je ne suis fait comme aucun de ceux que j'ai vus; j'ose croire n'être fait comme aucun de ceux qui existent; je ne vaux pas mieux ou moins : je suis autre. Si la nature a bien ou mal fait de briser le moule dans lequel elle m'a jeté, c'est ce dont on ne peut juger qu'après m'avoir lu. Que la trompette du jugement dernier sonne quand elle voudra, je viendrai, ce livre à la main, me présenter devant le souverain juge. Je dirai hautement : Voilà ce que j'ai fait, ce que j'ai pensé, ce que je suis; j'ai dit le bien et le mal avec la même franchise; je n'ai rien tu, rien déguisé, rien pallié; je me suis montré coupable et vil quand je l'ai été; j'ai montré mon intérieur, comme tu l'as vu toi-même, Être éternel. Rassemble autour de moi l'innombrable foule de mes semblables; qu'ils écoutent mes confessions; qu'ils rougissent de mes indignités; qu'ils gémissent de mes misères; que chacun dévoile à son tour son cœur aux pieds de ton trône, et qu'un seul te dise ensuite, s'il l'ose : Je fus meilleur que cet homme-là. »

Nous ne connaissions de tout l'ouvrage que ces seules

lignes, et nous osions penser qu'elles suffisaient pour établir sans retour l'opinion qu'on doit avoir de M. Rousseau. Il semble que tous ceux qui savent se défendre de l'enthousiasme, conviènent aujourd'hui assez généralement que, par un assemblage qu'on n'avait vu que dans lui seul, le citoyen de Genève unissait à un génie rare une organisation malheureuse, que, dans un autre homme, on eût appelée une disposition à la folie. Comparez aux éloges qu'il a faits de la pudeur, la conduite qu'il prête à madame de W....., sa bienfaitrice, et les louanges qu'il ose en même temps lui donner. Essayez, s'il est possible, de concilier avec une raison bien saine ces inconcevables contrariétés.

D'UN EVÉNEMENT UNIQUE DANS L'HISTOIRE.

En lisant dans le *Mercure de France*, il y a quelques années, Monsieur, l'anecdote qui suppose qu'Olivier Cromwel eut la froide atrocité d'ordonner, avant de mourir, que l'on substituât à son corps celui du malheureux Charles Ier, vous vous êtes rappelé avec attendrissement la fatalité cruelle attachée à l'infortunée maison de Stuart. S'il est vrai que Cromwel ait eu cette idée, s'il fut obéi, et si le corps de Charles fut véritablement exposé à l'opprobre que les vengeurs de ce monarque croyaient faire subir au corps de l'usurpateur, il faut avouer que ce dernier trait met le comble à cette longue suite d'infortunes, attestée par l'histoire de presque tous les Stuarts, et dont on ne retrouverait d'exemples qu'en remontant au temps fabuleux des familles de Cadmus, ou des Pélopides.

En effet, Monsieur, que le premier roi d'Ecosse, qui eut le nom de Jacques, après avoir été dix-huit ans prisonnier en Angleterre, soit mort assassiné, avec sa femme, par la main de ses sujets ;

que Jacques II, son fils, ait été tué à vingt-neuf ans, en combattant contre les Anglais ; que Jacques III, mis en prison par ses sujets, ait été tué ensuite par les révoltés dans une bataille ; que Jacques IV ait péri dans un combat qu'il perdit ; que sa petite-fille, Marie Stuart, fugitive en Angleterre, après avoir langui dix-huit ans dans une prison, se soit vue condamnée à mourir par la main d'un bourreau ; que Charles Ier, son petit-fils, roi d'Écosse et d'Angleterre, vendu par les Écossais, et jugé à mort par les Anglais, ait eu la tête tranchée dans une place publique ; qu'enfin son fils Jacques septième du nom en Écosse, et deuxième en Angleterre, ait été chassé par ses propres sujets, et que, pour comble d'infortune, on ait disputé à son fils jusqu'à sa naissance, c'est le tableau rapproché, rapide et malheureusement trop fidèle que M. de Voltaire vient de nous tracer des longs désastres de cette maison royale, qui, jusque dans son dernier descendant (1), a éprouvé de nos jours les revers les plus incroyables. Mais il semble à notre faible imagination que tous ces événements funestes seraient encore surpassés par l'horreur qui aurait exposé les tristes restes de Charles Ier à l'outrage involontaire que leur eût fait subir le propre fils de ce monarque, en croyant venger sa mémoire. On se sent frémir,

(1) Le prince Édouard.

en se représentant le corps de ce malheureux prince exhumé à la place de celui de Cromwel, et suspendu à un infâme gibet par la main d'un bourreau.

Mais Cromwel porta-t-il, en effet, la prévoyance et la haine jusqu'à cette précaution barbare ? Vous me demandez, Monsieur, quel est mon sentiment; et je commence par vous avouer que ce n'est pas le *Mercure de France* qui m'a donné la première idée de cette exécrable anecdote.

Un de mes intimes amis, homme de lettres, qui donnait les plus grandes espérances, et qui nous a été enlevé trop tôt, M. Patu, dont nous avons quelques ouvrages, et, entre autres, une traduction estimée de plusieurs comédies anglaises, m'avait dit, il y a près de vingt ans, qu'il avait entendu parler à Londres de ce fait extraordinaire et atroce. Il ne m'en donnait, à la vérité, aucune preuve ; mais j'étais bien loin de penser, comme M. de la Place, que cette anecdote fût dénuée de toute vraisemblance, ni qu'elle supposât dans Cromwel une faiblesse inconciliable avec son caractère.

« M. de la Place ne saurait concevoir, dit-il (1), » comment cette âme intrépide se serait déna-

(1) Dans un des volumes du *Mercure*, lorsqu'il était le rédacteur de cet ouvrage.

» turée au point de craindre les outrages que » l'on pourrait un jour faire subir à son cadavre, » tandis que la mort, mille fois présente à ses » yeux, ne l'avait jamais fait pâlir. »

Pour moi, quelque bizarre et quelque révoltant que cet attentat puisse paraître, j'avoue, Monsieur, qu'il ne m'étonnerait pas dans Cromwel, et que je n'y verrais qu'un dernier trait de ce caractère, qui n'a point de modèle dans l'histoire; atroce avec sang froid, impitoyable dans ses vengeances, indifférent entre le crime et la vertu, également propre à l'héroïsme et à la scélératesse, et décidé uniquement par une ambition à qui rien n'était sacré.

Tel fut, en effet, le Protecteur; tous ses moyens, jusqu'au moment de son élévation, furent des crimes : on ne peut en excepter que son intrépide valeur, qui ne contribua pas moins à sa grandeur que sa profonde hypocrisie. Mais une fois monté au rang suprême, on ne saurait nier qu'il n'ait eu l'art de plier son caractère, avec une égale facilité, à toutes les vertus capables d'honorer un grand prince. Haï de tous les partis qui divisaient alors l'Angleterre, et qui avaient été tour à tour les jouets de sa politique et les instruments de son ambition, il sut tenir d'une main ferme les rênes de ce gouvernement orageux qu'il avait fondé sur les débris du trône. Sous un titre moins fastueux que celui de mo-

narque, il porta la gloire de sa patrie plus loin qu'aucun des rois dont parle l'histoire de sa nation. On ne compare encore à son administration que celle d'Élisabeth. Enfin, il eut l'honneur, malgrè ses crimes, de voir la France et l'Espagne se disputer son alliance, peut-être avec bassesse.

Ce serait sans doute une absurdité que de supposer dans Cromwel des sentiments pusillanimes: mais cet homme, si habile à tirer parti du passé, qui sut si bien employer le présent, et qui parut prévoir l'avenir, ne pouvait se dissimuler que les Anglais, fatigués de l'anarchie à laquelle sa mort allait bientôt les exposer, ne tarderaient point à rappeler les enfants dont il avait fait périr le père. Cette prévoyance, qui fait honneur à sa pénétration, n'était pas cependant au-dessus de la portée humaine; il connaissait Richard son fils; il savait qu'il était incapable de maintenir l'édifice hardi qu'il avait élevé par son courage: l'on doute que lui-même eût pu le conserver encore long-temps, au milieu des factions qu'il avait su contenir, en les divisant, mais qui toutes se réunissaient dans la haine qu'elles avaient pour lui. De cette prévoyance, qui lui fut commune avec quelques-uns de ses plus intimes favoris, il ne lui fut pas difficile de conclure qu'après sa mort on voudrait flétrir sa mémoire, et punir du moins ses attentats sur sa cendre. Ce fut cette triste satisfaction

qu'il put souhaiter de dérober à ses ennemis ; et en effet, c'est alors, à ce qu'on prétend, qu'il conçut le dessein de tromper leur vengeance, en les exposant à profaner, au lieu de sa cendre, celle du malheureux Charles Ier. Peut-être même fut-il capable d'un mouvement de joie cruelle, et qui n'a rien d'incroyable dans une âme telle que la sienne, en se représentant la fatale méprise qu'il allait occasionner, et l'humiliation nouvelle qui en rejaillirait sur les Stuarts.

Je ne trouvai donc, Monsieur, aucune invraisemblance dans cette anecdote que M. Patu m'avait rapportée d'Angleterre; mais j'en doutais, parce qu'elle ne me paraissait appuyée sur aucune preuve, et parce qu'on voudrait pouvoir en douter, même en supposant qu'elle eût des attestations suffisantes. Il me semble que, sur la foi des meilleurs garants, j'aurais eu quelque répugnance à publier le premier cette affreuse vérité historique ; mais lorsque j'ai vu cette même anecdote reproduite dans le *Mercure* avec des circonstances qui paraissaient la rendre plus digne d'attention, j'ai recherché avec soin toutes mes études sur l'histoire, à laquelle vous savez que j'ai sacrifié, depuis quelques années, toutes mes autres occupations; et je crois enfin avoir trouvé, dans un passage de Rapin-Thoyras, une preuve décisive de la réalité de cet odieux événement.

Ce fut en 1660, dans la première année de la

restauration, que fut exhumé, par ordre du parlement, le prétendu corps d'Olivier Cromwel; et ce qui semble ne laisser aucun doute que ce corps ne fût véritablement celui de Charles Ier, c'est que, selon l'historien d'Angleterre, le parlement ayant accordé, dix-huit ans après (1), une somme de 30,000 livres sterlings à Charles II pour faire les funérailles de son père, « on ne » put, dit-il, trouver son corps, quoiqu'on sût » certainement qu'il avait été enterré dans la cha» pelle de Windsor (2). » Il est vrai que Rapin-Thoyras ne tire aucune conséquence de ce fait singulier, parce qu'il ignorait sans doute le secret qui se révèle aujourd'hui.

Ce passage, isolé comme il l'est, ne paraît d'abord donner aucune lumière sur l'anecdote affreuse dont il s'agit : mais réuni aux indices qu'on a rassemblés dans le *Mercure*, et qui sont à peu près les mêmes dont M. Patu m'avait parlé à son retour d'Angleterre, on peut le regarder comme la confirmation d'un des plus étranges événements dont il soit fait mention dans les Annales du monde.

Je voudrais aussi, Monsieur, pouvoir vous don-

(1) Le 9 février 1678.

(2) Tome IX de l'histoire de Rapin-Thoyras, p. 392 de l'édition in-4° faite à La Haye, chez Alexandre de Rogissart, en 1727.

ner, comme vous le désirez, quelques éclaircissements sur l'homme au masque de fer ; mais à l'instant où j'allais m'en occuper, un de mes amis m'a prié de lui laisser la satisfaction de vous communiquer ses conjectures sur cette autre anecdote singulière. Comme il a contracté depuis long-temps le goût des recherches historiques, il doit avoir des lumières qui me manquent ; et je crois pouvoir vous dire que s'il ne sait pas précisément quel était l'homme au masque de fer, il sait du moins que ce n'était aucun de ceux qu'on a cru deviner jusqu'à présent : au reste, il me paraît très-persuadé que M. de Voltaire a très-bien fixé l'époque de ce fait à l'année 1661.

LETTRE

DE M. LE CHEVALIER D'AT***

A L'AUTEUR.

Vous souvenez-vous encore que j'existe, mon cher Palissot, et n'êtes-vous pas bien étonné de la date de cette lettre ?

Je suis à l'armée de l'empereur et à son service. J'ai été curieux de voir l'affaire la plus sérieuse pour les pauvres humains, la guerre, et le spectacle le plus imposant, une bataille. Je n'en suis encore qu'au premier point. J'avais déjà vu bien des petites guerres à Paris, soit en littérature, soit en musique ; mais je dois en convenir, tout ici me frappe davantage ; et je ne m'étonne plus qu'on accuse ceux qui ont long-temps servi, d'abuser un peu de la faculté de parler. Vous autres, citadins paisibles, vous avez souvent la cruauté de ne vouloir pas les entendre ; insensibles à tout ce qu'ils ont souffert, à la faim, à la soif qu'ils ont endurées, à la mort qu'ils ont bravée, vous les traitez de prolixes conteurs et de fâcheux insupportables, ce qui n'est pas excessivement juste.

Cependant, pour ne pas m'exposer au même reproche, je vous dirai brièvement que les Prussiens sont toujours devant nous ; que le roi veut absolument passer l'Elbe, et que nous ne le voulons pas ; que nous sommes dans un pays de montagnes, de défilés, de ravins, d'étangs ; que, dans cette charmante position, nous avons perpétuellement de la pluie, et qu'on nous fait espérer une grande abondance de neige vers le quinze de ce mois; ce qui sera très-gai. Il est vrai que des montagnes plus hautes que les nôtres, et qui sont fort près d'ici, en sont déjà couvertes ; ce qui me fait regarder l'espérance qu'on nous donne comme infaillible. Mais que j'admire la providence, mon ami! Plus l'homme a de difficultés à vaincre, d'obstacles à surmonter, plus il a de force et de courage. Jamais votre serviteur ne s'est mieux porté, jamais il n'a eu plus d'appétit ; il ne se venge de la perte d'un repas que les circonstances lui dérobent, que par un repas beaucoup plus ample, dès que les circonstances deviènent plus favorables.

Je ne peux vous rien dire de la Bohême, je n'en vois pas la plus belle partie. Celle où je suis, cependant, ne laisse pas d'être fertile. Les montagnes, qui ne sont pas absolument couvertes de bois, produisent du blé en abondance. Il y a deux mois que tout promettait les plus riches moissons ; mais hélas! ceux qui avaient semé n'ont

point recueilli. Quant aux habitants, je ne les connais pas encore assez pour vous en parler. Quelque beau que soit le spectacle de la guerre, ils ne paraissent pas en être curieux. Ils emportent tout ce qu'ils peuvent, et se retirent dans l'intérieur, emmenant femmes, enfants, bestiaux, et fuyant les Prussiens comme on fuirait des démons. L'empereur a ordonné qu'on coupât tout ce qui était sur la terre, a fait estimer et payer le tout, comme si on le lui avait fourni dans le meilleur état. Si je voulais vous parler des qualités de ce prince, de tous les traits que j'ai appris de lui ; si je voulais m'étendre sur l'amour de ses peuples, et sur tout ce qu'il fait pour le mériter, je ne finirais pas. Il faut venir ici pour l'admirer et pour le bénir ; il faut le voir simple, uni, écoutant le dernier de ses sujets, entrant dans les moindres détails, soit pour le civil, soit pour le militaire, ne souffrant ni ne pardonnant la plus légère injustice ; vous ne pourriez croire que la journée pût suffire à ses occupations. Aussi ne se ménage-t-il pas, ne prend-il aucun plaisir, pas même le sommeil. Plus d'une fois on l'a vu s'asseoir auprès d'un canon, et s'endormir de lassitude. Il y a quelques jours qu'il était à cheval depuis deux heures du matin, et à trois heures après-midi il était encore à jeun. La certitude où l'on est d'être écouté de son empereur, en impose à tous les hommes puissants qui seraient tentés

d'abuser de leur pouvoir. Que les peuples sont heureux, mon cher ami, d'avoir un pareil souverain! On ne peut lui donner d'autre nom que celui de père.

Je vous écris à Argenteuil, dans cette charmante retraite, où vous passez si agréablement vos jours dans le sein des muses. Vos arbres chargés de fruits, vos ceps couverts de grappes, flattent délicieusement vos regards. Le moment de la récolte s'approche; bientôt vos celliers seront pleins, non pas de Tokai, mais d'un vin que le voisinage de Paris vous fait vendre presque aussi cher. Vous ne craignez pas d'être obligé de dire: *Sic vos non vobis*. Lorsque les brouillards, les vents de bise ou la neige viendront dépouiller vos allées de leur verdure, vous prendrez tranquillement le chemin de Paris, pour y jouir de votre réputation et de tous les plaisirs que cette ville peut vous offrir. Peut-être, M. le prédestiné, êtes-vous assez malheureux pour que cette vie vous paraisse insipide. Vivent les privations, mon ami, pour réveiller notre sensibilité! Quoiqu'il n'y ait pas long-temps que je sois étranger à ce même genre de vie, cependant le souvenir s'en retrace vivement à mon imagination, et l'idée d'en être privé me le rappèle avec cent fois plus de séductions et de charmes. Sans livres, sans société, pour ainsi dire, par l'ignorance où je suis de la langue, mes conver-

sations sont toujours très-courtes. Je crains même d'oublier le français, par le peu d'occasions que j'ai de le parler. Je n'ai d'autre occupation que d'écrire ce que je vois, d'examiner, d'observer les mouvements militaires et les dispositions de nos généraux. Je veux tâcher du moins de profiter de ma situation pour m'instruire. Je passe une partie de la nuit avec une grammaire allemande. C'est une langue honnêtement difficile, non quant aux principes que je commence à savoir, mais quant à la prononciation à laquelle il me semble que je ne m'accoutumerai jamais.

Quand vous verrez l'abbé de la Porte, en me rappelant à son souvenir, dites-lui que son ouvrage m'a été très-utile à Spa, à Aix-la-Chapelle, à Cologne, etc. Dites-lui que j'ai vu Presbourg, Bude, Pest, mais qu'à peine j'ai eu le temps de faire connaissance. Je vous assure, mon ami, qu'après avoir vu Paris et Londres, on ne perd pas beaucoup à ne pas voir les grandes villes d'Allemagne. Cologne, Mayence, Francfort où se fait le couronnement, Ratisbonne où se tient la diète, me paraissent fort au-dessous de leur réputation. Vienne l'emporte sur elles; mais les rues sont si étroites et les édifices si élevés, qu'ils en prènent un air de tombeaux; il est vrai que les faubourgs sont magnifiques.

Je verrai Prague cet hiver; cette ville est intéressante pour un Français. Si les autres villes

que j'ai vues n'ont pas excité très-vivement ma curiosité, rien ne m'a flatté autant que la fertilité et la variété du sol. Le Rhin et le Danube offrent les plus charmants aspects. Tout ce qui concerne la vie est excellent et en abondance. Les vins, le gibier, le bœuf, le poisson, les légumes sont délicieux. Rien, dit-on, n'égale la haute et basse Autriche, la Moravie, la Hongrie, et la Bohême. Si l'empereur avait des ports de mer, avec l'étendue et la fertilité de ses États, il serait trop puissant. C'est ce qui me fait sentir tous les jours l'avantage de la situation unique de la France, et juger combien il est nécessaire de veiller à l'accroissement du commerce, qui est le principe de vie de tous les gouvernements. Aussi, nous voyons qu'ils commencent à s'occuper tous de cet important objet; et véritablement, ils n'ont qu'à vouloir pour créer des hommes. Partout on encourage les manufactures, et on charge de gros droits ce qui vient de l'étranger. Insensiblement toutes les nations s'éclairent; et d'après toutes mes remarques, je crois pouvoir prédire que bientôt les peuples commerçants seront réduits à ne fournir à l'Allemagne que les denrées de l'Asie et des îles. A l'égard des objets qu'ils fabriquent, on les trouve ici travaillés dans le pays même, et de la meilleure qualité.

Il est temps que cette longue lettre finisse. Adieu, mon cher ami; vous allez maudire les

voyageurs, et vous aurez raison. Si vous avez le temps de me répondre, je vous demande quelques nouvelles ou politiques ou littéraires. Vous savez que je suis très-avide des unes et des autres, et surtout de celles qui pourraient vous intéressser. Je vous embrasse de tout mon cœur.

A Hohen-Elbe, en Bohême, sept. 1778.

RÉPONSE
DE L'AUTEUR.

Vous n'êtes plus, mon ami, un guerrier dans le sens d'Ovide.

Militat omnis amans, et habet sua castra Cupido.

Vous voilà jeté, comme Candide, au milieu des Avares et des Bulgares. Je vous souhaite tout le bonheur qu'on peut attendre dans cette situation, et qu'on doit toujours espérer dans le meilleur des mondes possible.

Vous me feriez croire à ce meilleur des mondes, par le portrait que vous faites de l'empereur. Votre lettre m'a fait verser des larmes de tendresse. Vous savez, mon ami, que je suis d'une famille qui a été attachée de tout temps à son auguste maison, et que nous autres Lorrains, nous n'avons pas la réputation d'oublier nos anciens maîtres. Vous me rappelez ce jeune prince, tel que je l'ai vu à Paris, lorsque la nation assem-

blée lui appliqua d'une manière si flatteuse ces vers de la tragédie d'*OEdipe* (1).

On ne voyait jamais marcher devant son char
D'un bataillon nombreux le fastueux rempart.
Au milieu des sujets soumis à sa puissance,
Comme il était sans crainte, il marchait sans défense !
Par l'amour de son peuple il se croyait gardé.

Puisse-t-il n'oublier jamais cet accueil si respectueux et si tendre qu'il a reçu de la France entière, c'est-à-dire, de la plus sensible des nations ! Je lui souhaite, dans la guerre actuelle, tous les avantages qu'il peut désirer, sans former de vœux cependant contre le roi de Prusse. Je voudrais que le jeune César eût des ennemis qu'il pût haïr ; mais il a trop de droits à la gloire, pour ne ne pas l'honorer, la chérir même, dans un roi que sa réputation et sa longue expérience ont fait pour lui servir de modèle, plutôt que pour devenir son rival. J'espère toujours qu'une paix inattendue les réconciliera l'un et l'autre, et que ces deux princes réunis seront les arbitres de l'Allemagne. Je l'espère, dis-je, d'autant plus que je désire vivement de vous revoir ; ce qui n'arrivera pas, tant que subsistera la guerre. Je

(1) Il était encore de la destinée de M. de Voltaire, alors absent de Paris, de procurer à ce jeune prince l'hommage le plus intéressant qu'il ait reçu pendant son séjour en France.

vous félicite d'ailleurs, mon cher ami, de faire votre apprentissage de gloire sous les yeux du jeune héros que vous peignez si bien.

Vous me demandez des nouvelles. Hélas! il n'en est plus en littérature, depuis la mort de M. de Voltaire et du fameux citoyen de Genève. J'entrevois que nous sommes arrivés à cette époque de décadence et de satiété, où les lettres mêmes vont commencer à devenir indifférentes. La longue carrière de M. de Voltaire, le long tribut d'admiration qu'il a fallu lui payer, a peut-être avancé ce moment : car on se lasse d'admirer ; et nous ressemblons tous, plus ou moins, à ce citoyen d'Athènes, qui se lassait d'entendre appeler toujours Aristide, Aristide-le-Juste. D'ailleurs, mon ami, il faut en convenir, nous sommes devenus si médiocres! Pour cinq ou six gens de lettres qu'on pourrait citer encore, et qui ont véritablement quelques droits à l'estime de la nation, il en est une foule de si méprisables, plus encore par leurs mœurs que par leurs écrits, qu'en vérité, je vous le répète avec douleur, je regarde la littérature comme absolument éclipsée. Les hommes puissants, toujours un peu jaloux de la considération purement personnelle des gens de lettres, avoient commencé par les haïr et par les craindre ; ils vont finir par les dédaigner, et ce dédain, malheureusement ; ne devient que trop fondé. Nous ne pouvions avoir d'appui so-

lide que dans nos mœurs, et nous n'en avons plus. Je rends grâces au ciel de me voir à peu près aux deux tiers de ma carrière, et de l'avoir commencée un peu avant cette époque de honte et de dégradation. Certainement, mon ami, quelque respect, quelque tendresse que j'aye pour les lettres, qui ne peuvent jamais être avilies que par la faute de ceux qui les cultivent, si j'étais le maître de me faire une nouvelle destinée, je ne la choisirais plus dans la littérature. Je suis trop humilié de quelques-uns de mes confrères, philosophes, anti-philosophes, folliculaires, délateurs, fanatiques ou fripons. Ce sont véritablement les plaies de l'Égypte, et il me semble qu'on ne connaissait aucun de ces fléaux dans le grand siècle. Tout homme sage doit mettre, dit-on, un intervalle entre la vie et la mort; j'espère bien en mettre un aussi entre le peu de beaux moments qui me restent, et mes occupations littéraires auxquelles je suis bien résolu de renoncer avant qu'on me dise :

Malheureux, laisse en paix ton cheval vieillissant.

Voici le temps où je dois insensiblement me désabuser de toute vanité; et je ne connais guère de fardeau de la terre plus inutile qu'un vieux bel esprit. J'ai voulu cependant, avant de faire mes adieux aux Muses, rendre hommage à celui de nos derniers grands hommes qui les a le plus

honorées. Je vous envoie un éloge que je viens de faire de M. de Voltaire. Vous n'y trouverez ni mouvements désordonnés, ni exclamations, ni enfin ces convulsions de l'éloquence moderne, qui sont à la véritable éloquence ce que l'enflure est à l'embonpoint. J'ai tâché de puiser la mienne dans mon cœur, d'écrire avec sensibilité, et voilà tout. J'ai eu la satisfaction, en lisant cet ouvrage à quelques amis de M. de Voltaire, de voir couler leurs larmes, et je les ai regardées comme une récompense.

Il n'était pas aisé, mon ami, de mesurer en son entier ce colosse de gloire; et pourtant, c'est ce que j'ai tâché de faire. J'ai voulu l'apprécier, et non me borner à un fade panégyrique. J'ai parlé de ses faiblesses, comme j'avais eu le courage d'en parler pendant sa vie; mais je ne lui en ai pas fait des crimes; cette bassesse de l'envie est trop au-dessous de moi. Ces faiblesses se montraient plus naïvement encore sur la fin de sa vie que dans sa jeunesse. Je ne sais si vous pensez comme moi; mais il me semble que ce tribut, payé à l'humanité par un vieillard d'ailleurs si respectable, devait plutôt inspirer un sentiment de bienveillance que d'aigreur. C'est ainsi que les caprices des enfants, loin de déplaire, sont regardés au contraire comme un agrément de leur âge. On dirait que la nature n'a jeté ce voile sur leur intelligence naissante, que pour les rendre

plus aimables, et pour leur conserver ces grâces de la jeunesse qu'une maturité trop précoce aurait bientôt déformées. Qui sait si, aux yeux des intelligences supérieures, les faiblesses de l'humanité ne seraient pas aussi les grâces de l'espèce humaine, et si nos plus grands hommes ne seraient pas, à peu près, à leur égard, ce que les enfants sont au nôtre ? Nos meilleures têtes ne pourraient-elles pas être regardées comme des jouets de la providence ? Cette idée, qui me me paraît assez philosophique, aurait du moins de quoi désarmer l'envie.

Adieu, mon cher d'Atilly, mandez-moi naïvement ce que vous aurez pensé de mon éloge. Je vous remercie de m'avoir donné de vos nouvelles ; votre lettre m'a fait le plus grand plaisir. Continuez de vous occuper quelquefois des solitaires d'Argenteuil, et comptez sur le tendre attachement que je vous ai voué pour la vie.

A Argenteuil, près Paris, ce 30 sept. 1778.

LETTRE AU MÊME,

A qui l'Auteur avait communiqué ses Éloges de MM. de Voltaire et Rousseau.

Vous me payez bien, mon ami, des peines que je me suis données pour l'éloge de M. de Voltaire, en me disant que vous le trouvez digne du sujet. J'avoue que c'est un de mes ouvrages de prédilection ; et s'il m'est permis de dire ce qui m'en plaît le plus, c'est que je n'ai fait aucune violence à ma pensée, et que je n'ai rien écrit qui ne soit exactement conforme à mes sentiments. Il serait possible, cependant, que je me fusse quelquefois trompé ; mais je proteste que c'est à mon insu ; et si j'avais mérité qu'on me rendît un jour quelques honneurs funèbres, je ne souhaiterais, à ceux qui voudraient bien se charger de ce soin, que la même impartialité qui a conduit ma plume dans l'Eloge de M. de Voltaire.

Permettez, mon ami, que je me félicite avec vous d'avoir rendu cet hommage à sa cendre, et de ne m'être laissé enlever cette gloire par personne. Je crois qu'aucun homme de lettres n'avait en même temps plus de droits et plus de raisons que moi de faire cet Éloge. Je crois qu'il

était très-difficile ; et peut-être, par cette avance que j'ai prise, ne deviendra-t-il pas plus aisé à ceux qui voudront le tenter après moi.

A l'égard de celui de M. Rousseau, qui vous a paru trop sévère, j'ose vous dire que j'ai consulté le même esprit de justice qui m'avait dirigé dans l'autre. Il est vrai que n'ayant pas connu personnellement cet homme illustre et bizarre, je n'ai pu traiter cet Éloge avec la même sensibilité que le premier; mais, loin de chercher à déprimer M. Rousseau, j'ai eu la délicatesse de ne point parler de sa conduite avec M. Hume, qui est un des traits les plus équivoques de sa vie; j'ai eu, dis-je, cette délicatesse, parce que, malgré mes soupçons, qui ne lui sont pas favorables, et que je n'ai aucune raison de vous dissimuler, je n'avais pas cependant des preuves suffisantes que les torts fussent de son côté. Je n'ai, en faveur de M. Hume, que son propre témoignage ; je n'aurais, pour disculper M. Rousseau, que l'apologie qu'il a publiée lui-même ; ce n'en est point assez pour donner toute ma confiance à l'un, ni pour absoudre l'autre. Mais lorsque dans les écrits du citoyen de Genève, j'ai trouvé des contradictions bien évidentes, bien palpables, je n'ai pu me dispenser de les rapprocher ; et s'il en résulte contre le caractère de cet écrivain des inductions capables de nuire à sa gloire, il me semble que la faute n'en est pas à moi, mais à

lui. Dans le fond, il s'est assez loué lui-même, pour lever les scrupules de ceux qui pourraient se reprocher quelque sévérité à son égard. Qu'on vante, autant qu'on le voudra, sa morale pure, son désintéressement noble et fier, ses talents, son éloquence, son génie; j'en ai moi-même donné l'exemple, et, sous ces différents rapports, personne, peut-être, ne lui rend plus de justice que moi. Mais le phénomène d'orgueil qui demandait des statues, et qui porte au genre humain, sur les ruines du monde, un défi si audacieux; mais l'homme qui s'est permis, au gré des circonstances et de ses passions, des contradictions si fréquentes et si avérées, je ne l'ai pas jugé digne, à beaucoup près, de la même admiration. Je n'ai voulu ni trahir ma pensée, ni déguiser mes sentiments. J'honorais dans M. Rousseau l'écrivain éloquent qui a lui-même honoré son siècle, mais non l'homme singulier, l'homme bizarre, l'homme vain, en un mot l'homme inconséquent et emporté, qu'on doit juger avec d'autant plus de rigueur, qu'il avait pris, plus fastueusement qu'un autre, l'enseigne d'une austérité de mœurs irréprochables. Après tout, mon ami, on ne doit aux morts les plus célèbres, que la justice et la vérité. Je m'attends à quelques reproches; mais je suis bien sûr que mon cœur ne m'en fera point.

D'UN POÈME

INTITULÉ:

DE LA NATURE,

PAR M. LE BRUN.

Nous avons témoigné souvent à M. Le Brun le désir que nous aurions qu'il voulût publier enfin son *Poème de la Nature*. Trop sévère sur ses productions, et toujours mécontent de lui-même, parce que personne ne connaît mieux que lui toutes les difficultés de l'art, il n'a pas cru devoir céder à nos vœux, et il ne se flatte pas encore d'avoir mis la dernière main à ce bel ouvrage ; mais le plaisir que nous avons eu de l'entendre plusieurs fois, nous a permis d'en retenir quelques fragments ; et nous croyons que le public reconnaîtra dans celui que nous allons citer, un caractère de poésie bien supérieur à tous ces poèmes couronnés ou gravés, dont on nous accable depuis vingt ans.

Fragment d'un Chant du Poème de la Nature.

Les grottes, les coteaux, les bords d'une onde pure,
Sont les temples secrets qu'habite la Nature.

Oui, c'est là que fuyant les profanes mortels,
La déesse a porté son culte et ses autels:
Elle y prête à nos mains ces instruments utiles,
Ces armes du travail qui rend nos champs fertiles.
Eh ! qui peut dédaigner ses sublimes leçons !
Qui de nous peut rougir de cultiver ses dons !
Quand Rome a vu ses fils, les souverains du monde,
Ou conquérir la Terre, ou la rendre féconde;
Quand Mars, à Chantilly, sous les traits de Condé,
Descendant de son char, par la Terreur guidé,
Venait, de cette main qu'ensanglanta Bellone,
Ranger un espalier sous les lois de Pomone;
Ou, penchant l'arrosoir entre ses bras vainqueurs,
Expiait le carnage, en cultivant des fleurs.

Ministres, qui lanciez des foudres infidèles;
Aigles, dont le tonnerre a consumé les ailes;
Favoris, qui tombez du sommet des grandeurs,
De Palès et des rois comparez les faveurs.
Le Sort, qui vous flattait, vous insulte et s'envole;
D'un peuple adorateur vous n'êtes plus l'idole;
L'orage a dispersé vos fragiles amis,
Et votre œil ne voit plus que des yeux ennemis.
Laissez à vos jaloux leurs disgrâces prochaines:
Seriez-vous assez vils pour regretter des chaînes?
Vous fondiez le bonheur sur un glissant écueil:
Vos destins, si vantés, dépendaient d'un coup-d'œil;
Vos fronts touchaient l'Olympe : un souffle du Caprice
Détruit de vos grandeurs tout le frêle édifice.
Ah ! sont-ce de vrais biens qu'un souffle peut ravir,
Ou qu'on ne peut goûter qu'en daignant s'asservir ?

Qu'est ce qu'un favori, si fier de ses entraves?
Le second des tyrans, le premier des esclaves.
Dans un triste palais, avec pompe enchaînés,
A l'Envie, aux flatteurs, par états condamnés,
Il vous faliait gémir sous le poids des intrigues,
Au sein de la Mollesse expirer de fatigues,
D'ennemis caressants tromper l'œil dangereux,
Pour feindre le bonheur oublier d'être heureux,

Et voués, sans relâche, aux chagrins politiques,
Souffrir d'un maître altier les dégoûts despotiques.

Que d'inquiètes nuits, que de pénibles jours
Perdus dans le torrent des orageuses cours!
Dans ces vains tourbillons où l'on respire à peine;
Dans ce bruyant dédale où l'Envie et la Haine,
L'Ambition, l'Orgueil, la Vengeance, l'Amour,
Divisés d'intérêt, se croisent tour à tour,
Vous n'aviez point vécu : votre âme va renaître;
Vous serez sans flatteurs, mais vous serez sans maître.
Au lieu de ces grandeurs, piéges des souverains,
Palès vous offre encor des jours purs et sereins,
Le tranquille Sommeil, l'Amitié, l'Abondance,
La Paix, les doux Loisirs, la noble Indépendance;
Ces biens que la Faveur n'eût pu vous obtenir,
Le Courroux vous les donne, en croyant vous punir.

La Fortune, en fuyant, vous cède à la Sagesse;
L'oubli des faux trésors sera votre richesse.
L'aveugle Ambition sut trop vous éblouir;
Réparez vos destins, apprenez à jouir.
Quel que soit des grandeurs l'écroulement funeste,
Le sage ne perd rien, la Nature lui reste;
Palès vient, en riant, le couronner de fleurs.
C'est aux rois, aux rois seuls qu'il donne encor des pleurs;
Superbes malheureux, qu'asservit leur couronne,
Et, loin de la nature, exilés sur le trône.

Quittez ce rang fatal, cette cour, ces lambris;
De vous-même, en secret, rassemblez les débris;
Et du faîte orageux de ces temples profanes,
Descendez, sans rougir, vers nos humbles cabanes.

Maurepas fut heureux à l'ombre de nos bois;
L'Amitié le suivit loin du palais des rois.
Nivernois, Flamarens, les Muses et les Grâces
Embellirent encor ses heureuses disgrâces :
Il cultiva Minerve en ses riants loisirs;
Il fit à ses rivaux envier ses plaisirs.

Il mérita qu'un roi, pour guider sa jeunesse,
Au fond de ses déserts vînt chercher la Sagesse;
Plus grand par son exil qu'il ne le fut jamais,
Quand il eut dans ses mains le trident des Français.

Suivez ce digne exemple; et loin des diadèmes,
Méritez des jaloux, soyez rois de vous-mêmes.
Honorez vos malheurs; rendez grâce aux revers;
Et la foudre, en tombant, n'a brisé que vos fers.

Cet article et le précédent venaient à peine de se répandre, qu'il parut, dans l'*Année Littéraire*, un libelle bien long, bien ennuyeux, bien lourd, contre MM. Palissot et Le Brun.

L'auteur ne dédaigna pas de répondre aux rédacteurs de cette gazette, moins pour se défendre personnellement, que pour venger M. Le Brun son ami, et M. l'abbé de Mably, qui se trouvait encore compromis dans ces injures. Sa réponse, que nous croyons devoir conserver, couvrit d'une nouvelle ignominie ces ineptes folliculaires, sur qui la honte semblait ne plus avoir de prise.

RÉPONSE

DE MONSIEUR P***

A DEUX LIBELLES DE L'ANNÉE LITTÉRAIRE.

Je vous entends, Messieurs; mais je ne donnerai point dans vos piéges. Je ne suis la dupe ni de vos ruses, ni même de vos injures. C'est une prière détournée que vous me faites, et dont voici le sens :

> O Renommée, ô puissante décsse,
> Par charité, parlez un peu de nous !

Vous auriez en effet besoin d'un peu de scandale et de bruit pour rappeler à la vie votre *Année Littéraire* agonisante, mais ce n'est point un vil spectacle de gladiateurs que j'ai promis au public. Je vous déclare donc que vous pouvez désormais m'attaquer avec impunité. Ce n'est pas que je veuille m'interdire l'amusement de relever quelquefois vos bévues ; je m'engage seulement à ne vous adresser jamais la parole : croyez même que je ne le ferais pas aujourd'hui, s'il n'eût été question que de ma cause personnelle.

C'est donc à vous, monsieur l'abbé (1), que je vais répondre d'abord, en me pressant d'annoncer que ce sera pour la dernière fois.

Vous ne parieriez pas, mais vous commencez par affirmer que c'est M. Clément qui s'est chargé de la défense de M. l'abbé de Mably. « Son style, » dites-vous, le prouve assez ; il équivaut pour » vous à l'autorité d'une signature. »

Eh bien, Monsieur, méfiez-vous de vos inspirations en matière de style. Ce n'est pas M. Clément; c'est moi, moi, qui, sans avoir l'honneur de connaître M. l'abbé de Mably, ai cru devoir le venger de vos délations : *Me, me, adsum qui feci.* Retranchez donc, de votre apologie prétendue, vos inutiles injures contre M. Clément ; retranchez vos phrases de collége sur Oreste et sur Pilade ; retranchez, surtout, cette déclamation, si risible et si déplacée dans votre bouche, sur les querelles qui affligent la littérature ; c'est ressembler un peu trop à Catilina, qui prêcherait contre les factions. Renfermez-vous dans ce que vous aviez à discuter, mais n'exigez pas que je vous suive dans la marche tortueuse de vos raisonnements. Ce serait trahir la cause de

(1) M. l'abbé Grosier, ex-jésuite, qui a fait depuis un meilleur usage de ses talents, mais que des circonstances malheureuses forçaient alors d'être un des coopérateurs de l'*Année Littéraire.*

M. l'abbé de Mably, que de la rendre ennuyeuse ; je ne veux vous opposer qu'un mot.

Le livre intitulé *de la Législation*, n'est pas un ouvrage écrit dans une langue étrangère à la plupart des lecteurs, tel que l'*Augustin* de Jansénius, par exemple, qui a fourni l'aliment d'une si longue dispute sur le fait et sur le droit; dispute qui n'eût pas manqué de devenir éternelle entre vos mains. C'est un ouvrage très-court, écrit en notre langue, et qu'on peut lire en moins de trois heures.

J'ai dit que ce livre annonçait partout les vues d'un honnête homme et d'un excellent citoyen. J'ai dit que l'auteur, loin de s'être rendu suspect d'irréligion, avait employé des chapitres entiers à la combattre, non seulement avec les armes du raisonnement, mais avec celles du ridicule.

Vous, monsieur l'abbé, vous aviez dit, et vous osez répéter qu'on trouve, dans ce même livre, le ton leste et peu mesuré d'un philosophe du jour, ou, pour parler votre jargon, d'un *Encyclopèdre* (1), caché sous l'habit d'un Lévite.

Je supplie maintenant toutes les personnes impartiales qui voudront prononcer entre vous et

(1) Cet étrange mot, que ces Messieurs croyaient, sans doute, très-plaisant, n'a pas fait fortune. Il est mort subitement, sans avoir eu même l'honneur d'être répété par ceux qui l'avaient si ridiculement forgé.

moi, de consulter l'ouvrage même, et je me soumets à leur décision ; c'est l'unique moyen d'abréger et de terminer une dispute que vous voudriez bien éterniser par un déluge de paroles.

Vous n'avez, dites-vous, déféré ni l'auteur, ni son livre, au tribunal des lois ; non, sans doute, parce que vous n'êtes pas revêtu de l'autorité qui vous en donnerait le pouvoir ; mais c'est précisément parce que vous n'avez ni mission, ni caractère, pour accuser un citoyen, que votre conduite a paru plus révoltante aux yeux de tous les honnêtes gens.

Passons, monsieur l'abbé, d'un objet que vous avez rendu trop sérieux, à M. Fréron le jeune, dont le nom est depuis long-temps en possession d'amuser le public. Il est regardé dans le monde comme votre élève ; donnez-lui donc quelques leçons, sinon dans l'art d'écrire, du moins dans celui des bienséances. Daignez reprendre la férule en sa faveur, et lui faire observer qu'il ne devait pas, tandis que j'ai eu le courage de dire le premier que son père était honnête homme (1), m'accuser faussement d'avoir représenté comme des *fripons* MM. Rousseau de Genève, le Franc de Pompignan, Saurin, Duclos, Colardeau, etc. Faites-lui sentir qu'il y a de l'ingratitude et de la

(1) J'avais fait, dans le Nécrologe des hommes célèbres, un précis historique sur la vie et les ouvrages de ce journaliste.

calomnie dans ce procédé. Jamais le mot de *fripon* n'a profané ni ma bouche, ni ma plume.

C'est moi qu'il accuse d'*exhumer la cendre de son père pour la fouler aux pieds*, à l'instant même où je venais de consoler, pour ainsi dire, cette cendre trop souvent outragée, et de faire, à son occasion, des reproches à M. de Voltaire, sur la rigueur, quelquefois impitoyable, de ses vengeances. Mais, M. Fréron, vous ne réussirez pas à donner le change au public ; ce n'est point la piété filiale, c'est un ressentiment purement personnel qui vous anime. Je vous ai invité à ne travailler que sobrement à votre *Année Littéraire* (1); je vous ai conseillé de mettre un frein à la passion naissante que vous avez d'écrire ; je vous ai remis sous les yeux ce vers du modeste Hyppolite :

Et moi, fils inconnu d'un si *glorieux* père.

Voilà ce qui a soulevé votre orgueil, et le principe caché de vos puériles fureurs.

Pardon, monsieur l'abbé G***, si je vous rappèle à vos anciennes fonctions ; mais il me semble que vous ne sauriez vous dispenser de corriger un peu sévèrement ce petit ingrat, qui veut feindre de venger son père, et qui n'est occupé que de son ridicule amour-propre.

---

(1) Voyez le même précis historique.

Dites-lui qu'en effet je lui avais donné, dans mon précis historique sur la vie de son père, un très-bon conseil, en l'exhortant à prodiguer un peu moins ses amplifications funéraires. Il prétend que je suis en contradiction avec moi-même; il m'objecte que j'ai loué mon père. Oui, jeune homme; une seule fois, vingt ans après sa mort, et par une simple anecdote consignée dans les fastes de ma province. Mon père, d'ailleurs, avait été honoré des premières dignités de la magistrature.

Vous osez dire que le vôtre a été mon bienfaiteur (1), et vous avez le ridicule de me représenter à ses pieds ! *Aux pieds de M. Fréron !*..... Y pensez-vous?

Tenez, M. Fréron, qui veut trop prouver ne prouve rien; et j'ose vous assurer qu'on ne vous croira pas. J'ai fait la *Dunciade* plusieurs années avant la mort de votre père; elle a été imprimée dix ou douze fois de son vivant, et s'il avait eu contre moi aucun des prétendus avantages dont vous faites parade, il se fût permis quelque plainte. Vous allez dire qu'il a été trop généreux; on vous

(1) Si l'on en croit M. Fréron le fils, son père m'a rendu de très-grands services. Qu'il sache, pour n'en pas dire davantage, qu'il n'eût dépendu que de moi de me mettre, pour quelque chose, au rang des créanciers de sa succession.

croira encore moins. On sait trop que votre père ne subsistait que de querelles, qu'il en cherchait à ceux mêmes qui ne lui en donnaient pas le plus léger prétexte; en un mot, qu'il faisait son métier de corsaire, à peu près comme vous commencez le vôtre ; mais il avait beaucoup plus d'esprit que vous n'en aurez jamais.

Vous avez, dites-vous, mille et une lettres de moi, et vous me menacez de les faire imprimer, apparemment pour servir de pendant aux *Mille et une Nuits*. Je vous plains, si vous n'avez pas trouvé de meilleurs effets dans la succession de M. votre père.

Quoi qu'il en soit, prenez conseil de votre digne mentor, M. l'abbé G**. Je vous permets de divulguer toutes mes lettres, d'en faire même une édition à votre profit, si vous en espérez quelque bénéfice. Je vous préviens cependant que j'en ai quelques-unes de M. votre père, qui pourraient compléter le volume, et mettre tous les rieurs de mon côté..... Mais non, rassurez-vous, je ne me prévaudrai pas de l'exemple d'une perfidie.

Quelle confiance, d'ailleurs, vous flatteriez-vous d'inspirer au public, vous qui venez de supposer une lettre de M. le Brun avec un excès d'audace à peine croyable ! Il est vrai que vous reconnaissez du moins qu'elle n'est pas signée : mais si vous vous permettez, à votre âge, de petites

libertés de cette espèce, que n'oserez-vous pas avec le temps ! Vous, M. l'abbé G**, que pensez-vous de cette gentillesse ? Infligez à ce jeune étourdi, non pas le châtiment modéré du ridicule, dont il ne sentirait pas l'aiguillon, mais une correction bien conditionnée, pour cette supposition de lettres, qui passe l'espiéglerie.

Faites-lui sentir l'indécence, quoique M. de Voltaire ait fait l'*Ecossaise*, d'employer contre ce vieillard, couvert de gloire, et respectable à tant de titres, les mots de *bassesse*, d'*atrocité*, de *grossièreté* et d'*infamie*.

Corrigez surtout votre écolier de la manie qu'il a de parler de vers ; et si vous l'avez choisi pour être un de vos coopérateurs, que du moins il recommence sa troisième, et qu'il ne vous fasse plus rougir des inepties dont il achève de dégrader votre journal. Attachez-lui de longues oreilles, pour avoir écrit qu'on ne doit pas dire de fragiles amis, *parce que des amis ne se brisent pas*, et un écueil glissant, *parce qu'on ne glisse point sus des écueils*. Apprenez-lui que l'épithète de *glissant* est la première de toutes celles qui se présentent, quand il s'agit de peindre un écueil. Apprenez-lui que, même en prose, on dit que les vertus humaines sont fragiles, quoique ces vertus ne soient pas de porcelaine.

Faites-lui remarquer, dans la *Henriade*, un trône *glissant* dont cent rois descendirent, quoi-

qu'on ne glisse pas ordinairement sur les trônes. Qu'il lise ce beau vers du même poème ;

Les œuvres des humains sont *fragiles* comme eux.

quoique les humains et leurs œuvres ne soient pas de verre.

Je lui pardonne de ne pas savoir qu'un grand homme peut devenir plus grand encore, ou par l'exil, ou par les disgrâces. Mais il me prend envie de l'étonner, en lui montrant, non dans un poète, mais dans le célèbre Montesquieu, l'Allemagne devenue *indomptable par ses défaites*. Jamais M. Fréron ne se serait douté qu'en prose même, on pût hasarder une expression de cette hardiesse. Initiez-le, si vous pouvez, dans ces mystères du génie.

Tâchez de faire comprendre à cet enfant mal élevé, que c'est s'exprimer très-heureusement et très-noblement en vers, que de dire d'un ministre de la Marine, qu'*il eut dans ses mains le trident des Français*. Qu'il sache que le trident est le sceptre de Neptune, et le symbole de la souveraineté des mers ; que, par conséquent, un ministre qui a les mers dans son département, peut être regardé comme Neptune même, du moins en poésie. Vous, M. l'abbé, qui devez vous ressouvenir un peu de votre *Horace*, traitez votre jeune élève, comme il veut que Vénus traite la jeune Chloé. Frappez-le légèrement, *sublimi*

flagello, pour l'exclamation niaise qui lui échappe à l'occasion de ce même trident: *Ne dirait-on pas que les Français sont des monstres marins?*

Accoutumez-le par degrés aux figures de rhétorique les plus communes : car, lui qui s'épouvante de ce qu'on dit les *armes du travail*, au lieu de dire tout bonnement les *outils* ; et qui ne sait pas que, dans le langage le plus vulgaire, la *faulx* peut s'appeler l'*arme* du moissonneur, serait bien émerveillé s'il venait à lire Boileau, ou quelqu'autre de nos bons poètes. Il ne pardonnerait pas à Boileau, par exemple, d'avoir dit des *moissons de gloire*. Il s'écrierait : Passe pour des moissons de chardons, mais des moissons de gloire !

Que répondre à l'ineptie arrogante d'un écolier, qui, à propos de ce vers heureux :

De vous-même, en secret, rassemblez les débris,

ose reprocher à M. le Brun un solécisme et un barbarisme, et qui nous défie hautement de justifier cette faute, parce qu'il prétend que *même*, au pluriel, exigeait une *s*? Faut-il donc lui apprendre que, depuis Malherbe jusqu'à M. de Voltaire, tous nos poètes, sans exception, ont employé ou supprimé à volonté cette *s* finale?

Les immortels *eux-même* en sont persécutés.

MALHERBE, *ode sur la prise de la Rochelle*.

En vain l'homme timide implore un Dieu suprême,
Tranquille au haut des cieux, il nous laisse à *nous-même*.

VOLTAIRE, *la Henriade*.

Veut-il voir Racine prendre une licence toute opposée, et ajouter une *s* finale au même mot employé comme adverbe, ce qui est plus extraordinaire ?

Jusqu'ici la Fortune, et la Victoire *mêmes*,
Cachait mes cheveux blancs sous trente diadèmes.

RACINE, *Mithridate*.

On l'écraserait de citations de ce genre tirées de Corneille, de Boileau, de Rousseau, de M. Racine le fils, etc., etc.

Qui a jamais dit le *sommet des grandeurs*, s'écrie magistralement le même écolier ? Tous nos poètes, et tous ceux de nos prosateurs qui ont écrit dans le style noble. Mais il faut des exemples à ce jeune folliculaire, qui ne se doute de rien. Il trouvera dans un des meilleurs sonnets de notre langue, et qui est connu de tout le monde :

S'élève qui voudra, par force ou par adresse,
Jusqu'au *sommet* glissant *des grandeurs* de la cour.

Il trouvera, dans les œuvres de M. le cardinal de Bernis, *le faîte glissant des grandeurs* ; et remarquez que ce mot de *glissant*, qui lui a paru si impropre, en parlant de l'écueil des grandeurs, le poursuit partout.

Il trouvera, dans M. de Voltaire, *le faîte du pouvoir*, expression plus hardie encore. Enfin, il trouvera dans Rousseau l'expression même de M. le Brun : *Au plus haut sommet des grandeurs* (1).

L'écolier décide que ces beaux vers,

> Ministres, qui lanciez des foudres infidèles,
> Aigles, dont le tonnerre a consumé les ailes,

sont emphatiques et gigantesques. Tâchons de familiariser sa faible vue avec cette image.

M. de Voltaire a dit, en parlant des conquérants :

> La foudre qu'ils portaient à leur tour les écrase.

Rousseau, que M. l'abbé G** devrait mettre entre les mains de son élève, dit plus poétiquement encore :

> Tombe et meurt foudroyé par le même tonnerre,
> Qu'il avait allumé.

Le même a dit, en parlant du prince Eugène, ministre et général de l'Empereur :

> L'aigle de Jupiter, ministre de la foudre,
> A cent fois mis en poudre
> Ces géants orgueilleux contre le ciel armés.

On voit, dans ce dernier exemple, que les généraux et les ministres portent la foudre de

(1) Œuvres de Rousseau, ode VII, liv. IV.

nos dieux mortels ; que, par conséquent, ils peuvent en être consumés à leur tour, et que l'expression de *foudres infidèles* devient aussi naturelle en poésie, que notre Pygmée la trouvait gigantesque.

Je ne m'étendrai pas davantage sur les pitoyables observations que l'ignorant élève de M. l'abbé G** s'est permises. J'éprouverais quelque pudeur à les reproduire toutes sous les yeux du public, qui peut-être ne me pardonnerait pas d'arrêter si long-temps ses regards sur ce Zoïle en chrysalide. Mais si, par malheur, l'élève et l'instituteur n'étaient que la même personne, car ces Messieurs se ressemblent quelquefois comme deux gouttes d'eau.... Ah ! pauvre *Année Littéraire !* pauvre *Année Littéraire !* vous pouviez donc encore dégénérer?

D'UNE HISTOIRE

DU CARDINAL DE POLIGNAC,

En deux volumes, faite par un P. FAUCHER, *religieux de Saint-François.*

La plus longue des vies de Plutarque, la plus féconde en événements, ne formerait pas le tiers d'un des volumes de cette histoire; et cependant Plutarque n'a rien oublié. Or, quelque brillante que l'on suppose la vie du cardinal de Polignac, il s'en faut de beaucoup qu'elle fournisse à l'historien autant que les vies de Sylla, de Cicéron, de Pompée, de César. Ainsi, quand le père Faucher aurait réduit sa terrible amplification à la moitié d'un volume, il aurait encore excédé les bornes de son sujet; mais, indépendamment de cette effrayante prolixité, l'ouvrage est écrit d'un style si lâche et si incorrect, la narration en est si traînante, les pensées et les réflexions si triviales, qu'en vérité l'auteur ne pouvait guère rendre un plus mauvais office à la mémoire de ce célèbre cardinal que d'entreprendre l'histoire de sa vie.

La négociation dont l'abbé de Polignac fut

chargé pour favoriser l'élection du prince de Conti au trône de Pologne, occupe tout le premier volume; cette négociation ne fut point assez heureuse pour qu'elle dût remplir la moitié de l'ouvrage du père Faucher : il devait se hâter d'arriver à des objets plus dignes de la curiosité des lecteurs. La seule anecdote de ce volume, qui ne concerne pas l'affaire de Pologne, et qui serait véritablement intéressante, si elle n'était pas supposée, c'est l'entrevue de l'abbé de Polignac et de Bayle, entrevue qui donna lieu, dit-on, au poème de l'*Anti-Lucrèce*. L'abbé de Polignac ayant demandé à ce philosophe son avis sur les différentes sectes qui divisaient alors la Hollande, et voulant savoir à laquelle il s'était attaché de préférence, Bayle (à ce qu'on prétend) éluda plusieurs fois la question, répondit qu'il était protestant, et cita quelques vers de Lucrèce. L'abbé de Polignac insista; Bayle, pressé, répondit avec une sorte d'impatience : *Oui, Monsieur, je suis protestant dans toute la rigueur du mot; car, dans le fond de mon âme, je proteste contre tout ce qui se dit et tout ce qui se fait*; et il accompagna cette réponse d'une nouvelle citation de Lucrèce. Frappé du ton de Bayle, et des vers du poète latin, l'abbé de Polignac relut le *Poème de la Nature*, et entreprit de réfuter Lucrèce dans un ouvrage du même genre.

Nous observerons sur cette anecdote, 1° qu'elle est racontée diversement par les différents écrivains qui l'ont adoptée ; 2° que cette réponse de Bayle, de la manière dont on la présente ici, pourrait être susceptible d'un tout autre sens que celui qu'on lui donne ; 3° qu'il n'est pas suffisamment prouvé que l'abbé de Polignac ait fait aucun voyage, ni qu'il ait été chargé d'aucune affaire en Hollande avant l'année 1710 ; et l'on sait que Bayle mourut à Rotterdam le 28 décembre 1706. Cette anecdote nous paraît donc supposée ; nous ajoutons qu'elle nous paraît absurde, et qu'elle ne peut avoir été imaginée que par des calomniateurs maladroits, à qui le caractère de Bayle était entièrement inconnu. Ce philosophe avait trop d'esprit ; il respectait trop les bienséances pour dévoiler ainsi sa prétendue irréligion à un ambassadeur de France, à un homme voué par son état à l'Eglise plus encore qu'à la politique, et qui, d'ailleurs, n'avait aucun droit à cette confiance sans réserve qu'on suppose que Bayle eut en lui sur une matière si délicate.

Nous savons que ce conte ridicule se trouve consigné dans quelques-uns de ces dictionnaires qui perpétuent le mensonge, en se copiant les uns les autres, et que récemment des écrivains hebdomadaires, qui ne méritent aucune considération, viènent de le renouveler dans leur Gazette universellement décriée. Ces ennemis de

la raison croyent défendre la religion, en affectant de multiplier à l'infini le catalogue, déjà trop nombreux, des illustres incrédules; en écrivant contre Bayle du style du père Garasse; en le traitant d'*infâme apostat;* en un mot, en parlant au dix-huitième siècle comme on eût rougi de parler dans les siècles de la plus grossière ignorance.

Nous renvoyons ces compilateurs de sottises à l'auteur même de l'Histoire du cardinal de Polignac, qui, du moins, malgré les préjugés de son état, et le peu de connaissances qu'il paraît avoir en littérature, a parlé de Bayle avec plus de décence que ces folliculaires. Nous les renvoyons à une autorité infiniment plus respectable, à celle de l'illustre Racine, dont la foi n'a jamais été suspecte, et qui ne pouvait souffrir que, sous prétexte de venger la religion, on se permît d'accuser légèrement d'impiété des hommes du premier mérite. Nous répétons ce qu'il disait du célèbre Fra-Paolo, non moins calomnié que Bayle, par des écrivains de l'espèce de ceux dont nous parlons. *Je ne sais*, dit-il, *si ce n'est pas faire tort à la religion, que de dire qu'un homme aussi généralement estimé n'a point eu de religion.*

Nous ne craignons pas qu'on nous accuse de ménagement pour ces dogmes hardis qui tendaient à saper les fondements de toute morale; mais si nous nous sommes élevés avec force contre quelques charlatans de philosophie, moins dan-

gereux encore par la licence de leurs opinions, que ridicules par l'excès de leur orgueil, nous croyons devoir, à bien plus forte raison, ne pas épargner d'autres fanatiques, qui commencent à se réunir en secte sous le nom d'*anti-philosophes*, nom qui véritablement leur convient dans toute la force du terme. Ce sont de petits inquisiteurs de robe-courte, qui, sans aveu et sans mission, s'ingèrent à chercher partout le prétendu venin de la philosophie. Ce n'est point aux opinions erronées qu'ils en veulent; c'est à des écrivains distingués dont ils osent être jaloux, et qu'ils ont l'audace de diffamer de manière à inspirer quelque crainte, si l'on n'était, d'ailleurs, rassuré par leur impuissance. Il est aisé de reconnaître ces tabarins d'hypocrisie à leur affectation de venger Dieu en outrageant les hommes ; mais s'ils se flattent d'en imposer à Dieu même, il est temps de leur apprendre qu'ils n'en imposent pas au public.

Que ces petits Messieurs, qui se croyent appelés, on ne sait pourquoi, à servir la religion, et qui viendraient à bout de la faire haïr, si elle s'abaissait jamais jusqu'à les avouer, cessent donc de déclamer avec tant d'ignorance et de passion contre la philosophie. S'il est du devoir de nos vrais pasteurs de réprimer le scandale occasionné par les écrits téméraires de quelques prétendus philosophes, il est aussi du devoir d'un honnête homme de ne pas dissimuler le bien que quel-

ques-uns d'eux ont pu faire. Qu'on n'épargne, à la bonne heure, ni leur orgueil, ni leurs paradoxes, mais qu'on ait toujours pour leurs personnes et pour leurs talents (1) les égards qui leur sont dus, et que surtout on ne se permette pas d'insulter les morts.

Telle a été, nous l'osons dire, notre conduite dans tous les temps, et jamais nous n'avons laissé échapper une occasion de témoigner notre mépris, notre horreur même, pour cette classe turbulente d'anti-philosophes. Nous espérons que le public nous pardonnera cette digression en faveur de l'intérêt pressant que nous avions à la faire ; nous devions, d'ailleurs, une vengeance à la mémoire de Bayle, qui a fait tant d'honneur à la France ; et, en lui rendant cette justice, nous ne faisons que nous conformer aux sentiments d'un des plus augustes tribunaux de la nation.

On sait, mais il est bon de le répéter, que le parlement de Toulouse, qui n'a jamais été suspect de favoriser l'esprit de licence et d'irréligion, fit à ce philosophe un honneur unique, en faisant

(1) On sent bien que nous ne parlons ici que de l'élite, et non de la populace du parti philosophique. Il en est des factions littéraires comme des factions civiles ; chaque parti a ses Thersites, et la canaille philosophique ne vaut guère mieux que la canaille anti-philosophique. Rien ne rappèle davantage ce vers d'Horace :

Iliacos intrà muros peccatur et extrà.

valoir son testament, qui devait être annullé comme celui d'un réfugié, selon la rigueur de la loi, et qu'il déclara valide comme le testament d'un homme qui avait éclairé le monde et honoré sa patrie.

On sait que l'académie de Toulouse, animée des mêmes sentiments, avait donné, il y a quelques années, l'Éloge de Bayle pour sujet du prix d'éloquence qu'elle est dans l'usage de distribuer à ses jeux floraux. Nous plaignons sans doute ce philosophe d'avoir eu le malheur de naître hors du sein de l'Eglise, et d'avoir vécu dans l'erreur; mais nous ne saurions où nous cacher de honte, si nous l'avions traité d'*infâme;* et si, pour avoir jeté quelques ridicules sur des charlatans dont l'audace commençait à devenir insupportable, nous avions donné lieu à quelques âmes simples de nous soupçonner d'être du parti de ces écrivains de ténèbres, qui ne semblent occupés qu'à faire revivre parmi nous le fanatisme persécuteur des siècles de barbarie.

Nous passons maintenant au second volume de l'Histoire du cardinal de Polignac. Quoique sa négociation de Hollande pour la paix d'Utrecht, et celle de Rome pour l'affaire de la constitution, remplissent la plus grande partie de ce volume, on y trouve cependant plus d'anecdotes relatives à la vie privée de ce cardinal. L'auteur nous rend compte de la sensation que fit à la cour le

poème de l'*Anti-Lucrèce*, traduit d'abord en partie par le duc du Maine, et ensuite par le duc de Bourgogne, avant même que cet ouvrage fût entièrement achevé; de la réception de l'abbé de Polignac à l'Académie Française; de sa promotion au cardinalat; de son second exil, sur le soupçon d'avoir eu part à un complot tramé contre le régent; de son rappel; de sa promotion à l'ordre du Saint-Esprit; de son goût pour les monuments de l'antiquité; des recherches et des découvertes qu'il fit à Rome; enfin, des médailles, des statues, des bas-reliefs qu'il vint à bout de rassembler. On lit avec intérêt tout ce qui regarde ses connaissances, ses talents, ses occupations littéraires, si l'on en excepte pourtant la sortie violente qu'il fit, en pleine académie, contre l'abbé de Saint-Pierre, qui certainement n'avait jamais eu l'intention de flétrir la mémoire de Louis XIV.

C'est à peu près ce qu'on trouve de plus intéressant dans les deux volumes de l'auteur; il nous reste à justifier, par un seul passage, ce que nous avons dit de son style.

« *Le grand homme* dont j'écris l'histoire...., » fut le second fils de Louis Armand, vicomte » de Polignac, et de Jacqueline du Roure. Il n'y » avait pas six mois qu'il était venu au monde, » qu'il éprouva le sort de quelques-uns des plus » fameux personnages de l'antiquité; il en courut » tous les dangers. Sa nourriture avait été confiée

» à une jeune personne que l'on croyait femme, » et qui n'était que fille, comme on l'apprit dans » la suite. Cette première faiblesse ne suffit » pas pour la garantir d'une rechute, puisque, » quelque temps après, elle donna de nouvelles » preuves de fécondité, sans que le mariage eût » plus de part à cette seconde maternité qu'à la » première. Pour se dérober à la confusion que » méritait sa récidive, elle ne trouva pas d'autre » parti à prendre que celui de la fuite, et elle ne » se débarrassa de son nourrisson qu'en le jetant » sur un tas de fumier, où il était facile qu'il y » périt. »

Nos lecteurs nous dispenseront de toute observation sur un pareil style; nous remarquerons seulement que nous ne sommes plus au temps où il était permis à un moine ignorant et sans lettres de profaner la plume de l'Histoire.

Nous avons abrégé, tant que nous l'avons pu, cette analyse; nous nous serions même épargné l'ennui de parler d'un livre où l'on ne trouvera pas la plus petite paillette d'or, comme Virgile en trouvait quelquefois dans le fumier d'Ennius; mais il nous a fourni l'occasion de venger la mémoire de Bayle, et d'humilier quelques folliculaires auxquels il faut bien revenir de temps en temps, puisqu'ils ont le privilége d'ennuyer; tous les dix jours, une demi-douzaine de lecteurs, accoutumés à leur style, comme la lie du peuple s'accoutume à des denrées de rebut.

D'UN LIVRE INTITULÉ:

Nouvelle Bibliothèque d'un Homme de Goût, ou *Tableau de la Littérature ancienne et moderne, Etrangère et Nationale, dans lequel on expose le sujet, et l'on fait connaître l'esprit de tous les Livres qui ont paru dans tous les siècles, sur tous les genres et dans toutes les langues, avec un jugement court, précis, clair et impartial, tiré des Journalistes les plus connus et les plus estimés de notre temps.*

TEL est le titre ambitieux de cette nouvelle compilation, qui n'est, à proprement parler, l'ouvrage de personne, puisqu'elle ne renferme que de simples extraits, empruntés, mot à mot, de nos différents journaux, et principalement de l'*Année Littétaire*, ainsi que l'a très-bien prouvé M. Fréron le fils, qui n'a point renoncé à l'opulente succession de M. son père. Mais il ne devait pas attribuer faussement et malignement cette compilation à M. l'abbé de la Porte; elle est d'un bénédictin nommé Dom Chaudon.

Cette bibliothèque serait le livre des livres, le

livre par excellence, si l'on pouvait se fier à la magnifique annonce que l'on en fait ; mais, dans le vrai, ce recueil, si fastueux dans son affiche, peut, tout au plus, épargner quelques recherches aux personnes mal instruites, que la vanité, plutôt que le goût, détermine à se former des bibliothèques. On y trouve des notions assez justes, assez précises de quelques auteurs anciens ; il serait à souhaiter seulement que les rédacteurs se fussent bornés à parler des morts, ou que du moins, en parlant des vivants, ils eussent fait un meilleur choix, et puisé ce qu'ils en ont dit dans des sources plus pures.

On est étonné, par exemple, de trouver le nom de M. d'Arnaud dans la classe des poètes bucoliques, lyriques, élégiaques, dramatiques, etc., et de le voir toujours cité avec les plus grands éloges.

Parmi les bucoliques, on ne sait si les rédacteurs ont voulu lui accorder ou lui refuser la pureté du langage de Virgile, parce que leur phrase équivoque est susceptible d'un double sens ; mais nous osons croire que M. d'Arnaud lui-même sera modestement surpris que, dans le genre de l'églogue, son nom se trouve associé par hasard à celui du poète romain. Personne, que je sache, ne se rappelait que M. d'Arnaud eût fait des églogues.

Dans le genre lyrique, on l'élève beaucoup

au-dessus du prophète Jérémie, dont il a traduit les *Lamentations*. Eh! n'allez pas prendre ceci pour une raillerie ; voici les propres paroles du compilateur. « Chacune des Odes de M. d'Arnaud » a son caractère et son coloris particulier. Le » poète a su changer de lyre à chaque lamen- » tation, et par-là éviter la monotonie qui » pouvait résulter de cette continuité de com- » plaintes ». — On admire les ressources qu'il a trouvées dans son génie, *pour fuir les longueurs, les répétitions, les images parasites qui reviènent trop souvent dans Jérémie*. Enfin on ajoute qu'il serait bien à souhaiter, *pour le bien des Lettres, et pour l'honneur de la Nation*, que les écrivains de l'antiquité, *sacrés et profanes*, fussent ainsi traduits.

Nous convenons qu'en effet M. d'Arnaud pourrait être regardé, à bien des égards, comme un excellent modèle du genre déplorable. Cependant, à l'article des Poètes élégiaques, on reproche à ses *Élégies* de tenir un peu trop *du genre satirique*. Nous ignorons si ce reproche est fondé ; car, dans notre bibliothèque, qui n'est pas apparemment celle d'un homme de goût, nous avouons de bonne foi que nous ne possédons aucun des ouvrages de M. d'Arnaud. Mais il serait trop plaisant que cet auteur, à qui le style des *Lamentations* est, à ce qu'on prétend, si familier et si naturel, eût pris le ton de la satire, précisément

dans l'*Élégie*. C'eût été travestir d'une manière bien burlesque *la plaintive Élégie en longs habits de deuil*. Quoi qu'il en soit, on ne trouve pas moins le nom de M. d'Arnaud parmi nos meilleurs écrivains en ce genre; et, malgré ce vernis satirique répandu sur ses *Élégies*, on assure qu'elles sont, en général, *pleines de sentiment et de bonne poésie*.

D'après ce qu'on vient de lire, on imagine bien que M. d'Arnaud n'occupe pas, dans la *Nouvelle Bibliothèque*, un rang moins distingué parmi les auteurs dramatiques. — « Du côté de la chaleur, » du sentiment, du pathétique, il ne le cède, » dit-on, à aucun de nos poètes. *Le comte de* » *Comminges*, *Euphémie*, *Fayel*, *Mérinval*, » seront toujours regardés comme des pièces où » la sensibilité respire presque à chaque scène, » avec une énergie capable d'attendrir l'âme la » plus froide ». Nous avouons que, sans avoir l'âme la plus froide, nous l'avons eue assez dure pour n'être jamais attendris de ces chef-d'œuvres, et que plus d'une fois même nous avons eu la malignité d'en rire.

Qui croirait que l'Éloge de M. d'Arnaud ne fût pas encore épuisé? Il ne manquait plus que de l'ériger en auteur classique : c'est aussi ce qu'on ne manque pas de faire, en le mettant au nombre de nos plus célèbres écrivains moralistes. On exhorte, à l'article des Romanciers, « tous les

» pères de famille à mettre entre les mains de » leurs enfants les romans de M. d'Arnaud. Ils » doivent être compris, dit-on, *parmi les livres* » *destinés à l'éducation*, parce que l'auteur y » représente l'homme *dans toute sa dignité*, et » avec un intérêt qui *répand un charme inexpri-* » *mable* sur toutes les vertus. »

Il est vrai que cette espèce d'apothéose de M. d'Arnaud paraîtra un peu moins surprenante, si l'on prend la peine de parcourir cette prétendue *Bibliothèque du Goût.* On y verra MM. Blin et de Rosoy, traités à peu près avec la même distinction. On y donne Vadé pour le *Téniers* de la poésie, et M. Carmontel pour le *Molière* des proverbes dramatiques. C'est un M. Gilbert, échappé (1), par oubli, à la *Dunciade*, qui se trouve placé dans la classe des poètes satiriques, à côté de l'ami Robbé. Si l'on nous demande qui est ce M. Gilbert, nous apprendrons au public, qui ne s'en doute pas, que c'est un jeune anti-philosophe, qui a fait ses premières armes contre M. de Voltaire, dans une satire adressée à l'ancien Fréron, et qui depuis s'agite en tout sens pour faire un peu de bruit dans la nouvelle *Année Littéraire :* digne champ de bataille d'un pareil athlète!

Tels sont les auteurs vivants dont on recom-

(1) Cet oubli a été réparé.

mande principalement la lecture dans cette singulière compilation. M. de Voltaire y est traité souvent avec beaucoup de rigueur : mais, en revanche, voici comme on y représente M. Marin : « *L'Homme aimable*, petit ouvrage de M. Marin, » est le portrait de l'honnête homme uni au ga- » lant homme ; portrait d'autant plus fidèle, que » l'auteur en a puisé les couleurs en lui-même. »

Voici l'éloge que l'on y fait de M. l'abbé Sabatier et de *ses Trois Siècles*. « On voit en général, » dans cet ouvrage, *les abus proscrits*, *les règles* » *rappelées*, *les petits Écrivailleurs confondus*, » *les grands Maîtres vengés*, *la saine Littéra-* » *ture triomphante de tous les assauts qu'on* » *lui livre depuis long-temps* ». Il ne reste plus qu'à lui frapper une médaille : voilà la légende toute trouvée.

Enfin, on n'y a pas oublié les illustres rédacteurs de l'*Année Littéraire*. « Tous les autres » journaux, dit le compilateur, ont passé comme » des ombres vaines : mais celui-ci s'est maintenu » malgré les clameurs du bel-esprit. Il est aujour- » d'hui entre les mains de M. l'abbé Grosier et » de M. Fréron le fils, qui, par la justesse de » leurs jugements, la solidité de leurs réflexions, » et leur exactitude à servir le public, se sont fait » un grand nombre de partisans ». M. Fréron fils-Aristarque est bien digne de M. l'abbé Sabatier-Quintilien.

Observons que tous ces jugements sont réellement empruntés de nos modernes journaux ; qu'ils en sont extraits, ainsi que nous l'avons déjà dit, *mot pour mot* ; que M. Fréron le jeune vient de les revendiquer, pour la plupart, au nom de son père : et sans chercher ni à prévenir ni à préoccuper le public, laissons-le prononcer sur le degré de confiance et d'estime que méritent de pareils journalistes. Voilà comme ils apprécient les gens de lettres ! Et ils se donnent pour les vengeurs du goût, des mœurs, de la religion, du trône ! Et leurs feuilles ne sont point datées des Petites-Maisons !

Cette mauvaise compilation peut avoir cependant son utilité. Elle prouve, par l'extravagance réelle de ces jugements empruntés des journaux, le tort que ces mêmes journaux ont fait au goût de la nation. Elle démontre que jamais les gens de lettres n'ont été plus mal jugés, et la littérature plus avilie, que depuis l'existence de ces ouvrages périodiques.

LETTRE A L'AUTEUR,

Sur l'Opéra de Céphale et Procris, *par un amateur de l'Académie Royale de Musique.*

Je viens de lire avec surprise, Monsieur, dans un des derniers numéros du *Courier de l'Europe*, un article concernant l'opéra de *Céphale et Procris*, dans lequel on prétend que le public ne saurait prononcer sur le mérite de cet ouvrage, attendu que les acteurs l'ont joué à contre-sens d'un bout à l'autre, qu'il a été chanté *par des voix glapissantes*, et plus défiguré encore par l'orchestre.

Quelle étrange fatalité poursuit donc M. Marmontel, s'il est vrai que l'orchestre de l'opéra, regardé jusqu'ici comme un des meilleurs orchestres de l'Europe, devienne subitement détestable, dès qu'il s'agit d'exécuter un ouvrage de cet illustre académicien ! s'il est vrai que les mêmes voix qui ont charmé nos oreilles dans *Iphigénie* et dans *Alceste*, deviènent tout-à-coup, dans *Céphale*, fausses et glapissantes ! enfin, s'il est vrai que cette singulière révolution arrive, malgré le vœu de l'administration de l'opéra, qui n'a jamais marqué, pour aucune pièce, plus de complaisance et de faveur !

En effet, je peux vous assurer, Monsieur, d'après des informations très-exactes, qu'on a fait de ce ballet des répétitions sans nombre ; que rien de ce qui a rapport à l'illusion théâtrale n'a été négligé ; que les sujets, à l'envi les uns des autres, ont fait tout ce qu'on pouvait attendre de leurs talents pour tâcher de le rendre agréable au public ; que même on a employé tous les petits moyens capables de le ranimer, en y faisant chanter, dès la sixième représentation, de jeunes débutantes, qui, peut-être, seraient parvenues à ressusciter tout autre ouvrage. Cependant on ose se plaindre, on accuse même indistinctement tout l'opéra d'avoir conspiré contre ses propres intérêts, en faisant tomber cette merveille lyrique.

Mais, Monsieur, dans ces plaintes exagérées, ne reconnaît-on pas trop évidemment le caractère de la sensibilité paternelle ? Est-il donc bien vrai, est-il même possible que la seule exécution ait entraîné la chute de *Céphale ?* Ne trouverait-on pas, du moins dans les paroles, de quoi justifier la répugnance du public pour un poème déjà proscrit dans sa nouveauté, et qui ne peut avoir été remis au théâtre que par un excès de complaisance ?

Ce qu'il y a de vrai, c'est que je n'ai entendu personne se plaindre de l'exécution ; et que dans l'infiniment petit nombre de spectateurs qui ont

eu le courage de s'exposer à l'ennui des représentations, il n'en est aucun qui ne se soit récrié assez durement sur l'ouvrage.

Mais ce qui m'étonne, Monsieur, c'est que j'ai vu M. Marmontel soutenir autrefois de pareilles disgrâces avec une fermeté bien plus stoïque, et pour ainsi dire avec l'insensibilité d'une longue habitude. Je ne veux parler ni des infortunes de sa *Poétique*, ni de l'oubli où sa *Pharsale* est tombée ni des chagrins que lui attira *Bélisaire*, sans augmenter sa réputation, ni enfin des disgrâces plus récentes encore de ses *Incas :* mais lorsqu'on siffla si tumultueusement *Cléopâtre* et son aspic, ses *Héraclides*, et le désastreux *Egyptus*, il n'essaya point de donner le change en se plaignant de ses acteurs. A la vérité, le public n'eût pas été la dupe de ce manége. Jamais, depuis Pradon, l'on n'avait vu de chutes moins équivoques : et ce fut, si je ne me trompe, cette explosion universelle de sifflets qui fit recevoir depuis, avec tant d'indulgence, un certain poème, imité de Pope dont le héros est un personnage à longues oreilles. Quoi qu'il en soit, Monsieur, ces petites ruses d'auteurs sifflés n'en imposent plus guère aujourd'hui ; elles justifient seulement ce proverbe de la *Métromanie :*

Le plus impertinent n'a jamais dit : J'ai tort :

J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE DE L'AUTEUR SUR LA TRAGÉDIE DE CALAS,

REPRÉSENTÉE A PARIS LE 6 JUILLET 1791.

L'HONNEUR d'avoir tenté le premier ce sujet difficile appartient incontestablement à l'auteur. Il est vrai qu'il avait eu l'imprudence de se confier à des comédiens; et vous n'ignorez plus, Messieurs (1), qu'il s'est trouvé, dans la classe obscure des gens de lettres, des hommes assez peu délicats pour chercher à lui en dérober la fleur. L'auteur fut moins affecté de ce procédé malhonnête, que du chagrin de voir son sujet indignement profané. Non seulement il le fut en mauvais vers au théâtre du faubourg Saint-Germain, mais encore au théâtre de la rue de Richelieu, en mauvaise prose; tellement que celui qui en avait conçu la première idée, et dont le travail était presque fini long-temps avant que ces Messieurs n'eussent barbouillé leur canevas, semblait avoir été devancé par eux, et se traîner à leur suite sur un sujet épuisé.

(1) Cette lettre était adressée aux rédacteurs de la *Chronique*.

Le public, à la vérité, sentit bien la différence du pinceau. Vous l'avez attesté vous-mêmes, Messieurs ; aucune pièce de l'auteur ne fut plus généralement applaudie ; mais elle eut moins de succès d'affluence, précisément parce que le sujet, prodigué sans intervalle à deux théâtres, commençait à inspirer une espèce de satiété. Mais si l'on peut affaiblir pour un temps l'impression d'un ouvrage de génie, l'effet en est indestructible. Ainsi l'on a vu la *Phèdre* de Racine se relever plus brillante de l'outrage d'une indigne concurrence.

J'ose le dire, avec ce sentiment qui m'a toujours animé pour la gloire des arts, je ne connais point d'ouvrage qui présentât plus de difficultés à vaincre, et qui pût donner une idée plus haute du talent capable de les surmonter.

Avoir commencé cette pièce, précisément où elle devait commencer, le jour même du jugement de Calas ; avoir osé mettre en action ce qui jusqu'alors était sans exemple, un interrogatoire juridique, et en avoir fait une des plus intéressantes scènes de l'ouvrage, avoir franchi une difficulté peut-être encore plus grande, en faisant un honnête homme du juge qui a le malheur de condamner l'innocence (et prenez garde, Messieurs, que, sans cette difficulté surmontée, la pièce n'avait plus de but moral, et ne pouvait plus s'appeler l'*École des Juges*), c'était assu-

rément avoir remporté le prix de son art. Mais, si vous ajoutez à ce prodigieux mérite celui que suppose l'invention du personnage de La Salle, l'un des plus beaux modèles de vertu qui ait jamais été mis au théâtre, quel rang assignerez-vous à l'auteur qui, en moins de deux années, des succès de *Charles IX* et d'*Henri VIII*, s'était élevé à cette nouvelle gloire ? Où ce jeune poète, à qui l'on disputait la sensibilité, a-t-il puisé cette foule de sentiments exquis, sans aucun mélange d'ostentation, et dont l'unique charme est leur extrême vérité ? De quelle richesse il a su semer un sujet, en apparence si stérile, et dont l'action n'égale, pour ainsi dire, que la durée de la représentation ! Quel tableau que celui des cruautés de Baville en Languedoc, et des funestes effets de la révocation de l'édit de Nantes ! Quelle savante opposition que celle des deux portraits de Louis XIV ! Enfin quel magnifique éloge de Voltaire, et qu'il se trouve heureusement placé dans une des plus glorieuses époques de sa vie !

Oh ! je sens que je n'écouterais jamais avec patience l'homme injuste qui se permettrait des propos légers, non sur le talent, mais sur le caractère moral du jeune auteur qui a su rendre la vertu si respectable, et qui a trouvé dans son cœur cette abondance de sentiments puisés dans la plus belle nature.

Cependant, il faut l'avouer, ce n'est pas à lui

seul que nous devons tout le plaisir que nous a fait son ouvrage : il a été secondé par le talent le plus digne du sien. Quiconque n'a pas vu Monvel dans le personnage de *Calas*, ne connaît qu'imparfaitement le talent supérieur de cet acteur célèbre. Je me plais d'autant plus à lui rendre cette justice, que j'avais eu le malheur de me laisser prévenir contre lui. On m'avait dit (peut-être avec plus de perfidie que de vérité), qu'il avait cherché à nuire au succès d'un de mes ouvrages. Je déclare que j'ignore et que je veux ignorer si réellement il a eu ce léger tort envers moi ; mais je ne m'en accuse pas moins d'injustice à son égard, et je le répare autant qu'il est en moi, par l'aveu que j'en fais. Si le public m'a fait l'honneur d'adopter quelquefois mes jugements, je crois me donner de nouveaux droits à sa confiance, en lui prouvant qu'une rétractation est un plaisir pour moi, quand je reconnais que des préventions ont pu m'égarer.

Oui, Monvel, j'aime à vous témoigner publiquement l'estime que je fais de vos talents, et à vous dire que vous serez toujours compté parmi les maîtres de votre art. Je vous ai admiré sur l'une et l'autre scène ; mais vous ne m'avez jamais paru plus sublime que dans ce personnage de Calas, beaucoup plus intéressant à mon gré que celui de Socrate.

Qu'il me soit permis de revenir encore un mo-

ment à la pièce que vous avez si bien fait valoir. Par quelle heureuse magie un sujet, qui pouvait ne sembler que sombre et atroce, a-t-il pu devenir si touchant? Comment l'auteur est-il venu à bout de réaliser son propre vers,

Qu'il soit attendrissant, qu'il ne soit point horrible.

C'est sans doute par le caractère de constance et de dignité qu'il a su donner à son principal personnage. C'est lui, c'est la victime elle-même qui console pendant toute la pièce tous les infortunés qui prènent part à son malheur; c'est lui qui, dans la situation la plus terrible, entouré de sa femme et de ses enfants, étend encore sa sensibilité sur une servante qui pleure, et dont le rôle a été parfaitement rempli. Enfin c'est le sommeil de Calas dans sa prison, ce sommeil tranquille de l'innocence opprimée, mais soumise aux ordres de la providence, qui a produit une scène d'une beauté si neuve et si touchante, une scène qui adoucit la terreur; et le public, au lieu d'un spectacle atroce, ne voit plus, dans cette paix du juste, qu'un spectacle digne des regards de Dieu même. Eh! quoi de plus beau, de plus grand, de plus auguste, dit Sénèque, que l'âme d'un juste luttant, avec sa seule vertu, contre tous les orages de l'adversité!

LETTRE DE M. LE BRUN

A L'AUTEUR.

Hoc erat in votis ! Il m'est bien doux, mon cher Palissot, d'avoir à vous annoncer que l'institut national vous a nommé un de ses six Associés à la section de poésie. Saint-Lambert est du nombre. Marmontel est Associé à la section de grammaire. Laharpe n'est d'aucun. Vous voilà *plus qu'académicien*, sans avoir jamais fait la moindre démarche pour le devenir. Vous savez que pour être membre non associé, il fallait résider à Paris, et votre résidence actuelle à Mantes était connue. Vous vous doutez bien, mon cher ami, que partout où je serai, je me ferai gloire et plaisir de vous y appeler. Il a fallu livrer quelques combats à d'imbécilles préjugés, mais la victoire a été pleinement remportée. Je ne vous dirai point combien a frémi, à votre nom seul, toute cette cabale qui ne vous pardonnera jamais ni *les Philosophes*, ni *la Dunciade*, ni enfin d'avoir plus d'esprit qu'elle. Adieu, mon cher Palissot; je voudrais que cette nomination vous

fît autant de plaisir qu'à moi ; je vous embrasse de tout mon cœur.

Je désirerais bien que quelque hasard heureux vous amenât à Paris, et m'y procurât le plaisir de vous voir. J'ai fait bien des choses nouvelles depuis que je vous ai vu, en dépit de ma cécité presque totale, qui me fait griffonner au point que j'ignore si vous pourrez me lire. J'écris presque au hasard, et je ne puis me relire moi-même. . . . . Adieu encore une fois. Mille choses bien tendres à votre aimable compagne qu'on ne peut oublier.

Paris, 25 pluviôse an 4.

FIN DU TOME TROISIÈME.

TABLE
DES MATIÈRES
CONTENUES DANS CE VOLUME.

Avertissement, page 1
Discours sur l'Histoire à madame la comtesse de La Marck, 3
Histoire des premiers siècles de Rome, depuis sa fondation jusqu'à la République, 21
Histoire de Romulus, ibid.
——— *de Numa Pompilius*, 53
——— *de Tullus Hostilius*, 93
——— *d'Ancus Martius*, 122
——— *de Lucius Tarquinius Priscus*, 155
——— *de Servius Tullius*, 173
——— *de Lucius Tarquinius Superbus*, 190
Lettres de l'Auteur à M. Patu, 213
Lettre première, *ibid.*
—— *deuxième au même*, 221
—— *troisième au même*, 224
—— *quatrième au même*, 227
—— *cinquième au même*, 231
Lettre de M. Patu à l'Auteur, 235
Réponse, 237
Des progrès des connaissances humaines, 243

Anecdote sur mon père, page 254
Lettre de M. le marquis Albergatti Capacelli, sénateur de Bologne, à l'Auteur, 260
Réponse de l'Auteur, 262
Lettre sur l'Ame, et sur l'origine de nos idées, 265
——— *aux Auteurs des Anecdotes Dramatiques*, 273
——— *à M. de B...* 282
Avertissement, 286
Dialogues historiques et critiques, 287
Premier Dialogue, SOCRATE et ÉRASME, ibid
Second Dialogue, ARISTOPHANE et le père BRUNOY, 299
Troisième Dialogue entre l'auteur de Turcaret et un Traitant, 308
Lettres de M. de Voltaire à l'Auteur, 315
Lettre première, ibid.
—— *deuxième*, 317
Lettre de l'Auteur à M. de Voltaire, 318
Réponse de M. de Voltaire, 321
Lettre troisième, ibid.
—— *de M. Patu à l'Auteur*, 325
—— *quatrième de M. de Voltaire à l'Auteur*, 326
—— *cinquième du même*, 328
—— *sixième du même*, 330
—— *septième du même*, 332
—— *huitième du même*, 333
—— *neuvième du même*, 334
—— *dixième du même*, 336
—— *onzième du même*, 337

Réponse de l'Auteur, page 339
Lettre douzième du même, 344
Réponse de l'Auteur, 346
—— *de M. de Voltaire*, 350
Lettre de l'Auteur au même, 354
Réponse de M. de Voltaire, 361
Lettre de madame Necker à l'Auteur, sur son Éloge de M. de Voltaire, 362
Lettre de M. d'Argental à l'Auteur, 365
—— *de M. le chevalier Gluck à l'Auteur*, 365
Réponse, 366
Lettre de M. Goldoni à l'Auteur, 367
—— *à M. Servandoni d'Hannetaire, ancien directeur des spectacles de Bruxelles*, 368
—— *à M. de Laharpe*, 378
—— *à M. l'abbé M***, 381
—— *à M. le comte de B***, 389
—— *à M. de P****, 392
—— *à M. Lebrun*, 395
—— *au même*, 399
—— *à M. de Saint-Ange*, 403
—— *à l'auteur d'une notice historique et critique sur les ouvrages de M. Dorat*, 408
—— *à M. l'abbé D. L. P.* 415
Noël, sur l'air : des Bourgeois de Chartres ; 417
Sur Boileau, 420
Sur Rousseau de Genève, 433
Notes et pièces justificatives, 451

D'un événement unique dans l'histoire, page 457
*Lettre de M. le chevalier d'At** à l'auteur*; 465
Réponse de l'auteur, 473
Lettre au même, 478
D'un poème intitulé : De la Nature, *par M. Le Brun*, 481
*Réponse de Monsieur Palissot à deux libelles de l'*Année Littéraire, 485
D'une histoire du cardinal de Polignac, 498
D'un livre intitulé : Nouvelle Bibliothèque d'un homme de goût, *ou* Tableau, etc. 507
Lettre à l'Auteur sur l'opéra de Céphale *et* Procris, 514
Lettre de l'Auteur sur la tragédie de Calas, 517
Lettre de M. Lebrun à l'Auteur. 522

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date due